TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 230 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 8 - LUNDI 9 MARS 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 35 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Regain de tension en Pologne

La provocation

Si paradoxal que cela paraisse, la trêve socio-politique intervenue en Pologne, grâce à la nomination du général Jaruzelski à la tête du gouvernement, ne satisfait pas l'Union soviétique. Le Kremlin a repris ses pressions sur les dirigeants polonais. Son but n'est pas tant de remettre le pays au travail que de le mettre au pas. Le communiqué publié mercredi dernier à Moscou, à l'issue des derniers entretiens soviéto-polonais, ne laisse que peu de doute à ce sujet : les Soviétiques demandent tout simplement aux communistes polonais, dans ce texte, de « renverser le cours des événements ».

Une telle exigence est, en soi, une provocation. Elle implique la dénonciation des accords de Gdansk, véritable charte régissant les rapports entre gouvernants et gouvernés. Penser que la population polonaise acceptera sans murmure un tel défi est hors de question. Les Soviétiques le savent bien d'ailleurs, mais ce qu'ils recherchent apparemment, c'est à déclencher une nouvelle épreuve de force sur une question explosive, celle des prisonniers politiques et de la liberté d'expression, dans l'espoir de « casser » définitivement le mouvement d'opposition, au risque d'engager les dirigeants polonais sur la voie aventuriste de la répression.

Il est très significatif que l'inculpation signifiée à M. Kuron et la convocation adressée à M. Michnik, deux des intellectuels contestataires les plus prestigieux, aient eu lieu au lendemain du retour de Moscou de la délégation polonaise qui a assisté au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, et qui s'est longuement entretenue avec les autorités du Kremlin. Il y a peu de doute que ces mesures, ainsi que la publication de l'acte d'accusation contre quatre dirigeants du mouvement nationaliste Pologne indépendante, emprisonnés depuis novembre dernier, aient été inspirées, sinon exigées, par Moscou.

Il faut, dans un premier stade, créer l'amalgame entre MM. Kuron et Michnik, très proches de Solidarité, et l'organisation Pologne indépendante, dont le président, M. Moczulski, a dit lui-même, dans une interview accordée au « Spiegel », qu'il s'agit du « premier parti politique d'opposition » et que son but est de « libérer la Pologne » et de « liquider la dictature communiste ». Un tel amalgame est, bien sûr destiné à justifier toutes les répressions et à donner quelque crédit à la fable, régulièrement diffusée à Moscou, selon laquelle la crise polonaise est le résultat d'ingérences extérieures visant à faire éclater le bloc soviétique.

Pour dangereuse qu'elle soit, la manœuvre n'en est pas moins grossière : les dirigeants de Solidarité n'ont jamais repris à leur compte les buts et les propos anticommunistes de ceux de Pologne indépendante et n'ont jamais collaboré avec des membres de ce mouvement. Le seul lien qui existe, si l'on veut à tout prix en établir un, c'est la participation de membres de Solidarité à un Comité pour la défense de tous les prisonniers politiques.

Cette affaire des prisonniers politiques est, bien évidemment très délicate. La faire surgir aujourd'hui, c'est prendre le risque de susciter dans toute la Pologne un mouvement de protestation strictement politique, cette fois-ci, et non plus seulement social. Ce n'est pas par hasard, en effet, si, jusqu'à présent, il existait un accord tacite entre les dirigeants de Solidarité et ceux du parti pour la laisser entre parenthèse, et ne fournir aucun prétexte à l'U.R.S.S. C'est cet accord que vient de réussir à briser Moscou. Se demander pourquoi ne peut susciter que les plus vives inquiétudes.

De nouvelles inculpations d'opposants entraînent un mouvement de protestation

Après la trêve due au XXVIe congrès du parti communiste soviétique, la situation se tend à nouveau en Pologne avec l'inculpation et la mise en liberté surveillée de M. Jacek Kuron, animateur du KOR, la convocation à la « procurature » de Varsovie de l'autre animateur du Comité d'autodéfense sociale, l'historien Adam Michnik, et l'annonce officielle des motifs d'inculpation contre quatre dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante, détenus depuis le mois de novembre.

Un bulletin d'information, publié à Katowice, réclame, ce samedi 7 mars, la libération immédiate des quatre prisonniers et annonce que deux cent cinquante mille signatures ont déjà été collectées sous un appel adressé au Parlement. Des affiches demandant leur libération ont été également collées dans les autobus de Varsovie.

C'est vendredi 6 mars que les autorités ont tenté de faire remettre une convocation pour lundi à la procurature de Varsovie à M. Adam Michnik, un autre animateur du KOR, qui se trouvait dans un appartement privé à Wroclaw. Celui-ci a refusé la convocation. La nouvelle s'est rapidement propagée dans la ville et une cinquantaine de cheminots et d'ouvriers du bâtiment ont constitué une « garde ouvrière » pour protéger M. Michnik. Cette garde l'a alors accompagné à l'université, où il a donné une conférence. Il a passé la nuit au siège de la section locale de Solidarité, où il doit prendre la parole ce samedi.

Pour qu'aucun doute ne subsiste sur leur volonté de fermeté, les autorités ont fait annoncer, dans la soirée de vendredi, par l'agence de presse officielle PAP, que la procurature avait transmis au tribunal de Varsovie le dossier d'accusation des dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.) qui concerne quatre d'entre eux, à savoir son président, M. Leszek Moczulski, arrêté le 23 septembre dernier, ainsi que MM. Romuald Szeremetiew, Tadeusz Stanski et Tadeusz Jandziszak, arrêtés dans le courant du mois de novembre. Ils sont accusés d'avoir mené des activités contre l'État et « les intérêts politiques essentiels de la Pologne populaire ». L'acte d'accusation, qui se fonde sur le premier paragraphe des articles 123 et 128 du Code pénal, stipule que les quatre personnes ont « créé, en septembre 1979, une organisation financée par des centres étrangers » en vue de « renverser par la force le système constitutionnel polonais, affaiblir son système de défense et provoquer la rupture des alliances de la Pologne avec les pays socialistes ». Ils encourent des peines allant de cinq ans de prison à la peine capitale.

La répression contre Jacek Kuron

Le Comité de défense des prisonniers politiques mis en place par le syndicat indépendant Solidarité avait demandé à maintes reprises la libération des membres de la K.P.N., avec laquelle le syndicat n'a aucun lien. Le gouvernement s'était engagé dans les accords de Gdansk à ne pas poursuivre des personnes pour opinions.

Dès vendredi après-midi, la section locale de Solidarité (M.K.Z.) de Radom a adressé une lettre ouverte au général Jaruzelski demandant au chef du gouvernement d'intervenir pour mettre « immédiatement » fin à la mesure de liberté surveillée prise à l'encontre de M. Kuron.

Rappelant les révoltes ouvrières d'Ursus et de Radom en 1976, qui avaient été à l'origine de la création du KOR, le M.K.Z. affirme que les ouvriers de Radom « ont un droit particulier à défendre Jacek Kuron ». Celui-ci, souligne le M.K.Z., avait « lui-même défendu les ouvriers victimes de la répression physique et morale pour leurs protestations de juin 1976, dirigées contre les déformations du socialisme ». Copie de cette lettre qui proteste « fermement » contre « cette nouvelle action entreprise par la milice et le parquet contre Jacek Kuron » a été adressée au chef du parti, M. Kania, et à toutes les sections de Solidarité. Le M.K.Z. de Radom insiste sur sa volonté « de recourir à tous les moyens pour faire cesser la répression contre Jacek Kuron ».

(Lire la suite page 4.)

L'accès aux zones de pêche

Le Royaume-Uni est disposé à se montrer compréhensif

nous déclare M. Peter Walker avant la réunion des ministres de la C.E.E.

Les ministres du Marché commun chargés de la pêche se retrouvent une nouvelle fois le 9 mars à Bruxelles pour tenter de se mettre d'accord sur une politique commune, l'organisation du marché du poisson entre les Dix et la conclusion d'arrangements avec les pays tiers.

Depuis quatre ans peu de progrès ont été enregistrés, tandis que les stocks de poisson se sont progressivement appauvris. Et les Britanniques, qui possèdent dans leurs eaux l'essentiel des ressources vivantes de l'Europe des Dix, veulent réglementer sévèrement l'accès à leurs côtes des chalutiers. D'où la querelle franco-anglaise — Paris estimant avoir des « droits historiques » — qui bloque les négociations.

M. Peter Walker, ministre de l'agriculture et des pêches du gouvernement de Mme Thatcher, dans l'interview qu'il nous a accordée, déclare toutefois être certain qu'« avec de la bonne volonté on peut parvenir à une parfaite entente entre la France et le Royaume-Uni ».

« Les négociations entre les Neuf, et maintenant les Dix, sur une politique commune de la pêche ont repris depuis juin 1980. Mais, malgré les déclarations optimistes qui avaient présidé à cette reprise, peu de progrès ont été réalisés. Dans ces conditions, monsieur le ministre, est-il encore possible aujourd'hui d'être optimiste ?

— Il est faux de dire qu'on n'a pas fait de véritables progrès. En réalité, des progrès substantiels ont été accomplis grâce à l'instauration de relations de travail étroites entre le Royaume-Uni et la France dans une série de contacts bilatéraux ; déjà avec M. Le Theule, puis avec son successeur, M. Daniel Hoeffel, le Royaume-Uni et la France ont pu se mettre d'accord sur les questions importantes de la conservation des stocks de poisson et le contrôle des prises.

» Pour parvenir à cet accord, le Royaume-Uni s'est montré disposé à adopter le point de vue français sur un certain nombre de problèmes relatifs à la préservation des stocks. Plus récemment, sur le sujet essentiel de la répartition des captures à attribuer à chaque État, le Royaume-Uni s'est efforcé d'obtenir que nos deux pays bénéficient de quotas justes et raisonnables.

» J'espère que nous pourrons maintenant, et rapidement, faire des progrès sur d'autres points essentiels : l'accès des chalutiers dans les eaux britanniques, le secteur des flottilles des États membres et la commercialisation.

Propos recueillis par MARCEL SCOTTO.

(Lire la suite page 15.)

Six personnages en quête du pouvoir

par MAURICE DUVERGER

Quel démon plein d'humour a fait coïncider la répétition générale de *Sertorius* avec la déclaration de candidature de M. Giscard d'Estaing ? Ce soir-là, pour entrevoir le dessous des cartes dans la partie qui s'engage, il valait mieux être à la Comédie-Française que devant son écran de télévision. A travers l'affrontement des factions militaires dans les dernières décennies de la République romaine, voici deux mille ans, un auteur du siècle de Louis XIV éclaire en profondeur le comportement des chefs de partis d'aujourd'hui et la structure sous-jacente à toutes les batailles pour le pouvoir. Rendons grâces à notre premier théâtre national d'une mise en scène et d'une interprétation, l'une et l'autre centrées sur la politique dont Corneille lui-même disait qu'elle « *fait l'âme de cette tragédie* » (1).

Dans la France de 1981, les bulletins de vote ont remplacé les armes des soldats. La manipulation des hommes relève donc d'autres tactiques et d'autres stratégies. Mais la différence ne concerne que les moyens, non les motifs et les buts. Le discours de l'Élysée reste sur le premier plan, celui du dramaturge éclaire le second. Si l'on pouvait réunir autour d'une même table, face à face dans des dialogues secrets, deux des quatre grands rivaux de l'élection présidentielle, ils tiendraient (au style près) le même langage que Sertorius et Pompée dans l'acte culminant d'une pièce dont tous les personnages sont en quête du pouvoir suprême. Les femmes s'y comportent comme les hommes : la reine Viriate calcule aussi froidement que Marie-France Garaud.

Voilà donc un Corneille dépoussiéré de toutes les âneries qu'on nous enseignait sur lui dans les bachotages de naguère, à propos de l'admiration pour le héros, de la peinture des hommes-tels-qu'ils-devraient-être, du triomphe du devoir sur la passion. Cet auteur surprenant de modernisme nous rappelle opportunément l'oublié du trio des fondateurs de la psychanalyse. Jung une fois tiré de l'ombre où la gloire de Freud l'avait quelque peu plongé, le moment vient de relire Adler. Le pouvoir ne serait-il pas le moteur principal de l'inconscient, plus que le sexe ou le mythe ? En tout cas, cette dimension de la politique a besoin qu'on la souligne dans une époque où le camp du savoir se trouve presque entièrement occupé par les théories de la libido et de la lutte des classes.

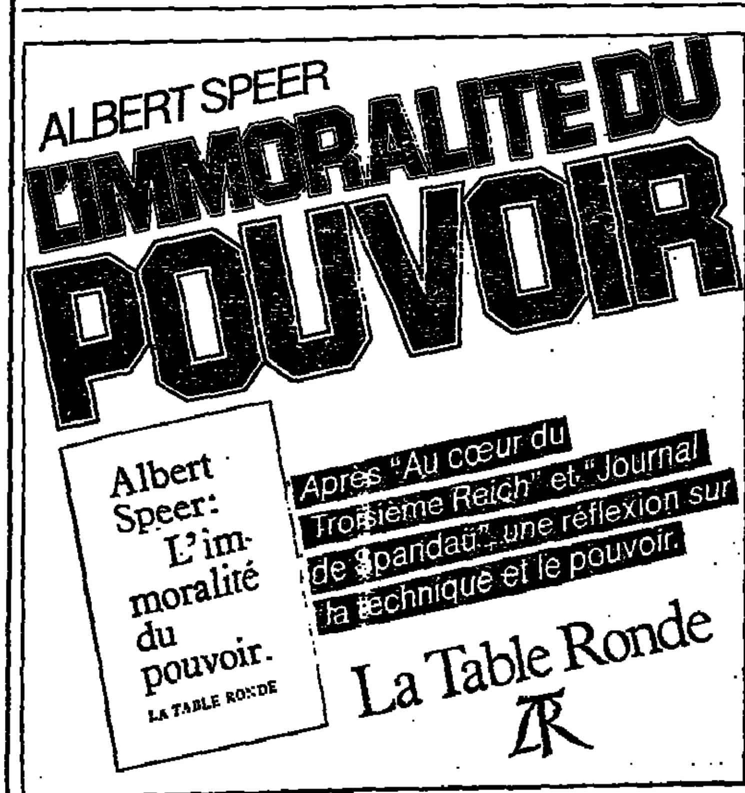
La pièce démonte aussi quelques-uns des mécanismes collectifs de la quête du pouvoir. Pompée n'est pas seulement cynique en déclarant :

Lorsque deux factions divisent [un empire,
Chacun suit, au hasard, la [meilleure ou la pire,
Suivant l'occasion ou la néces- [sité
Qui l'emporte vers l'un ou vers [l'autre côté.
Le plus juste parti, difficile à [connaître,
Nous laisse en liberté de nous [choisir un maître ;
Mais, quand ce choix est fait, [on ne s'en dédit plus.

Le dernier vers pose la règle essentielle pour réussir en politique : rester fidèle à son engagement, tant qu'on ne tient pas encore l'autorité souveraine. Le même Pompée fait comprendre comment la dictature ne peut jamais conduire à la démocratie, quoi qu'en disent nos idéologies modernes. Qui détient une domination sans limite ne parvient pas à s'en dessaisir. Lui qui promettait de le faire après le départ de Sylla s'empresse alors de proclamer : « *Je suis maître, je parle : allez, obéissez.* » Et le républicain Sertorius se comporte en général omnipotent dans sa république en exil.

(Lire la suite page 6.)

(1) Michel Cournot a rendu compte de ce spectacle dans *le Monde* du 6 mars.



AU JOUR LE JOUR

TRAIT D'UNION

Après avoir commencé sa campagne électorale en Chine, sans doute pour se familiariser avec les problèmes des pays en voie de sous-développement, M. Mitterrand l'a poursuivie en voyageant d'Allemagne de l'Ouest en Allemagne de l'Est.

La raison en est plus claire : c'est façon de s'entraîner à une tâche urgente, la réunification des deux France...

HENRI MONTANT

POINT

Du bon usage de M. Reagan

Dans un pays plongé dans une consultation présidentielle dont la méthode emprunte déjà beaucoup à l'Amérique, la tentation est grande de rechercher « l'effet Reagan ». Car en France le nouveau président des États-Unis plaît beaucoup.

Il y a plusieurs manières de tirer à soi le crédit dont jouit M. Reagan. On sait, par exemple, et parce que cela a été dit et répété, que M. Giscard d'Estaing a les meilleurs rapports avec le président des États-Unis. N'est-ce pas une base solide pour l'avenir ?

Il ne déplaît pas à M. Chirac d'être comparé à M. Reagan, ne serait-ce que parce qu'il a battu le président sortant. Le candidat gaulliste se défend d'avoir plagié le programme économique qui a si bien réussi à l'ancien gouverneur de Californie. Bien sûr, il propose, comme lui, d'alléger la pression fiscale et de réduire le poids de l'administration, mais il réclame, aussi, un retour à la planification, ce qui ferait sûrement dresser les cheveux de M. Reagan, souligne M. Chirac. Le néo-gaullisme ne saurait aller trop loin dans l'imitation américaine.

Il reste que le leader du R.P.R. paraît s'inspirer d'un certain « reaganisme » en matière économique. M. Barre qui s'y connaît un peu, même s'il ne passe plus pour le meilleur économiste de France, ne pouvait manquer l'occasion de lui faire la leçon. Après avoir exprimé son scepticisme sur les vertus du « reaganisme » en général, surtout lorsqu'on prétend en appliquer les recettes à la France, il a proprement étrillé les propositions de M. Chirac en ce qui concerne le rôle et les moyens de l'État, la réduction de la T.V.A. et la suppression de la taxe professionnelle.

Que M. Reagan ne s'inquiète pas : la polémique à laquelle son nom est mêlé relève de la campagne secondaire du premier tour et non du débat d'idées.

A chacun son rôle. M. Giscard d'Estaing se pose déjà en adversaire de M. Mitterrand au deuxième tour, ce qui fait l'affaire du leader socialiste par rapport au P.C. Il se mêlera le moins possible à la querelle des partis de la majorité. Ce sont ses partisans, et notamment les membres du gouvernement, qui sont chargés de contenir M. Chirac. M. Barre donne le ton.

(Lire page 18.)

LE DÉBAT POLITIQUE A CHANGÉ

Un « Point de vue » de BERNARD PONS

(Lire page 6.)

Dessins des anciens Pays-Bas à l'Institut néerlandais

Chacun son plaisir

Qui s'intéresse à la culture européenne ne devrait jamais oublier le dialogue Nord-Sud grâce auquel elle s'est définie au cours de ce qu'on appelle la Renaissance. Le mouvement incessant d'échanges et de surenchères entre les ateliers des Pays-Bas, où dominent Anvers et Haarlem, et les équipes de Rome, de Florence et de Venise, est la clé de l'affaire.

On ne peut mieux en cerner la portée qu'à l'aide des dessins — aussi bien, des gravures — où tout affleure en quelque sorte. Et le terrain favorable est fourni par les anthologies méthodiquement constituées comme celle de ce prince des collectionneurs que fut Frits Lugt. Il est mort il y a dix ans, mais on a toujours, chaque année — ou presque — l'occasion d'en louer le savoir et la générosité.

Parmi les cent soixante pièces, dont on devine d'avance la qualité et, comment dire ? la valeur démonstrative, dominent les dessins à la plume. Cette technique était, vers 1500, celle du graphisme serré ; sa précision implacable est admirablement illustrée par le portrait de l'empereur Maximilien (1519) par Lucas de Leyde, l'enfant prodige, qu'on voit ici proche de Dürer, son modèle et rival.

C'est la prégravure ; l'Italien Vasari, qui admirait éperdument Lucas, trouvait ses ouvrages « *faits pour ouvrir les yeux* » D'abord aux artistes, mais à nous aussi.

Encore faut-il apprécier la forme menue, le trait fouillé, la composition fourmillante, qui est la tentation, ou la vocation constante du Nord, les projets dessinés du grand Pieter Bruegel pour deux des estampes des *Péchés capitaux* — qui ont bien entendu figuré à la récente exposition familiale de Bruxelles.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

étranger

ASIE

Chine

La désignation de M. Geng Biao au ministère de la défense permettrait à M. Deng Xiaoping de renforcer son contrôle sur les militaires

De notre correspondant

Pékin. — Après dix jours de travaux, la dix-septième session du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a approuvé, vendredi 6 mars, un vaste remaniement gouvernemental et adopté un certain nombre de mesures concernant en particulier l'action de l'Etat dans le domaine économique (*le Monde* du 7 mars). Au total, une quinzaine de fonctions ministérielles sont affectées sur la soixantaine — si l'on ne retient pas divers offices et bureaux d'Etat — que compte le gouvernement de Pékin. Certaines mesures, comme la nomination de ministres de la défense, de l'agriculture ou du pétrole, étaient attendues depuis quelque temps déjà. D'autres, comme la dissolution de la commission économique et financière placée sous l'autorité du gouvernement, ne l'étaient guère. Dans un autre ordre d'idées, le comité permanent a également dissous la Cour spéciale formée en novembre dernier pour juger « *les cliques contre-révolutionnaires de Jiang Qing et de Lin Biao* ». Cette décision n'entraînerait pas pour autant l'arrêt des procédures contre leurs « complices ». Plusieurs journaux de province ont déjà mentionné l'ouverture prochaine à Shenyang (Liaoning) du procès de Mao Yuanxin, le neveu de Mao.

Du train de nominations annoncées, c'est celle du nouveau ministre de la défense, M. Geng Biao, qui retient en premier lieu l'attention. Depuis plusieurs mois, le titulaire en titre de cet important ministère, le maréchal Xu Xiangqian, trop âgé (il aurait près de quatre-vingts ans) et, paraît-il, malade, n'était plus en mesure d'assumer ses fonctions.

En septembre dernier, il avait disparu de la liste des vice-premiers ministres, cette vacance de fait à la tête d'un tel ministère était d'autant plus inopportune que les relations entre le pouvoir politique et l'armée donnent l'impression depuis quelque temps de ne pas être des plus harmonieuses. Certains chefs militaires, nostalgiques de la période maoïste, traînent les pieds devant les orientations actuelles du régime, dont la dernière livraison du *Drapeau rouge*, l'organe théorique du parti, vient d'écrire qu'elles étaient « *diamétralement opposées* » à celles de la révolution culturelle.

L'armée, d'autre part, n'a pas pu accueillir avec enthousiasme les restrictions budgétaires assez sévères auxquelles elle a été soumise dans le cadre du réajustement économique. Faut-il mettre au compte de ce mécontentement ou de simples raisons de santé l'absence à cette session du comité permanent du maréchal Ye Jianying, son président, signalé depuis plusieurs semaines dans la province méridionale du Guangdong ? La nomination de M. Geng Biao, qui était depuis deux ans secrétaire général de la commission militaire du comité central du parti, pourrait en tout cas signifier qu'il n'a pas été jugé possible, cette fois, de désigner un haut dignitaire militaire.

Malgré ses états de service dans l'armée rouge pendant la Longue Marche et la guerre contre le Japon, M. Geng Biao, qui est passé dans le secteur diplomatique dès la fondation de la République populaire, passe aux yeux des militaires pour un politique, ce qui, d'ailleurs, ne lui vaudrait pas que des amis dans le haut commandement. En revanche, il partagerait de nombreuses vues de M. Deng Xiaoping quant au rôle et à la conception de l'armée. Dans ces conditions, la désignation de M. Geng Biao traduirait la volonté du pouvoir de renforcer son contrôle politique sur les militaires.

Comme le montre aussi par ailleurs, le serment imposé depuis peu aux soldats et qui leur fait obligation « *d'agir en accord avec la ligne, les principes et la politique du parti communiste* », elle serait aussi un succès important pour M. Deng Xiaoping, alors que les positions de ce dernier sont loin actuellement de faire l'unanimité dans le parti. Connu pour son intérêt envers des matériels sophistiqués, M. Geng Biao devrait œuvrer activement à la modernisation de l'A.P.L.

L'an dernier, lors d'un voyage aux Etats-Unis, il n'avait pas exclu l'achat d'armements par la Chine aux Américains. Outre les problèmes politiques que poseraient de telles transactions, il risque cependant de se heurter à un manque évident de moyens.

L'autre pôle d'intérêt des travaux du comité permanent a été incontestablement, la politique économique. Ce n'est pas un hasard si les quatre cinquièmes des postes amenés à changer de titulaire relèvent de ce secteur. Sont concernés les ministères de l'énergie, de l'agriculture, du pétrole, de l'industrie textile, de l'industrie légère, des communications et des premier et huitième ministères des constructions mécaniques. De cette liste retenons seulement que le nouveau gestionnaire de la politique pétrolière sera M. Kang Shi'en, vice-premier ministre, qui abandonne la présidence de la commission économique d'Etat pour retrouver une fonction qu'il avait déjà exercée avant 1978. On hésite à parler dans son cas d'une promotion, M. Kang Shi'en ayant d'ailleurs fait l'objet d'un blâme l'an dernier à la suite de l'effondrement dans le golfe de Bohai d'une plate-forme de forage qui avait fait officiellement 72 morts. Sa désignation pourrait être accueillie avec appréhension par les compagnies pétrolières occidentales actuellement engagées en mer de Chine, car il ne passe pas pour très coopératif.

Aménagements techniques

Quant au nouveau ministre de l'agriculture, M. Lin Hujia, l'ancien maire de Pékin récemment limogé, sa nomination est plutôt cocasse dans la mesure où il avait été critiqué pour le mauvais approvisionnement de la capitale en légumes et son amour exagéré pour l'industrie lourde.

Dans le domaine organisationnel, la mesure la plus importante est la suppression de la commission économique et financière. La dissolution de cet organisme est justifiée par des raisons d'efficacité. En effet, il existait jusqu'à maintenant trois administrations différentes chargées de la politique économique globale. Leurs activités empiétaient inévitablement les unes et les autres. La disparition de la commission économique et financière pourrait alléger l'appareil bureaucratique. Par ailleurs, le comité permanent a décidé de réactiver la commission pour les relations culturelles avec l'étranger, mise en sommeil pendant la révolution culturelle et d'instaurer une commission pour le planning familial, qui devrait supplanter le groupe chargé du contrôle des naissances créé en 1973. Mme Chen Muhua, qui animait déjà ce dernier organisme, dirigera également le nouveau, dont l'existence et le statut — de même que la création récente d'une société chinoise de démographie — traduisent les préoccupations que cause au régime une population d'un milliard d'êtres humains.

Enfin, le comité permanent s'est donné un nouveau secrétaire général — M. Du Xingyuan remplaçant M. Ji Pengfei — et a approuvé l'élévation au rang de conseillers du gouvernement, fonction nouvellement créée, de quatre personnalités âgées de plus de soixante-dix ans : les anciens ministres de l'énergie, de l'industrie textile et des communications. Ainsi que M. Li Qiang, ministre du commerce extérieur, qui, lui, pour des raisons non précisées, conserve son portefeuille, du moins pour le moment. C'est une situation curieuse, dans la mesure où une résolution adoptée par le comité permanent indique que ces nouveaux conseillers du gouvernement devront être déchargés de leur travail quotidien. C'est là l'un des points d'interrogation qui subsistent après ce remaniement : malgré son ampleur, il n'aura pas réussi à être complet. Sans doute est-ce le signe que des débats se poursuivent toujours, notamment en ce qui concerne les orientations économiques, au sein de la direction du pays.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

Le témoignage de médecins français sur les zones contrôlées par la résistance

Depuis septembre 1980, des équipes médicales françaises se relaient sans interruption en Afghanistan pour porter assistance aux populations de diverses régions.

Leurs expériences cumulées permettent de dresser un tableau de la situation et de son évolution au nord-est du pays (Nouristan), à l'est (Paktia) et au centre (Hazaradjat). Ces régions sont parmi les premières à s'être soulevées après la prise du pouvoir, en avril 1978, par le parti Khalq (le peuple) de Nour Mohammed Taraki. Pour des raisons géographiques et politiques, elles sont aujourd'hui libérées et auto-administrées soit entièrement, soit par vallées, autour des villes tenues par les garnisons des armées afghane et soviétique. L'une de ces équipes nous a fait parvenir le témoignage ci-dessous :

« Au cours de ces mois de travail, nous avons pu accéder à pied, à cheval ou en camion, avec le soutien des groupes et partis de la résistance intérieure, à toutes les régions que nous avons voulu visiter. Nous y avons soigné des milliers de civils. Nous avons installé des antennes médicales et chirurgicales permanentes. Nous avons rencontré de nombreux chefs militaires, religieux et chefs de tribus autour desquels se sont regroupées les populations restées sur place.

» Les régions frontalières du Pakistan, telles que le Paktia, se sont vidées de la majorité de leurs habitants après les bombardements et les tentatives de nettoyage effectués sous les régimes Taraki et Amin. Les régions de l'intérieur, par contre, ont conservé la majeure partie de leur population civile. Le Nouristan et l'Hazaradjat, entièrement libérés, se sont réorganisés, selon le mode d'administration tribal sous l'égide de leurs chefs historiques.

» Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les signes d'épuisement, de famine, de découragement qui auraient pu découler de l'isolement qu'essaient d'imposer les Soviétiques sont minimes. Pour tous les Afghans, la certitude de la victoire finale et la confiance en la justesse de leur combat restent entières.

» Nous avons été frappés par les capacités des populations à s'adapter à cette situation d'autarcie. Les formes séculaires de démocratie ont été ravivées. De plus, la circulation de l'information entre les régions et les rencontres inter-ethniques ont permis à ce peuple de créer, en moins de trois ans, les germes d'un mouvement de libération national qui n'avait jamais pu se former auparavant.

» Les partis de l'extérieur, enfermés dans leurs luttes d'influence et leurs rivalités, n'ont qu'une audience limitée sur le terrain. Par contre, des organisations intérieures refusent d'entrer dans les jeux politiciens de Peshawar et défendent efficacement les populations qu'ils représentent.

» Sur le plan militaire, les groupes de résistance restent très sommairement armés. Leur matériel provient souvent du ralliement à la résistance de soldats ou d'unités complètes de l'armée afghane. Mais il reste inefficace contre l'équipement sophistiqué d'une armée moderne (les hélicoptères blindés MI-24 que nous avons vus en action par exemple).

» Nous n'avons jamais vu ou entendu parler, au Pakistan et en Afghanistan, de camps d'entraînement militaires étrangers ou de la moindre présence américaine, chinoise ou européenne.

» L'importance psychologique d'une présence médicale permanente est énorme pour ces populations qui sont parmi les plus démunies du globe. Le type de médecine que nous pratiquons est celui de tous les pays sous-développés avec sa pathologie typique : malnutrition, maladies parasitaires, tuberculose, affections intestinales, infections cutanées et oculaires. La seule pathologie propre à ces régions est constituée par les affections gastriques et rhumatologiques. L'explication en est particulièrement simple : stress lié à la guerre, repas pris irrégulièrement, fréquence des marches forcées. Avec quelques médicaments efficaces, nous obtenons des résultats spectaculaires, mais nous ne faisons pas de miracles.

» Il reste des millions de civils, à l'intérieur du territoire afghan, qui ont besoin d'aide sanitaire, médicale et alimentaire. Les organisations d'aide internationale officielles ne peuvent pénétrer en Afghanistan, faute d'y avoir été appelées par le gouvernement légal.

» Cette action doit se développer à partir d'initiatives individuelles, coordonnées par des organismes d'intervention directe. Il est urgent de venir en aide, sous quelque forme que ce soit, au peuple afghan, sans attendre un lointain règlement diplomatique du conflit. »

● *La résistance serait en proie*, dans certaines régions, à de sérieuses difficultés de ravitaillement en vivres et en armes, indique A.P., citant des sources diplomatiques dans la capitale afghane. Aussi les maquisards renonceraient-ils à s'attaquer aux forces soviéto-afghanes dans les zones rurales pour concentrer leurs opérations dans les grandes villes. La pénurie de vivres serait particulièrement aiguë dans les zones éloignées du nord et de l'ouest du pays, où des dépôts de céréales, du bétail et des récoltes auraient été détruits.

PROCHE-ORIENT

Malgré les protestations d'Israël

Washington annonce la livraison à l'Arabie Saoudite d'équipements accroissant la capacité offensive des F-15

Le ministère israélien des affaires étrangères a vivement condamné, le vendredi 6 mars, à Jérusalem, l'annonce de la vente à l'Arabie Saoudite d'équipements destinés à accroître l'efficacité de soixante-deux F-15 commandés aux Etats-Unis, et livrables à partir du début de 1982.

« Cette transaction est inquiétante et met Israël en danger », a déclaré le porte-parole du ministère, qui a affirmé que l'Arabie Saoudite n'était pas un « pays modéré ». « Elle figure parmi les plus chauds partisans de la guerre à outrance contre Israël, finance les activités de l'O.L.P. et s'oppose aux accords de Camp David. »

Le ministre israélien des affaires étrangères, a rappelé le porte-parole, avait expliqué à l'administration Reagan les risques d'une nouvelle course aux armements. « Ce n'est pas en mettant en péril l'équilibre des forces qu'on résoudra les problèmes au Proche-Orient, mais au contraire en favorisant la relance du processus de Camp David, auquel il faudrait associer aussi bien les nations du Proche-Orient proprement dites que d'autres extérieures à la région », a-t-il ajouté.

Washington. — Le département d'Etat n'a pas provoqué de grande surprise en annonçant, vendredi 6 mars, la livraison, à l'Arabie Saoudite, de divers équipements militaires. C'était une décision attendue contre laquelle se battaient déjà l'ambassade d'Israël à Washington et une partie du Congrès. Elle a donné néanmoins l'occasion aux collaborateurs de M. Reagan d'esquisser une « *nouvelle stratégie* » américaine au Proche-Orient.

En 1978, avec l'accord du Congrès, Ryad avait passé commande de soixante-deux chasseurs F-15. M. Carter s'était engagé à ne lui fournir aucun matériel supplémentaire qui aurait renforcé la capacité offensive de ces avions. La nouvelle administration passe outre à cette promesse en annonçant que les appareils saoudiens seront équipés de réservoirs de carburant annexes et de missiles air-air (type Aim-9 L). Ryad voudra acquérir, d'autre part, des systèmes d'approvisionnement en vol et des avions de surveillance américains. On n'exclut même pas la transformation de certains F-15 en bombardiers : cette question, très controversée, fera l'objet d'une « *étude technique* » entre les deux pays.

Pourquoi M. Reagan, considéré comme un ami d'Israël, a-t-il donné satisfaction à l'Arabie Saoudite ? Parce que la situation au Proche-Orient et dans le golfe Persique « *a changé de manière spectaculaire*, explique le département d'Etat. *L'invasion de l'Afghanistan, les troubles de la révolution iranienne, la guerre entre l'Iran et l'Irak, la présence soviétique au Sud-Yémen et en Ethiopie, soulignent l'instabilité dans la région, ainsi que les dangers de la pénétration soviétique* ». Les projets de ventes militaires à l'Arabie s'inscrivent dans une politique plus générale : ils expriment « *la détermination des Etats-Unis à agir avec décision et rapidité pour protéger leurs intérêts et ceux de leurs amis et alliés* ».

On souligne, au département d'Etat, que plusieurs pays de la région, notamment l'Arabie Saoudite, ont été « *profondément déçus* » par l'incapacité des Américains à affronter ces nouveaux dangers. « *Le flottement et l'indécision des Etats-Unis*, dit-on, *ont fait douter de notre fiabilité et de notre résolution à défendre nos intérêts vitaux mutuels.* » La nouvelle administration veut donc rétablir la « *confiance de nos amis* », ce qui implique de leur fournir « *des moyens raisonnables et adéquats de se défendre* ».

Le Proche-Orient, comme le Salvador, est donc vu par l'équipe Reagan sous l'angle des rapports Est-Ouest. Le règlement du conflit israélo-arabe ne constitue plus le premier objectif de Washington. Il vient — « *dans les inquiétudes de nos amis* » — en troisième position, après « *les menaces croissantes d'instabilité* » dans la région et le désir de « *résister à l'avancée soviétique* ».

Naturellement, Israël figure parmi les amis de l'Amérique. On n'ignore pas qu'il s'obstine à voir dans « *l'augmentation de la capacité défensive de l'Arabie Saoudite* » une menace potentielle contre son propre territoire. Les responsables du département d'Etat affirment que cette menace n'en est pas une et que, en tout cas, la « *suprématie qualitative* » des forces armées israéliennes sera toujours défendue. Pour compenser les livraisons de matériel à Ryad, deux cadeaux seront faits à l'Etat hébreu. D'une part, il pourra bénéficier de 600 millions de prêts additionnels pour l'acquisition d'armes aux Etats-Unis. D'autre part, on l'autorisera avec plus de souplesse à vendre à des nations tierces ses chasseurs Kfir, qui sont dotés de moteurs américains.

On estime, à Washington, qu'Israël ne se battra pas tellement contre les livraisons d'armes à l'Arabie Saoudite et que la bataille au Congrès s'en ressentira. Pour que les projets de M. Reagan soient bloqués, il faut que les deux Chambres s'y opposent. Or, malgré une forte réaction démocrate, le Sénat — doté d'une majorité républicaine — devrait avaliser la décision du 6 mars.

Celle-ci est assez imprécise. On ignore combien de F-15 saoudiens seront équipés des matériels annoncés. Le chiffre n'aurait pas été décidé entre les deux pays. Il semble exclu que les premiers appareils, devant être livrés au début de 1982, disposent de réservoirs de carburant supplémentaires, dont la fabrication nécessite des délais assez longs. On ne sait pas non plus si Ryad obtiendra les avions-radars de première catégorie que les Etats-Unis gardent jalousement. Plusieurs des AWACS pilotés par des militaires américains surveillent le ciel d'Arabie Saoudite depuis le conflit irano-irakien. Ryad voudrait bien acquérir ces petites merveilles. Il y aurait, selon des fonctionnaires du département d'Etat, « *une sérieuse possibilité* » de lui donner satisfaction.

ROBERT SOLÉ.

[En acceptant de fournir à l'Arabie Saoudite des équipements qui donneront à ses F-15 des capacités opérationnelles supplémentaires, les Etats-Unis accèdent à une demande de Ryad qui leur permettra du même coup de contrôler de bout en bout l'aviation de combat saoudienne — son approvisionnement, la formation de ses personnels, l'emploi et l'efficacité tactique des armes — au point qu'il sera désormais difficile à un tiers pays de s'introduire sur le marché saoudien saturé par les livraisons américaines. Indirectement, cette prise en main par l'aviation américaine de l'aviation saoudienne condamne, à terme, les perspectives de vente à Ryad d'autres modèles d'appareils sophistiqués, comme le Tornado germano-anglo-italien ou le Mirage-4000 français.]

DU MATÉRIEL LIVRÉ A RYAD RISQUE D'ÊTRE DE FABRICATION ISRAÉLIENNE...

Washington (A.F.P.). — Les réservoirs supplémentaires dont Washington a accepté d'équiper les F-15 destinés à l'Arabie Saoudite risquent d'être de fabrication israélienne. En effet, Israël possède une licence de fabrication de ce type de réservoir extérieur, accordée par le constructeur américain McDonnell Douglas. Un porte-parole de cette firme à Washington a indiqué vendredi que McDonnell Douglas n'avait pas à se préoccuper de la provenance des équipements sur les F-15. Il a souligné que sa société ne faisait que livrer des avions au gouvernement américain, auquel revient la responsabilité de les revendre aux pays acheteurs.

[Selon l'hebdomadaire « Tribune juive », Israël, qui est également acheteur de F-15, a obtenu du constructeur américain l'exclusivité de la fabrication de ces réservoirs. « Tribune juive » ne voit, pour les Etats-Unis, que la solution de produire ce type de réservoir chez eux, et fort cher, ou de les commander à Israël pour les revendre aux Saoudiens.]

Iran

LE PARTI DOMINANT ACCUSE LE CHEF DE L'ÉTAT DE VOULOIR « MATRAQUER LES JUSTES MOUVEMENTS ISLAMIQUES »

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Les relations entre le président iranien, M. Bani Sadr, et le parti de la République islamique — dominant au Parlement — ont pris un tour nouveau le vendredi 6 mars avec les accusations directes portées contre le chef de l'Etat qui a voulu réprimer « *à coups de matraque* » les « *justes mouvements islamiques* », selon ce parti.

Pour la première fois, jeudi, des membres d'organisations islamiques avaient été désignés publiquement, par le président Bani Sadr, comme des éléments perturbateurs. Celui-ci avait interrompu à de nombreuses reprises un discours qu'il donnait à l'université de Téhéran pour présenter à ses auditeurs des cartes d'identité du centre idéologique du PRI, des pasdaran (gardiens de la révolution), et des comités (forces islamiques de sécurité), saisies sur des manifestants venus exprimer bruyamment leur opposition au chef de l'Etat.

Le PRI a répondu, vendredi, en accusant M. Bani Sadr de « *mise en scène* » et lui a reproché d'avoir été « *juge et policier* » en exhibant des papiers sans en avoir vérifié l'authenticité, et en demandant à la foule d'en finir avec les manifestants. Les affrontements, jeudi, avaient duré près de trois heures et fait quarante-cinq blessés, selon l'agence Pars. Vendredi, le bureau du premier ministre, M. Mohammed Ali Radjaï, avait publié un premier communiqué pour demander à M. Bani Sadr de condamner les méthodes de ceux qui — en toute liberté — attaquent et blessent « *ses opposants* ».

Sur le plan militaire, l'agence officielle Pars affirmait vendredi que les forces iraniennes avaient repris, vendredi, plusieurs secteurs stratégiques à la pointe nord du front, provoquant d'importantes pertes dans le camp irakien. Les troupes iraniennes, soutenues par l'artillerie et des hélicoptères, ont notamment repris des portions de territoire dans le secteur de Zahab, proche de Qasr-E-Chirin, ville frontalière d'intérêt stratégique située sur la route de Bagdad.

L'agence Pars a également annoncé que la ville de Dezfoul, au Khouzistan, a « de nouveau » été la cible vendredi soir d'une attaque irakienne par missiles. Plusieurs bâtiments, dont le centre des télécommunications ainsi que la mairie et la préfecture de police, ont subi des dégâts.

Israël

En signe de solidarité avec les enseignants

UN APPEL A LA GRÈVE GÉNÉRALE EST LANCÉ EN CISJORDANIE

Jérusalem (*A.F.P.*). — Une grève générale dans toute la Cisjordanie a été annoncée, le vendredi 6 mars, pour le mardi 10 mars, par diverses institutions palestiniennes locales, en signe de solidarité avec les sept mille enseignants, eux-mêmes en grève depuis le 14 décembre (*le Monde* du 6 mars). Tous les Cisjordaniens ont été invités par la même occasion à verser le salaire d'une journée de travail au Fonds de solidarité des enseignants. Un appel a également été adressé aux associations humanitaires internationales.

Le communiqué, publié par les institutions palestiniennes, considère l'arrêt de travail dans l'enseignement (touchant quelque deux cent cinquante mille élèves) « *de la plus haute importance* » car, poursuit le texte, « *priver les enseignants de leurs droits équivaut à provoquer inévitablement l'émigration d'une main-d'œuvre qualifiée et à vider la terre* (de *Cisjordanie*) *de sa population arabe* ».

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

● CHILI : Le second souffle de la dictature, une enquête de J.-P. Clerc.

● IDÉES : Les instituteurs.

● ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (V) : Gérer la crise : la méthode Coué (inséré dans « le Monde de l'économie »).

● ILE-DE-FRANCE : Les nouveaux immeubles de bureau.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le gouvernement fédéral veut intensifier la lutte contre la criminalité

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis affrontent *« une augmentation alarmante et continue de la criminalité »*. Partant de ce constat, l'attorney général, M. William French Smith, a chargé jeudi 5 mars une commission spécialisée d'établir *« si le gouvernement fédéral prend suffisamment ses responsabilités pour assurer la tranquillité intérieure »*. Autant dire qu'il ne les prenait pas sous M. Carter et que, malgré sa volonté de décentralisation, l'équipe Reagan entend combattre résolument la criminalité au niveau national.

Le ministre de la justice a cité des chiffres inquiétants. La criminalité aurait augmenté de 11 % en 1979 et de 10 % (chiffres partiels) en 1980, année au cours de laquelle *« 30 % des ménages américains »* auraient été victimes d'un vol, d'un viol, d'une agression ou d'un meurtre. *« Ces chiffres sont scandaleux »*, a commenté M. Smith, évoquant l'inquiétude de la population *« et du président »*.

Le 8 février dernier, on avait entendu sur le même thème un réquisitoire plus précis et plus polémique du président de la Cour suprême, M. Warren Burger. Dénonçant *« l'inflation à deux chiffres de la criminalité »*, le *chief justice* déclarait que les Etats-Unis étaient en train de devenir *« une société impotente »* à force de défendre les accusés et de négliger les victimes. *« Nous ne devons pas être trompés par les clichés et les slogans selon lesquels le crime disparaîtra en même temps que la pauvreté*, disait M. Burger. *L'effet de dissuasion est un facteur beaucoup plus important. »* Comment dissuader les criminels en puissance ? Par *« une rapide arrestation, un jugement prompt, une peine assurée et, jusqu'à un certain point, un jugement définitif »*.

Entrant dans les détails, le président de la Cour suprême suggérait que les procès en appel aient lieu moins de dix semaines après le verdict et que, sauf erreur fondamentale commise, les accusés ne puissent disposer que d'un seul jugement en appel (ce qui n'est pas le cas actuellement). Il proposait aussi que la liberté sous caution, courante aux Etats-Unis, soit refusée aux accusés susceptibles de commettre un autre crime avant le procès en raison de leurs antécédents. Il reviendrait aux juges d'évaluer ce caractère dangereux.

« L'appel aux armes » de M. Burger fut critiqué ici ou là, notamment pour ce qui concerne la pauvreté. N'est-il pas établi que la croissance de la criminalité est en rapport direct avec le dépérissement économique de certains quartiers des grandes villes où les taux de chômage peuvent atteindre 50 % de la jeunesse noire ?

Mais le *chief justice* était sûr de rencontrer un écho immédiat chez la plupart de ses compatriotes. Car la peur quotidienne n'affecte pas seulement des métropoles géantes comme New-York, Los Angeles ou Chicago. Dans une ville comme Washington, où les agressions ont enregistré une progression spectaculaire, les « patrouilles de quartiers » se multiplient. La capitale fédérale aurait enregistré en 1980 autant d'homicides volontaires qu'en Suède et au Danemark.

Selon les statistiques, un acte de violence est commis aux Etats-Unis toutes les vingt-sept secondes et un assassinat toutes les vingt-quatre minutes. Dans la population noire, particulièrement atteinte par cette criminalité, l'homicide est la première cause de décès chez les hommes comme chez les femmes de vingt-cinq à trente-quatre ans.

1 million de dollars pour l'enquête d'Atlanta

Les citoyens américains possèdent environ cent millions d'armes à feu, en vertu d'une législation très libérale. Cet arsenal, affecté en principe à la défense individuelle ou à la chasse, facilite grandement le crime. Un *gun control* n'a pas les faveurs de l'administration Reagan. Il se heurterait, en tout cas, à un très puissant lobby.

Quelles que soient ses intentions, le gouvernement fédéral ne pourrait avoir qu'une action limitée dans la lutte contre le crime qui dépend en grande partie des pouvoirs locaux. Ceux-ci risquent même de se voir pénalisés : pour réduire le déficit du budget fédéral, on va diminuer les subsides aux grandes villes, ce qui ne les poussera pas à prendre de nouvelles mesures de sécurité.

M. Reagan a dû néanmoins offrir jeudi la somme de 979 000 dollars (près de 5 millions de francs) à la municipalité d'Atlanta qui réclamait avec insistance une aide financière exceptionnelle. Cette ville du Sud est engagée depuis un an et demi dans la recherche de l'assassin de dix-neuf enfants noirs (*le Monde* du 27 février).

Malgré divers dons, arrivés des quatre coins du pays, la municipalité d'Atlanta affirmait ne plus pouvoir financer toute seule cette chasse au meurtrier qui lui coûterait 200 000 dollars par mois. La subvention fédérale devrait permettre notamment d'associer un millier de jeunes gens noirs aux recherches.

Le geste exceptionnel du gouvernement ne s'explique pas seulement par l'émotion que provoque cette affaire un peu partout aux Etats-Unis. Il a fallu répondre aussi aux accusations de racisme. Ainsi, par exemple, le maire noir de Washington, M. Marion Barry, dénonçait-il il y a quelques jours une sorte de conspiration contre sa communauté : *un certain état d'esprit existe dans ce pays, encouragé par les dirigeants, selon lequel « on peut faire aux Noirs n'importe quoi »*. Déclaration un peu surprenante de la part d'un homme politique qui est d'ordinaire plus modéré dans ses propos, mais bien significative compte tenu des applaudissements qu'elle devait susciter.

Le ressentiment de la communauté noire risque de trouver un autre aliment en matière judiciaire. L'administration Reagan envisagerait, en effet de revenir à l'ancienne procédure de désignation des juges fédéraux de district. On laisserait les sénateurs républicains choisir qui bon leur semble dans leur circonscription, alors que M. Carter avait fait en sorte que les cours comprennent davantage de femmes de Noirs et d'hispanophones.

R. S.

El Salvador

Un mouvement de protestation contre l'aide militaire américaine se dessine aux États-Unis

Les Etats-Unis n'envisagent pas d'envoyer des troupes de combat au Salvador, et l'aide accrue apportée au gouvernement de ce pays ne risque pas d'entraîner une nouvelle guerre du Vietnam, a notamment déclaré le président Reagan lors d'une conférence de presse réunie le vendredi 6 mars à Washington. Les États-Unis, a-t-il ajouté, n'en sont pas moins décidés à arrêter la subversion communiste entretenue par l'Union soviétique et Cuba en Amérique centrale. Washington considère, a encore déclaré le chef de l'exécutif américain, que l'actuel gouvernement de San-Salvador est le plus à même de réaliser les réformes économiques et sociales nécessaires : les Etats-Unis seraient « extrêmement préoccupés » par un coup d'Etat militaire d'extrême droite.

Cependant, un mouvement de protestation contre l'aide militaire à la junte se dessine aux Etats-Unis.

L'accroissement de l'aide militaire au Salvador suscite dans l'opinion publique américaine de premières protestations qui évoquent le mouvement contre la guerre du Vietnam.

Des organisations religieuses et estudiantines sont rejointes par des « vétérans » des manifestations pacifiques d'il y a dix ans. Les principaux dirigeants de l'Eglise catholique aux Etats-Unis ont déclaré dans un communiqué que l'aide décidée par le gouvernement Reagan *« accroît les risques d'une plus large intervention militaire »*. De fait, le régime salvadorien n'a pas la faveur des catholiques, depuis l'assassinat de l'archevêque, Mgr Oscar Romero, et le meurtre de trois missionnaires américaines, dans lequel les forces gouvernementales pourraient être impliquées.

Le « Comité de solidarité avec le peuple du Salvador », qui regroupe militants de gauche et mouvements religieux, organise le 24 mars un « jour national de solidarité », précédé d'un jeûne de quarante-huit heures, pour le premier anniversaire de la mort de l'archevêque.

Sur la côte ouest des Etats-Unis, des « conférences sauvages » sont données sur les campus universitaires pour expliquer la situation au Salvador.

Le groupe « Mobilisation populaire contre la guerre », où se retrouvent étudiants, militants religieux de gauche ou libéraux, des professeurs parmi lesquels le linguiste Noam Chomsky, distribue des tracts qui appellent à une marche sur le Pentagone, le 3 mai prochain.

Le sénateur démocrate M. Edward Kennedy a, de son côté, annoncé le vendredi 6 mars qu'il déposerait prochainement un projet de loi pour suspendre toute aide militaire américaine au Salvador tant que ce pays n'aura pas rempli certaines conditions. Le texte prévoit le rappel de cinquante-quatre conseillers américains stationnés dans ce pays.

Le sénateur a reconnu également la nécessité de mettre un terme aux trafics d'armes « de toute provenance » qui alimentent à l'heure actuelle la guerre civile au Salvador.

Selon des sources humanitaires, environ 3 500 personnes ont été tuées au Salvador depuis le début de l'année. Trente-cinq nouvelles victimes ont été recensées officiellement pour la seule journée du 6 mars, dont douze ont été retrouvées dans la capitale. Dix guérilleros et treize soldats ont trouvé la mort au cours d'un affrontement à Jutiapa, à vingt-cinq kilomètres au nord de la capitale, a indiqué l'armée. L'Association nationale des enseignants a protesté, vendredi, contre le meurtre de 17 de ses membres depuis le 1er janvier. — (A.F.P.)

DEUX CENTS PERSONNALITÉS APPELLENT A UNE MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ A PARIS

Environ deux cents personnalités françaises et latino-américaines — universitaires, écrivains, médecins, artistes, scientifiques, avocats, religieux — lancent un appel pour une grande manifestation intitulée « *Six heures pour le Salvador et l'Amérique centrale* », qui aura lieu le 20 mars de 18 heures à 24 heures à la grande salle de la Mutualité à Paris.

L'organisation de cette réunion revient, pour l'essentiel, aux comités de solidarité avec le Salvador, le Nicaragua et le Guatemala. Parmi les signataires figurent le Père Gonzalo Arroyo, l'écrivain Marie Cardinal, le pasteur Casalis, les écrivains Cornelius Castoriadis, François Chatelet, Julio Cortazar, Me de Félice, M. Robert Escarpit, Me Gisèle Halimi, les écrivains Artur London et Clara Malraux, le professeur Minkowski, M. Henri Noguères, le chanteur Angel Para, le professeur Laurent Schwartz, M. Haroun Tazieff, MM. Alain Touraine et Armando Uribe et le chanteur Daniel Viglietti.

Le rassemblement sera présidé par M. Laurent Schwartz et l'ancien ambassadeur du Chili à Pékin, M. Uribe. Des représentants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) du Salvador y participeront. L'appel à la manifestation déclare notamment : *« La junte du Salvador bénéficie de l'aide des Etats-Unis, tant politique que militaire. Celle-ci vient d'être doublée. Et les risques d'intervention américaine directe sont d'autant plus importants avec l'entrée à la Maison Blanche de Reagan. Entouré de toutes parts par les armées du Honduras et du Guatemala, le peuple du Salvador ne doit pas rester isolé. »*

★ Comité d'initiative pour les « Six heures », 45 bis, rue de la Glacière, 75005 Paris.

NATIONS UNIES

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les Occidentaux s'opposeront aux sanctions réclamées contre Pretoria

En dépit de l'opposition ouverte des puissances occidentales qui disposent d'un droit de veto au sein du Conseil de sécurité l'Assemblée générale des Nations unies a voté, vendredi 6 mars, une motion réclamant des sanctions économiques contre la République Sud-Africaine en raison du refus de cette dernière d'accorder l'indépendance à la Namibie. La résolution, qui doit être examinée par le Conseil de sécurité dans cinq semaines, a été adoptée par 125 voix pour et 13 abstentions, dont celles des cinq pays « groupe de contact », (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, R.F.A., Canada) chargés de négocier le règlement du conflit namibien. Une deuxième résolution réaffirmant l'appui de l'ONU à la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a obtenu 114 voix pour et 22 abstentions. La délégation sud-africaine n'assistait pas au débat, dont elle avait été exclue il y a quelques jours à l'initiative des pays africains.

Vendredi, dans la matinée, s'exprimant au nom des cinq pays occidentaux du « groupe de contact », Sir Anthony Pearsons, le délégué britannique, avait déclaré que *« la cause de l'indépendance de la Namibie ne serait pas servie par des mesures destinées à reléguer l'Afrique du Sud encore davantage dans l'isolement »*. Les Etats du « groupe de contact », dont trois sont membres permanents du Conseil de sécurité, ont également déclaré que *« le peuple de Namibie a le droit de choisir son propre gouvernement par des élections libres et équitables »*, sans mentionner, pour la première fois, que ces élections devraient se tenir sous l'égide des Nations unies.

L'attitude du président Reagan, qui avait exprimé, mardi, son intention de *« négocier avec un pays ami comme l'Afrique du Sud »* (*le Monde* du 6 mars), a sans aucun doute contribué à renforcer l'opposition des Occidentaux à des sanctions contre Pretoria et à creuser le fossé qui les oppose, à ce propos, au camp socialiste et aux Etats du tiers-monde. Les autorités sud-africaines ne s'y sont d'ailleurs pas trompées et ont aussitôt exprimé leur vive satisfaction. *« Il est bon de savoir que le chef du monde libre reconnaît et apprécie l'importance stratégique de l'Afrique du Sud d'une façon réaliste »*, avait déclaré, dès jeudi, M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain.

Même si le Conseil de sécurité se réunit d'urgence pour étudier la demande de *« sanctions globales et obligatoires »* votée par l'Assemblée générale de l'O.N.U., tout laisse penser que les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne feront jouer leur droit de veto. Les Sud-Africains pourraient alors relancer leur offensive diplomatique dont l'objet, encore inavoué, semble être d'écarter l'O.N.U de toute négociation namibienne. A ce jour, seuls les Etats-Unis auraient accueilli favorablement un *« plan secret »* sud-africain préconisant l'abandon des négociations sous l'égide des Nations unies. M. Nujoma, président de la SWAPO, n'en a pas moins annoncé, vendredi soir, après les votes de l'Assemblée générale, que son mouvement était prêt *« à poursuivre la négociation »*. — (A.F.P., Reuter.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA LIBERATION DES SIX MILITANTS D'ORGANISATION DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME, arrêtés les 27 février à Buenos-Aires, a été ordonnée le vendredi 6 mars par le juge, M. Martin Anzoategui, chargé d'instruire leur procès pour violation des lois sur la sécurité nationale. Les charges contre MM. Mignone, Comte, McDonnell, Westerkamp et leurs trois compagnons ne sont pas abandonnées, a précisé le juge, mais l'affaire est trop complexe pour que leur *détention prolongée* n'apparaisse pas « injuste ». Un comité pour la défense de ces six personnes s'est créé à Paris (c/o Me Françoise Cotta, 71, rue La Fayette, 75009 Paris). Une délégation s'est rendue, le 6 mars, à l'ambassade d'Argentine à Paris. A Buenos-Aires, une manifestation silencieuse en faveur des six inculpés a, le 5 mars, réuni environ deux cents personnes, dont le prix Nobel de la paix, M. Adolfo Perez Esquirel, en face du palais du gouvernement.

Comores

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DES COMORES, M. Ali Mroudjae, a démenti formellement, le jeudi 5 mars, les informations selon lesquelles une tentative de coup d'Etat aurait eu lieu en février (*le Monde* du 4 mars). *« La réalité est que, ces derniers mois, des documents subversifs, dont des cassettes enregistrées, circulent aux Comores avec mission de semer des troubles dans tout le pays et d'inciter à perpétrer des crimes et des attentats isolés »*, a-t-il déclaré, en précisant qu'une trentaine de personnes avaient été interpellées. *« La situation est calme aux Comores, et le réseau subversif a été démantelé avant même qu'il y ait eu affrontement ou quoi que ce soit »*, a-t-il conclu. — (A.F.P.)

Danemark

● LE JOURNALISTE SOEREN MOELLER CHRISTENSEN a été inculpé, le vendredi 6 mars, à Copenhague pour avoir publié, dans la revue danoise *Défense*, une description détaillée du système l'alerte électronique de la défense danoise. Aux termes de la loi, il risque une peine de trois ans de prison. Le général Knud Joergensen avait récemment déclaré que si ces renseignements avaient été remis à une ambassade, cela aurait constitué un cas flagrant d'espionnage. — (A.F.P.)

Japon

● *LE DRAPEAU PALESTINIEN* a été hissé, le jeudi 5 mars, sur le siège du bureau de l'O.L.P., à Tokyo, après la décision des autorités japonaises d'octroyer à cette représentation le statut diplomatique. Depuis cinq ans, l'organisation palestinienne entretenait dans la capitale japonaise un bureau relevant de la Ligue arabe. L'accession de ce bureau, jeudi, au statut de représentation diplomatique a été marquée par une cérémonie à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités officielles. — (A.F.P.)

Liban

● LE DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN a qualifié, jeudi 5 mars, de « criminelle » la menace du commandant rebelle libanais Saad Haddad de bombarder la ville de Saïda avec son artillerie si le gouvernement libanais ne payait pas environ 5 millions de dollars à ses forces, massées à proximité de la frontière libano-israélienne. Le porte-parole du département d'Etat, M. William Dyess, a déclaré que les Etats-Unis étaient *« profondément préoccupés et atterés »* par ces menaces, dont la réalité a été confirmée à Washington par le gouvernement libanais. — (A.F.P.)

Libéria

● *SEPT CONDAMNES A MORT ONT ETE PENDUS* le vendredi 6 mars, à la prison centrale de Monrovia, a annoncé la radio nationale libérienne. Les sept hommes avaient été condamnés pour meurtres avant le coup d'Etat du 12 avril dernier. Le chef de l'Etat, le sergent-maître Doe, avait récemment demandé au ministre de la justice de lui fournir la liste des condamnés à mort, ainsi que celle des détenus accusés de meurtre avec préméditation, réclamant pour ces derniers *« un procès juste et rapide »*. — (A.F.P.)

AFRIQUE

Après un deuxième entretien avec M. Giscard d'Estaing

Hassan II estime que la France « serait disposée à jouer un rôle de paix au Sahara occidental »

« Je pense que la France serait disposée à jouer un rôle de paix au Sahara occidental, mais personne ne le lui a demandé jusqu'à présent », a déclaré le roi Hassan II du Maroc, le vendredi 6 mars, à sa sortie de l'Elysée, après un second entretien en tête à tête avec le président Giscard d'Estaing. Le conflit du Sahara occidental avait déjà été au centre de la conversation que les deux hommes d'Etat avaient eue jeudi soir à l'occasion d'un dîner privé à l'Elysée.

Au sujet de la proposition de rencontre au sommet qu'il a faite à l'Algérie dans son message à la nation, mardi dernier, le roi Hassan II a précisé : *« Quand on a un très bon dossier, on ne se sauve jamais d'une rencontre ou d'un arbitre ou d'un arbitrage. »*

Commentant les critiques de l'Algérie, qui a reproché au souverain marocain de venir chercher en France conseils et armes, le roi a déclaré : *« L'homme sage est toujours celui qui vient chercher des conseils d'abord. Des armes, on en trouve partout. »*

Dans les milieux proches du Polisario, rapporte notre correspondant à Alger, on conteste à ce propos les déclarations des dirigeants marocains faisant état d'un redressement de la situation sur le terrain. Pour les Sahraouis, la *« bataille du réduit »* n'est pas terminée. Ils en veulent pour preuve les récentes opérations confirmées par Rabat, qui ont eu lieu les 27 février et 3 mars à Hagounia, au cœur de la région protégée par le barrage fortifié.

Dans une interview à *El Moudjahid*, le « ministre sahraoui de la défense », M. Brahim Ghalli, affirme que 50 kilomètres seulement de la ligne Hassan sont terminés. *« Piètre résultat*, dit-il, *alors que le Maroc a dû lancer dans cette bataille toutes ses réserves opérationnelles. »*

A Rabat, le quotidien *l'Opinion* est revenu à la charge, vendredi, pour adresser un nouvel avertissement à la Mauritanie, à propos de l'installation du Polisario dans le nord de ce pays. *« Toute agression dont le point de départ serait le territoire mauritanien constituerait une agression mauritanienne contre le Maroc »*, écrit l'organe de l'Istiqlal, parti dont le secrétaire général, M. M'Hamed Boucetta, est le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la coopération.

Selon *l'Opinion*, *« la récente conférence à Alger de quelques pays riverains du Sahara, à laquelle participait la Mauritanie »*, aurait été *« l'occasion pour ce pays de franchir allégrement le pas : permettre aux mercenaires du Polisario l'utilisation d'une partie du territoire mauritanien. »*

Au cas où les autorités mauritaniennes n'auraient pas bien évalué le danger, conclut *l'Opinion*, *« une réaction marocaine ne saurait tarder dans le cadre du droit et de la défense de l'intégrité territoriale »*.

EUROPE

Pologne

De nouvelles inculpations d'opposants entraînent un mouvement de protestation

(Suite de la première page.)

D'autre part, à Lodz, l'état de préparation à la grève a été décrété dès mercredi pour obtenir la réintégration de cinq militants de Solidarité privés de leur emploi à l'hôpital de la milice. Selon un porte-parole du gouvernement, quinze personnes ont été licenciées, dont les cinq intéressés, dans le cadre de compressions de personnel. La section de Solidarité précise, elle, que les cinq licenciés avaient protesté contre le fait que le directeur de l'hôpital avait acheté pour son usage personnel 5,5 kilos des 10 kilos de jambon mis en vente à la cantine de l'hôpital. Cette menace de grève sélective, qui pourrait affecter à compter de lundi quelques entreprises de la région de Lodz, constitue la première atteinte sérieuse à la trêve sociale qui s'est installée dans le pays depuis la nomination du général Jaruzelski.

La journée de dimanche, jour anniversaire des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre du 8 mars 1968, sera « délicate ». La pose d'une plaque commémorative est prévue pour midi à l'université de Varsovie, et le recteur doit prononcer un discours à cette occasion.

Entre-temps, le Parlement a commencé vendredi l'examen du problème de l'autogestion paysanne. Plusieurs critiques sévères du projet de loi ont été émises d'emblée. Ainsi, M. Janusz Zablocki (P.Z.K.S., ancien ZNAK, catholique) a critiqué le flou et les contradictions du projet, estimant qu'il limitait le *« droit des paysans à s'organiser eux-mêmes »*, référence directe aux déclarations récentes du primat de Pologne, le cardinal Stefan Wyszynski, qui n'a pas hésité à prendre la défense du syndicat paysans Solidarité rurale, toujours privé d'existence légale.

Toutes les sources de tension devraient faire l'objet de l'entretien que devait avoir samedi après-midi, M. Lech Walesa avec le général Jaruzelski. L'entrevue prévue pour vendredi entre le président de Solidarité et le chef du gouvernement ne semble pas avoir eu lieu. — *(A.F.P., U.P.I.)*

[Adam Michnik, né en 1946, était assistant à l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences polonaises lorsque, après les désordres étudiants de mars 1968, il fut arrêté et condamné, au début de 1969, à trois ans de prison. En 1976, après les émeutes d'Ursus et de Radom, il créa avec Jacek Kuron le KOR (Comité pour la défense des ouvriers), qui sera transformé en Comité d'auto-défense sociale lorsque le dernier ouvrier condamné dans les affaires d'Ursus et Radom aura été libéré. Il a depuis animé des cours de l'Université volante et a été souvent, lors de ses déplacements, interpellé et malmené par la police. En août dernier, il avait été arrêté avec M. Jacek Kuron et ne fut relâché que sous la pression de Solidarité, après la signature des accords de Gdansk.]

VARSOVIE AURAIT BESOIN D'EMPRUNTER CETTE ANNÉE 10,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Une réunion a eu lieu jeudi à Londres entre des représentants du gouvernement de Varsovie et les dirigeants d'une cinquantaine de banques privées au sujet de l'ajournement de la dette polonaise (« le Monde » du 27 février).

Les Polonais ont indiqué qu'ils auraient besoin cette année d'emprunter 10,9 milliards de dollars dont 7,5 milliards pour faire face aux échéances d'emprunts précédents et 3,4 pour couvrir le déficit de leur balance des paiements courants.

U.R.S.S.

LA « PRAVDA » CÉLÈBRE LA FIN DE L'EUROCOMMUNISME

(De notre correspondant.)

Moscou. — Dans un long commentaire consacré aux interventions étrangères au vingt-sixième congrès du parti communiste soviétique, la *Pravda* célèbre ce samedi 7 mars la fin de l'eurocommunisme. *« Le mouvement eurocommuniste commence à baisser, tandis que l'unité, la cohésion, l'intégrité idéologique des partis communistes augmentent »*, écrit-elle. Le journal du P.C. soviétique ne fait aucune allusion à l'incident avec M. Pajetta, représentant du P.C.I., qui n'a pas été autorisé à prendre la parole devant les délégués, mais il fait état de messages de solidarité avec le P.C. soviétique provenant de communistes italiens de base.

Comme à l'ordinaire, la *Pravda* estime que l'eurocommunisme n'est qu'un phénomène inventé par l'impérialisme, qui *« se fait plaisir avec des illusions, comme si les divergences de vues entre les partis communistes lui donnaient un moyen de trouver des fissures, de s'y glisser et de commencer ses activités de sape »*. Mais *« une relation véritablement fraternelle des révolutionnaires de tous les pays avec notre parti, avec notre Etat socialiste, cette compréhension croissante de l'importance de l'unité de toutes les forces progressistes face à un ennemi redoutable pour tous, provoquent une irritation et une animosité croissante dans le camp capitaliste »*.

Et les journalistes *« bourgeois »* qui, pendant les conférences de presse consacrées au congrès, cherchaient à *« sonder les chances de succès de l'eurocommunisme »* ont reçu, affirme la *Pravda*, *« une riposte foudroyante »*. M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C. portugais, leur a montré l'exemple que, contrairement aux affirmations de la propagande bourgeoise, plus les partis affirment leur fidélité au marxisme-léninisme, plus leurs effectifs augmentent et plus leur influence croît. — D. V.

DIPLOMATIE

« Rien ne permet de penser que le principe de non-intervention en Pologne ne sera pas respecté »

déclare M. François-Poncet

M. Jean François-Poncet est arrivé, vendredi 6 mars dans la soirée, à Caracas, pour une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il compte évoquer, a-t-il dit, « tous les grands problèmes d'une situation internationale marquée par des tensions ». Le ministre a rendu hommage, dans son discours d'arrivée, au rôle de premier plan que joue le Venezuela dans les relations entre le Nord et le Sud », ainsi que sur le continent américain.

Avant son départ de Paris, le ministre français des affaires étrangères avait évoqué, devant l'Association de la presse diplomatique française, plusieurs aspects de la politique étrangère du gouvernement.

« Rien à l'heure actuelle ne permet de penser que le principe de la non-intervention en Pologne ne sera pas respecté », a déclaré vendredi 6 mars M. François-Poncet, répondant aux questions de la presse diplomatique française.

Comme on lui demandait si le président de la République, en soulignant à la télévision l'appartenance de la Pologne « au bloc soviétique », avait « réintroduit dans la politique la notion de bloc que la France rejetait depuis vingt ans » (1), le ministre a répondu : *« Le président de la République n'a jamais dit ce que vous lui faites dire (...), il a dit qu'il faut laisser vivre la Pologne. (...) Nul ne doit de l'extérieur interférer dans les événements de Pologne. (...) Si une intervention devait arriver, il en résulterait un choc très profond, sérieux et durable dans les relations internationales. »*

En parlant de « bloc », a précisé M. François-Poncet, le président de la République *« a fait allusion à la situation géographique et stratégique de la Pologne que tout le monde connaît. Il n'a rien dit d'autre que ce que les dirigeants polonais de toutes les familles politiques ont dit eux-mêmes, y compris les dirigeants des syndicats »*.

Comme on lui demandait si le dernier communiqué de Moscou sur la Pologne ne constituait pas une intervention, M. François-Poncet a répondu : *« Il est souhaitable non seulement qu'il n'y ait pas d'intervention, mais pas de pression sur le processus polonais. »*

Enfin, comme on demandait si M. Walesa serait reçu à l'Elysée, M. François-Poncet a répondu que son invitation était *« syndicale »* et que le syndicaliste polonais comme ses hôtes souhaitaient lui conserver ce caractère.

Voici les autres sujets traités par le ministre :

● RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES : « *La France*, a-t-il dit, *est heureuse de voir une Amérique forte et stable, et la nouvelle administration américaine témoigne de son intention de tenir pleinement compte des opinions, des avis, des intérêts et des préoccupations de l'Europe (...). Les conversations que j'ai eues à Washington m'ont confirmé que la politique française est connue, comprise et appréciée. Sa politique de défense, sa politique énergétique, mais aussi un très grand nombre d'autres aspects de sa politique sont considérés comme un apport positif de la communauté occidentale (...). La politique de la France n'est pas fondée sur l'alignement, mais sur la fidélité dans la diversité. Solidarité ne signifie pas uniformité.* »

● SALVADOR : *« La situation au Salvador*, a déclaré M. François-Poncet, *est caractérisée par une grande inégalité qui appelle des réformes économiques et sociales profondes. On assiste au Salvador, comme dans d'autres pays, notamment africains, à un trafic d'armes qui contribue à entretenir ou accentuer l'instabilité et la guerre civile. »* Ce trafic, a poursuivi le ministre en substance, constitue une ingérence que la France condamne ; en même temps, *« on ne peut ramener la paix civile que par une action politique qui dépend des Salvadoriens et d'eux seuls »*.

Au sujet de l'envoi de conseillers militaires américains, le ministre déclare : *« Les Etats-Unis ont interrompu en 1977 toute aide militaire au Salvador. C'est au début de 1981 que la nouvelle administration américaine a décidé, à la suite d'arrivages d'armes massifs, de rétablir l'aide militaire. »* Il ne faut donc pas, conclut-il, faire *« un procès d'intention aux Etats-Unis »*, mais il répète que *« la solution est à rechercher par des voies politiques »*.

Pas de force multilatérale dans le Golfe

● LE GOLFE : la France, a dit en substance M. François-Poncet, a envoyé *« en consultation avec ses alliés »* des bateaux dans l'océan Indien pour faire respecter la liberté de circulation dans le détroit d'Ormuz, mais elle approuve les Etats de la région qui estiment que c'est à eux qu'il appartient d'assurer leur défense. Les Américains, pour leur part, se proposent de constituer une force d'intervention rapide, mais — a souligné le ministre — *« il n'est pas question de constituer une force multilatérale. Il n'est pas question d'une extension de la zone OTAN à cette partie du monde, ni de créer une zone OTAN pour le Golfe »*.

● AFRIQUE : *« Il n'y a pas de différend bilatéral entre la Libye et la France*, déclare le ministre. *Le différend qui existe concerne la politique africaine et singulièrement le Tchad.* La France — a-t-il rappelé — s'est conformée à l'accord interafricain de Lagos et a retiré ses forces du Tchad. *« Tout ce qu'elle demande, c'est de voir la volonté des Africains respectée. »*

● DIALOGUE NORD-SUD : *« Il est juste de constater*, a dit M. François-Poncet, *que le dialogue Nord-Sud est dans une impasse. Cette impasse est grave. Il est important d'en sortir. Les relations Nord-Sud doivent faire l'objet d'un réexamen en profondeur. »* Le ministre a confirmé qu'il participera la semaine prochaine à la conférence de Vienne préparatoire à un sommet Nord-Sud qui devrait se réunir l'été prochain.

● PROCHE-ORIENT : après avoir rappelé ce qu'était l'initiative européenne, le ministre a déclaré : *« Elle n'a jamais été dirigée contre les accords de Camp David et n'a jamais été conçue comme devant apporter un renfort à Camp David. Elle se situe à côté des accords de Camp David »*. — M. D.

(1) Dans son entretien du 27 janvier 1981 avec Antenne 2, M. Giscard d'Estaing avait dit notamment : *« La Pologne se situe entre l'Union soviétique, avec laquelle elle a une très longue frontière, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est. Elle est donc à l'intérieur du bloc soviétique et les communications du bloc soviétique passent au travers de la Pologne. Ce qui ignorerait ces données géographiques et stratégiques n'a aucune chance d'être acceptable pour l'Union soviétique. »* Commentant cette déclaration le 18 février devant la presse diplomatique, Mme Marie-France-Garaud en avait conclu que le président de la République avait *« admis à la fois l'existence du bloc soviétique et la thèse de la souveraineté limitée »* des pays qui le composent. *« D'un seul coup*, avait-elle ajouté, *nous avons abandonné tranquillement vingt ans de politique étrangère. »*

ENQUÊTE

Être Arménien en France

III. — La culture en ses limites

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Dans l'effort des Arméniens pour maintenir leur identité dans le monde occidental, où ils sont dispersés depuis plus d'un demi-siècle, la culture a toujours tenu une grande place. De son côté, l'Eglise apostolique arménienne, en raison de son rôle millénaire, reste, même pour les non-croyants, un symbole d'unité et d'expression nationales. Cependant, pour les « politiques », qu'elle soit laïque ou non, la culture ne peut être une fin, mais seulement l'un des moyens de l'action à mener (« le Monde » des 6 et 7 mars).

Arménien par ses origines, mais né à Moscou où sa famille était établie avant 1917, M. Henri Troyat dans son discours de réception à l'Académie française le 25 février 1960 déclarait : *« Ne croyez pas que l'existence d'un jeune émigré soit exempte de soucis dans une contrée aussi hospitalière que la France. Il vit un roman d'amour avec son pays d'adoption et, comme tous les romans d'amour, celui-ci est traversé de doutes et d'exaltations, d'orages et d'embellies. Alors même que le nouveau citoyen a l'illusion de s'être fondu à la masse de la nation, un événement fortuit lui rappelle qu'il n'est pas né sur cette terre, qu'il vient d'ailleurs. »*

Pour être vieille de vingt ans, la confidence garde toute sa valeur et, livrée ou non, habite encore bien des Arméniens de France. Elle illustre des sentiments qui inquiètent aujourd'hui dans la communauté ceux qui veulent en constituer l'avant-garde et pour qui les sursauts d'« arménité » ne doivent pas tenir à tel ou tel « événement fortuit ».

C'est ici que la culture trouve sa place, mais une place qui suscite elle aussi discussion. Entre les positions sur ce chapitre du parti daschnak (Fédération révolutionnaire arménienne, socialiste), du Comité de défense de la cause arménienne qui en est l'émanation et celles de l'Eglise apostolique, le rapprochement reste à faire. Pour les premières, l'effort culturel n'est qu'un élément, un moyen de l'action entreprise. Pour les autres, il pourrait constituer en lui-même une fin suffisante à la maintenance d'un sentiment national. D'un côté, on proclame que *« toute culture arménienne ne peut vivre, s'épanouir que sur la terre où elle a pris naissance »*. De l'autre, on pense qu'il serait déjà bien beau et heureux que la culture empêche dans les pays occidentaux de la « diaspora » une assimilation totale et définitive des Arméniens qui y vivent

« Une maison qui marche »

Dans les diverses maisons de la culture arménienne établies en France, un ton nouveau est apparu depuis quelques années sous l'impulsion du C.D.C.A. Celle de Décines, aux portes de Lyon, l'illustre assez bien. Ses animateurs, qui ont l'appui du maire, M. Pierre Moutin (P.S.), constatent avec satisfaction que s'y retrouvent chaque soir une soixantaine de personnes et qu'on en compte cent cinquante le samedi et le dimanche. On y donne aussi bien des cours de langue que de cuisine. On y multiplie les activités sportives, les représentations théâtrales ou musicales. On y a installé une carte de l'Arménie de huit mètres sur cinq qui est là pour rappeler en son expression graphique l'existence de la patrie perdue.

A cela s'ajoute un centre de documentation et d'informations arméniennes (C.E.D.I.A.) ouvert depuis octobre 1980. Il met à la disposition du public quatre mille cinq cents ouvrages, douze mille documents écrits ou audiovisuels, des dossiers de presse. Il multiplie les conférences, les expositions. Il travaille en relation avec les clubs UNESCO. Ces activités s'adressent tout autant à la population décinoise et lyonnaise qu'à la communauté proprement dite. L'effort rejoint celui des « politiques », se confond avec lui. La récente exposition sur l'architecture arménienne, par exemple, n'entendait pas seulement montrer par l'image des églises et des monuments du « siècle d'or ». Elle visait tout autant à faire connaître l'état de misère, d'abandon et de ruine dans lequel ces chefs-d'œuvre sont laissés là-bas par la Turquie. Voilà la boucle bouclée. Elle l'est de la même façon, lorsque des dossiers de ce genre sont portés devant l'UNESCO pour demander son intervention et obtenir son concours à une entreprise de sauvetage et de protection des vestiges d'une civilisation en péril.

Tout cela permet à M. Jules Mardirossian, son directeur, de dire que la maison de la culture de Décines est *« une maison qui marche »*. Ce n'est assurément pas la seule. Mais à Paris, les animateurs de celle de la rue Bleue qui, eux aussi, font leur effort constatent certaines réalités : *« Il est vrai que nous essayons de transmettre aux jeunes, comme aux moins jeunes, l'acquis de la culture arménienne. Ce n'est là que transmettre le passé. Nous ne recréons pas quelque chose, c'est-à-dire ce qui devrait être la suite de ce passé, l'expression contemporaine d'une culture, ce qui devrait la revivifier. »*

La langue se perd. La génération qui a aujourd'hui cinquante ans est la dernière à la parler. Elle constate que ses enfants ont du mal à l'apprendre, et, quand ils l'apprennent, c'est comme on apprend une langue étrangère. *« On est aujourd'hui à mi-chemin entre une culture arménienne passée, dont les traces sont dans le pays, et une autre qui sera celle de la diaspora, mais qui reste à créer. »* Du même coup, la sensibilité profonde se perd ou s'émousse. Et ce n'est pas l'ouverture à Marseille d'une école maternelle arménienne à plein temps qui permettra d'enrayer le cours des choses ni les cours donnés une fois par semaine à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) aux soixante-dix enfants qui la fréquentent. Dès lors, le directeur de la rue Bleue rejoint les positions du C.D.C.A. : *« Pour retrouver notre culture, il faut retrouver nos terres, sinon la culture arménienne est vouée à la mort dans les pays de la diaspora. »*

Certes, on n'abdique pas. Les groupes de danse, les chorales, les troupes théâtrales, les associations sportives réunissent du monde. Les cours de langue du mercredi aussi. On édite le journal du parti Daschnak *Azadamard* qui, lui aussi, exprime parfois son inquiétude. Dans son numéro du 26 février 1981, sous le titre : « A quoi bon écrire ? », M. G. Bedrossian se plaignait d'une apathie : *« La majeure partie des Arméniens (...) se contente d'une existence tellement bourgeoise au niveau du confort quotidien qu'ils ont oublié que l'affirmation de l'être passe par l'existence de la pensée. »* Et il concluait : *« Devrons-nous en arriver au point où il faudra reconstituer notre communauté à partir d'une poignée d'Arméniens décidés ? »*

L'espoir et la tentation

C'est bien là, à vrai dire, l'espoir des politiques et leur tentation. C'est avec des « jeunes décidés » qu'ils entendent *« créer des situations capables d'amener les gens à bien vouloir abattre le mur de silence »*. Il en est pour dire que *« tous les moyens sont bons »* pour y parvenir. Y compris le terrorisme ? Tout le monde ne répond pas non.

Quel rôle peut, de son côté, jouer dans l'affaire l'Eglise apostolique arménienne dont l'influence a été longtemps considérable ? Tout au long de l'histoire, elle a fait corps avec un peuple pour qui elle représenta le refuge et le symbole, que l'on soit croyant ou non. Plus d'une fois elle a maintenu l'identité lorsque l'autorité temporelle s'est affaiblie ou a disparu. Autour d'elle se retrouvait le sentiment national. Aujourd'hui, elle mesure, en France, particulièrement, la difficulté qu'il y a à se cantonner dans une attitude spirituelle classique au moment où certains — fussent-ils minoritaires — ont entrepris une nouvelle forme d'action à laquelle elle ne peut apporter sa caution.

« Le peu d'arménité qui reste, dit pourtant à Marseille M. Jean Kehayan, le récent exclu du P.C.F., *c'est autour des foyers religieux qu'il faut la rechercher. C'est la religion, plus que tel ou tel parti arménien, qui peut continuer à souder la communauté. »*

La cassure n'apparaît pourtant pas totale entre l'Eglise et le C.D.C.A., même si l'un ne parle pas de l'autre sans un peu d'embarras. Les politiques du parti Daschnak ne peuvent pas faire table rase de tout un passé et de son poids. Ils ne peuvent oublier *« ce qui fut pendant si longtemps pour nous une façon d'exister »*. Ils reconnaissent volontiers que l'Eglise arménienne a contribué depuis 1915, dans la dispersion, à une maintenance dans la bataille contre l'assimilation. La tâche était plus difficile dans des pays occidentaux, comme la France, nations à culture chrétienne et, de surcroît, les plus éloignées de la terre des origines que dans les territoires du Moyen-Orient où l'environnement islamique ne pouvait offrir les mêmes tentations et obligeait, au contraire, à s'en préserver en s'affirmant d'abord Arméniens.

En son église de la rue Jean-Goujon, construite à Paris en 1904, Mgr Serope Manoukian, archevêque pour l'Europe occidentale, se garde lui aussi de rompre les ponts. Il reconnaît volontiers que la jeune génération a pu juger insuffisant ce que l'Eglise et la communauté ont entrepris depuis soixante-cinq ans pour obtenir de la Turquie la reconnaissance du génocide. Mais il se refuse à croire que les attentats revendiqués par des Arméniens soient un effet de ce mécontentement : *« S'agit-il vraiment d'Arméniens ? Ou par qui ont-ils été téléguidés ? De toute façon ces choses se passent au-dessus de nous, en dehors de nous. »* Pourtant, si *« l'homme, le chrétien, le chef spirituel »* ne peut que *« condamner et blâmer de tels actes »*, il conçoit que *« dans un monde saturé de génocides, de violences, d'injustices, certains puissent se laisser entraîner aux extrêmes. »*

Il rejoint pourtant le plus grand nombre en disant que ce sont là des *« moyens non seulement condamnables mais inefficaces »*. *« Pour contraindre la Turquie à réviser sa position il n'y a dans le contexte politique actuel qu'une possibilité : continuer à réunir les éléments de preuves, à rechercher la documentation, à produire ces éléments afin d'agir sur un terrain diplomatique en rappelant sans trêve ce qui s'est passé et est demeuré impuni. »*

C'est admettre que l'on n'obtiendra pas satisfaction demain, ce qui est aussi une évidence pour ceux que tentent d'autres méthodes. Contrainte de se montrer prudente en essayant d'être habile, l'église apostolique arménienne sait aussi que ceux qui sont autour d'elle ne sont pas toujours des croyants, et même le sont de moins en moins. Mais puisqu'ils restent avec elle, n'est-ce pas qu'ils estiment toujours que l'histoire doit passer par elle ?

Ce rôle national qu'elle entend continuer devrait-il être « plus spécifique » ? *« Nous la voudrions*, disent certains des plus engagés politiquement, *à la tête de nos défilés, de nos manifestations, à la pointe de notre engagement. Elle en est absente. Lorsque nous célébrons dans la rue, le 24 avril, l'anniversaire du début du génocide, elle se borne à célébrer une messe de requiem. »*

Peut-elle faire plus ? Lorsqu'on demande à Mgr Manoukian ce qu'il pense de la revendication d'une restitution des territoires à une Arménie indépendante, il répond qu'un tel souhait est évidemment naturel, mais il le tient pour *« irréaliste compte tenu des difficultés que cela peut soulever dans la situation actuelle »*.

En quête de justice

Dans cette « situation actuelle » comment ne pas penser à la République soviétique d'Arménie ? On imagine mal l'U.R.S.S. la céder, même si la Turquie et aussi l'Iran consentaient de leur côté les autres amputations nécessaires. C'est en Arménie soviétique que se trouve de surcroît le siège de l'Eglise arménienne, dont dépend celle de Paris et dont le chef est aujourd'hui le Catholicos Vazken I[er]. On assure évidemment que l'on n'a aucune relation avec le régime soviétique, qui « n'est pas religieux mais se montre tolérant » : *« Nous sommes conscients, quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur le régime, qu'il y a là-bas pour les Arméniens une sécurité. »*

Tous n'en sont pas à ce point assurés. C'est encore un sujet de divergences. Les partisans d'un rétablissement de la « nation » arménienne vont même jusqu'à juger que les raisons de la crise de leur Eglise, quand ils ne disent pas carrément faillite, tiennent à son ambiguïté et que son « discours » ne peut plus être par la force des choses que vague et même vide, reflétant en cela les tensions et les désarrois d'une société éclatée, écartelée entre l'Est et l'Ouest, et d'autant plus mal à l'aise pour s'affirmer. *« C'est ce contexte*, disent-ils, *voie toute tracée vers la dépolitisation, le renoncement, qui nous force à l'action. »*

Dans cette quête de justice que ne pouvaient manquer de ranimer après 1945 la découverte et, surtout, la condamnation internationale du génocide juif de l'Allemagne nazie, les Arméniens ont d'abord à surmonter le handicap du temps. Leur drame, massacres de 1895 et de 1896 puis l'extermination par la déportation en 1915, reste pour les autres et même pour certains d'entre eux, de l'« histoire ancienne ». Il leur faut tenter de convaincre l'opinion du contraire, et cela dans une époque où les massacres même les plus contemporains font de moins en moins frémir et ne suscitent guère que des indignations de routine.

Quel pourrait bien être aujourd'hui le nouveau Jaurès, le nouveau Clemenceau, le nouvel Anatole France, le nouveau Paul Cambon ou le nouvel Arnold Toynbee, capable d'émouvoir et de mobiliser pour l'aboutissement de leur cause ? Et s'il se trouvait pour reprendre le discours de ses prédécesseurs et lancer de nouveau, comme put le faire Clemenceau : *« Il n'est plus permis de feindre l'ignorance. La vérité est connue et la tartuferie de nos diplomates d'Europe ne peut plus abuser que des complices de l'universelle lâcheté »*, qui le relaierait ? C'est pourtant de cela qu'ont besoin les Arméniens impatiemment ou obscurément, qu'ils soient prêts au pire pour quelques-uns, ou au bord du renoncement, de l'accommodement à l'oubli pour beaucoup d'autres. Dans les deux cas se joue un drame. Refusé ou consenti, le désespoir complète le malheur qui l'a fait naître.

FIN



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Chirac confond dans le même refus du désordre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand

De notre envoyé spécial

Dijon. — *« Ce que j'envisage, c'est ma propre victoire, et je l'envisage de plus en plus »*, c'est par cette affirmation que M. Jacques Chirac a répondu, vendredi 6 mars, à Dijon, aux demandes d'explications des journalistes de Bourgogne sur la phrase prononcée à France-Inter : *« ... au prix de la défaite du président de la République... »* (*le Monde* du 6 mars).

Le candidat gaulliste a expliqué que dans la logique de sa démarche, sa volonté d'être présent au second tour et son espoir d'être finalement victorieux impliquaient naturellement la défaite de ses autres concurrents, donc celle, éventuellement, du président sortant. A plusieurs reprises, au cours de ce voyage à travers le Morvan et la Bourgogne, sous une pluie constante, M. Chirac a placé sur le même plan et confondu dans le même refus les risques que comporteraient, selon lui, un succès de M. Mitterrand et une réélection de M. Giscard d'Estaing.

A Dijon, devant quatre mille personnes réunies au Palais des congrès, il a ainsi évoqué *« la certitude du désordre que ne manquerait pas d'apporter la poursuite de la politique actuelle »*. Pour la première fois, depuis que le président de la République a déclaré officiellement sa candidature, M. Chirac l'a nommément désigné, au Creusot, en déclarant : *« Le programme du candidat socialiste risque de nous conduire à l'aventure et au désordre. Ce que l'on souligne moins, c'est que la reconduction pure et simple du mandat du candidat Giscard d'Estaing implique un risque exactement de même nature. »* La seule solution, selon M. Chirac, *« pour éviter le désordre »* est donc *« celle du redressement »* qu'il incarne. Il a ajouté : *« Il faut aujourd'hui faire le contraire de ce que nous avons fait depuis cinq ans afin d'assurer la relance, de redonner la confiance et de rendre l'espoir. »*

Ce voyage a aussi été pour le maire de Paris l'occasion de prendre divers contacts non seulement avec les agriculteurs et les membres des P.M.E. nombreux à toutes ses réunions, mais aussi avec les élus. Ainsi, à Corbigny, le maire, M. Noël Berrier, sénateur socialiste de la Nièvre, vice-président du conseil général que préside M. Mitterrand, l'a accueilli dans sa mairie au nom *« de tous, y compris de ceux qui voteront pour vous »*. M. Chirac lui a transmis le salut des Parisiens, *« y compris*, a-t-il dit, *de ceux qui ne voteront pas pour moi »*.

A Montceaux-les-Mines, M. André Jarrot, député R.P.R. de Saône-et-Loire, qui fut le premier des ministres de l'environnement de M. Giscard d'Estaing en 1974, l'a reçu en tant que président du comité de soutien du maire de Paris. A Mâcon, M. Philippe Malaud, député non inscrit, président du Centre national des indépendants et paysans, l'a chaleureusement accueilli.

Enfin, à Dijon, M. Jacques Chirac a eu un tête-à-tête de plus d'une demi-heure à l'hôtel de ville dans le bureau du maire, M. Robert Poujade, député R.P.R. Celui-ci a ensuite dîné avec le candidat et assisté à sa réunion publique — où il a reçu un hommage appuyé de son collègue parisien, — accompagné des autres parlementaires gaullistes de la Côte-d'Or, M. Henry Berger et M. Lucien Jacob, suppléant de M. Jean-Philippe Lecat, nouveau porte-parole de M. Giscard d'Estaing, ainsi que M. Maurice Lombard, sénateur, adjoint au maire de Dijon et président du comité de soutien chiraquien, auxquels s'était joint M. Mercier, député de l'Yonne. M. Berger, qui préside la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il apportait son soutien à M. Chirac et qu'il avait écrit à M. Debré pour lui conseiller de se retirer.

Au cours de la conférence de presse qu'il avait faite à Dijon, M. Chirac s'était démarqué de ce que l'on appelle le *« reaganisme »*. *« Mon programme*, avait-il déclaré, *n'a rien à voir avec celui de M. Reagan. Ma politique sociale est tout à fait différente, ma politique de planification est une idée qui ferait sans doute dresser les cheveux sur la tête de M. Reagan et ma politique de participation n'a rien à voir avec ce qui se fait outre-Atlantique. »*

M. Chirac a seulement reconnu un point commun avec le programme du président américain : *« La nécessité évidente de diminuer le poids de la bureaucratie et le prélèvement fiscal pour augmenter l'offre et la demande et permettre à la croissance de repartir. »*

ANDRÉ PASSERON.

POINT DE VUE

Le débat politique a changé

par BERNARD PONS (*)

L'ASSURANCE du pouvoir est proprement stupéfiante. N'a-t-on pas entendu M. Monory disserter complaisamment de sa « réussite » économique. Belle réussite que celle d'un gouvernement sous lequel, en quatre ans, le nombre de chômeurs a doublé, tandis que l'inflation annuelle passait de 9 % à 14 % ! Ce bilan est accablant. C'est celui d'un échec qui, si rien ne change rapidement, risque de conduire la France à la faillite. Car la situation s'aggrave en ce début d'année : les dépôts de bilan se multiplient et d'importants licenciements économiques se préparent ; le déficit du commerce extérieur a atteint, en janvier, un niveau record ; le dernier indice des prix connu est catastrophique, bien que l'on ait reporté toute hausse des tarifs publics et différé la répercussion de la remontée du dollar sur les prix intérieurs du carburant. On cache, par ces manipulations, la vérité aux Français. Le réveil sera d'autant plus rude.

Seul Jacques Chirac propose aujourd'hui une politique économique nouvelle. Cela est si vrai que partout, depuis un mois, on ne parle que de son programme. Pour le vérifier, M. Monory utilise une argumentation misérable, ou parfois carrément malhonnête. C'est ainsi que l'on compare le chiffre de mille huit cents postes de fonctionnaires nouveaux prévu au budget de 1981 avec les vingt-cinq mille que le gouvernement de Jacques Chirac avait créés en 1975 et en 1976. La vérité, c'est que, de 1977 à 1980, le nombre moyen des créations d'emplois budgétaires a été de vingt-deux mille neuf cents par an. Le lecteur jugera !

La seule objection qui reste, en fin de compte, martelée avec une jubilation perfide, en dit long sur le désarroi des « excellences » en place : « Pourquoi Jacques Chirac, nous dira-t-on, n'a-t-il pas fait tout cela quand il était premier ministre ? »

Il faudrait s'entendre ! Son programme est-il bon ou mauvais ? Faut-il reprocher à Jacques Chirac de vouloir l'appliquer demain... ou de ne pas l'avoir appliqué hier ? Il n'échappe à personne que, en cinq ans, la situation a beaucoup évolué. Telle réforme dont on croyait en 1975 qu'elle pourrait améliorer la fiscalité locale — je pense à la taxe professionnelle — s'avère aujourd'hui complètement inadaptée. Il faudrait bien de l'entêtement et de l'inconscience pour ne pas en tirer les conclusions. Mais surtout chacun sait que c'est faute d'avoir obtenu un changement de politique que Jacques Chirac a quitté Matignon. S'il avait eu les coudées franches pour mettre en œuvre ses idées, il n'aurait pas eu besoin de démissionner. Nous n'en serions sans doute pas où nous en sommes.

Ne nous laissons pas engluer dans la polémique politicienne où quelques petits esprits veulent tout ramener. L'essentiel, c'est la nouvelle politique économique que préconise Jacques Chirac pour arrêter le processus de l'échec.

Cette politique repose sur un diagnostic. Elle fixe des objectifs. Elle propose des moyens.

Le diagnostic est précis : l'échec de la politique économique actuelle n'est pas dû à quelque fatalité extérieure, pétrolière ou autre. Il résulte d'une erreur d'analyse. On n'a pas vu qu'aujourd'hui, en France, l'inflation se nourrit principalement du chômage, dont le coût global pour la collectivité atteindra, cette année, le chiffre énorme de 100 milliards de francs. Car il ne faut pas se borner à compter le coût direct de l'indemnisation ; il faut naturellement y ajouter les dépenses engagées par l'Etat dans le cadre notamment des pactes pour l'emploi, ainsi que les pertes considérables de cotisations sociales ou de ressources fiscales. Afin de lutter efficacement contre l'inflation, il faut donc s'attaquer en priorité au chômage.

Pour redresser la situation de l'emploi, les objectifs fixés par Jacques Chirac sont clairs : toutes les recettes dont on abreuve aujourd'hui les Français en leur promettant de créer deux cent mille, cinq cent mille voire sept cent mille emplois, présentent le même vice rédhibitoire : elles traitent les effets et non les causes du mal. La cause profonde, c'est la maladie de langueur dans laquelle s'enfonce l'économie française.

On n'arrêtera pas la dégradation de l'emploi si l'on se résigne à la quasi-stagnation de l'activité, si l'on ne recherche pas une croissance vigoureuse, si l'on n'utilise pas à plein l'outil de production dont disposent nos entreprises. Retrouver la voie de la croissance la plus forte possible, c'est une nécessité sociale et économique : c'est l'idée maîtresse du programme économique de Jacques Chirac.

Les moyens de cette politique sont cohérents et chiffrés. Tout repose sur la conviction qu'on ne stimulera pas la croissance si l'on ne redonne pas d'abord confiance aux entreprises et à tous ceux qui participent à la vie économique.

Or la confiance ne se décrète pas. Elle naît d'un retournement psychologique. Pour provoquer ce retournement, il faut à l'évidence montrer la ferme résolution d'arrêter le processus de collectivisation progressive de notre économie. En 1976, les impôts et les cotisations sociales représentaient 39 % de tout ce que les Français produisaient ; nous en sommes aujourd'hui à 42 % et nous en serons à 45 % dans deux ans si rien ne change. Il n'y a pas à sortir de là. Les arguties ministérielles sur le prétendu allègement de la tutelle de l'Etat se heurtent à ces faits, qui sont irréfutables.

Jacques Chirac propose, pour revenir dans un premier temps à 41 % puis à 40 % du produit intérieur brut, de réaliser 30 milliards d'économies sur le budget de l'Etat et en contrepartie de pratiquer des allégements fiscaux à concurrence de 16 milliards sur l'impôt sur le revenu et de 13 milliards en faveur de l'investissement productif, évaluations confirmées, je le constate, par le ministre du budget en personne. Une telle démarche — qu'accompagnent de nombreuses mesures de simplification et de libération économique, — va s'imposer avec une force irrépressible. Elle correspond, en effet, à une nécessité absolue dont plusieurs pays occidentaux — les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne, les pays scandinaves et l'Allemagne fédérale, — prennent conscience.

M. Monory lui-même y souscrit puisqu'il déclare : *« La progression des dépenses publiques doit, bien entendu, être contenue. »*

Quelles économies ?

Restent les critiques sur les modalités.

L'arbre ne doit pas cacher la forêt. Ne soyons pas dupes d'une tactique qui consiste à affaiblir la portée du dessein général sous l'accumulation de contestations partielles. Mais n'éludons pas les questions.

Il y a d'abord l'affaire des 30 milliards d'économies. « *Vous allez*, nous dit-on, *diminuer les revenus des personnes âgées, supprimer des bureaux de poste, licencier des fonctionnaires...* » Trop, c'est trop. La démagogie dans la critique parle d'elle-même.

Jacques Chirac a eu la lucidité et le courage de dire sur quels grands postes budgétaires il demanderait au gouvernement de préparer un programme détaillé d'économies comme la nouvelle administration américaine l'a fait après son élection.

En premier lieu, le train de vie de l'Etat à proprement parler, ses véhicules, ses locaux, ses frais de représentation et de mission, etc. Il suffit d'ouvrir un rapport annuel de la Cour des comptes pour se convaincre que les gaspillages ne sont pas rares. En second lieu, la progression des effectifs de la fonction publique : pour revenir au niveau de 1976 époque où la France n'était pas sous-administrée que je sache, il suffit, pendant quelques années, de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; cela signifie que, loin de licencier, on continuera d'embaucher environ vingt mille fonctionnaires par an. Mais ne vaut-il pas mieux stabiliser les effectifs et garantir le pouvoir d'achat que de promettre des recrutements tout en s'apprêtant à instaurer un prélèvement nouveau sur les rémunérations pour financer le chômage ! Evidemment, il faudra renoncer à créer périodiquement telle mission, telle agence, tel institut, tel M. Ceci ou Cela, se surajoutant aux services existants. Mais faut-il le regretter ?

En troisième lieu, les concours de l'Etat aux entreprises publiques et les aides à l'industrie et au secteur privé. Je laisserai ici parler M. Papon, qui déclarait, le 23 février dernier, au *Journal du dimanche* : *« Dans les dépenses d'intervention il y a sûrement des économies à faire. »*

J'ajoute que certaines mesures d'allégements fiscaux procureront mécaniquement des économies substantielles. Sait-on, par exemple, que l'assiette et le recouvrement de la seule taxe professionnelle coûtent près de 3 milliards de francs, facturés aux collectivités locales par l'Etat ? Voilà une économie immédiate et définitive.

Dès qu'on parle d'économies, nos ministres baissent les bras. Ce fut déjà le cas en 1979, lorsque le Parlement a réclamé 2 milliards de francs d'économies. Le gouvernement a doctement expliqué que c'était impossible. L'année suivante, sans difficultés apparentes, il en a trouvé 13. Ce que fait une équipe finissante, sans perspective d'avenir, un président nouveau porté par l'élan du suffrage et l'adhésion à un programme populaire ne pourrait-il le réussir, à une échelle plus large encore ?

Réduire l'impôt

Vient ensuite l'affaire de l'impôt sur le revenu.

On nous objecte que Jacques Chirac diminue cet impôt, juste par excellence, alors que l'impôt sur la dépense serait, lui, injuste par nature. Cette idée reçue est tout à fait contestable, et de plus en plus contestée.

L'impôt sur le revenu serait juste si tous les revenus étaient exactement connus. Nous savons bien que ce n'est pas le cas. L'accroissement du rendement de cet impôt, depuis dix ans, est surtout dû à l'augmentation du nombre de contribuables, qui est passé de 10 millions en 1970 à 15,5 millions aujourd'hui : en fait, on a ainsi taxé des foyers de salariés petits et modestes. Est-ce là une œuvre de justice ?

Quant à l'impôt sur la dépense, si les taux étaient suffisamment diversifiés et bien utilisés, il pourrait être progressif et correcteur des inégalités. Encore faudrait-il cesser de taxer la 2 CV et la Rolls au même taux, sous prétexte que ce sont toutes deux des véhicules automobiles. Cette remise en ordre figure naturellement au programme de Jacques Chirac.

Enfin, la taxe professionnelle et la T.V.A. Qu'il faille supprimer la taxe professionnelle ne souffre plus discussion. Tout le monde sait aujourd'hui qu'on ne pourra pas éviter cette suppression, car cet impôt cumule tous les inconvénients.

Qu'il faille compenser la perte de recettes qui en résulterait pour les collectivités locales en donnant à l'Etat les moyens de leur verser une dotation équivalente, c'est justice. Le fera-t-on en créant un impôt nouveau ? A quels déboires ne s'exposerait-on alors ! Certaines expériences récentes ont définitivement tari l'imagination de nos experts fiscaux. La seule solution est d'utiliser un grand impôt existant, moderne et bien rodé, à savoir la T.V.A.

Globalement, la taxe professionnelle levée par les collectivités locales représente 35 milliards en 1980. Cette somme correspond à deux points de T.V.A. La taxe professionnelle est, actuellement, une charge d'exploitation des entreprises. Cela signifie que le consommateur, en payant le prix d'une voiture, d'un logement, d'un vêtement, supporte déjà une quote-part de la taxe professionnelle. Nous la supprimons et nous la remplaçons à due concurrence par de la T.V.A.

L'opération est donc équilibrée, et des accords contractuels passés entre les pouvoirs publics et les professions garantiront qu'elle le restera. Naturellement, les situations peuvent varier de secteur à secteur : c'est ainsi que, globalement, dans l'industrie, la part de la taxe professionnelle dans le chiffre d'affaires est évaluée à un peu plus de deux points ; inversement, dans certaines branches commerciales ou artisanales le ratio est inférieur. Il ne s'agit pas de relever brutalement et uniformément tous les taux de deux points ; la mesure devra être modulée, avec au besoin une plus grande différenciation des taux, comme celle qui existait avant 1977.

Il s'agit là de modalités d'application concrètes qui nécessiteront des mises au point entre l'administration et les organisations professionnelles. Mais la philosophie générale de la réforme est cohérente et équitable.

Jacques Chirac propose la seule alternative sérieuse, la seule chance de retrouver le chemin d'une croissance vigoureuse, et donc le retour au plein emploi et une maîtrise efficace de l'inflation.

C'est la raison pour laquelle, depuis un mois, ses propositions ont changé les données du débat politique.

(*) Secrétaire général du R.P.R., membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, ancien ministre.

136 parlementaires soutiennent la candidature de M. Chirac

M. Jacques Toubon, secrétaire général des comités de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac, a annoncé, vendredi 6 mars, la constitution de comités dans tous les départements métropolitains et d'outre-mer, ainsi que dans les territoires d'outre-mer. Cent trente-six parlementaires R.P.R. figurent dans ces comités.

M. Toubon a assuré que plusieurs parlementaires n'appartenant pas au R.P.R. s'apprêtaient à rejoindre M. Chirac dans les prochains jours. M. Messmer, qui prendra la présidence du comité national, rendra publique, la semaine prochaine, une première liste de personnalités *« du monde artistique, culturel, sportif et social »* qui soutiennent M. Chirac, et réunira, le 17 mars, tous les présidents des comités départementaux. *« Toutes les indications données par les sondages sérieux*, a ajouté M. Toubon, *montrent que Jacques Chirac a gagné plusieurs points dans les sondages depuis une quinzaine de jours. Tous les observateurs s'accordent pour le placer aujourd'hui très près des 20 %. »*

[Le R.P.R. regroupe 155 députés et 41 sénateurs (dont les députés et sénateurs « apparentés » et « rattachés administrativement »). A la date du 6 mars — selon la liste fournie par M. Toubon — 109 députés et 27 sénateurs R.P.R. ont apporté leur soutien à M. Chirac. M. Debré bénéficie, de son côté, de l'appui de 33 députés et de 5 sénateurs, auxquels il faut ajouter un député non-inscrit, M. Jean-Louis Beaumont. Dix députés et 9 sénateurs R.P.R. ne se sont donc pas explicitement prononcés pour l'un ou l'autre candidat. Il s'agit de MM. Couve de Murville, Dassault, Donnadieu, Bizet, Cousté, Dubreuil, Féron, Frédéric-Dupont, Jacob et Poujade, députés ; MM. de Montalembert, Natali, Schumann, Valade, Bourges, Brun, Portier, Bécam et Souvet, sénateurs. MM. Bourges et Cousté ont annoncé officiellement qu'ils soutenaient M. Giscard d'Estaing. Enfin, M. Bizet, qui a annoncé son ralliement à M. Chirac, ne figure pas sur la liste rendue publique vendredi par l'état-major du président du R.P.R.]

● *Le club Présence indépendante et libérale*, créé et animé par MM. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat, et Maurice Ligot, a pris position en faveur de M. Valery Giscard d'Estaing. Il estime que la reconduction du président sortant *« marquerait la nécessaire continuité de l'Etat en même temps que l'indispensable adaptation aux réalités changeantes et difficiles du monde d'aujourd'hui »*. Le club Présence indépendante et libérale regroupe des membres du Centre national des indépendants et paysans hostiles à la politique de M. Philippe Malaud, actuel président de la formation.

LE MAIRE DE PARIS EST UNE « NON PERSONNE » POUR LA « PRAVDA »

Sous le titre « Une décision de Valéry Giscard d'Estaing », la Pravda *du 3 mars publie une dépêche de l'agence Tass annonçant la candidature du président de la République pour un second mandat à l'Elysée. Le quotidien du P.C. soviétique ajoute :* « Ont déjà annoncé leur candidature le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, le premier secrétaire du parti socialiste, F. Mitterrand, et d'autres personnalités. Au total plus de quarante candidatures ont été annoncées. »

M. Chirac fait donc partie de ces « autres personnalités *» qui ne méritent pas d'être mentionnées nommément par la* Pravda. *En 1974, il eût été impensable qu'un candidat se réclamant du gaullisme ne bénéficiât pas des honneurs de la presse soviétique. Serait-ce que, depuis lors, la continuité a changé de camp et que, pour Moscou, aucune concession ne doit être faite aux « gêneurs »?*

M. T.

Six personnages en quête du pouvoir

(Suite de la première page.)

Comme les tragédies de Shakespeare, celle-ci permet plusieurs lectures. Chacun peut la tirer vers son parti. *« Si les antifascistes d'aujourd'hui avaient un peu de sens poétique, n'est-ce pas* Sertorius *que l'on jouerait dans ces Maisons de la culture qu'ils ont mises à la mode ? »*, écrivait Robert Brasillach en 1938, en ajoutant, à propos du général romain, qu'il *« combat pour la liberté avec une dignité admirable de vieux syndicaliste échappé du dernier roman* d'André Malraux » (2), et en envoyant dans Pompée *« un jeune Italien tout dévoué à la dictature qui a sauvé son pays de la guerre civile »*.

Michel Serres considère, au contraire, l'un et l'autre comme *« deux somptueuses fripouilles (qui) essaient de s'arracher les yeux et contraignent le monde à se diviser en deux »*. Peut-être pas également fripouilles, car Sertorius paraît sincère dans son rêve de rétablir la liberté dans Rome et quand il se vante de n'avoir assassiné personne. Mais Viriate illustre bien le destin des puissances moyennes, coincées entre deux impérialismes géants. Comment s'en protéger sans entrer plus ou moins dans la mouvance de l'un ou de l'autre ? Pompée pose un problème encore plus actuel et plus redoutable : celui des « esclaves volontaires », enchaînés par « un pouvoir qui fait régner l'amour ». Il s'incarne aujourd'hui dans les dictatures idéologiques et les religions séculières. Il explique l'attachement des militants communistes à leur parti.

Pourquoi se borner à celui-ci ? Nous sommes tous concernés par l'aveu terrible de Viriate : *« La liberté n'est rien quand tout le monde est libre. »* Il fait écho à la phrase de la tragédie grecque : *« Dans la tyrannie, un seul homme est libre : le tyran. »* Egalement, hélas ! aux déclarations de ces gens soi-disant d'extrême gauche dont l'enquête du *Monde Dimanche* a révélé qu'en toutes choses ils font preuve du comportement le plus libertaire et le plus anti-autoritaire (*« sauf pour leurs adversaires »*) (3). Ceux qui se disent les plus attachés à la liberté rejoignent ainsi les fascistes, qui la réclament pour eux et la refusent aux autres. Mais il n'y a qu'une liberté : la liberté des autres.

MAURICE DUVERGER.

(2) *L'Espoir*.
(3) *Le Monde Dimanche*, 22 février 1981, p.v. (c'est moi qui souligne).

Sondages

M. GISCARD D'ESTAING N'A PAS LARGEMENT CONVAINCU

Le Figaro-Magazine publie deux sondages de la Sofres, l'un sur la cote des personnalités politiques, réalisé du 20 au 26 février auprès d'un millier de personnes — c'est-à-dire avant la déclaration de candidature de M. Giscard d'Estaing, — l'autre sur la façon dont cette candidature a été reçue, d'après une enquête touchant mille personnes et faite les 3 et 4 mars.

Il apparaît que 41 % des personnes interrogées, dans le premier cas, font tout à fait ou plutôt confiance à M. Giscard d'Estaing pour résoudre les principaux problèmes de l'heure, contre 44 % en février. Le taux de défiance monte à 55 %, au lieu de 51 %.

Parmi les personnes interrogées 36 % souhaitent voir jouer un rôle important à M. Chirac (au lieu de 32 % en février). M. Debré passe à 20 %, au lieu de 24, suivant le même critère de jugement, tandis que M. Mitterrand se situe à 44 % (au lieu de 40 %) et M. Marchais à 18 % (au lieu de 17 %).

L'autre enquête indique que 55 % des personnes interrogées approuvent la candidature de M. Giscard d'Estaing, tandis que 22 % la désapprouvent. 42 % l'ont trouvé convaincant contre 41 %.

هكذا من الأصل

DOSSIER

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (IV)

SOCIÉTÉ ET CULTURE

Mieux dans sa peau ?

Dans sa volonté « d'humaniser la croissance », M. Giscard d'Estaing entendait faire mieux bénéficier les individus des progrès de la *médecine, assurer davantage les libertés* individuelles et favoriser l'épanouissement per*sonnel dans un cadre de vie moins contraignant.* Sur ces trois chapitres, quelle a été la part des actions entreprises et des promesses non tenues ?

Un effort important a été accompli du côté de la santé : l'humanisation des hôpitaux peut compter parmi les actions les plus remarquables, de même que la politique de prévention et d'éducation sanitaire lancée par Mme Veil et M. Barrot. Elle ne s'est malheureusement pas accompagnée de l'installation ds réseaux épidémiologiques et d'observatoires de santé.

Plus de rigueur a été apportée sur le marché du médicament, et *si un effort évident a été accompli pour encourager* la recherche biomédicale, il n'est pas sûr qu'il permettra de *rattraper les retards accumulés. On ne peut* que dénoncer l'absence de toute politique *rationnelle de prise en charge des malades* mentaux, mais un plan courageux de lutte contre l'alcoolisme — première cause d'hospitalisation psychiatrique — a été lancé en juin 1980.

*Harmonisation et généralisation de la Sécu*rité sociale sont à mettre à l'actif du septennat. Après des *vicissitudes financières nombreuses*, l'équilibre du régime général pouvait être annoncé, fin 1980, mais au prix de réduction de prestations et d'augmentation de l'effort contributif.

Sur le chapitre des libertés, le règne de M. Giscard d'Estaing avait bien commencé : nouvelle législation sur l'avortement, loi sur le divorce, majorité politique à dix-huit ans, symbole de la poignée de main de Lyon avec un détenu. Puis tout bascule : les mouvements autonomistes se trouvent de plus en plus frappés par la Cour de sûreté de l'État, des rappels à l'ordre *se multiplient* à l'égard de l'autorité judiciaire, la loi « sécurité et liberté » grignote l'autonomie individuelle. Étranges revirements !

En revanche, M. Giscard d'Estaing a été attentif au cadre de vie des Français. L'urba*nisme de ses vœux tourne le dos à celui de* Georges Pompidou : il se manifeste par le freinage du gigantisme des immeubles, le refus de la voie express *rive gauche* à Paris. Un « environnement à la française » fut défini *en 1976, et en 1978 fut* lancée *une charte de* la qualité de la vie dont les cent six proposi*tions devaient être mises en œuvre en cinq ans.* L'objectif était l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens. De nombreux textes ont réussi à apporter des changements fructueux : meilleure gestion de l'espace et des ressources naturelles, attention plus poussée à l'environnement, coup de frein au « mitage » du territoire rural, etc.

La politique du cadre de vie a toutefois connu des échecs : le combat contre le bruit, la dépollution du Rhin, la fiscalité foncière, la maîtrise de la marée pavillonnaire et surtout la participation des citoyens à l'aménagement de leur cadre de vie, qui n'a *jamais pris* réellement corps, les technocrates imposant de *plus en plus leurs vues aux associations.*

Ici, comme ailleurs, entre les bonnes inten*tions de M. Giscard* d'Estaing *et l'omnipotence* de l'État, le « monstre froid » a eu, trop sou*vent, le dernier mot, empêchant* que le Français soit « mieux dans sa peau ».

SANTÉ

Un effort important

● L'HUMANISATION DES HOPITAUX

L'effort accompli durant le septennat pour la rénovation et l'humanisation du patrimoine hospitalier français constitue, *dans le domaine de la santé*, le fleuron d'un bilan qui comporte *des lumières et des ombres.* Soixante-dix mille lits en salles *communes ont été remplacés* par des unités modernes, et l'équipement dont disposent les hôpitaux français les place à présent au tout premier rang mondial. L'extrême lenteur enregistrée dans l'établissement de la carte hospitalière, destinée à recenser les acquis et les besoins des diverses régions de France, explique que l'harmonisation de ces entreprises n'ait pas permis d'éviter certaines distorsions. A tel point que le nombre de lits excédentaires serait de quelque cinquante mille *à l'heure actuelle. Une loi votée* en 1979 permet aux pouvoirs publics d'ordonner la *résorption* ou la reconversion de ces excédents, mais ces procédures ne pourraient être rationnellement conduites que lorsque seront terminés *les* recensements — que l'on attend *toujours* — des lits de *moyen ou de long séjour* (convalescence, personnes âgées, *maladies chroniques*).

Cependant que cent quatre hôpitaux étaient construits ou en construction, le nombre des médecins hospitaliers et celui des infirmières étaient doublés. Cet effort de modernisation et de recrutement n'a pas été sans retentir sur les coûts ; le secteur de l'hospitalisation (publique et privée), dont les dépenses vont pour 75 % aux salaires du personnel, consomme à lui seul plus de 55 % des dépenses de santé, qui ont atteint 200 milliards de *francs en 1980, progressant de* 1974 à 1978 deux *fois* et demie plus vite *que* le *produit intérieur* brut.

● MÉDECINS : RÉGULATION DÉMOGRAPHIQUE

De 1971 à 1981, le nombre des médecins (cent vingt-quatre mille six cent cinquante-six à ce jour) a augmenté de 80 %, alors que la *population générale ne progres*sait dans le même temps que de 6 %. *Le gouvernement a instauré* en 1979 une véritable politique de *sélection, comportant non seule*ment le concours de début des *études, mais aussi* une réforme complète du troisième cycle, afin de mieux adapter le nombre des généralistes ou des spécialistes aux besoins nationaux.

C'est *en* 1978 que naît la première organisation nationale de formation médicale continue (UNAFORMEC), à laquelle *l'État* apporte enfin un soutien actif. *Sur le plan professionnel*, les réformes importantes et positives *des études, des statuts de l'orga*nisation professionnelle pour la biologie (laboratoires d'analyses) et pour l'odontologie (celle-ci due à Mme Saunier-Seïté) contrastent, pour leur part, avec l'absence de toute réorganisation, pourtant si nécessaire, de la médecine scolaire et de la médecine du travail.

● USAGERS ET PRÉVENTION

Mme Simone Veil, qui se veut « le ministre des malades », présente dès 1974 une « charte du malade hospitalisé » distribuée à chacun dans le livret d'accueil. Elle majore de 1 % le prix de journée des hôpitaux en 1975 aux fins exclusives d'une amélioration des conditions d'accueil. Dans le même temps, elle lance les premiers jalons d'une politique de prévention et d'éducation sanitaire par *la loi* et *la campagne* anti-tabac qui portent leurs fruits. *M. Barrot poursuit cette action, en obtenant des mutuelles qu'elles participent activement* au « plan de prévention » qui *démarre* et portera essentiellement, dans un premier temps, sur l'éducation sanitaire (dont on peut déplorer que le principal support, l'école, soit à ce point absent) et le cancer.

Mais l'inexistence, cent fois dénoncée, *de réseaux épidémiolo*giques et d'observatoires de santé permettant de connaître le bien-fondé de ces actions et les données qui doivent les inspirer ne pourra, malheureusement, qu'en*traver le développement de ce qui* devrait être l'axe prioritaire de *la médecine de l'avenir, comme* l'a rappelé le président de la *République, dans son discours* du 17 février 1981 à l'Académie nationale de médecine.

● MÉDICAMENTS : *PLUS DE RIGUEUR*

Évaluation de la qualité réelle des médicaments, beaucoup trop *nombreux*, que comptent nos officines surveillance, par une commission de pharmacovigilance, de leur éventuelle toxicité, révision des conditions de remboursement de certaines spécialités de « confort », toutes ces mesures, dont le déploiement se poursuit sous la direction de M. Weber, permettent d'apporter *ordre et ri*gueur dans un marché dominé jusqu'alors par le laxisme et l'anarchie.

Le deuxième grand secteur industriel lié au système de santé, le génie biologique et médical, ne fait malheureusement pas l'objet d'une attention aussi soutenue, et la France importe à 80 % les outillages sans cesse plus nombreux et coûteux auxquels recourt *la médecine moderne.*

● RECHERCHE : UN ESSAI DE RATTRAPAGE

Un effort évident a, en revanche, été accompli pour l'essor de la recherche et pour le *sauvetage* de l'Institut Pasteur, qui connaissait d'insolubles difficultés financières. Conscient du fait que l'avenir des *sociétés industriali*sées sera marqué du sceau de deux technologies en *plein développe*ment : l'informatique et la domestication des bactéries (ou génie *génétique) le président* de la République accorde à la recher*che biomédicale une priorité.* Il n'est pas certain toutefois qu'elle *permettra de rattraper* les retards accumulés et les cloisonnements d'un autre âge.

● LA MISÈRE ADMINISTRATIVE

La misère du réseau administratif du ministère de la santé se traduit notamment par l'absence de toute politique rationnelle de prise en charge des malades mentaux ; ces derniers occupent le tiers de tous les lits d'hôpitaux, justifient chaque année près de trente millions d'actes médicaux (visites ou consultations) et motivent à eux seuls le quart de toutes les mises en invalidité... Un courageux rapport dressé par le ministère de la santé *(octobre 1980)* laisse espérer que les « aberrations » vigoureusement dénoncées laisseront enfin la place à une politique psychiatrique humaine *et réaliste.* Une politique (inexistante actuellement) d'accueil du quatrième âge doit accompagner cette entreprise.

C'est l'alcoolisme qui représente en France la cause première d'hospitalisation psychiatrique. Un plan de lutte ambitieux et politiquement courageux est lancé à ce titre *en juin 1980* ; il disposera d'un financement « extraordinaire » important.

La politique de lutte contre la drogue a été, pour sa part, inspirée par l'important rapport établi sous la direction de Mme Pelletier (*janvier 1978*).

Enfin, un comité interministériel de la sécurité routière a été créé, que dirige M. Christian Gérondeau, afin de juguler l'hécatombe des accidents de la route (12 543 tués, 339 632 blessés en 1980, dont une majorité de jeunes).

● SÉCURITÉ SOCIALE : UNE DAME BIEN MALADE

Et le bilan de santé de la Sécurité sociale ? Ce terme ambigu couvre les nombreux régimes d'assurance-maladie, vieillesse et *famille. Améliorations et dégra*dations se bousculent, voire s'an*nulent étrangement au cours de* ces sept années.

Côté positif, on sait que d'importantes majorations ou des avantages nouveaux ont été adoptés en faveur des familles nombreuses, des handicapés et des personnes âgées les plus démunies. Un effort d'harmonisation des remboursements de frais de maladie a été mené au profit des travailleurs indépendants qui, depuis août 1977, sont à égalité *avec les salariés lorsqu'ils* souffrent de *maladies longues* et *coûteuses ou doivent être hospi*talisés.

A cette harmonisation s'ajoute la généralisation de la Sécurité sociale. Plusieurs textes de loi de 1974 à 1978 ont progressivement étendu la couverture des risques sociaux aux derniers Français qui en étaient encore exclus. Enfin, le gouvernement pouvait annoncer *fin 1980* que l'équilibre financier du régime général, au moins, *était restauré à force de maîtrise* des dépenses... et d'effort contributif.

Mais la Sécurité sociale est une dame bien malade, malgré sa jeunesse (à peine trente-sept ans). Dans certains cas, les prestations ont été réduites : non seulement celles — on l'a déjà vu au titre de la famille — des *ménages de un et deux enfants*, mais aussi certaines prestations *de maladie* : diminution du remboursement pour les frais de kinésithérapie, de transport en ambulance, de médicaments dits de confort ; création d'un secteur libre médical où le « prix » de la visite et de la consultation sera bien supérieur au remboursement des caisses.

Quant à la généralisation, elle *s'est traduite par le maintien*, voire le renforcement, de régimes *autonomes*, la *création* d'un nouveau système pour les prêtres et d'une « assurance personnelle — formule fourre-tout pour les exclus non classables qu'on a en fait classés... sous cette appellation « personnelle » dans le régime général, à charge pour les salariés du secteur privé d'en assurer l'équilibre.

L'équilibre retrouvé en 1980 — et provisoire — a été chèrement payé. De 1975 à 1979, chaque année, c'est-à-dire à cinq reprises, il a fallu recourir à des plans de redressement se soldant à chaque fois et en priorité par des relèvements de cotisation : décembre 1975, plan Durafour avec relèvement d'un point et demi de cotisation (7 milliards de F) ; quelques éco*nomies* et *l'aide de l'État* (0,7 milliard) ; septembre 1976, plan Barre (*relèvement de* 1,40 point de cotisation — 6 mil*liards de F, — quelques écono*mies, etc.) ; avril 1977, premier plan Veil (légère majoration de cotisation des salariés âgés et actifs, maîtrise des dépenses et frais accrus pour les médicaments de confort) ; décembre 1978, deuxième plan Veil (relèvement de 1,75 point de cotisation vieillesse et déplafonnement progressif de quatre puis de cinq points pour l'assurance-maladie (11 milliards) ; juillet 1979, plan Barrot (cotisation exceptionnelle de 1 % (18 milliards de F) et maîtrise, *voire* blocage, de certaines dépenses).

En raison de la loi de 1974 sur la compensation démographique, qui met à la charge du régime général une partie du déficit d'autres institutions ; en raison aussi de l'accélération ou du maintien, à un rythme élevé, des dépenses de santé ; en raison, surtout, de la montée du nombre des chômeurs, qui sont autant de cotisants en moins, la Sécurité sociale est malade de la crise *économique, et, pour y parer*, l'Élysée a fait surtout appel aux *cotisations*, davantage à celles des salariés qu'à celles des employeurs.

Cette contrepartie à la sauvegarde de la Sécurité dite sociale est-elle une assurance pour l'avenir et les libertés ? Les prévisions sont mauvaises et la réapparition d'un déficit est quasi certaine *avant deux ans. Quant aux liber*tés, elles sont plus ou moins me*nacées selon les opinions : moins* de libertés concrètes pour les assurés qui sont moins protégés, dit-on dans l'opposition ; moins de libertés tout aussi concrètes pour les chefs d'entreprise, dit-on dans la majorité, puisque le poids de tous les prélèvements » contributifs est passé de 36,3 % à 42 % du PIB, dépassant le seuil critique qui distingue un pays *capitaliste d'une nation socialiste*, si l'on en croit les libéraux et *l'auteur de Démocratie française.*

(Lire la suite du dossier page 8.)

Avortement et contraception

DÈS son arrivée à l'Élysée, M. Giscard d'Estaing avait souhaité voir rapidement s'élaborer une nouvelle législation sur l'avortement. Telle est la première mission qu'il avait assignée à Mme Simone Veil en lui confiant le portefeuille de la *santé*.

Le texte adopté en *novembre 1974, après de* tumultueux débats, et devenu « loi du 17 jan*vier 1975* », *modifiait radicale*ment l'état du droit sur ce point *et ne gardait des législations* antérieures (1920-1923) que les dispositions répressives, applicables aux contrevenants du nouveau texte. Ce dernier rendait l'interruption de grossesse légale jusqu'à la dixième semaine, l'interdisait aux étrangères *non résidentes* en France, aux *mineures non pourvues* d'une autorisation et en faisait un *acte médical non remboursé par* la Sécurité sociale, praticable *exclusivement dans des centres*, publics ou privés, agréés à cet *effet*.

Cette loi, enfin, était présentée comme un texte temporaire, adopté pour cinq ans.

Pendant ces cinq années d'application expérimentale, la mise en œuvre du texte se heurta à l'opposition délibérée d'une *grande partie des responsables* médicaux *et* hospitaliers. Une *impulsion politique plus vigou*reuse eût-elle eu raison de ces *obstacles ? Seul le bilan de* l'application de la loi de 1979 permettra de le vérifier.

Le secteur privé de son côté a parfois fait montre d'un extrême laxisme — le mot est faible — dans l'application de la loi, notamment en pratiquant des avortements très tardifs, comme l'a montré le récent procès de La Pergola.

La loi du 31 *décembre* 1979, *défendue* devant le Parlement par Mme Monique Pelletier, ministre *délégué chargée de la* condition *féminine, et* M. Jacques *Barrot, ministre de la santé et* de la sécurité sociale, comporte une seule différence majeure par rapport à celle de 1975 : elle impose aux hôpitaux publics de se doter d'une unité où seront pratiquées les interruptions de grossesse.

Il n'était pas possible de légiférer sur l'avortement sans élargir les dispositions relatives à la contraception, rendue légale par la loi Neuwirth de 1967. Aussi, une nouvelle loi Neuwirth a-t-elle été adoptée et promulguée le 4 décembre 1974, qui rendait les contraceptifs remboursables par la Sécurité socia*le, y compris pour les mineures* et ce, sans autorisation paren*tale. Dans le même temps, on* augmentait considérablement le *nombre des centres de planifi*cation familiale sur l'ensemble du territoire.

On admet généralement aujourd'hui qu'environ une femme *sur deux en âge de procréer* utilise une méthode moderne de *contraception*.

DOSSIER DU SEPTENNAT

LIBERTÉS

A rebours

ALORS que certains régimes se font, avec le temps, plus bonhommes, plus libéraux, d'autres crispent leurs manières. Certains retrouvent, fût-ce doucement, les libertés ; d'autres vont à rebours. Ainsi en est-il de ce septennat qui vit pourtant fleurir une quantité sans doute jamais atteinte de commissions ou de déclarations qui toutes avaient en commun de vouloir du bien aux libertés.

Pour ceux à qui la liberté ne fait pas peur et qui ne l'assimilent pas à la licence, ou à la neuve « permissivité », tout avait bien commencé pour tout le monde, hommes et institutions. On avait mis le holà, par la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil, aux monstrueuses inégalités nées de l'application du texte de 1920, dont un simple billet d'avion permettait d'éviter les rigueurs.

On avait donc ensuite achevé de libéraliser la contraception *(voir encadré page 7)*.

La loi sur le divorce vint, pour une large part, mettre fin aux coûteuses pantalonnades judiciaires qui se donnaient libre cours sous l'empire de la loi ancienne. La France, enfin, s'aligna sur la plupart des pays semblables à elle pour reconnaître l'intelligence politique dès l'âge de dix-huit ans. Il était d'autant plus normal de fixer la majorité civile à dix-huit ans que tel était le cas de la majorité pénale.

Quant à la délinquance, précisément, le chef de l'Etat échange à Lyon cette fameuse poignée de mains avec un détenu ; il relance les grands principes libéraux énoncés en 1945 à propos de la condition pénitentiaire en indiquant, lors d'une conférence de presse, que la prison « *c'est la détention et rien d'autre* ». Dans une circonstance aussi solennelle, il fait part de son « *aversion profonde* » pour la peine de mort. Les libéraux de cœur, qui avaient, en 1974, donné leurs voix à M. Giscard d'Estaing, se sentent confortés dans leur choix puisqu'ils voient la continuité ne pas nuire au changement.

Le vrai visage

Les sujets de satisfaction ne sont pas moindres pour ce qui touche aux institutions. Dès 1975, les parlementaires (à la faible condition d'être soixante) se voient reconnaître le droit de déférer toute loi à la censure du Conseil constitutionnel. C'est plus qu'un hochet qui est *(de facto)* offert à l'opposition. La suite le montrera.

La Ville de Paris dont le régime juridique montrait jusqu'alors dans quelle suspicion on la tenait depuis la Commune de 1871, pour ne rien dire d'Etienne Marcel, voit son statut fortement rapproché du régime ordinaire des autres grandes villes. La réforme rétablit notamment, ce qui n'est pas rien, la fonction de maire élu au suffrage universel, au lieu de ce président du conseil municipal de Paris, qui était à la capitale ce qu'était à la République son président sous la Quatrième.

Dans les régions, des assemblées s'installent qui leur sont propres, issues pour partie et à des degrés divers du suffrage universel indirect et qui désignent, en leur sein, leurs présidents. Encore que ces derniers ne disposent pas du pouvoir exécutif.

Il est difficile de déterminer à quelle époque le septennat a viré de bord, à quel moment le chef de l'Etat a changé de maître à penser, délaissant le bouillonnement de Jean-Jacques Servan-Schreiber pour l'aigreur d'Alain Peyrefitte. A moins qu'il ne faille voir dans un apparent renversement de politique la seconde face d'une pensée politique intangible (1) dont la récente loi « sécurité et liberté » serait le symbole ?

De fait, pour s'en tenir à l'ostensible, tout a basculé ou a montré son vrai visage. La montée du pouvoir régional, cher à M. Servan-Schreiber, a tourné court en direction de la Cour de sûreté de l'Etat, qui, au pas cadencé, examine et juge la colère corse et le malaise breton, et qui ferait de même, si, conformément à la loi, on lui en donnait l'ordre, pour toute la réalité française, province après province.

L'autorité judiciaire, initialement laissée à ses traditionnels jeux intimes d'influence réciproque est à présent l'objet d'un double rappel à l'ordre : à l'égard des individus, tant par les poursuites disciplinaires (affaires Michel, Llorca, Bidalou), que par les mutations d'office (affaire Joinet) ou les promotions - sanctions (nomination de Mme Simone Rozès à la Cour des Communautés de Luxembourg pour avoir fait preuve à la tête du tribunal de Paris de trop de caractère) ; à l'égard aussi du corps judiciaire tout entier, avec les textes sur les magistrats volants, sur le recrutement par voie d'annonces, textes qui tous ont en commun de priver d'effet les maigres garanties d'indépendance prévues au statut de la magistrature. Il n'est pas jusqu'aux avocats qu'on ait, s'il en était besoin, essayé d'intimider par une disposition sur l'obligation de réserve que le Conseil constitutionnel a heureusement censurée.

L'administration enfin, voit ses postes les plus subalternes soumis à l'agrément, sinon du prince, du moins de ses proches conseillers. La notion d' « emplois réservés » créée après 1914 par les combattants de la Grande Guerre prend à présent un sens tout particulier où le savoir-plaire et le bien-penser l'emportent sur les services rendus à la nation. L'Etat-U.D.R. que dénonçaient J.-J. S.-S. et Mme Giroud n'était rien auprès de l'Etat-Giscard que l'on décrivait naguère dans ces colonnes (2). Encore cette description ne s'en tenait-elle qu'aux disgrâces et aux promotions les plus éclatantes. Le principe n'est désormais plus appliqué aux seuls grands, tant s'en faut.

De là vient aussi que l'administration puisse, plus que jamais, se croire pouvoir, alors qu'elle se pourrit en bureaucratie !

De là vient qu'elle puisse, sans risque ni sanction, refuser d'appliquer les lois qui la visent : motivation de ses actes ou communication de ses documents d'ordre général. Les exemples en sont réguliers. Ainsi doit-on citer, en contradiction avec la loi sur la communication des documents administratifs, le refus du ministère de l'industrie de faire connaître à M. Brice Lalonde les rapports concernant les incidents survenus à l'usine de retraitement de La Hague.

« Sécurité et liberté » : le grignotage

Les pouvoirs dans l'Etat tout entier remis à son chef, il n'y a pas lieu de s'étonner que les libertés individuelles des citoyens subissent, elles aussi, un persistant travail de grignotage, grignotage que résume assez, dans l'esprit et dans le fond, la loi « sécurité et libert ».

Car ce texte est autant la marque d'un état d'esprit qu'une réelle réforme pénale, autant l'indication donnée solennellement d'avoir à changer de philosophie qu'un ensemble législatif novateur.

La richesse législative de la France est (hélas ! si grande que tout est, déjà, avec ou sans sécurité et liberté, possible au nom de la loi, et cela dans tous les domaines. Tout peut être aujourd'hui jugé, et son contraire, sans trahir la loi ni la changer d'un iota. Si donc, on a estimé bon d'ajouter au surplus, la préoccupation d'appeler hautement à la rigueur l'emportait sur le besoin de changer la loi afin que cette rigueur fût possible.

En ce sens, « sécurité et liberté », c'est l'acte politique par excellence. Bien plus qu'une loi, c'est une directive, adressée à tous et non aux seuls magistrats. La variété des sujets qu'aborde « sécurité et liberté » de manière parfois inattendue sous couvert de loi pénale, vaut autorisation pour ceux que l'exercice du droit de grève inquiète, que l'action des consommateurs irrite, que les immigrés dégoûtent, que la peine de mort rassure ou que la prison réconforte.

« Sécurité et liberté », c'est aussi un achèvement malheureusement conforme à ce que prophétisait en décembre 1975 M. Louis Joinet, qui eut naguère à subir les effets de l'actuel « projet répressif » : « *On est en droit de craindre que, prise dans un climat post-électoral riche en promesses libérales, la décision instituant une commission de codification des libertés fondamentales n'aboutisse finalement, sous la pression de la crise et du besoin de sécurité qu'elle sécrète, à des restrictions juridiques à l'exercice des libertés.* » Ces paroles ont cinq ans...

Le « projet répressif » n'apparaît pas seulement dans les restrictions aux libertés que traduisent les lois. On le voit aussi dans l'épanouissement de ce que le vice-président américain d'une multinationale appelait, s'agissant de la France, le « *capitalisme sauvage d'Etat* » : le dossier Hersant, qui n'en finit pas de s'entrouvrir, les ambitions prêtées au propriétaire de *l'Express* sur *le Figaro*, l'assaut victorieux d'un Surcouf sur la plus grande entreprise française d'édition et de diffusion de la pensée et de l'information.

Un passé qui ne plaide pas pour l'avenir

Partant de là, il est deux manières d'envisager le septennat : sous la forme d'un examen comptable des libertés, ou bien par l'analyse d'une évolution. Quant à l'évolution, il n'y a pas lieu de discuter : on est passé d'un souci à un autre, et le pas est depuis longtemps donné au « projet répressif ». Hommes et institutions sont traités pareillement : tout doit céder à la volonté du prince. Même les hérauts du prince n'en disconviendraient pas. Les symboles l'emportent sur les faits, la gloire personnelle sur la considération consentie aux hommes. Tout cela est dans le droit fil de la « crise », où l'avantage est donné aux grands intérêts au détriment de l'humain.

L'examen comptable des libertés est plus difficile à envisager et le bilan risque alors d'emprunter largement à la vision subjective. L'examen est-il « *globalement positif* », ou bien est-il autre ? Les facilités apportées à la procédure de divorce, la loi de 1978 destinée à améliorer les relations entre l'administration et le public, peuvent-elles être mises en balance avec les restrictions que l'on prépare à la liberté d'aller et venir ? L'encadrement des juges est-il compensé par une action plus efficace contre la délinquance ?

Ces questions ne sont que pointillés et ne portent pas, en elles-mêmes, leurs réponses. Mais le pari qui est fait à leur propos dépeint, semble-t-il, assez bien le pari fait sur l'homme et oblige au judicieux examen d'un passé qui ne plaide pas pour l'avenir.

(1) Sur ces thèmes, entre autres, voir le livre de Thomas Ferenczi, *le Prince au miroir, essai sur l'ordre giscardien* (Albin Michel).

(2) Yves Agnès, *l'Etat-Giscard* (*le Monde-Dimanche* du 2-3 mars 1980).

CADRE DE VIE

D'amples réalisations, mais...

EN mai 1974, le candidat Giscard d'Estaing, opportunément conseillé, publiait un programme environnement dont les dix-huit points s'articulaient autour de trois idées : réorienter la croissance pour que soit respecté le cadre de vie, assurer le droit de tous à la nature, organiser un urbansime à taille humaine.

Tout au long du septennat, les déclarations du chef de l'Etat ont développé ces thèmes. Certaines des initiatives qu'il a prises personnellement ou qu'il a fait prendre par ses ministres ont tendu à mettre ces idées en applications.

En juillet 1976, à Angers, le président tentait de définir un « *environnement à la française* ». L'année suivante, à Orléans, il proposait un « *urbanisme naturel* », se situant « *entre les outrances collectivistes et l'individualisme forcené* », et un « *urbanisme démocratique* » décidé par les élus locaux, discuté avec les habitants. Pour assurer la qualité, il demandait un renforcement du rôle des « hommes de l'art » : urbanistes, architectes et paysagistes. La même année, à Vallouise, dans les Hautes-Alpes, le chef de l'Etat définissait une nouvelle politique de la montagne plus respectueuse des hommes et de la nature. En 1978, le président lançait une charte de la qualité de la vie, dont les cent six propositions devaient être mises en œuvre en cinq ans. Objectif : « *améliorer concrètement la vie quotidienne* » en favorisant la participation des citoyens.

Trois coups de chapeau aux écologistes

A trois reprises (1977, 1978, 1979), le président a donné un coup de chapeau aux écologistes dont « *le mouvement est profondément fondé* ». Par trois fois aussi, en 1977, en 1979, en 1981, il a participé aux Rencontres internationales du cadre de vie organisées tous les deux ans à Paris. Et chaque fois, son propos a repris le thème de la nouvelle croissance, baptisée tout récemment même « *croissance écologique* ».

La concrétisation de ces intentions nécessitait à la fois de nouveaux textes et un outil administratif pour les appliquer. Sur les moyens législatifs le septennat n'a pas lésiné. Une quinzaine de projets de loi ont été discutés et adoptés par le Parlement : la politique foncière, l'urbanisme, l'architecture, l'affichage publicitaire, la protection de la nature, la chasse, le remembrement, l'élimination des déchets, les usines polluantes, les incinérations et immersions en mer, la navigation des pétroliers, les produits chimiques, les carrières et gravières les économies d'énergie ont ainsi été touchés. Des directives sur l'aménagement de la montagne et du littoral ont été publiées ainsi qu'une quinzaine d'autres textes réglementaires.

Sont encore en discussion un projet de loi sur la protection et la mise en valeur de la forêt ainsi que trois textes intéressant l'urbanisme : l'un simplifie les procédures, les deux autres renforçant le rôle des collectivités locales.

Pour les nouveaux outils administratifs, le septennat a fait preuve d'imagination. Un grand ministère de l'environnement et du cadre de vie a été constitué, en avril 1978, en regroupant des services dispersés dans plusieurs ministères : protection de la nature et de la prévention des pollutions, architecture, urbanisme et construction.

Ont encore vu le jour : l'Agence pour l'élimination et la récupération des déchets, l'Agence de l'air, le Conservatoire du littoral, le Commissariat à l'énergie solaire, l'Institut français d'architecture.

Des moyens financiers en diminution

En revanche, les moyens financiers des diverses directions du ministère n'ont pas progressé. Pour certains, l'augmentation des dotations n'a même pas compensé l'inflation. Quant aux déplacements de crédits baptisés « redéploiement », ils n'ont guère été spectaculaires.

Ces déclarations, ce nouvel arsenal législatif, ces organismes administratifs récents n'ont pas manqué d'apporter un changement : meilleure gestion de l'espace et des ressources naturelles, attention nouvelle portée à la qualité du cadre de vie, coup de frein donné aux grands aménagements comme au « mitage » du territoire rural sont, aujourd'hui, passés dans les réflexes.

Animé par M. d'Ornano, le rassemblement de services autrefois concurrents dans le ministère de l'environnement et du cadre de vie n'a pas eu les effets catastrophiques que certains redoutaient : l'écrasement des architectes et protecteurs de l'environnement par les ingénieurs réputés bétonneurs. La cohérence et l'efficacité ont été améliorés à l'échelon central, mais sur le terrain les services chargés de l'architecture et de l'environnement restent des parents pauvres face aux directions de l'équipement, souvent pléthoriques. On discerne toutefois l'éclosion d'un nouvel état d'esprit, même parmi les ingénieurs dont les rémunérations accessoires, jusque-là calculées au pourcentage, ont été déliées du volume des travaux. Cette réforme, longtemps jugée impossible, a été réussie par M. d'Ornano.

Quant aux nouveaux organismes, leur efficacité est très variable : bonne pour le conservatoire du littoral, elle est plus que douteuse pour l'agence de l'air, qui ne dispose d'aucune ressource propre.

Lois et directives

Pour la législation (trop importante, se plaignent certains), elle vaut ce que valent les hommes chargés de l'appliquer. On lui découvre parfois des effets pervers. Ainsi la loi foncière (décembre 1975), qui devait décourager la « densification » des centres villes, a favorisé la conservation des immeubles existants et freiné la construction neuve dans les centres, mais elle a aggravé le blocage du marché foncier.

La loi sur l'urbanisme a procédé à une utile toilette des textes existants. Pourtant, le freinage du gigantisme est plutôt venu d'initiatives « hors la loi ». C'est par une directive que l'on a limité, dans toute la France, la hauteur des immeubles. C'est de la présidence de la République qu'est née la décision (en août 1974) de supprimer un immeuble de bureaux pour agrandir le jardin des Halles, à Paris. Le refus de la voie express rive gauche, la limitation des hauteurs des immeubles de la Défense sont de la même origine. Et ce sont encore des directives (et non des décrets) qui réglementent les constructions en bord de mer et la création des stations de haute montagne.

La loi sur l'architecture est difficile à apprécier : elle ne semble avoir amélioré ni l'architecture ni la condition des architectes. La loi sur la protection de la nature a obligé les aménageurs à faire des études d'impact préalables. Cette formalité a davantage alourdi les dossiers que modifié réellement les projets.

La fin des grandes opérations d'urbanisme, comme le quasi-achèvement du réseau autoroutier, étaient inscrits dans l'évolution économique. Sur la Loire et la Garonne on a renoncé aux gigantesques travaux qui, jadis, ont canalisé le Rhône. Quant au canal Rhin-Rhône, on ne se hâte guère d'entamer la réalisation en dépit des engagements réitérés. En somme, les difficultés financières et le ralentissement de la croissance industrielle ont opportunément servi la politique du cadre de vie.

Désillusions

Cette politique, toutefois, a connu des échecs retentissants. Malgré des années de préparation, l'administration a été incapable de proposer au Parlement une loi combattant ce fléau qu'est le bruit. Pas plus que le gouvernement n'a pu faire adopter la convention internationale sur la dépollution du Rhin. La fiscalité foncière est toujours aussi mal adaptée mais personne ne veut se risquer à la modifier.

Le développement de la maison individuelle (deux logements sur trois), malgré les efforts pour améliorer la qualité des lotissements, et de mieux les greffer aux agglomérations existantes, a entraîné une marée pavillonnaire que l'on ne parvient pas réellement à maîtriser.

D'autre part, les résultats des interventions personnelles du président dans le domaine de l'architecture (Musée d'Orsay, la Villette, quartier de la Défense, à Paris) sur le plan du style sont d'un classicisme banal et sans éclat.

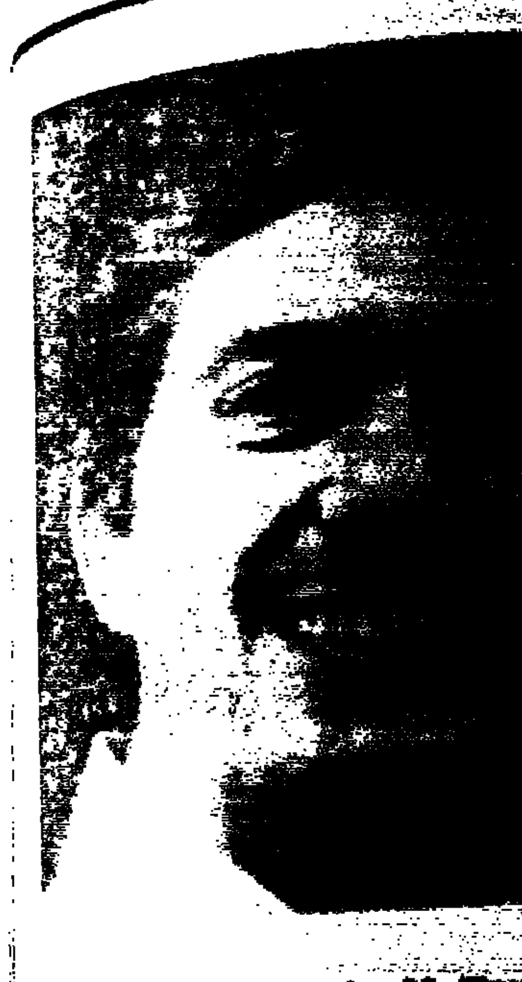
Mais c'est sans doute sur la participation des citoyens à l'aménagement de leur cadre de vie et l'encouragement à la vie associative que les désillusions sont les plus profondes. La réforme de l'enquête publique (un décret signé par Jacques Chirac, alors premier ministre), n'a été qu'un trompe-l'œil. Quant aux associations, malgré leur présence formelle dans maintes commissions, elles ne disposent toujours pas des moyens effectifs de remplir la mission d'intérêt public qu'on leur reconnaît pourtant. La technocratie reste maîtresse dans la conduite des affaires. L'exécution du programme nucléaire est menée de manière implacable, accélérée, au mépris de toutes les objections, qu'elles viennent de scientifiques, d'élus ou de populations locales. Et ce n'est pas la création, voici deux ans, sur l'initiative du président d'un conseil d'information sur l'énergie électro-nucléaire qui y a changé quoi que ce soit. Dans ce domaine exemplaire, l'humanisation de la croissance tant prônée par M. Giscard d'Estaing est restée une vaine promesse.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Marc Ambroise-Rendu, Claire Brisset, Philippe Boucher, Michèle Champenois, Jean-Pierre Dumont et Claudine Escoffier-Lambiotte.

Prochain dossier :

ÉCONOMIE

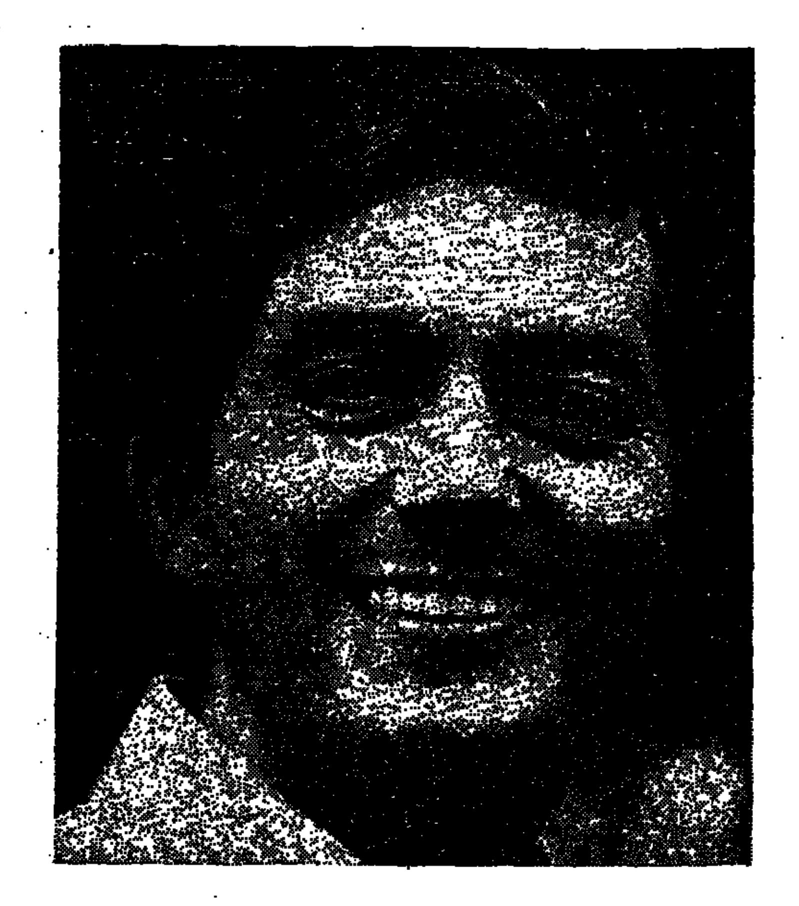
La méthode Coué





هكذا من الأصل

(PUBLICITE)



Les 10 ANS du "meilleur"

ALAIN AYACHE

VOICI dix ans que « Le Meilleur » a été créé. J'ai horreur des retours en arrière et de la nostalgie.

Pourtant, malgré les embûches, les procès qui, pour nous, se sont soldés par des dizaines de millions, malgré les traquenards, malgré les pièges, malgré les peaux de bananes, nous sommes là. Et bien là.

Et même trop là, au gré de certains, qui ne supportent ni l'impertinence, ni la vérité, ni la critique.

A une époque où les journaux tombent comme des feuilles mortes, « Le Meilleur », sans *une ligne de publicité* mais grâce à la fidélité de ses lecteurs qui sont de plus en plus nombreux, occupe une place de choix dans le club très restreint des journaux à grand tirage.

Comme toujours, ceux qui ne l'ont jamais lu sont les premiers à le critiquer, à le dénigrer, *souvent avec virulence*.

Je ne ferai pas ici le rappel des croisades que nous avons menées contre les injustices, contre les pesanteurs de l'Administration, contre les personnalités imbues de leur puissance et qui en abusent.

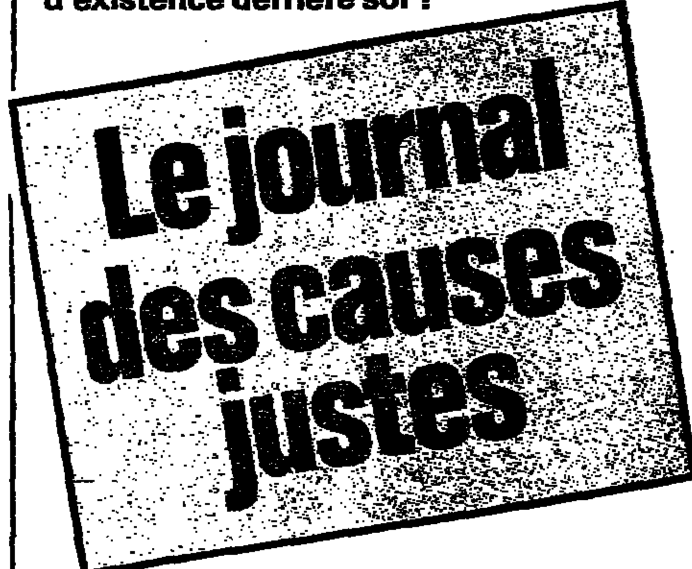
Je ne rappellerai pas - et pourtant si je le fais - que nous avons été les premiers, en 1971, à nos tous débuts, à dénoncer les outrances de Bokassa et les privilèges dont il jouissait. Notre « audace » n'eut pas *l'heur de lui plaire* et, sur sa demande, nous fûmes condamnés par la Justice française qui préféra éviter ainsi la rupture des relations diplomatiques entre notre pays et le Centrafrique !

Croisade en 1974 contre les taux anormalement bas de la Caisse d'Epargne qui furent, oh ! si peu, mais tout de même, réajustés *deux mois plus tard* !

Croisade en faveur des personnes âgées, dont la solitude, le désarroi et la misère nous étreignent le cœur. Et c'est dit du fond du cœur.

Journal des causes justes, *journal sans parti pris, journal* du bon sens, telle est la ligne du « Meilleur » que, à tâtons il est vrai, je trace et je corrige de numéro en numéro depuis 10 ans.

Pour faire partie de la « grande famille » des « journaux recommandés » il faut montrer patte blanche, être bien en cour, ou bien faire partie de l'intelligentzia des salons parisiens; ou bien encore, avoir cinquante ans d'existence derrière soi !



Si, aux Etats-Unis, la réussite est citée en exemple, en France, elle ne pardonne pas et expose aux pires tracas.

Elle déchaîne contre celui qui a « eu le malheur de vaincre le destin » la sarabande des vautours !

Pour se battre, pour conquérir et séduire les lecteurs, il ne faut pas que des mots. *Il faut des actes*.

Quand Léontine Richard - peut-être ne vous en souvenez-vous pas - fut internée arbitrairement à 72 ans, c'est « Le Meilleur » qui, seul contre les pouvoirs *publics*, *réussit* là où tout le monde avait échoué, à la faire libérer et à la rendre à ses petits-enfants !

Un cas. Il y en eut, je vous le jure, des dizaines d'autres.

Journal sans parti pris ai-je dit, un peu vite.

Faux. Nous avons pris à partie des hommes politiques, non parce que leur étiquette était bleu-blanc-rouge ou rouge ou rosée mais simplement parce qu'ils avaient outrepassé leurs droits, ou trahi leurs promesses.

Mais aussi, nous avons commis, *dans l'enthousiasme*, des erreurs que nous avons tenté de réparer.

La politique, dont la presse se méfie généralement comme de la peste parce qu'elle est censée ennuyer tout le monde, nous intéresse parce qu'elle *vous intéresse*.

Mais c'est vrai qu'y toucher provoque des électrochocs.

Ne pas encenser est déjà considéré *par les princes qui gouvernent* comme une atteinte à leur prestige ! Alors vous comprenez qu'ils ne nous portent pas dans leur cœur !

Ecrire ce que l'on pense, appeler les choses par leur nom sans détour, est un exercice qui ne se pratique plus tellement, chacun jonglant avec les mots pour les émasculer, par prudence !

L'avenir du « Meilleur », s'il dépendait uniquement de ses lecteurs, serait euphorique, mais hélas, planent au-dessus de nos têtes des épées redoutables qui, à tout moment, peuvent nous décapiter !

C'est de cela que je voulais, en peu de mots, vous entretenir, ayant pour habitude de ne rien vous cacher.

J'espère que la onzième année qui naît, nous débarrassera de ces angoisses et que nous pourrons continuer à apporter notre souffle, notre présence à nos lecteurs.

Certes, « Le Meilleur » n'est pas unique en son genre mais *il fait partie* des très rares journaux (et ils se comptent sur les doigts des deux mains) à avancer debout, *courageusement et*, aux dires de certains, imprudemment !

Avec vous, grâce à vous, pour vous, je développerai, *contre vents et marées* ce journal que j'aime, que vous aimez et qui s'améliore, jusqu'à ce que chacun d'entre vous qui le lisez, et les autres qui ne le lisent pas, en soient *fiers*. Et *en parlent avec cœur*.

"Le Meilleur" ne s'élève pas en rampant"

Alain Ayache
DIRECTEUR
LE MEILLEUR
36, rue du Sentier
75002 PARIS

Quelle que soit votre opinion je vous remercie de me la faire connaître. Je répondrai personnellement à chacune des lettres qui me parviendront. Comme d'habitude.





société

ÉDUCATION

PRÉSENTÉES DANS UN RAPPORT REMIS AU CHEF DE L'ÉTAT

Douze propositions tendent à renforcer l'autonomie et la spécificité des grandes écoles françaises

Le Comité national pour le développement des grandes écoles (C.N.G.E.) a présenté à la presse, le vendredi 6 mars, un rapport intitulé « Les grandes écoles de demain ». Remis au président de la République le 11 février dernier, puis au premier ministre et aux ministres les plus directement intéressés, ce document concerne cent cinquante-quatre écoles d'ingénieurs et trente écoles de gestion publiques ou privées. Douze propositions tendent à renforcer l'autonomie, la spécificité et la coordination des grandes écoles au sein du système éducatif français. Le C.N.G.E. groupe des directeurs d'écoles d'ingénieurs ou de haut enseignement commercial, des dirigeants du monde économique et les fédérations d'anciens élèves des grandes écoles.

Année électorale et rapport sur les grandes écoles semblent faire bon ménage. En février 1978, le C.N.G.E. avait, en effet, élaboré un document intitulé « Les partis politiques et le sort des grandes écoles ». Le contexte électoral n'y était pas indifférent : cette brochure mettait en évidence la volonté du parti socialiste, exprimée par M. Louis Mexandeau, député P.S. du Calvados, de rattacher les grandes écoles au ministère de l'éducation et de remodeler l'enseignement supérieur en faisant disparaître aussi bien les grandes écoles *« dans ce qu'elles signifient de cloisonnement et de prédestinations sociales »* que les universités actuelles *« dans la mesure où elles ne sont souvent que des parkings pour jeunes »*.

La comparaison s'arrête là, tant le rapport publié cette année par le C.N.G.E. relève d'une problématique différente, plus large dans son ambition et plus précise dans ses applications. *« Nous ne faisons pas de politique*, précise M. Jean-Arthur Varoquaux, président du C.N.G.E. *Nous ne voulons pas prendre parti, mais simplement soumettre des éléments d'information. »*

L'avis de chaque candidat à l'élection présidentielle sur ce rapport sera sollicité. Ce texte de trente et une pages voudrait répondre à la question suivante : *« Comment faire évoluer les grandes écoles afin de former les cadres de l'économie dont nous aurons besoin ? »* La solution, affirme en substance le C.N.G.E., serait dans le renforcement de la spécificité de la filière « grandes écoles » — de son autonomie, comme de ses moyens — caractérisée, précise-t-on, par sa *« forte sélection à l'entrée »*. Aussi n'est-il guère surprenant que pas une phrase ne concerne les relations nouées entre ces établissements et les universités.

Trois thèmes

Trois thèmes sont successivement abordés : l'ouverture sur le monde ; la capacité d'innovation et l'évolution nécessaire des grandes écoles. Le premier groupe trois propositions : développer la participation des élèves français à la vie internationale, ainsi que leur maîtrise de l'anglais ; développer le recrutement d'élèves étrangers *« sans affaiblir la qualité assurée par la sélection »* ; enfin, *« garder le contact avec les anciens élèves résidant à l'étranger »*. *« C'est la première amélioration nécessaire*, commente M. Varoquaux. *Il faut que le futur cadre se dise qu'il passera une partie de sa carrière — un quart au moins — hors de nos frontières. »*

Le deuxième thème propose de développer la recherche conduite dans les grandes écoles afin de sensibiliser les élèves à l'innovation et de se rapprocher du *« Ph D »* délivré par *« un bon laboratoire américain »*. *« Atteindre ce niveau*, est-il précisé dans le rapport, *faciliterait grandement les échanges avec l'étranger. »*

Le troisième thème rassemble sept propositions. Pour contribuer à l'évolution des grandes écoles, le C.N.G.E. suggère de modifier la préparation des concours *« en élargissant le recrutement à des filières autres que le baccalauréat C »*, dont le monopole est fortement critiqué ; d'insister sur *« la formation du caractère et de la créativité »*, et en particulier sur l'apprentissage de *« l'autorité »* ; de repenser la condition des enseignants *« dans un souci de qualité et de plein emploi »*, en insistant sur *« une indispensable mobilité entre établissements »* ; d'établir un statut juridique des grandes écoles privées qui sont actuellement exclues des lois fixant l'aide de l'État à l'enseignement privé sous contrat ; de favoriser *« la libre concertation entre les écoles »*, afin qu'elles puissent définir des stratégies communes ; enfin, d'assurer *« l'osmose entre le système des grandes écoles et la vie productive de la nation »*, ainsi que l'information auprès des enseignants du secondaire.

Deux propositions retiennent particulièrement l'attention. Les problèmes financiers, d'abord. Les écoles se plaignent de la dégradation *« de la ressource essentielle apportée par la taxe d'apprentissage »*. De très importantes diminutions des crédits seraient envisagées dans les établissements publics en 1981-1982. Le C.N.G.E. estime qu'elles auraient *« les plus graves conséquences »*, et demande que soit enrayée la régression des crédits apportés par la taxe versées par les entreprises. L'évolution des effectifs, ensuite. Les grandes écoles prennent le risque d'une expansion scolaire continue : le flux de formation annuelle des ingénieurs diplômés a augmenté de 3 % par an depuis quarante ans, passant de trois mille à dix mille. Pendant de nombreuses années, les entrées dans la carrière seront très supérieures aux départs : de deux cent trente mille actuellement, le nombre des ingénieurs diplômés en activité pourrait ainsi être de quatre cent mille en l'an 2005. Pour les cadres de gestion, les effectifs en activité passeraient, dans la même période, de cinquante-cinq mille à cent vingt mille.

Selon l'évolution économique, ce développement peut conduire à une dévalorisation des diplômes et à un décalage entre le titre obtenu et le poste occupé. Entre le malthusianisme — tel qu'il a cours actuellement au ministère des universités — et l'expansionnisme — tel que l'exprima le programme de Blois en 1978 qui proposait de doubler le nombre d'ingénieurs formés — la voie est étroite. Partagé, le C.N.G.E. refuse de prendre une position définitive : il conseille d'éviter la création de nouvelles écoles.

EDWY PLENEL.

SCIENCES

Réalisée par une société ouest-allemande

Une fusée aurait été testée avec succès dans le désert de Libye

La société ouest-allemande Orbital Transport und Raketen A.G. (OTRAG) aurait essayé *« avec succès »* une fusée en Libye. Dans un communiqué publié, vendredi 6 mars, à Munich, la société indique que l'essai a eu lieu, dimanche 1er mars, sur une rampe de lancement construite en plein désert, à 800 kilomètres au sud de Tripoli. De nouveaux essais auront lieu cette année, pour tester, entre autres, le système de guidage inertiel.

L'OTRAG est une firme controversée. Ses promoteurs ont d'abord expliqué qu'ils allaient construire un lanceur très économique, en réunissant en « botte » des fusées sommaires : réservoirs faits d'un simple tube d'acier, alimentation par des moteurs électriques analogues à ceux des essuie-glaces d'automobile, etc. Ceci aurait dû conduire au lancement, en 1981, d'un assemblage de 3 mètres de diamètre et de 40 mètres de hauteur, pouvant placer 1 500 kilogrammes de charge utile en orbite géostationnaire, soit plus que la fusée européenne Ariane.

En réalité, on est très loin de ces espoirs. L'OTRAG a fait trois essais dans le polygone de tir qu'elle avait aménagé au Zaïre, avant que le président Mobutu ne la prie, en avril 1979, de quitter le pays. Le dernier essai aurait dû amener à 30 kilomètres d'altitude un assemblage de quatre des éléments de base. Ce fut un échec retentissant.

Il semble que ce soit un assemblage analogue qui vienne d'être testé. En tout cas, l'OTRAG annonce qu'elle propose à la vente un assemblage de quatre fusées de 12 tonnes de poussée, pouvant amener des charges de 100 à 400 kilogrammes à des altitudes de 80 à 250 kilomètres. C'est à peu près la performance des fusées Dragon que la France lançait en 1964. On est très loin de la satellisation. Aucun spécialiste ne croit que l'OTRAG atteindra son objectif officiel.

On a notamment accusé l'OTRAG d'être le moyen de cacher des activités à vocation militaire (*le Monde* du 5 juillet 1978). Le gouvernement de Bonn s'en est ému, et, s'il avait subventionné les recherches de l'OTRAG à ses débuts, il a, depuis, fait nettement marche arrière. Là non plus, les experts ne croient pas que le principe de la « botte » de fusées — qui a bien été étudié, en particulier en Union soviétique, avant 1960 — soit adapté à la propulsion de missiles.

L'OTRAG ne faisant pas de bénéfices, une loi ouest-allemande permet à ses actionnaires de déduire de leur revenu imposable beaucoup plus que ce qu'ils ont investi. Cette possibilité a été bien mise en avant par les démarcheurs de la société, qui ont notamment fait appel à de nombreux petits épargnants. L'OTRAG ne paraît pas avoir de problèmes financiers. Pour combien de temps? — M. A.

LE BUDGET DU CNES

Le poids financier de la coopération européenne diminue

Le Centre national d'études spatiales (CNES) disposera en 1981 d'un budget dépassant 2,5 milliards de francs, en nette augmentation par rapport à 1980. Pourtant, le poids financier du principal programme, celui du lanceur européen Ariane, diminue. Mais le relais est pris par le satellite d'observation de la Terre SPOT et par le programme franco-allemand de télévision directe, qui compensent largement cette diminution. Il en résulte une profonde modification de la structure des dépenses spatiales : la coopération avec l'Agence spatiale européenne, qui absorbait l'an dernier 53,8 % du budget du CNES n'intervient plus que pour 38,3 % cette année.

Le chiffre officiel du budget du CNES est de 2 538 millions de francs, mais il n'a guère de signification. D'une part, il contient deux fois la participation française au fonctionnement du centre spatial guyanais de Kourou, soit 105 millions de francs ; cette somme est d'abord versée par le CNES à l'ESA, puis revient au CNES avec les autres participations européennes. D'autre part, un changement de régime fiscal complique les comparaisons. Corrections faites, on constate une augmentation de 37,2 % par rapport au budget initial de 1980. Mais la loi rectificative de fin 1980 avait attribué au CNES, en conséquence de décisions prises en cours d'année, une dotation complémentaire dépassant le demi-milliard. Si l'on incorpore celle-ci au budget 1980, l'augmentation n'est plus que de 6,3 %.

Les 2 538 millions de francs viennent pour 1 608 millions du ministère de l'industrie. Les autres ministères contribuent pour 334 millions de francs (dont 193 pour le ministère de la défense). Enfin 596 millions de francs viennent de ressources propres. Pour les dépenses, le poste principal est constitué par les programmes d'applications : 1 364 millions de francs, dont 445 pour Ariane, 304 pour l'observation de la Terre, 567 pour les télécommunications. Le « support fonctionnement des programmes » est de 729 millions de francs : cette rubrique couvre les dépenses de personnel et les moyens techniques (essais, calcul...). (1)

Les divers programmes scientifiques disposent de 285 millions de francs. Les principaux sont la mission d'un cosmonaute français dans une station Saliout et la mission Venera d'exploration spatiale de la planète Vénus et de la comète de Halley, qui vient d'être profondément modifiée (*le Monde* du 12 février). La coopération avec l'Union soviétique interviendra ainsi pour 56 millions de francs.

Un dernier chapitre concerne les études et développements technologiques destinés à préparer les programmes futurs. Ses 55 millions de francs sont en forte augmentation par rapport à 1980. Il comprend en particulier le moteur HM 60, moteur à oxygène et hydrogène liquide de 60 tonnes de poussée, destiné à équiper la version Ariane-5 du lanceur.

M. A.

(1) Un troisième grand programme d'applications spatiales, le système Télécom-1, est pris en charge par la direction générale des télécommunications et n'apparaît pas dans le budget du CNES.

JUSTICE

L'un des évadés de Fleury-Mérogis est arrêté mais son complice demeure introuvable.

Gérard Dupré, trente-trois ans, l'un des deux malfaiteurs qui avaient réussi à s'évader, le vendredi 27 février, de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), à bord d'un hélicoptère détourné par deux complices (*le Monde* daté 1er-2 mars), a été arrêté à Paris, dans la soirée du vendredi 6 mars.

Vers 20 h 30, un taxi dépose une jeune femme à l'angle des rues de la Folie-Regnault et du Chemin-Vert (11e). Deux hommes l'attendent, et tous trois s'engagent à pied dans la rue de la Folie-Regnault. C'est au moment où ils arrivent à la hauteur du numéro 45 qu'une fusillade éclate : Gérard Dupré a deviné l'embuscade tendue par les policiers du S.R.P.J. de Versailles, de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) et de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.), qui ont jailli, arme au poing, de deux véhicules.

La jeune femme — amie de Gérard Dupré, que les enquêteurs surveillent depuis le jour de l'évasion et qu'ils ont filée jusqu'ici — se rend. Après une courte bagarre à coups de poing, le « garde du corps » de Gérard Dupré, André Prébet, trente-trois ans, évadé de la centrale de Clairvaux, est appréhendé à son tour. Touché d'une balle à la jambe, Gérard Dupré tente de se réfugier dans une menuiserie située au fond de l'impasse d'Aunay et d'y retenir le patron en otage, mais ce dernier parvient à lui échapper. Quelques instants plus tard, Gérard Dupré est capturé.

Un inspecteur de la BRI, M. Stella, a été blessé d'une balle à la cuisse au cours de la fusillade. MM. Pierre Somveille, préfet de police, Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, et les commissaires Serge Devos, chef de la B.R.B., et Robert Broussard, chef de la BRI, étaient présents sur les lieux dès 21 h 30.

Daniel Beaumont, qui s'était évadé en même temps que Gérard Dupré, n'était pas avec ce dernier au moment de la fusillade et court donc toujours.

L'ami de Carole Simon est remis en liberté.

Au terme de trente-six heures de garde à vue, M. Xayne Xunebane, vingt-quatre ans, qui est le témoin principal dans l'affaire Carole Simon, la jeune femme dont le corps mutilé avait été découvert, le 30 décembre 1980, à la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères à Paris (6e), a quitté, le vendredi 6 mars en fin d'après-midi, les locaux de la brigade criminelle, où il était entendu depuis jeudi matin (*le Monde* du 7 mars).

Interpellé tôt le 5 mars à l'aéroport Charles-de-Gaulle, venant de Bangkok (Thaïlande), où il était parti avec l'assentiment des enquêteurs, M. Xunebane était conduit au Quai des Orfèvres. Il semble que M. Xayne Xunebane ait pu faire la preuve que c'est bien le 22 décembre, comme il l'avait invariablement affirmé dès le début de l'enquête, qu'il avait rencontré la victime pour la dernière fois et non le 23, jour de la disparition de la jeune fille.

Trois militants corses comparaissent devant la Cour de sûreté de l'État

Trois militants corses : Antoine Battestini, âgé de vingt-huit ans ; Henri Palazzo, âgé de vingt-sept ans et Hervé Cortegianni, âgé de vingt-sept ans, comparaissent, depuis le jeudi 5 mars, devant la Cour de sûreté de l'État. Ils sont notamment accusés d'avoir commis, dans la nuit du 10 au 11 août 1978, un attentat contre le château de Fornali, situé sur la commune de Saint-Florent, Haute-Corse, propriété de la famille Beghin.

L'audience présidée par M. Claude Allaer avait débuté jeudi par un incident désormais classique des procès corses. Deux des inculpés, MM. Battestini et Palazzo, détenus depuis l'automne 1978 à Fleury-Mérogis, étaient bien présents dans le box. Mais Hervé Cortegianni refusait de quitter sa cellule. Les gendarmes l'ont finalement porté jusqu'à la salle de la cour d'assises de Paris et l'ont présenté... en tenue de sport au tribunal. Ce transport de force se révélera sans doute inutile au cours des débats : Hervé Cortegianni a décidé de rester muet.

Les trois inculpés ont découvert tard leur « identité corse ». Henri Palazzo, fils d'un trésorier-payeur général et neveu d'un magistrat, a passé sa jeunesse au Tchad. Il ne retrouvait la Corse qu'à l'occasion de vacances familiales.

Antoine Battestini, lui aussi, a fait un long détour par Tahiti où il a suivi son père militaire de carrière. Hervé Cortegianni, fils d'un dentiste parisien, n'est allé en Corse qu'à l'âge de vingt-deux ans.

Pour vivre dans l'île, ils avaient pris des emplois souvent mal rémunérés : assistant-photographe ou artisan. Ils font tous les trois partie, comme d'autres membres présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) jugés avant eux, du groupe de militants découverts après les perquisitions effectuées en juin 1978 dans deux appartements de Cardo (Haute-Corse) et de Bastia. En quelques jours, les policiers avaient trouvé plus de 60 kilos d'explosifs, des archives du F.L.N.C. et avaient remonté progressivement la piste de vingt-six séparatistes corses. Les trois inculpés de ce procès ont été interpellés, le 24 novembre 1978. Il leur est reproché d'avoir participé à « l'opération de commando » contre la propriété de la famille Beghin à Saint-Florent, au vol de plusieurs voitures, de documents administratifs et de matériel typographique. Henri Palazzo est, en outre, accusé du vol d'un stock d'explosifs.

Ce nouveau procès a débuté lentement. Les deux premières matinées d'audience ont été consacrées à l'étude minutieuse, par le président, des modifications juridiques apportées à ce dossier par la loi « sécurité et liberté ». Les magistrats de la Cour de sûreté de l'État se sont parfois perdus dans le dédale compliqué des changements d'articles du code de procédure pénale. Les inculpés eux, ont simplement entendu que, d'une façon générale, les peines qu'ils encouraient devraient être moins fortes que celles qui ont sanctionné les Corses jugés avant le 2 février 1981. — Ph. BG.

Le débat sur la peine de mort

POINT DE VUE

Le jeu de la mort et du hasard

par DANIEL AMSON (*)

DANS quelques jours, dans quelques semaines — peut-être en plein milieu de la campagne électorale, — le président de la République va devoir résoudre, une nouvelle fois, la question de savoir si une condamnation à la peine capitale doit être exécutée ou, au contraire, commuée en réclusion criminelle à perpétuité.

Si scrupuleux que soit le chef de l'État dans l'examen de cette question, sa décision ne pourra manquer d'être influencée par des considérations d'ordre politique.

Et, puisque le chef de l'État est candidat à l'élection présidentielle du mois d'avril, comment ne se demanderait-il pas quelle est la solution — gracier ou ne pas gracier — qui a les préférences de l'opinion ?

Sans doute, cette considération ne sera-t-elle pas la seule qui guidera la décision du président. Mais comment ne pas voir qu'elle exercera sur elle une influence considérable ?

Dès lors, en effet, que le chef de l'État est rééligible au suffrage universel direct, il doit tout faire, s'il se représente, pour garder la confiance des électeurs. Et, si ceux-ci le trouvent, par exemple, trop libéral, il sera naturellement soucieux de modifier cette image en refusant une grâce qu'il aurait peut-être accordée en d'autres circonstances — et notamment en dehors de la période électorale.

Ce n'est pas l'actuel titulaire de la fonction qui est en cause, c'est le système qui veut que le droit de grâce appartienne à un élu du peuple, qui peut être amené à se conduire en candidat aux élections. Or, bien évidemment, la vie des criminels ne saurait dépendre d'un « jeu de la mort et du hasard » fondé sur les réactions passionnelles de l'opinion publique.

Le droit de grâce du chef de l'État est une survivance de l'époque où, élu par les deux Assemblées et politiquement irresponsable, il n'avait pas à se soucier des sautes d'humeur de l'opinion et pouvait se prononcer en toute sérénité sur les recours qui lui étaient adressés. Il ne saurait s'exercer de la même façon si le président dirige la politique de la nation et doit, dès lors qu'il se représente aux élections, éviter de déplaire aux citoyens. La fonction du droit de grâce est de corriger l'excès de passion qui a pu animer le jury d'une cour d'assises. Elle ne doit pas être de suivre le sentiment de l'opinion publique et — moins encore — de s'en servir à des fins électorales.

Pour que le débat sur la peine de mort puisse se poursuivre en toute sérénité, il serait convenable que le chef de l'État renonce, avant l'élection présidentielle, à examiner tous les recours en grâce qui lui seront présentés.

(*) Avocat à la Cour de Paris.

● *La rentrée de la conférence du stage du barreau de Versailles* a été boycottée le vendredi 6 mars par un grand nombre d'avocats qui entendaient protester contre l'invitation faite au maire de la ville, Me André Damien, conseiller d'État, de présider cette séance. Selon la section locale du Syndicat des avocats de France (gauche), cent soixante des deux cent vingt avocats inscrits étaient absents. Cette manifestation fait suite aux prises de position de Me Damien, alors président de la conférence des bâtonniers, en faveur de la loi « sécurité et liberté ».

● *Un déserteur de vingt ans*, M. Alain Negron, originaire de Millau (Aveyron), a été condamné à un an d'emprisonnement ferme par le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux. Appelé sous les drapeaux en décembre 1979, il avait déserté quelques jours plus tard. Il avait été arrêté à Paris en novembre 1980 alors qu'il badigeonnait, avec trois camarades, le zouave du pont de l'Alma. Peu après l'audience un court mais violent incident entre les sympathisants du déserteur et la police a fait deux blessés parmi les manifestants. — (*Corresp.*).

DÉFENSE

Aux États-Unis

LES VIEUX PORTE-AVIONS SONT DE RETOUR

Dans son projet de budget de la marine, l'administration Reagan propose au Congrès américain de réactiver deux porte-avions de la dernière guerre mondiale pour compléter la flotte des quatorze unités à propulsion nucléaire ou à propulsion classique, en service en 1981.

Selon le *New York Times*, repris par l'*International Herald Tribune* du mardi 3 mars, ces deux porte-avions sont le *New-Jersey* et l'*Iowa*, qui ont été admis au service actif en 1943 et qui ont participé à la fin de la seconde guerre mondiale, à la guerre de Corée et même, pour le premier des deux, à la guerre du Vietnam. Le Pentagone étudie aussi la possibilité de rappeler au service actif deux autres porte-avions aussi anciens : le *Missouri*, à bord duquel fut signée la capitulation du Japon en septembre 1945, et le *Wisconsin*.

La modernisation de ces bâtiments exigera de lourds investissements — par exemple 2 500 millions de francs pour l'*Iowa* — si, de surcroît, il est décidé de les armer en autoprotection de missiles de croisière et de modifier leur système de propulsion.

Mais l'intention de l'administration républicaine, aux États-Unis, est caractéristique de ce que l'on observe également ailleurs, y compris en Union soviétique, où, dans les armées, cohabitent matériels neufs et équipements anciens qui ne sont pas jetés à la « casse ». La marine soviétique, cependant, admet, chaque année, au service actif l'équivalent en tonnage du tiers de la flotte de combat française, soit environ 100 000 tonnes ou la valeur d'une quarantaine de navire.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

DANSE

Bagnolet an XIII

On ne présente plus le concours de Bagnolet, le Ballet pour demain, où la danse se met à bouillonner dans le gymnase Maurice-Baquet. Cette année, sur cent cinquante postulants et quatre-vingts ballets visionnés, trente candidats ont été présentés à un jury de dix-neuf personnes aux goûts divers — de Patricia Neary à Dirk Sanders ou Dominique Bagouet — et de trois personnalités du ministère de la culture, dont Maurice Eisner.

Certains contestent le principe de la sélection, qu'ils trouvent antidémocratique ; le problème reste ouvert. Ces trente créations, présentées deux jours de suite dans un odre différent, constituent la partie visible de l'iceberg et témoignent de la vague de créativité chorégraphique qui submerge la France entière. Aucun autre domaine artistique, si ce n'est le rock et le pop, ne connaît une telle vitalité. Depuis une quinzaine d'années, la danse est le moyen d'expression direct et privilégié de la jeune génération. Ce qu'elle dit avec son corps est révélation — le mouvement ne ment pas.

On constate actuellement une tendance à abandonner les recherches sur l'espace et le temps pour une expérimentation au niveau de l'énergie. L'influence vient d'Amérique avec la vogue soudaine de Steve Paxton, mais plus encore du Japon, avec l'application des techniques de recherche de l'essence du mouvement et du souffle. La danse buto n'est pas loin, mais c'est surtout Hideyuki Yano, responsable du groupe MA, qui a acclimaté en France une gestuelle minimale, où les rapports entre danseurs se limitent à des sortes de tropismes proches du monde des insectes ou des végétaux. L'an passé, François Verret, doublement lauréat, avait proposé « Tabula Rasa », évocation d'une humanité débile, où la communication entre les êtres se réduit à des contacts directs et brutaux. Cette fois, « Terre Battue », par le groupe de Joëlle Bouvier (deux garçons, une fille), rétrécit encore le champ gestuel. Avec la quête éperdue de ces trois êtres aveugles, on atteint vraiment le fond du non-dit ; il s'en dégage une tendresse maladroite, pathétique. Ellnor Ambash travaille aussi sur la danse-contact et tente d'exprimer, en privilégiant la voix « les passions primaires ressenties à l'instant ». Son style, théâtral, rappellerait plutôt Meredith Monk. Il y a dans sa création « Vocalise six », un côté bon chic, bon genre, qui empêche l'adhésion totale.

Quelques candidats échappent heureuesment au raz de marée du « contact », comme Régine Chopinot, imprévisible, qui se livre avec deux complices à un branle twisté sur barrissement de saxophone. Le public a particulièrement apprécié le caractère punk de son intervention.

Il y a longtemps que le chausson de danse a disparu de la compétition ; les jeunes chorégraphes utilisent un langage brutal, non codé. L'accueil enthousiaste réservé à quatre danseurs de Budapest prouve que les spectateurs n'entrent pas dans les ségrégations et les chapelles ; « Ballade », magnifique parabole sur le thème de la mort, a reçu le prix spécial du jury.

Côté étranger en général, c'est la déception ; les Suissesses de Manuela Paillard et les Belges de Monique Brimouille, passées de l'amateurisme au professionnel, ont encore à acquérir le sens de la composition ; les Polonais sont enlisés dans un expressionnisme outré. Les jeunes chorégraphes de Barcelone n'ont pas récidivé. Après avoir raflé nombre de prix dans plusieurs concours européens, ils n'ont trouvé aucun encouragement en Espagne : la danse contemporaine se développe là-bas sous l'influence de Maurice Béjart, comme dans beaucoup de pays. Sur ce point, Jacque Chaurand est formel : « Béjart, dit-il, a amené le grand public à la danse, comme Vilar l'a fait pour le théâtre ; mais il a stoppé net l'évolution chorégraphique de la génération suivante. »

En treize ans, le Ballet pour demain s'est rendu indispensable, irremplaçable. Il a des émules à l'étrangerf, à Cologne, à Nyon, où il survit sans aide officielle, à Chaudfontaine, près de Liège, où le Forum international a fêté son troisième anniversaire. Le dernier-né a eu lieu le 26 février à la salle Pelletier de Montréal (sept candidats retenus sur vingt-sept).

Pour les lauréats, le concours de Bagnolet n'est pas un aboutissement, mais le début d'une vie difficile. Ils reçoivent des prix importants (1 000, 2 000, 3 000 F), des bourses de séjour aux Etats-Unis et des engagements pour les festivals d'été, quitte à se retrouver ensuite dans un désert : pas de salles pour travailler, pas d'accès aux circuits commerciaux, en raison, souvent, d'une formation technique insuffisante. Il a fallu au moins dix ans à Dominique Bagouet et Gigi Caciuleanu, ou Jane Honor, pour garder la tête au-dessus de l'eau. D'autres se battent en province, comme le groupe Delta-Phi, la compagnie Emile Dubois.

Dire que l'Etat et les collectivité ignorent la danse est exagéré. A la direction de la musique, Maurice Eisner se bat pour gérer les faibles sommes dont il dispose. Actuellement, il répartit 10 500 000 F entre quarante-deux compagnies — mais pour certaines, c'est dérisoire : « Chaque fois qu'un jeune créateur perce, dit-il, je me dis, mon Dieu, il va encore venir me demander de l'argent, que je n'ai pas. »

Il est significatif que le « Bulletin d'information », récemment édité par le ministère de la culture et de la communication, est un constat de carence en la matière. La danse reste encore une annexe de la musique. Son essor actuel n'est pas pris en compte. Les effort de M. Lecat portent sur des opérations de prestige (promotion de l'opéra, installation de Mudra à Chaillot). On arrive à ce résultat aberrant, les enfants, exclusivement initiés à la danse classique dans les conservatoires, se préparent, en raison du développement des techniques modernes et de la concurrence de danseurs étrangers, de belles carrières de chômeurs. On commence à murmurer un peu partout que la danse moderne pourrait aussi s'enseigner dans les conservatoires. Ce n'est qu'un des nombreux problèmes que Bagnolet met en évidence.

MARCELLE MICHEL.

Le mouvement carlsonien

Il aura fallu ce retour épisodique de Carolyn Carlson pour mesurer à quel point elle nous manquait. L'univers que crée cette sorcière blonde est unique ; personne ne peut le reprendre à son compte ; elle pousse le caractère éphémère et transitoire de la danse jusqu'au vertige. La voici avec une nouvelle équipe bien entraînée, parfaitement homogène ; et déjà passe dans son spectacle — *Undici Onde* — la magie de Venise, sa sérénité et son mystère. La chorégraphie fluide, ondoyante, suggère l'écoulement obstiné et irrépressible de l'eau ; chaque flux du mouvement apporte une figure emblématique : nuage, oiseau, navigateur avec sa rame et son bateau, et revenant comme un leitmotiv la vision de Carolyn Carlson émergeant des eaux telle une Lorelei.

La seconde partie du ballet est plus contrastée. Les bruits stridents de la civilisation viennent agresser un rêve d'eaux. Carolyn Carlson use largement du style répétitif que suggère une musique mêlée d'accents de guitare et de sons électroniques (René Aubry et Jean Schwartz).

Moins magistrale que sa dernière création parisienne, *les Architectes*, *Undici Onde* est une œuvre plus serrée. L'impulsion gestuelle donnée au début s'y transmet d'un danseur aux autres, sans jamais retomber. Ce mouvement perpétuel est l'application du « motion » cher à Nikolaïs, poussé jusqu'à son extrême limite. Les solos de Larris Ekson et Yorma Uotinen, où les corps semblent flotter dans l'espace et rebondir au gré d'une énergie qui se renouvelle continuellement, sont d'une beauté forte. On atteint là à la plénitude de la danse. — M. M.

★ *Théâtre de Paris, 20 h. 30.*

PALMARÈS

Trois prix de chorégraphie offerts par la ville de Bagnolet : Elinor Ambasch et Joëlle Bouvier *ex aequo* ; Régine Chopinot ; Dominique Brun.

1er prix Jeunesse-Enfance de la maison de la culture de la Seine-Saint-Denis : Josiane Rivoire.

Prix de l'humour (Fondation de la danse) : Brigitte Morel.

Prix spécial du jury : György Kramer.

Prix offert par le ministère de la culture et de la communication : Ellnor Ambash et Joelle Bouvier, *ex aequo*.

THÉATRE

CRÉATION D'UN CENTRE DRAMATIQUE A BÉTHUNE

Un nouveau centre dramatique national verra le jour dans le Pas-de-Calais à Béthune. Le projet, qui a reçu l'agrément du ministère de la culture et de la communication, est appuyé par l'établissement public régional, ainsi que par la municipalité béthunoise.

Dans cette ville, où travaille déjà une bonne troupe d'amateurs, la Compagnie de la Remontrance, le centre disposera d'abord du théâtre municipal. Il est question ensuite d'aménager les abattoirs, qui doivent s'installer en mai à Nœux-les-Mines. M. Noël Josephe, vice-président du conseil régional (P.S.), et M. Jacques Mellick, maire de Béthune (P.S.), ont annoncé que les activités du centre commenceront cette année et deviendront régulières en 1982. Plusieurs noms de candidats à sa direction sont avancés, et on parle beaucoup du directeur de la maison de la culture de Créteil.

Quant au Centre dramatique du Nord — la Salamandre, dirigé par Gildas Bourdet, il doit être promu théâtre national de région. La municipalité de Lille se prépare à lui offrir de nouveaux équipements. Tourcoing, son siège actuel, souhaite le garder. Ces exigences ne sont pas forcément incompatibles. Des solutions peuvent être trouvées, il faut d'abord que le ministère fasse connaître ses décisions.

GEORGES SUEUR.

■ **Le cinéaste Georges Franju vient de remettre sa démission de directeur artistique et d'administrateur de la Cinémathèque française. Il précise dans un communiqué qu'il est « en désaccord avec les nouvelles orientations prises par le conseil de l'association ».**

CINÉMA

UNE SOIRÉE KING VIDOR AU STUDIO 28

Images d'une autre Amérique, d'une autre époque du *cinéma*, que celles proposées, lundi 2 mars, par une jeune Française, Catherine Berge, qui achève une thèse de troisième cycle sur le réalisateur de *la Grande Parade* : trois temps, trois mouvements, de la carrière d'un très vieux monsieur, né avec l'invention du cinématographe des frères Lumière.

Premier temps, *Voyage à Galveston* (1980), de cette même Catherine Berge. Visite au royaume du souvenir. Scott Fitzgerald, dans une nouvelle intitulée *Crazy Sunday*, a décrit un homme fou de cinéma, inspiré directement de Vidor, comme il l'avoue dans une dédicace à son modèle. Amérique des pionniers, hommage à un Texan de Galveston, cette ville coloniale aujourd'hui à demi-morte.

Deuxième temps, *Show People* (1928), le dernier film muet de King Vidor, prêté par la Cinémathèque et accompagné au piano par Albert Lévy. Document presque sur l'art muet qui va s'achever l'année suivante avec *le Chanteur de jazz*, hommage à un *Hollywood primitif*, sauvage, qui inventa un bon bout du cinéma. Marion Davies, la protégée de William Randolph Hearst, pastiche avec talent Gloria Swanson, tandis que Douglas Fairbanks, William Hart, l'homme aux yeux clairs de Thomas Ince, et surtout Charles Chaplin, devenu M. Tout-le-monde, passent ave ctalent et humour danc ce film-testament d'une époque.

Troisième temps, *Metaphor* (1979) : King Vidor se rend en voiture chez le peintre Andrew Wyeth, qui avoue avoir vu cent quatre-vingts fois *la Grande Parade* (1925) et y voit l'inspiration de son œuvre d'artiste. Discussion sur l'importance de certains thèmes plastiques repris par le peintre chez l'homme de cinéma.

Au début du siècle, avant même la France, l'Italie et l'Union soviétique, les Etats-Unis furent la patrie du septième art que découvraient avec ravissement, à tour de rôle, les René Clair, les Jean Renoir, les Eisenstein : temps aujourd'hui révolus. King Vidor témoigne encore pour ces pionniers. La Cinémathèque française lui rendra hommage à l'automne prochain, avec l'ensemble de son œuvre. Cet hommage coïncidera avec la publication en français, vingt-sept ans après sa sortie en Amérique, de l'admirable autobiographie du cinéaste, *A Tree is a Tree*, qui s'appellera en français *la Grande Parade*.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

Tennstedt, Argerich et l'orchestre de Hambourg

Déceptions

Radio-France avait invité vendredi, à Pleyel, l'orchestre de son homologue, la Nord-Deutscher Rundfunk de Hambourg. Cet ensemble de bons techniciens obéit avec la promptitude et la précision d'un ordinateur, mais ses qualités proprement musicales ne sauraient faire nul ombrage à notre Orchestre national de France : sonorités banales, phrasé gras ou du moins toujours un peu empâté, sans jamais ce rien de finesse, d'élasticité, de chic, qui rachète une expression prosaïque.

Nous l'avions déjà remarqué. Il y a six ans à Besançon, nous demandant quel chef serait capable de faire de ce solide percheron un coursier ailé. Ce n'est certes pas son directeur actuel, Klaus Tennstedt, ancien responsable de l'Opéra de Dresde, que certains présentent comme un possible successeur de Karajan et dont les enregistrements des symphonies de Mahler sont actuellement très cotés. Du travail soigné, ah ! certes, mais une symphonie-ouverture K 318 qui, si elle n'est pas du meilleur Mozart ne méritait pas d'être jouée, sèche comme un coup de trique, et la Première Symphonie *de Mahler, minutieusement déployée avec une incontestable fermeté d'architecture et une virtuosité orchestrale respectable, sans que passe un véritable courant poétique ni que naisse l'enchantement, mis à part l'épisode lent du final où, soudain, le lyrisme prophétique du plus grand Mahler semblait sortir de sa gangue.*

Mais, c'est avec indignation qu'on entendit le tutti d'introduction et tout l'accompagnement du Concerto en fa mineur *de Chopin joué à la prussienne, sans nuances, charme ou sentiment, en parfait accord d'ailleurs avec l'exécution à contresens, raide, dépourvue de langueur et de poésie, aux traits giclant, avec violence sous les doigts d'acier de Martha Argerich qui trahit les espoirs mis en son fabuleux talent il y a une quinzaine d'années. Chopin métamorphosé en Moscheles ou en Kalkbrenner, a dû se retourner dans sa tombe.*

JACQUES LONCHAMPT.

LA « PASSION SELON SAINT JEAN » à Saint-Étienne-du-Mont

Un crayon qui fait des miracles

Les miracles, par définition, ne se reproduisent jamais, et après l'événement qu'avait constitué en mars 1980 l'exécution, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, de la Passion selon saint Matthieu *par les Chœurs et l'Ensemble d'instruments anciens de la Chapelle royale, (*le Monde *du 18 mars 1980), on se demandait s'il fallait espérer ou craindre une nouvelle tentative.*

Il s'agissait, cette fois, au même endroit et par les mêmes interprètes, de la Passion selon saint Jean*, sœur aînée de l'autre, plus austère, moins développée, moins spectaculaire, et il faut dire que le défaut de justesse des bois dans le chœur d'introduction — dont la tension harmonique exige une sûreté d'autant plus grande, — la timidité des choristes, ont fait regretter un instant les instruments modernes et les masses chorales d'« autrefois » ; le premier air (« Afin de dénouer les liens de mon péché », confié pourtant à René Jacobs, l'un des contre-ténors les plus remarquables, n'était pas plus convaincant, en partie peut-être parce que le chanteur gardait le nez dans sa partition. A défaut de jeunes garçons virtuoses, il existe des voix d'alto féminin qui ne trahiraient pas pour autant l'esprit du texte.*

Mais, avant cet air, on avait pu concevoir de solides raisons de ne pas désespérer : les chœurs, auxquels Bach a confié les interventions fanatiques de la foule, avaient trouvé un mordant, une mobilité dont ils n'allaient plus se départir jusqu'à la fin, et dès les premières notes de l'Evangéliste (Guy Demey), on était séduit par cette voix de ténor léger jamais mièvre ni insolente, flexible et idéalement adapatée à la tessiture généralement élevée de cet emploi. A aucun moment on n'a senti un effort ou une défaillance ; au contraire, la diction était irréprochable et jamais l'ostentation ne prenait la place de la conviction. Lorsqu'on sait la place éminente qu'occupe l'Evangéliste dans une œuvre comme celle-là, on pouvait pardonner beaucoup par ailleurs. Mais cela n'était plus nécessaire, car l'élan était donné. Faut-il réécrire tout ce qui l'a déjà été sur l'intelligence et la finesse vocale de Max von Egmond ? C'est certainement inutile et ce le sera bientôt aussi pour Martin Hill, ténor léger comme Guy Démey, mais plus corsé dans le médium. Dans son deuxième air, René Jacobs a fait oublier facilement l'indifférence du premier ; de même pour Barbara Schlick et Peter Kooy (le Christ).

La mobilité des membres de l'orchestre, dont les têtes remuaient selon les fluctuations profondes de la musique, compte pour beaucoup dans l'impression de vie qui se dégage d'une interprétation comme celle-là. Il est vrai que le chef, Philippe Herreweghe, excelle à transmettre une sorte de jubilation rythmique, un plaisir de faire de la musique, qui ne tiennent pas seulement au fait qu'il dirige avec un crayon à la main, quand bien même il s'agirait d'un crayon fabriqué à Leipzig, à deux pas peut-être de la tombe du Cantor.

GÉRARD CONDÉ.

★ *La Passion selon saint Jean* sera retransmise ultérieurement sur France Musique.

EXPOSITION

Dessins des anciens Pays-Bas à l'Institut néerlandais

(Suite de la première page.)

La même recherche se poursuit avec les analyses d'animaux et de petits monstres inquiétants par *Jacques de Gheyn, l'ami des sorcières*. Mais regardons bien la technique : l'intervention du lavis, déliant les formes, conduit à tout autre chose et on en a un superbe exemple avec la page de Jan van Scorel, vers 1940, pour le polyptyque (récemment retrouvé) de Marchiennes : le dessinateur est passé par l'Italie. Jan Gossaert, fut dès 1508 un des tout premiers pèlerins de Rome, mais ses médaillons sur papier bleu sombre, où les contours scintillent doucement dans l'ombre, attestent une fascination du « nocturne » assez étrangère aux méridionaux, qui étonne, s'il s'agit de projets de vitraux.

Il y a aussi beaucoup d'exercices au crayon, plus exactement : la pierre noire — parfois rehaussée de craie ou de gouache blanche. Par exemple, la mise au point en grand format d'une scène pour vitrail par Van Orley (vers 1525-1530), dessinateur robuste entre tous. C'est l'instrument normal des copies, des études d'atelier, comme on le voit avec les pièces de Calvaart, de P. de Witte, dont la carrière à tous deux est à cheval sur les Pays-Bas et l'Italie ; comme l'inévitable Stradano, avec ses cartons de tapisserie. Si les silhouettes de cavaliers exotiques par Roelant Savery démontrent bien, par les contours un peu gras, les ressources de la pierre noire, on ne devra pas s'étonner de voir auprès de ces feuilles les croquis de paysans engoncés (environnés d'annotations techniques) dont, jusqu'à une date récente, on avait cru pouvoir faire honneur à Pieter Bruegel.

Le répertoire italien enseignait l'imaginaire aux Flamands. Les études de haute qualité, somme toute, de Lambert Lombard, « leader » du cercle de Liège, prouvent que la réception des thèmes antiques devenait un stimulant confus, mais fort comme l'alcool, pour l'invention : elle est ici dense, étouffée même, comme chez l'étonnant et vigoureux Heemskarck, qu'il vaut la peine de supporter ; la tension est peut-être surtout sensible dans les dessins, où la forme s'épaissit. Le décantage a été obtenu vers la fin du siècle par l'étourdissante famille des « maniéristes de cour », que représente, selon un axe Anvers-Prague, avec relais par Rome, Goltzius, Sadeler, dont on appréciera la forte accentuation érotique dans l'étude d'après Titien, et, enfin, l'intrépide Spranger, prince des allégories plafonnantes qui annoncent curieusement — on l'a souvent dit — la Belle Epoque. Le travail sérieux, c'est le paysage ; l'élaboration capitale de ce genre dédaigné par la théorie, mais de plus en plus cher aux amateurs du *Nord et du Midi, s'accomplit* à Rome. La collection Lugt, attentive aux phénomènes historiques profonds, fournit de quoi en saisir les détours, à travers les ouvrages de P. Bril, de Stevens, de Joos de *Momper*, à qui on donne ici un paysage d'hiver au lavis, quasi emblématique.

L'historien tardif, mais précieux, de tous ces peintres, Karel van Mander, fait partie de la troupe : il se voulait « compositeur » et n'est pas le pire. Dans la préface de son gros livre, il cite curieusement le vers de Virgile : « *Chacun suit son plaisir.* » Il fournit ainsi une devise à ses collègues et aux amateurs qui les ont recherchés.

L'Institut néerlandais de Florence a été créé il y a vingt-cinq ans. Il a eu la primeur de l'exposition qu'accueille la fondation française. Le catalogue, rédigé par R. Boon, est un petit monument. On admire avec envie le développement de ces *instituts de recherche spécialisés*, dont la France, décidément, s'avère incapable de suivre l'exemple.

ANDRÉ CHASTEL.

★ L'époque de Lucas de Leyde et Pierre Bruegel : *dessins des anciens Pays-Bas* de la collection Frits Lugt : 180 numéros. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (ouvert l'après-midi, jusqu'au 12 avril).

VIDÉO

« SOIS BELLE ET TAIS-TOI »

Delphine Seyrig fait de la vidéo. A Hollywood ou à Paris, elle a rencontré Maria Schneider, Jane Fonda, Jill Clayburgh, Louise Fletcher, Shirley Mac Laine, Barbara Steele, Viva, Juliet Berto, Rita Renoir, Luce Guilbaut, Marie Dubois, Milly Perkins, dix autres encore, et leur a posé des questions sur leur métier, leur carrière, leur place dans les structures économiques et imaginaires de l'« industrie du rêve », maintenant que les hommes ont détrôné les femmes dans le « star système ».

Les actrices répondent très librement, sans complaisance. Sans doute parce qu'elles ont une collègue en face d'elles et pas un(e) journaliste à qui elles doivent vendre leur dernier film. Pour une fois, tout n'est pas rose, merveilleux, sympathique, génial. Elles se plaignent des rôles, toujours les mêmes, qu'on leur donne à jouer, des compromis qu'elles sont contraintes de faire pour continuer leur métier.

Godard, dans sa *Véritable histoire du cinéma*, consacre une page à cette bande vidéo. C'est pour reprocher aux mécontentes de se contenter de se plaindre. Qu'elles écrivent des rôles, passent derrière la caméra, et on en reparlera. C'est vite dit. En tout cas, c'est ce qu'ont entrepris des actrices françaises. En vidéo toujours. Véronique Alain, Nicole Derion, Attica Guedj et Michèle Laurence ont mis à profit un moment de chômage pour écrire (avec l'aide d'Anne Barbey) et mettre en scène des sketches sur leurs problèmes professionnels, leurs rêves comblés, déçus, renouvelés. C'est une bonne idée. Plutôt bien réalisée.

Avec ces deux programmes, le Studio 43 entend poursuivre son action vidéo. Midi n'est peut-être pas une si mauvaise heure que ça pour la vidéo.

JEAN-PAUL FARGIER.

★ Studio-43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, tous les jours sauf mardi, à 12 heures.

SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

LES PIEDS DANS LE PLAT : Gémier (727-81-15), sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.
REQUIEM POUR UNE NONNE : Studio 55 (326-63-51), sam., 20 h. 30 (en anglais).
COLONEL CODY : Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), (sam. et dim., 20 h. 30).
LES VAUTOURS : Sélénite (354-35-14), sam. et dim., 20 h. 25.
PREVERT-BRETON : Centre d'art celtique (258-97-63), sam., 20 h. ; dim., 17 h.
LES AVIATEURS : Fontaine (874-74-40), sam., 22 h.
LE PRESIDENT : Michodière (742-95-23), sam., 20 h. 30.
DOMINO : Marigny (225-70-74), sam., 21 h. ; dim., 15 h.
LA PASSION A MENILMONTANT : Théâtre du Retrait (366-60-60), sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 7 - Dimanche 8 mars

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Bal masqué (sam., 19 h. 30) ; Récital Viorica Cortez (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30) ; les Plaisirs de l'île enchantée (sam., 20 h.).
Odéon (325-70-32) : Caligula (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Détruire l'image (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : Tueur sans gages (sam. 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (797-96-06) : Figuren Theater Triangel (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33), danse : Viola Faber Dance Company (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), Petit Déjeuner chez Desdémone (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Jean-Paul Farré (sam., 18 h. 30) ; le Bonheur des dames (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : les Pêcheurs de perles (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30)
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74) : Hernani (sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Parcours (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chez Georges (326-79-15) : la Voiture (sam., 20 h.).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand Théâtre : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Edouard-VII (742-57-49) Deburau (sam., 21 h ; dim 15 h. 30)
Espace Marais (271-10-19) : Woody Folies (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dern.) ; l'Aube lunaire (dim., 17 h.).
Essaïon (278-46-42). I : la Vie en douce (sam., 21 h.) ; II : Est-ce que les fous jouent-ils (sam., 21 h. 30).
Fondation Deutsch de La Meurthe (236-54-39) : Morte à Yonville (sam., 18 h. 30) ; Brandon, Fourbon et Cie (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15).
Huchette (326-38-99) la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Le Lierre (589-59-84) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.)
Lucernaire (544-57-34) Théâtre Rouge : Jacques a dit (sam., 18 h. 30) ; Pardon, M'sieur Prévert (sam., 22 h. 15). — Théâtre Noir : Compartiment non fumeurs (sam., 18 h. 30) ; l'Inconcilliabule (sam., 20 h. 30) ; Leçon de schizophrénie (sam. 22 h. 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Siegfried (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.) ; F. Chopin (sam., 18 h.).
Marigny (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Mathurins (265-90-00) : Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h 15).
Moderne (874-10-75) : le Rêveur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.)
Montparnasse (320-89-90), I : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h.) ; l'Evangile selon saint Marc (dim., 17 h. 30). — Petite salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nouveautés (770-72-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Butin (sam., 21 h ; dim. 15 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; la Chambre infernale (sam., 22 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam. 20 h 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Sous le dernier pin (sam., 20 h. 30, dernière) ; Liesl et Karl (sam., 18 h. 30 ; dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Ode maritime (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Pinok et Matho (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dern.).
Théâtre Sagor (797-03-39) : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 45)
Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 18 h. 30 et 20 h 30).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dern.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Fils de personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : G. Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim. 17 h.).
Casino Saint-Martin (208-21-93) : Pierre Péchin (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Ly Country Blues (sam., 20 h. 30).
Espace Gaîté (325-95-94) : France Léa (sam., 20 h. 15, dim., 17 h.). Riou, Pouchain (sam., 22 h. ; dim., 20 h 15).
Forum des Halles (297-53-47) : Plume Latraverse (sam., 20 h. 30).
Gymnase (246-79-79) : Coluche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Lucernaire (544-57-34) : Chantal Sauvolle (sam., 22 h. 30).
Olympia (742-25-49) : François Béranger (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h.).
Palais des congrès (758-21-34), Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 17 h.) ; Chantal Goya (dim., 10 h. 30).
Palais des sports (828-40-48) : Holiday on Ice (sam., 17 h. 30 et 21 h., dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Théâtre La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45).
La Tanière (337-74-39) : Marike en Bart et Claire (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : D. Mac Avoy (sam., 21 h.) ; C. Astier (sam., 22 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74) : Magic Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : Rose Marie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance (208-18-50) : la Route fleurie (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30, dern.).

La danse

Centre culturel du Marais (278-66-65) : Angel Core (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77) : la Sylphide (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Undici Onde (sam., 20 h. 30, dim. 15 h.).

Les concerts

Lucernaire : B. Boulanger (Beethoven, Debussy (sam., 19 h. 30) ; P. Baudet-Gony (Milhaud, Baudet-Gony) (sam., 21 h.) ; C. Baron Renaut, Ch. Beckett (Brahms, Schubert, Chopin, Chostakovitch) (dim., 21 h.).
Ranelagh, M. Vignon, C. Chanel (Haendel, Sor, Satie, Brower, Scheidler) (sam., 20 h. 30).
F. I. A. P. : P. Choveaux (Beethoven, Chopin, Schumann, Debussy, Prokofiev) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : J.-P. Marais, P. Jaïs, de Willencourt (Chostakovitch, Bach...) (sam., 21 h.).
Salle Cortot : J.-M. Fontenau, C. Thomas, d'Hoste (Ginastera, Schubert, Paganini, Fauré, Prokofiev) (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées A. Brendel (Haydn, Schubert, Schumann) (dim., 20 h. 30).
Radio-France : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mendelssohn, Brahms) (dim., 10 h. 55).
Conciergerie : J.-J. Kantorow (Bach) (dim., 17 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre des Jeunes A. Loewenguth (Schmidt) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : L. Caponi, E. Koch (musique sacrée italienne) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, sol., P. Bride (Purcell, Bach, Giordani, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : M. Kodama (Arima, Hayashi, Kodama) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : S. Chaisemartin (Buxtehude, Casin, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Salons du Roy, dir., H. Humeau (Boismortier, Clérambault, Dornel) (dim., 16 h.).
Le Lierre : Désormais (spectacle vocal) (dim., 15 h. 30).
Hôtel Hérouet : N. Mandement (Bach, Beethoven, Schumann, Dutilleux) (dim., 18 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury (sam. et dim., 21 h. 30).
Cardinal Paf (272-62-05) : J.-L. Longnon (sam., 21 h. 30).
Centre culturel Censier (337-93-40) : M. Ducret, M. Vallois (sam., dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : J. Blood Ulmer (sam., 20 h. 30) ; Scabarock (dim., 20 h. 30) ; Azuquitta (sam., 23 h.).
C. I. S. P. (343-19-01) : Night Club (sam., 20 h. 45).
Dreher (255-10-14) : J. Raney (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : J. Madola (sam., 21 h.) ; Miss Thing (dim., 18 h.).
Espace Marais (271-10-19) : Boulou et Elios Ferre (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : 1305 (sam., dim., 20 h.).
Gibus (700-78-88) : Rush (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : T.N.T. (sam., 22 h.).
Patio (758-12-30) : les Petits Français (sam., dim., 22 h.).
Petit Journal (326-28-59) : Metropolitan Jazz Band (sam., 21 h. 30).
Petit Opportun (236-01-36) : J.-C. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, S. Gremaud.
Pied Bleu (285-32-16) : A. Conduant (sam., 21 h.).
Point Virgule (278-67-03) : Multitude (sam., 20 h. 30).
Les Quatre-Temps : Archie Shepp (sam., 21 h.).
Roquette (805-78-51) : P. Abrial (sam., dim., 21 h.).
Slow Club (233-84-30) : R. Franc (sam., 21 h. 30).
La Vieille Grille (707-60-93) : Shamrock (dim., 17 h.).

cinémas

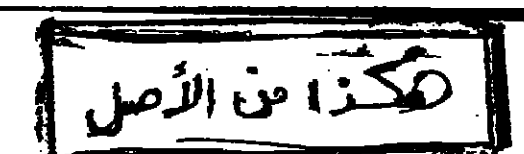
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Dans les rues, de V. Trivas, 17 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; 19 h. 15, Cinéma britannique : Mandy, d'A. Mackendrick : 21 h. : Hommage à Lotte Eisner (sam.). — 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Maternelle, de J. Benoît-Lévy ; 17 h. : le Juif errant, de G. Alessandrini ; 19 h., Hommage à Lotte Eisner : le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; 21 h., Cinéma britannique : les Héros de Telemark, d'A. Mann (dim.).
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma britannique : le Manoir du mystère, de S. Gilliat ; 17 h. : le Mariage de minuit, de M. Soldati ; 19 h. : les Fiancés, de M. Camerini ; 21 h., Cinéma japonais expérimental : K. Nakagawa (sam.). — 15 h., Hommage à Lotte Eisner : l'Etudiant de Prague, de S. Rye ; 17 h., Les réalismes entre les deux guerres : Cavalleria Rusticana, d'A. Palermi ; 19 h. : la Bella Addormentata, de L. Chiarini ; 21 h., Cinéma japonais expérimental : K. Nakagawa (dim.).

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11) H. sp.
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14), Marignan, 8e 359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) en soirée.
LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHINOIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
COURTS-CIRCUITS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAME (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Calypso, 17e (380-30-11), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (329-90-10), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), H. sp., Athéna, 12e (343-07-48), H. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
HISTOIRE D'ADRIEN (F.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE DE LA NUIT (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) (sf J., L., mar.).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin' Ac Italiens, 2e (296-80-27).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (621-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86), Murat, 16e (651-99-75).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11), H Sp.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).



SPECTACLES

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA PROVINCIALE (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLONS Z'ENFANTS, film français d'Yves Boisset. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Quintette, 5e (354-35-40). UGC Odéon, 6e (325-71-08). Concorde, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIDASSE, film américain de Howard Zieff. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-71). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVINE MADNESS, film américain de Michael Ritchie. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DYNASTY, film chinois (de Taïwan) de Mei Chung Chang (en relief). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12). George-V, 8e (562-41-46). Lumière, 9e (246-49-07). Images, 18e (522-47-94).
ÇA PLANE LES FILLES, film américain d'Adrian Lyne (*). V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Caméo, 9e (246-66-44). UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37). Mistral, 14e (539-52-43). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMMUREE VIVANTE, film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62). - V.F. : U.G.C. Marbeuf, 7e (225-18-45). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Montparnos, 14e (327-52-37). Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (ou ON NE SAURAIT PENSER A RIEN), film français d'Eric Rohmer : Impérial, 2e (742-72-52). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
GRAU ZONE, film suisse de Fredi Mürer. V.O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
PALERMO, film allemand de Werner Schroeter. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Pagode, 7e (705-12-15). Studio Médicis, 5e (633-25-97).
RECHERCHE, film iranien d'Amir Naderi. V.O. : Marais, 4e (278-47-86).

PSY (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
STARDUST MEMORIES (A.) vo. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
SUPERMANN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (sf les 4, 5).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILM (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathe, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Ordre noir, désordre rouge

Colis piégés, bombes, coups de revolver, rafales de mitraillette, détournements d'avions, il n'y a guère de jour où l'on ne nous parle de meurtre, de tentative d'assassinat, de prise d'otages, revendiqués par des groupes, des groupuscules, dont nous avons fini par confondre les sigles et les pistes brouillés et embrouillés à plaisir. Honnêtement, si on vous dit Clodo, Delta, Gari, Cedade, saurez-vous à qui ça correspond, de quoi ça relève, du terrorisme de gauche ou du terrorisme de droite ? Sans oublier, bien sûr, le terrorisme régionaliste ou nationaliste, uruguayen, corse ou arménien, sans négliger l'ETA et l'IRA, sans sous-estimer le terrorisme dans le terrorisme, les règlements de comptes entre fractions ennemies d'un même mouvement — ainsi l'O.L.P., sans cesse décimée par d'obscures rivalités.

La confusion est d'autant plus compréhensible que chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui — on en convenait encore vendredi soir à « Apostrophes » — le rôle joué par un Kadhafi dans cette vaste entreprise de déstabilisation. Christine Ockrent, venue défendre le Réseau de la terreur, de Claire Sterling, et Roland Laurent, du Canard enchaîné, nous ont appris que Carlos était en parfaite santé, qu'il dirigeait un camp d'entraînement dans le Sud-Yémen, et qu'en Libye, terre d'accueil ouverte au terrorisme international, on rencontrait, au coude à coude, Irlandais, Palestiniens, Libanais, Allemands, Français et Italiens.

Tout le monde en convient, oui, sauf Kadhafi. Vous le verrez répondre, jeudi prochain, avec une imperturbable bonne conscience, aux questions de Roger Pic au cours d'un excellent reportage intitulé « Désordre rouge », suite à l'« ordre noir », présenté jeudi dernier sur TF 1. Nous y reviendrons. Kadhafi dément. Kadhafi réclame même la tête de Carlos : c'est un meurtrier, envoyez-le lui, il lui fera la peau.

Vous verrez aussi quelqu'un dont il a été beaucoup question chez Pivot, quelqu'un qui se cache, qui se dérobe aux représailles et des services secrets et des commandos clandestins de la République fédérale d'Allemagne. C'est Hans Joachim Klein, ce dissident dégoûté d'une action dont le racisme antijuif, dénoncé par Alain Geismar — son livre l'Engrenage terroriste est formidable, — va même au-devant, au-delà des désirs exprimés par des bailleurs de fonds et des trafiquants d'armes palestiniens. Ils sont pourtant très exigeants sur le chapitre de l'exécution de « contrats » destinés à transformer les combattants de la révolution en vulgaires tueurs à gages.

Cet incroyable « itinéraire vers des ténèbres qu'on espérait à jamais dissipées » rejoint sur ce point l'antisémitisme proprement hitlérien, lui, du terrorisme de droite, dont Michel Honorin nous a révélé jeudi la terrifiante virulence. Et les ramifications en Espagne évidemment, en Belgique aussi, en Angleterre, refuge des fascistes de tout poil, en Allemagne et en Italie, où les terroristes de bords opposés se répondent, en France bien sûr, où l'ex-FANE, rebaptisée Faisceaux nationalistes, reprend à son compte certains des thèmes de l'O.A.S.

L'O.A.S., son idée fixe — Jacques Delarue nous l'a expliquée très drôlement à « Apostrophes », — c'était de tuer de Gaulle par tous les moyens, y compris l'emploi de chiens piégés. Si elle n'y a pas réussi, c'est parce que personne n'a voulu risquer, en donnant la mort, de perdre la vie. Oui, Alain Geismar le souligne, au-delà des raisons divergentes qui ont entraîné les terroristes rouges et noirs dans la spirale du crime, ce qui est épouvantable, c'est de les voir sacrifier au même culte nazi du revolver, au même mythe pervers de l'être supérieur, tapi dans l'ombre et à même de frapper où il veut, quand il veut.

CLAUDE SARRAUTE.

(*Le Monde* du 7 mars a consacré, dans la rubrique « Société », deux articles aux livres sur le terrorisme.)

Samedi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Escale à Perpignan.
Charles Trenet, Yves Duteil, Charlotte Julian... Une erreur de jeunesse.
21 h 35 Série : Dallas.
Pamela est obligée d'avouer à son mari qu'elle a été déjà mariée une première fois.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine (deuxième épisode).
21 h 35 Jeux : Interneige.
22 h 30 Sport : Patinage artistique.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Les histoires extraordinaires : Ligeia.
D'après Edgar Poe ; réal. M. Ronet ; avec J. Chaplin, C. Claisse, A. Dombasle, A. Balki, A. Michel, H. Le Botert.
21 h 25 Documentaire : Ribennes.
Une émission de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie ; réal. H. Basle.
Troisième volet de l'histoire d'un village du Gévaudan. Après les spécialistes, les habitants parlent.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Ciné-regard.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens de carême : Audace de la prière, par le pasteur Chevallier.
20 h, Le pédagogue et Ramages, de J. Saunders.
21 h 36, *Musique enregistrée.*
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 9 en ut majeur D 944 », de Schubert ; « Une vie de héros », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti (Chicago, 30-9-1976).
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Bartok, Barbaud, Brown, J. Lennon, Chandy) ; 0 h 5, Le dernier concert : Œuvres de Coquin, Bancquart, Cehra et Stuppner, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. J. Mercier, avec P.-Y. Artaud, flûte, et A. Meunier, violoncelle

Dimanche 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudique.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté de Montfort-l'Amaury.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 30 Concours de la chanson française 1981.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
15 h 40 Résultat du concours de la chanson française 1981.
16 h 30 Sports première.
18 h 20 *Série : La conquête de l'Ouest.*
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Gendarme en balade ».
Film français de J. Girault (1970), avec L. de Funès, M. Galabru, J. Lefebvre, C. Gensac, C. Martin. (Rediffusion.)
22 h 10 Musique : Serge Garant.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).

20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron et ses invités.
22 h 10 Série : Inuit.
De la Sibérie au Groënland, de J. Malaurie.
1. Le cri universel du peuple esquimau.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés. Mosaïque.
14 h 50 Aspects du court métrage français.
15 h 5 *Le pays d'où je viens* : la Guadeloupe.
17 h Prélude à l'après-midi.
L'école de Bordeaux : voix nouvelles d'aujourd'hui : « *Le sourire de l'autre* », action lyrique de T. Nikiprowetzky.
18 h 35 Théâtre de toujours.
« *Le plaisir de rompre* » et « Le pain de ménage », de J. Renard (Rediffusion.)
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine.
N° 7. La médecine, conquérante ou conquise ?
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Raymond Devos.
22 h 30 *Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier)* : « les Cinq Gentlemen maudits ».
Film français de J. Duvivier (1931), avec Harry Baur, R. Lefebvre, R. Le Vigan, M. Daniser, G. Peclet, J. Erwin, R. Derean.
Intrigue policière sans grand intérêt, mais Duvivier a filmé, jusqu'à leur donner un certain mystère, des paysages marocains et des indigènes pittoresques.

FRANCE-CULTURE

9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe à Clermont-Ferrand.
11 h, Regards sur la musique : The Rake's Progress, de Stravinsky.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert d'instruments de musique populaire.
14 h, Sons.
14 h 5, Hommage à F. Crommelynck.
15 h 35, Musique enregistrée.
16 h 5, Le lyriscope : La folie dans l'Opéra italien.
16 h 45, Conférences de Carême : Parce qu'il nous a aimés le premier, par le R.P. Sintas.
20 h, Albatros : La poésie brésilienne.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade
7 h 40, *Dimanche matin* : Les classiques favoris (Berlioz) ; 8 h, Musiques chorales : Dix-neuf chansons de C. Janequin, par l'Ensemble polyphonique de France, dir. Ch. Ravier ; 9 h 2, Les classiques favoris (Bizet) ; 9 h 30, Cantate de J.-S. Bach pour le dimanche « invocabit » ;
11 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Quintette à cordes K 614 » de W.-A. Mozart ; « Sextuor à cordes opus 18 » de J. Brahms, par A. Moglia et Y. Boico, violons, J. Dupouy et A.-B Abreu-Chaves, altos, R. Péclard et G. Besnard, violoncelles, solistes à l'Orchestre de Paris.
12 h 5, Le jeu des penchants.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood
13 h 30, Jeunes solistes : Pascal Moraguès, clarinette, et Laurent Choron, piano.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Variations sur un thème de Paganini (Brahms), avec la participation de C. Pascal.
19 h, Concert de jazz.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (cycle Pierre Monteux) : « La Sultane », prélude et allegro, de F. Couperin, transcription pour orchestre de Darius Milhaud ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur » de Beethoven ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Monteux, avec R. Serkin, piano (Carnegie-Hall de New-York, 28-2-1959).

TRIBUNES ET DEBATS

DIMANCHE 8 MARS

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., et *Mme Jacqueline Baudrier*, président-directeur général de Radio-France, participent à l'émission « dimanche actualités magazine » de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Pierre Mauroy*, porte-parole de M. François Mitterrand, est reçu au « Club de la presse » d'Europe I, à 19 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

De la curiosité

Encore un salon... Celui qui est organisé dans l'ancienne gare de la Bastile, d'où partaient jadis les « trains de plaisir » vers les guinguettes du val de Marne, est placé sous le signe de la curiosité.

A voir la liste des exposants, ce ne sont qu'antiquaires et marchands de tableaux qui se partagent sous la verrière l'espace découpé en stands au carré. Mais il suffit d'ouvrir les yeux sur les objets proposés pour saisir que c'est justement leur diversité qui justifie leur rassemblement... Qu'est-ce donc que la curiosité ?

René Ajalbert, chef de gare provisoire de cette Bastille à prendre, sourit dans sa moustache d'Auvergnat : *« Regardez le catalogue : c'est le Salon de la curiosité, objet d'art et de collection. En caractères de même importance »*, précise-t-il. *« Ce qui, des premières civilisations à l'époque 1930, laisse le champ libre aux exposants. Mais nous leur demandons de faire un effort pour présenter des pièces originales, des objets insolites, des choses hors du commun. »*

Ainsi le spécialiste des objets de marine ne se contente pas de boussoles et de sextants, mais propose, par exemple, un loch en cuivre avec compteurs incorporés ; l'expert en armes anciennes se fait marchand de canons avec un impressionnant lanceur de mines ; le réparateur d'instruments de musique glisse, parmi ses flûtes et trompettes, un « serpent militaire » ou un buccin à tête de dragon ; la bijouterie donne la vedette à une parure « à la Sévigné », où scintillent douze carats de diamants taillés en roses dans les griffes d'une monture d'or et d'argent ; le marchand d'estampes dresse le profil de la ville d'Orléans en bois gravés du dix-septième siècle et le plan de Paris An IV en couleurs, mais nous offre aussi les pointes sèches, eaux-fortes et aquatintes à la gloire de la femme 1900 avec les signatures de Helleu, Manuel Robbe, Maurice Millières et Jacques Villon.

Amateurs, curieux et collectionneurs font sans doute partie de la grande famille nourricière des antiquaires et brocanteurs, mais leur démarche n'est pas la même. Le véritable curieux ne vise pas une cible au contour précis. L'œil aigu et le nez au vent, il « chine » avec une gourmandise éclectique, tandis que le collectionneur se jette avec gloutonnerie sur son plat préféré. Ces deux races de chercheurs se distinguent également des amateurs d'art et d'antiquités, plus sensibles à la pure beauté qu'à la singularité.

« *La curiosité*, comme dit La Bruyère, *n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et que les autres n'ont point.* » Les curieux ne s'embarrassent pas de théories esthétiques ni de traités des styles. Rien n'offense leur goût qu'ils ont parfois mauvais, du moment qu'ils frissonnent à l'approche de l'inattendu.

C'est pourquoi voisinent au Salon de la curiosité un enfant écorché, garanti d'époque dix-septième, debout sur ses jambes parcheminées, le corps sillonné d'artères cireuses, à côté d'une petite locomotive en cuivre, modèle 1887, destinée au maharaja de Baroda, sous l'œil indifférent d'ancêtres de Bornéo taillés dans des poteaux (accessibles à partir de 10 000 F), non loin d'une corne de brume bretonne en tôle peinte à embouchure en gueule de monstre marin (4 800 F).

Un calvaire flamand fin quinzième fait bonne compagnie à de rares iconostases, figurant les apôtres en pied, pièces de musée du plus haut prix, mais les petites icônes de voyage en bronze et émail sont accessibles à 500 F.

Un temple de la « scripophilie » affiche les meilleures des mauvaises actions, périmées, mais en hausse : titres coloniaux, automobiles et cinématographiques, avec, *en vedette*, une action de 500 livres sur le bateau corsaire nantais *le Housard*, datée de 1779.

Gare au bazar...

Les étals d'art populaire où dominent les outils en tous genres (à partir de 50 F) recèlent aussi quelques pièces insolites : pièges à rats, serrures en bois, ex-votos, poids fleurdelisés, tournebroches en état de marche.

Les petites curiosités fourmillent sous les vitrines : tabatières en chapeau de Napoléon en corne rehaussée de fines gravures (1 700 F), jumelles miniatures formant flacons à parfum (1 850 F), médaillon figurant la flotte du comte d'Estaing (*« le vrai »*, dit l'antiquaire) réalisé par Compignié) à la fin du dix-huitième, qui avait inventé un procédé permettant de colorer un alliage métallique.

Parmi les curiosités historiques, un chapeau haut de forme, avec son étui d'origine, au nom du marquis de Caulaincourt, ou un éventail « à la montgolfière » à monture d'écaille représentant l'envol aux Tuileries des pionniers de l'astronautique.

La curiosité a souvent un parfum d'exotisme : anges ailés indo-portugais, armures japonaises en fer laqué (yoroi), lit nuptial chinois, orné au cœur de son ciel de bois d'une chauve-souris en bas-relief, symbole de fertilité (20 000 F), autel de Bouddha du dix-septième avec son intérieur en bois doré à la feuille, étuis à pipe japonais en corne de cerf (1 000 à 4 000 F). Mais déception sur quelques stands de marchands de tapis, où les pierres dures et les ivoires travaillés en série, vendus pour dix-neuvième par de pseudos experts, ne sont qu'articles de bazar de fraîche fabrication.

Nous nous consolerons au spectacle des enclumes séculaires, présentées comme à la parade, luisantes et gravées, prêtées par la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière de Troyes.

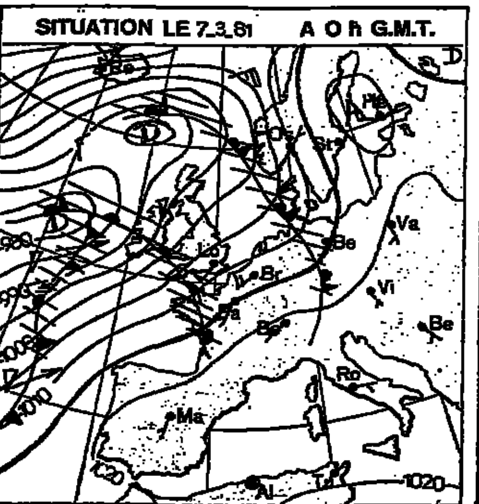
Le Salon de la Bastille offre, enfin, une autre face : il se double du premier Salon de la peinture de 1600 à 1930. Initiative intéressante, car les antiquaires ont rarement l'occasion d'exposer les toiles qu'ils détiennent. Cette première expérience montre que les œuvres peintes, signées de grands noms — de Charles Lebrun à Germaine Poiret — ou simplement anonymes mais de qualité, font bon ménage avec la curiosité.

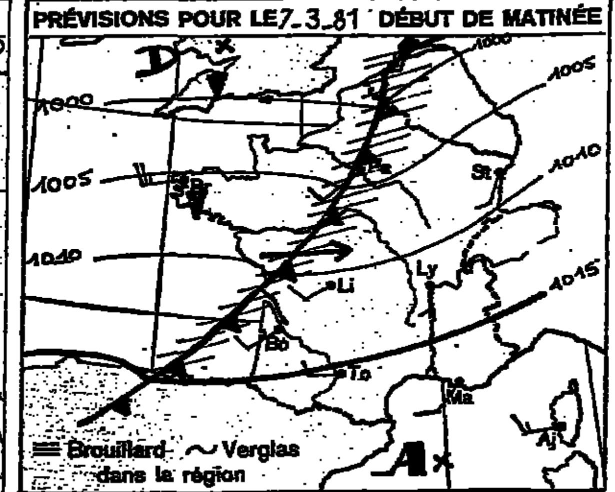
FRANÇOIS GERSAINT.

FOIRES ET SALONS

Paris-Bastille : Salon de la curiosité, objets d'art et de collection. Premier Salon de la peinture. Jusqu'au 8 mars (11 h.-20 h.) ; *Paris porte de Pantin* : Foire à la ferraille et aux jambons jusqu'au 15 mars (10 h.-19 h.) ; *Chatou* : jusqu'au 15 mars (9 h.-18 h.) ; *Armentières* (59) : antiquités, jusqu'au 9 mars ; *Bruxelles* : antiquaires de Belgique, 13-17 mars ; *Châlons-sur-Marne* : antiquité-brocante, 27-29 mars ; *Vertou* (44) : antiquités, 19-24 mars ; *Nîmes* : Journées de la brocante, 27, 28 et 29 mars ; *Marseille* (Parc Chanot) : antiquités - brocante, 20-30 mars ; *Saint-Germain-en-Laye* : Salon international des armes de collection, 27, 28 et et 29 mars ; *Ulis-2* (centre commercial) : premier Salon des antiquaires.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 mars à 0 heure et le dimanche 8 mars à 24 heures :

La France sera sur la trajectoire d'un flux perturbé de sud-ouest amenant des masses d'air maritime doux.

Dimanche, le ciel sera très nuageux et pluvieux dans la moitié nord-ouest du pays. La Bretagne, la Normandie et la Vendée connaîtront les pluies les plus importantes au cours de l'après-midi, alors que les autres régions verront un passage pluvieux en début ou milieu de journée.

Dans les régions les plus méridionales, la pluie arrivera plus tardivement après de belles éclaircies le matin. Feront exception la Corse, la Provence et le Sud des Alpes, où il fera assez beau.

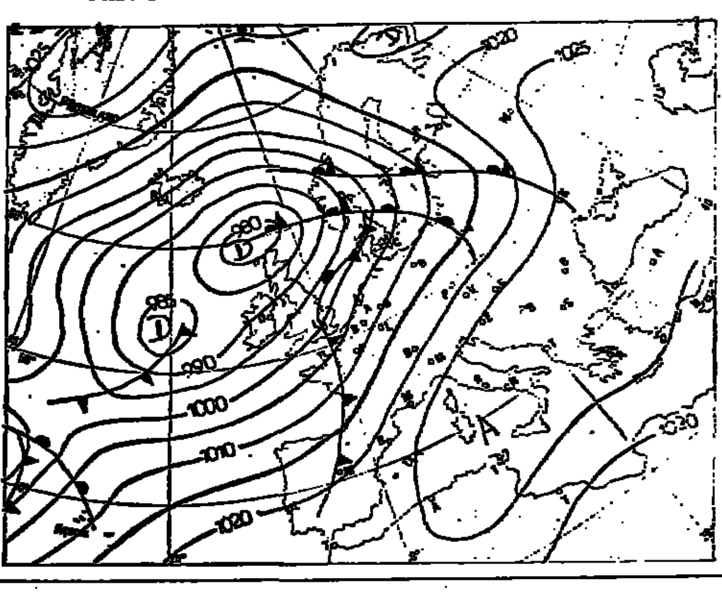
En dehors de ces dernières régions, où la température restera stationnaire, une légère baisse aura lieu, le temps restant malgré tout doux pour la saison.

Le vent de sud-ouest se renforcera l'après-midi près des côtes, au nord de la Loire.

Le samedi 7 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 11 et 9 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 9 et 8 ; Grenoble, 9 et 1 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 8 et 7 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 9 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 12 et 10 ; Strasbourg, 9 et 7 ; Tours, 13 et 11 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22 ;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 17 et 6 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 6 et 6 ; Bruxelles, 10 et 9 ; Le Caire, 34 et 3 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 7 et 5 ; Jérusalem, 22 et 12 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, —3 et —10 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 4 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, —5 et —9 ; Téhéran, 9 et 4.



PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 mars 1981 :

DES DECRETS

● Relatif à l'intégration dans les cadres métropolitains des fonctionnaires des anciens cadres territoriaux de l'archipel des Comores ;

● Relatif à la prime d'équipement dans les départements d'outre-mer.

UN ARRETE

● Du 25 février 1981 modifiant la liste des organismes constituant des agences de presse au sens de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

BREF

COLLOQUES

LE VOLONTARIAT. — Le Centre d'étude et d'information sur le volontariat, comité d'entente présidé par Mme Cousté et créé entre plus de soixante associations dont certaines nationales, employant des bénévoles, organise pour les personnes concernées par ce sujet (responsables d'associations, universitaires, enseignants, associations de parents d'élèves) un colloque ayant pour thème « Le volontariat et les jeunes », les 18 et 19 mars à l'INEP, à Port-Marly (78). Au cours de ce colloque seront évoqués, entre autres, la promotion du volontariat des enfants d'âge scolaire, l'éventualité d'un service civil national, l'amélioration des structures d'accueil dans les associations existantes, le volontariat à plein temps, etc.

★ Pour se procurer un dossier d'inscription, écrire au Centre d'étude et d'information sur le volontariat, 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. 264-97-34.

LIBRAIRIE

L'ETUDE D'YVES DURAND SUR « LA CAPTIVITE » (« le *Monde* » du 24 février) est mise en vente au siège de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, 46, rue Copernic, 75016 Paris, au prix de 175 francs plus frais de port (16,10 francs), et non plus 150 francs, prix qui correspondait à la première édition de vingt-quatre mille exemplaires actuellement épuisée.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2881

HORIZONTALEMENT. — I. On y arrive plus vite avec une voiture rapide. Cercles fermés réservés à certains élus. — II. Origine des bouchons de certains « embouteillages ». Commerçants toujours disposés à écouler leurs rossignols. — III. Nous l'avons tous dans le sang. Ce n'est pas de la petite bière ! — IV. Vieux droits de cité auxquels étaient assujettis les huiles et les légumes. Sont toujours détendus au saut du lit. — V. Descendit par les voies les plus rapides. Des gens y font leur beurre avec du fromage. Un peu d'eau. — VI. Article du Sahel. A les mains calleuses à Callao. Peut faire sécher un candidat à l'oral. — VII. Jugements tendant à élargir ou raccourcir. Prouver qu'on ne s'entend pas ou essayer de mieux s'entendre. — VIII. Deuxième vitesse d'un véhicule tout terrain. Princesse qui eut des faiblesses pour un fort. Révolutionnaire; elle comprend douze révolutions. — IX. Comtesse connue pour ses contes. Se fait masser sur un billard. — X. L'adresse est indispensable pour la retourner. Négation. Services où un faux jeton peut écouler une fausse pièce. — XI. Tanneur de peaux. Victime d'un mouvement séparatiste. — XII. Ici ou ailleurs. Tel *un double accent* de mélopée. Son cœur est à la fois dur et généreux. — XIII. En quoi l'adjudant-chef est l'égal du lieutenant-colonel. Il est souvent victime d'une coupure de courant. On la voit souvent en bas et en dessous. — XIV. Expression d'une personne outragée. Sœurs chez les nonnes. Le prix de Paris. — XV. Peut retenir un meunier qui ne tardera pas à être enfariné. Où certains parviennent à toucher au but en tournant constamment en rond. Possessif.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II						■									
III						■									■
IV							■								
V				■					■		■	■	■		
VI			■					■							
VII										■					
VIII					■					■				■	■
IX	■	■		■						■					
X						■			■						
XI			■		■									■	
XII								■					■		
XIII						■					■				
XIV		■		■						■					
XV						■						■			

VERTICALEMENT. — 1. Occasion pour le conducteur de s'arrêter pour souffler un peu. Sujet bouché ne pouvant prétendre à un quelconque débouché. — 2. Rêve ou cauchemar de l'automobiliste. Princesse. — 3. Ville espagnole hors d'Espagne, face à une ville non espagnole en Espagne. Selon le genre, on peut la mettre au bloc ou l'acquitter. Serrés mais pas chiches. — 4. Un des princes de la scène. Société des gens de lettres. Petit trou très apprécié l'été. — 5. Ce qu'est, logiquement, l'issue préférée du cambrioleur. Personnel. On y débite des coupes de champagne. — 6. Ce qu'on utilise pour larder une dinde. Souvent lancé d'une certaine hauteur. — 7. Même les auteurs les plus riches en ont souvent emprunté un. Latitude permettant à certains « soleils » de rester dans l'ombre. — 8. Chapeau haut de forme pour chef d'État. Bénéficiaires d'une campagne ayant porté ses fruits. Tissu. — 9. Romancier. Fils de Jacob et père d'une tribu. Saint ignoré du calendrier mais connu des mélomanes. — 10. Fut centaure mais pas sans reproches. Le grand du chai. — 11. Créateur d'une perle asiatique gâchée par une monture en toc. *Ile flottante ou mont blanc.* — Personnel. — 12. Siège d'une académie dont la moitié des membres sont restés inconnus. Circule dans les artères en les purifiant. — 13. Présenter un caractère très ouvert. Personne très attachante. Réunion de valets de pique dans les atouts d'un seigneur. — 14. Ville d'Eubée persécutée par les Perses. Article. Indéfectible trait d'union franco-belge. — 15. Crochet double. Fondre à la manière d'un coureur de fond. Famille plus connue pour sa favorite royale que pour ses généraux.

Solution du problème n° 2880

HORIZONTALEMENT. — I. Monastère. — II. Orateur. — III. Niche. R.A.U. — IV. Ter. Stand. — V. Enée. Etal. — VI. Et Bêta. — VII. Grue. Se. — VIII. Liais. Lis. — IX. Ange. Aie. — X. *Inétendue.* — XI. Ré. Essors.

VERTICALEMENT. — 1. Monte-en-l'air. — 2. Orient. Inné. — 3. Nacre. Gage. — 4. Ath. Ebriété. — 5. Sées. Eus. Es. — 6. Tu. Tête. Ans. — 7. Errata. Lido. — 8. Ana. Sieur. — 9. Erudites. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 MARS

« Le musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Meyniel.

« Musée du tabac », 15 h., métro Latour-Maubourg, Mme Oswald.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 15, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Vermeer », 14 h. 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pissarro », 15 h. 15, Grand Palais (Mme Fleuriot).

« L'Auvergne », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« La tapisserie au seizième siècle », 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Pocher-Henrion.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Gainsborough », 14 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 6, rue Madame : « Les bijoux étrusques » (Arcus).

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Les grandes heures de la civilisation anglaise : les rois hanovriens ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le silence, source de toute activité » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

19 h. 15, abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Père Massabki : « Conséquences de l'union de Dieu et de l'homme en Jésus » (entrée gratuite).

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Thomas W. Lyman : « La question du type dit de pèlerinage et les origines de Saint Sernin de Toulouse ».

CARNET

Naissances

— M. Charles BRANDT, ancien élève de l'ENA, et Mme, née Martine Viallard,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Anne-Charlotte,
Paris, le 1er février 1981,
et de leur petit-fils
Rodolphe,
Quimper, le 24 février.

Fiançailles

— M. et Mme Bernard STERN,
M. et Mme André FERTÉ,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Brigitte et Eric,
22, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.
Ormoy-le-Davien,
60620 Betz.

Décès

GERMAIN VIDAL

Nous apprenons le décès de
M. Germain VIDAL,
préfet honoraire,
survenu le 5 mars 1981.

[Né le 9 mars 1906 à Roffiac (Cantal), licencié en droit, Germain Vidal a entamé sa carrière dans la police. Commissaire à la Sûreté nationale en 1932, révoqué de ses fonctions en 1943, il est devenu sous-directeur au commissariat à l'intérieur à Alger en 1944.

Nommé directeur des renseignements généraux de la Sûreté nationale la même année, il a occupé successivement les fonctions suivantes : préfet de l'Indre (1951), directeur du cabinet du président du Conseil (1953), préfet de Seine-et-Marne (jusqu'en 1961).

Admis à la retraite en 1967, après un congé spécial, il a été P.-D. G. de la Société nouvelle de Divonne de 1962 à 1976 et P.-D. G. de la Société des forges de Leval-Aulnoy. Il était depuis 1976 P.-D. G. de la Société touristique, thermale et hôtelière de Divonne et de la SAMA (Société d'assurances mutuelles accidents). Il était également administrateur de la société Le Métal Déployé, des Établissements Lefort-Francheteau, de la Vie nouvelle et de la *Confiance industrielle du Nord*.

Germain Vidal était commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, titulaire de la rosette de la Résistance et de la *Medal of Freedom*.]

— Le docteur et Mme Friteau,
Le docteur et Mme Jean Beauverger,
Le docteur et Mme Yves Beauverger,
Anne, Véronique, Michel,
Denis, Françoise, Philippe, Alain,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Toutain, Le Moal, Boisseau, Pouessel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Augustin BEAUVERGER,
née Renée Pouessel,
survenu accidentellement, à Dakar, dans sa soixante et onzième année.

— Nous apprenons le décès, mardi 3 mars 1981, de
M. Henri CAILLEMER,
ancien député.

[Né le 16 novembre 1907 à Grenoble (Isère), diplômé d'études supérieures de droit, licencié ès lettres, ancien élève de l'Ecole du Louvre, Henri Caillemer homme de lettres, collabora à de nombreuses revues littéraires. Propriétaire-exploitant (depuis 1946), maire du Givre (Vendée) depuis 1953, conseiller général du canton des Moutiers-les-Mauxfaits (1956-1964 et depuis 1975), il fut élu député indépendant de la Vendée (deuxième circonscription : Fontenay-le-Comte de 1958 à 1962. Comme conseiller culturel, il occupa ensuite divers postes diplomatiques, de 1963 à 1973, en Afghanistan, en Norvège et à Chypre. Henri Caillemer est l'auteur de plusieurs romans.]

— Mme Pierre Lab,
son épouse,
Alban, Sabine, et Agnès,
ses enfants,
Mme veuve Frédéric Peugeot-Lods,
Mlle Henriette Lods,
ses tantes,
M. et Mme Julien Maubon,
ses beau-frère et belle-sœur,
Les familles Lab, Rassinier, Chêne, Metge, et Poudavigne,
Ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès du
docteur Pierre LAB,
ancien chef de clinique,
directeur
de la
Fondation santé étudiants de France
à Sceaux,
survenu le 6 mars 1981, dans sa cinquante et unième année.
La bénédiction et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale, à La Grande-Motte (Hérault).
« Pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent... Mais de ceux qui gardent la foi. »
(Hébreux, X - 39.)
En souvenir de lui, des dons peuvent être adressés à la Cimade, C.C.P. Paris 408 887 ou 11 bis, rue Achille-Garnon, 92330 Sceaux.

— L'Association Vlaminck,
a la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris le 22 février 1981, de
M. Pierre PREVEL,
son président.
Secrétariat : 9, rue de Lota,
75116 Paris.

— Mme Jacqueline Schneebalg,
M. et Mme Bernard Schneebalg et leurs filles,
Mlle Martine Schneebalg,
Les familles Tyroler-Braun, Fischl-Schneebalg, Nicolas, Boissac, Rangod, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Zoltan SCHNEEBALG,
survenu dans sa soixante-quinzième année, après une longue et éprouvante maladie.
L'inhumation aura lieu le 9 mars 1981, à 16 h. 15, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Jean François Mercier,
Et ses enfants,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de
M. Jean François MERCIER,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

Communications diverses

— Nous vous signalons que le vernissage du salon Sud - 92, à Issy - les - Moulineaux (25, avenue Victor-Cresson) a lieu le dimanche 8 mars, de 11 heures à 13 heures.

SPORTS

TENNIS

COUPE DAVIS : FRANCE-AUSTRALIE A LYON

Les erreurs de Noah, le coeur de Portes

La Coupe Davis 1981 a débuté le vendredi 6 mars pour les seize pays qui restent sélectionnés, selon la nouvelle formule, pour les huitièmes de finale de l'épreuve. Ce premier tour « grand format » a offert à Lyon, pour la rencontre encore très ouverte France-Australie, un spectacle palpitant où les professionnels de la raquette, sur la longueur traditionnelle des cinq sets avec avantage de jeu, se sont battus et entrebattus avec la fougue des amateurs d'antrefois.

De notre envoyé spécial

Lyon. — Belle chambrée au palais des sports de Lyon où les deux premiers simples du match de Coupe Davis, France-Australie — deux équipes *qui ne s'étaient* pas rencontrées depuis 1935, — auront tenu *en* haleine quelque cinq mille spectateurs, pendant huit heures et demie d'horloge, ce grâce à la lumière électrique : une journée enfiévrée, qui, à ciel ouvert, eût certainement été interrompue par la pluie, c'est-à-*dire* avec un résultat moins régulier en ce qui concerne le deuxième match, qui fut miraculeusement retourné en faveur de la France et constitua le suspense de la soirée.

Le premier simple avait été gagné par l'Australien Peter Mc Namara sur Yannick Noah en cinq sets (4-6, 8-6, 6-3, 3-6, 6-3). Le numéro un français dut sa défaite extrêmement tangente à deux erreurs : ne pas être monté plus souvent au *filet* sur la surface synthétique rapide et avoir commis deux doubles fautes au moment critique de l'avant-dernier jeu. En face de lui, McNamara, dont l'excellente prestation ne démentit nullement ses récents succès *américains*, joua la partie idéale à laquelle, dans leurs veilles agitées, *rêvent* tous les Davis Cupmen. NcNamara, qui a le toucher de balle des grands anciens de son pays — notamment un revers plat à la Rosewall — ne cessa, à la différence de Noah, de pratiquer avec bonheur l'attaque *à la* volée.

Une tactique de l'attaque à outrance devait permettre à Pascal Portes de retourner complètement à son avantage son match contre Kim Warwick gagné sous les ovations tonitruantes de l'arène à 22 h. 30 par 4-6, 6-2, 9-7, 6-4. *Le deuxième joueur* français, faisant preuve d'une condition physique *qui* lui permettait d'être toujours sur la balle, se battit avec un cœur admirable.

Aussi régulier au service qu'au *fond* des *courts*, *Portes tint le* coup *magnifique* dans les jeux essentiels où la tension nerveuse fut à son comble. Il eut surtout l'intelligence de venir conclure par des *volées-ouragans* les longs échanges des deux derniers *sets*, *quand* il se trouva très dangereusement menacé par Warwick. Pour avoir laissé passer sa chance en fin de partie, l'Australien confirma les craintes que nourrissait son capitaine, Neale Fraser, en le sélectionnant pour remplacer Paul McNamee souffrant : manque de caractère. En coupe, c'est le tempérament qui compte.

OLIVIER MERLIN.

NOUVELLE FORMULE

La Fédération internationale de tennis a abandonné le *9 juillet* dernier le système de zone qualificatif pour la Coupe David *datant de 1923. Désormais*, les seize meilleures équipes nationales se retrouvent dans un tableau final où l'Argentine, la Roumanie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, la Suède, l'Australie, la Tchécoslovaquie *et les Etats-Unis sont* désignés têtes de série en fonction des résultats de l'année précédente. Les autres nations disputant la Coupe doivent se qualifier dans l'un des quatre groupes régionaux comme par le passé pour accéder au tableau final.

Autre innovation : un important groupe japonais d'électronique commandite la compétition qui est dotée de 1 million de dollars de prix, dont 200 000 à l'équipe victorieuse.

COUPE DAVIS
(Huitièmes de finale)
Premier jour

A Lyon : France 1 - Australie 1. — McNamara (Aust.) bat Noah (Fr.), 4-6, 8-6, 6-3, 3-6, 6-3 ; Portes (Fr.) bat Warwick (Aust.), 4-6, 6-2, 9-7, 6-4.

A Munich : R.F.A. 1 - Argentine 1 — Pinner (R.F.A.) bat Clerc (Arg.), 3-6, 3-6, 6-4, 6-3, 6-1 ; Vilas (Arg.) bat Gehring (R.F.A.) 6-2, 6-3, 8-6.

A Timisoara : Roumanie 1 - Brésil 1. — Segarceanu (Roum.) b. Kirmayr (Br.), 4-6, 6-4, 7-5, 6-2 ; Koch (Br.) bat Dirzu (Roum.), 6-2, 6-4, 6-1.

A Séoul : Nouvelle-Zélande 2 - Corée du Sud 0. — R. Simpson (N.-Z.) bat Chang-Dae (Corée), 6-3, 6-3, 3-6, 6-1 ; C. Lewis (N.-Z.) bat Yung-Dae (Corée), 6-1, 6-2, 6-2.

A Yokohama : Suède 2 - Japon 0. — K. Johansson (Suède) bat Tsuyoshi Fukui (Japon), 7-5, 6-2, 6-4 ; Mjertquist (Suède) bat Jun. Kamiwazumi (Japon), 6-3, 7-5, 8-6.

A Zurich : Tchécoslovaquie 1 - Suisse 0. - Lendl (Tch.) bat H. Gunthardt (Suisse), 6-3, 7-5, 6-0.

A Carlsbad : Etats-Unis 1 - Mexique 1. — John McEnroe (E.-U.) bat Jorge Lozano (Mex.), 6-3, 6-1, 6-3 ; Raul Ramirez (Mex.) bat Roscoe Tanner (E.-U.), 3-6, 8-6, 6-1, 8-10, 6-3.

A Bogota : Colombie 1 - Chili 1. — Jairo Velasco (Col.) bat Ricardo Acuna, 4-6, 3-6, 15-13, 6/4, 6-1 ; Hans Gildemeister (Chili) bat Alejandro Cortes, 6-4, 6-2, 6-2.

AUTOMOBILISME

LA FIN DE LA CRISE EN FORMULE 1

Le Championnat du monde de formule 1 commencera le 15 mars à Long-Beach, en Californie, au *Grand* Prix des Etats-Unis *côte* ouest, avec tous les constructeurs. *C'est* la *conséquence* de l'accord intervenu le jeudi 5 mars entre la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et la Formula One Constructors Association (FOCA), qui met un terme au conflit qui durait depuis *presque un an. Pour* l'essentiel, la FOCA a reconnu l'autorité et les droits de propriété de la FISA sur le championnat du monde et, de son côté, la FISA a accepté que le rôle de la FOCA, surtout dans le domaine financier, devienne *prioritaire.* Le problème de la représenta*tivité de la* FOCA *et*, celle des constructeurs « légalistes » dans le comité exécutif de la FISA a aussi trouvé une solution.

Après le *Grand* Prix des Etats-Unis côte ouest, le calendrier des quatorze autres épreuves a ainsi été fixé : Brésil (29 mars), Argentine (12 avril), San-Marin (3 mai), Belgique 17 mai), Monaco (31 mai), Espagne (21 juin), France (5 juillet), Grande-Bretagne (18 juillet), R.F.A. (2 août), Autriche (16 août), Pays-Bas (30 août), Italie (13 septembre), Canada (27 septembre), Etats-Unis côte est (4 octobre).

D'un sport à l'autre...

SKI ALPIN. — *Les dernières courses de descente comptant pour la Coupe du monde de ski alpin 1980-1981, qui ont été disputées le 6 mars à Aspen dans le Colorado aux Etats-Unis, ont vu la victoire chez les hommes de l'Autrichien Harti Weirather, qui, — grâce à ses précédents succès de Val-Gardena (Italie) et San-Anton (Autriche), a remporté du même coup le Trophée de cristal pour l'épreuve de vitesse devant le Canadien Steve Podborski, lui aussi trois fois vainqueur cette saison, mais moins régulier dans l'ensemble. Chez les dames, la jeune Autrichienne Elizabeth Kirchler a éclipsé les favorites, mais la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, qui a terminé septième de l'épreuve, était déjà assurée de gagner la Coupe du monde de descente devant sa compatriote Doris de Agostini.*

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Championne d'Europe en titre, la Suissesse Denise Biellmann, qui a inventé une pirouette particulièrement spectaculaire, est devenue, le 6 mars à Hartford, dans le Connecticut aux Etats-Unis, championne du monde de patinage artistique. Elle a précédé l'Américaine Elaine Zayak et l'Autrichienne Claudia Kristofics-Binder.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉQUIPEMENT

URBANISME

A L'ISSUE D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE

L'hôpital d'enfants Robert-Debré sera construit dans le 19e arrondissement par Pierre Riboulet

D'abord prévu sur le terrain des anciens abattoirs de La Villette (d'où il fut chassé par le Musée des sciences), l'hôpital pour enfants Robert-Debré sera construit dans le dix-neuvième arrondissement, près de la porte du Pré-Saint-Gervais. D'un coût évalué à 300 millions de francs, ce nouvel ensemble offrira quatre cent trente-six lits, dont soixante en maternité, et onze salles d'opération. Il remplacera les services correspondants des hôpitaux Herold et Bretonneau qui seront désaffectés et transformés.

M. Jean-Pierre Weiss, directeur des équipements à l'Assistance publique, a présenté à la presse, le jeudi 5 mars, les résultats de la consultation de six équipes d'architectes (MM. Bellon et Sobota, Ceria et Coupel, Paul Chemetov, René Dottelonde, Pierre Riboulet, Jean Willerval) et le projet lauréat.

Le terrain présente des nuisances importantes : c'est un triangle de 3 hectares et demi en dénivellation entre le boulevard *périphérique*, *le boulevard* Serrurier et l'avenue de la Porte-*du-Pré-Saint-Gervais.*

Le projet de M. Riboulet prévoit la construction d'un immeuble-écran très fermé du côté du périphérique, destiné aux laboratoires et qui protégerait du *bruit* l'édifice *principal.* Celui-ci suivrait la courbe du périphérique et descendrait en gradins sur cinq niveaux autour de l'église Sainte-Marie-Médiatrice, enclavée dans l'opération. Une longue galerie vitrée court le long du *bâtiment. Les bâtiments bas des* blocs opératoires occupent presque entièrement le reste du terrain et des terrasses gazonnées les couvriront. Pour éviter les coûts élevés de fonctionnement, très peu de pièces sont climatisées (entre 5 % et 10 %) et la plupart (85 %) sont éclairées à la lumière naturelle.

Le jury comprenait des élus, des fonctionnaires et des architectes ; il a voté à bulletin secret après avoir entendu les rapports d'une commission technique qui avait travaillé à l'analyse des projets, pendant quatre mois, les jugeant *selon* onze critères différents.

Cette procédure exemplaire de sélection correspond aux nouvelles orientations visant à ouvrir le choix des architectes qui construisent des bâtiments publics.

L'Assistance publique dépense 300 millions, par an, pour ses équipements neufs et a construit ou rénové neuf hôpitaux depuis 1968. *Au lieu de quatorze* architectes, il y a deux ans, elle en fait travailler, actuellement, soixante et un, selon ses responsables. Le ministère de la santé ne choisissait, jusque-là, ses architectes que sur une liste d'agréés, arguant de la technicité des programmes. Le concours de *l'hôpital pour enfants montre* qu'un architecte peut construire un hôpital même sans l'avoir jamais fait auparavant. « *Sur les six projets étudiés, trois fonctionnaient parfaitement* », nous a précisé M. Jean-Pierre Weiss.

L'accès aux zones de pêche

(Suite de la première page.)

— *Il y a en effet deux difficultés principales : la répartition des captures autorisées pour chaque Etat dans la zone communautaire des 200 milles, et la redéfinition de ce qu'on appelle* « les droits historiques » *détenus par les pêcheurs des autres Etats membres au large des côtes britanniques. A votre avis, les deux questions sont-elles indissociables ?*

— Le Royaume-Uni et la France sont convenus que les questions des quotas et des accès dans les eaux côtières forment le nœud des difficultés et doivent, par conséquent, être traitées conjointement.

» La Commission de la C.E.E. a déjà publié des documents suggérant l'établissement de zones de 12 milles réservées et soulignant l'importance qui s'attache à la mise en place de plans de pêche. Le Royaume-Uni est disposé, dans ce contexte, à se montrer compréhensif à propos des *droits historiques* essentiels. De même, pour l'établissement des plans de pêche, il sera nécessaire de prendre en compte les besoins des professionnels qui vivent dans des zones très dépendantes de l'économie de la pêche.

— *Jusqu'à présent, la France a défendu une position selon laquelle les droits historiques dont elle se prévaut ne sont pas négociables. Alors, monsieur le ministre, envisagez-vous tout de même la possibilité d'un compromis ?*

— Je suis certain qu'avec de la bonne volonté on peut arriver à *une parfaite entente* entre la France et le Royaume-Uni. Soyez sûr que dès ma première rencontre avec mon homologue français, j'ai fait savoir que je comprenais l'importance, pour votre pays, de la notion des droits historiques essentiels. Si ces droits sont inclus dans les termes d'un accord, ils seront sauvegardés indéfiniment. Si ce n'est pas le cas, les droits historiques de la France pourraient disparaître, cependant que serait « reconnue » l'activité des flottilles d'autres pays. Donc, le Royaume-Uni et la France ont un intérêt commun à voir résoudre cette affaire.

— *Que pensez-vous de la thèse de Paris selon laquelle, en vertu des dispositions du traité d'adhésion, le Royaume-Uni devra accepter, à partir de janvier 1983, que les chalutiers étrangers puissent accéder jusqu'à ses côtes ?*

— La thèse de Paris telle qu'elle m'a été expliquée par les ministres français successifs ne se présente pas de la sorte. En vérité, l'article 103 du traité d'adhésion stipule très clairement ceci : « *Avant le 31 décembre 1982, la Commission présentera un rapport au conseil des ministres sur le développement économique et social des zones littorales des Etats membres et sur l'état des stocks des différentes espèces de poisson. Sur la base de ce rapport et des objectifs de la politique communautaire des pêches, le conseil, agissant sur proposition de la nautaire des pêches, le Conseil, Commission, examinera les recommandations qui pourraient succéder au régime dérogatoire qui, lui, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1982.* »

— *Il y a d'autres aspects de la négociation : la réorganisation du marché, les aides financières attribuées par la C.E.E. pour la modernisation des flottilles. Ces questions pourraient-elles constituer des obstacles susceptibles de remettre en cause un compromis sur les autres volets de la négociation dont nous parlions précédemment ?*

— A propos des futures dispositions sur les secteurs de chaque flottille et sur le marché du poisson, et bien que de brèves discussions seulement aient eu lieu entre la France et le Royaume-Uni, je n'ai aucune raison de croire que nous serons en désaccord sur ces sujets. En vérité, les points de vue dont m'ont fait part les ministres français me conduisent à croire que nos positions sont très proches.

— *Si la réunion du 9 mars se solde par un nouvel échec, votre gouvernement prendra-t-il des mesures de contrôle de l'activité des chalutiers étrangers au large des côtes britanniques ?*

— Il est absurde *pour* n'importe lequel d'entre nous de parler de ce qui se passera si les pourparlers échouaient. Aucun membre de la C.E.E. ne tirera bénéfice de l'absence d'un accord sur la pêche. Il n'y aurait pas de politique de conservation des stocks : ceux-ci se verraient *détruits* et les *industries* de la pêche de tous nos pays perdraient confiance à cause de l'incertitude. Il s'ensuivrait des frictions politiques inutiles dans la C.E.E.

— *Ne craignez-vous pas que l'impuissance des Dix à bâtir une politique communautaire n'hypothèque sérieusement la conclusion d'accords avec les pays tiers ? Avec le Canada et les îles Feroé, par exemple ?*

— Votre question n'est qu'une illustration de l'importance qu'il y a à parvenir à un accord sur la pêche. Tous les pays sont d'accord *sur* le fait *qu'en négociant* un arrangement, nous devons prendre en considération le volume total des prises disponibles, c'est-à-dire les captures dans les eaux communautaires et aussi dans les eaux étrangères à la C.E.E. Il est donc évident que nous avons besoin d'aboutir à un *accord global.* Tant que nous n'arriverons pas à cela, nous risquons fort de gâcher d'importantes chances pour les pêcheurs européens à travers le monde entier.

» Depuis que je suis ministre, j'ai parcouru l'Europe et rencontré mes collègues afin de comprendre les besoins et les aspirations de leurs pêcheurs ; les propositions que j'ai mises en avant témoignent donc d'une parfaite compréhension de ces intérêts. Je suis convaincu qu'il n'existe aucune raison que l'Europe n'aboutisse pas à un accord raisonnable et sensé sur la pêche. »

(Propos recueillis par MARCEL SCOTTO.)

ENVIRONNEMENT

La campagne de « chasse aux bébés phoques » commence

ÉCOLOGISTES ET « CHASSEURS » FACE A FACE

Les « chasseurs » de phoques qui *entament leur campagne* vendredi 13 mars dans l'estuaire du Saint-Laurent *et* au large de Terre-Neuve risquent, cette année encore, de se heurter aux militants écologistes.

Le Britannique Brian Davies a loué un hélicoptère pour survoler la banquise et filmer les « chasseurs » norvégiens. D'autres écologistes — un Canadien, un *Américain* et un Allemand de l'Ouest — se sont équipés de kayaks peints en blanc pour échapper aux recherches des garde-côtes canadiens. Ils ont l'intention d'aborder les glaces flottantes et d'asperger les bébés phoques — les blanchons — de peinture bleue biodégradable. Ainsi les fourrures perdraient-elles toute valeur.

De son côté, le *Rainbow Warrior*, navire de l'organisation Greenpeace, qui avait faussé compagnie aux autorités espagnoles en novembre dernier, a *repris la mer le 4 mars* à Southampton avec seize volontaires à bord. Il veut se porter à la rencontre des chalutiers norvégiens qui opèrent dans les eaux canadiennes. L'équipage a l'intention de descendre sur la banquise pour s'interposer entre les « chasseurs » et les bébés phoques.

Quant à *Franz Weber et* aux militants nord-américains de l'« ONU des animaux », ils manifesteront, le 16 mars, devant le Parlement canadien à Ottawa. Plusieurs milliers de personnes, venues des Etats-Unis, mais aussi d'Europe, sont attendues.

Dans différentes capitales, des marches de protestation auront lieu devant les ambassades du Canada et de Norvège. A Paris, par exemple, le Comité européen pour la protection des phoques *organise une manifestation*, le samedi 14 mars, devant l'ambassade du Canada, puis devant celle de la Norvège.

● *L'aménagement de Dunkerque.* — Le ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, a indiqué, le 6 mars à Dunkerque, que le prochain quai à pondéreux de ce port serait « *opérationnel* » le 1er janvier 1983. Il a aussi précisé que le raccordement du nouvel avant-port de *Dunkerque-ouest* au réseau navigable à grand gabarit était « *indispensable* ». Deux solutions sont à l'étude et les travaux devraient commencer « *avant le début de 1982* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

FAITS ET PROJETS

PARIS DEUXIÈME AÉROPORT D'EUROPE.

Parmi les grands aéroports européens c'est celui de Paris qui a fait en 1980 la meilleure performance avec une progression de 6 % du trafic passagers. Paris demeure toutefois, avec un trafic de 26 millions de personnes, à la deuxième place en Europe, derrière Londres.

L'Association internationale des aéroports civils (AICA), qui donne ces chiffres, indique aussi que de nombreux aéroports ont enregistré l'an dernier une baisse de leur trafic avec un record, de *ce point de vue, pour Copenhague* et Palma-de-Majorque, où les vols charters restent très nombreux.

Francfort se place au troisième rang des aéroports européens (16,87 millions de passagers) devant Rome (11,36 millions) et Amsterdam (9,40 millions).

UNE RELANCE DU TUNNEL SOUS LA MANCHE.

La commission des transports de la Chambre des communes britannique s'est prononcée le 6 mars en faveur de la construction d'un tunnel ferroviaire sous la Manche, financé pour la plus grande partie par des capitaux privés.

Dans un rapport publié à l'issue d'une longue enquête au cours de laquelle ils ont étudié douze projets différents, les députés, sans se prononcer en faveur de l'un d'entre eux, expriment toutefois leur préférence pour la construction, au départ, d'un tunnel à voie unique uniquement ferroviaire mais d'un diamètre suffisant — 6,85 mètres — pour permettre éventuellement le transport de véhicules routiers sur wagon.

La parole est maintenant au gouvernement britannique, qui a déjà donné son accord de principe l'an dernier à la relance de la construction d'un ouvrage fixe en travers de la Manche. Le ministère des transports du Royaume-Uni avait invité les intéressés à lui soumettre leurs projets avant la fin de février. Ces projets sont *maintenant* à l'étude et une décision est promise pour la fin de l'année. Il faudra ensuite discuter avec le gouvernement français. L'ancien projet a été arrêté unilatéralement en 1975 par le gouvernement britannique ; l'initiative de la relance doit donc venir de Londres.

AUTOROUTES : MOINS BONNE ANNÉE.

La progression du trafic sur les principales liaisons autoroutières concédées aux sociétés d'autoroutes françaises s'est légèrement ralentie en 1980. Elle est, suivant les sections, de 1,3 % à 9,6 %, alors qu'en 1979 elle était de 3,9 % à 12 %, indique l'Association des sociétés françaises d'autoroutes.

Avec 32 779 véhicules par jour, la section Vienne-Orange de la Société des autoroutes du sud de la France (A.S.F.) est restée en 1980 la plus fréquentée de toutes les autoroutes françaises.

L'AVION RESTE SUR.

Vingt-trois catastrophes aériennes *ont coûté la vie à sept cent* quarante-cinq personnes en 1980, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) se référant aux statistiques mondiales des assureurs spécialistes dans le « risque aviation ». En *1979*, on avait compté dix-neuf accidents graves et *huit cent soixante-dix-neuf* morts. Ces chiffres ne concernent toutefois que les avions à réaction des lignes régulières.

Le transport aérien, précise le C.D.I.A., reste l'un des moyens de transports les plus sûrs. Malgré l'augmentation régulière du trafic, le taux de passagers décédés dans des accidents aériens ne dépasse pas 0,10 pour cent millions *de kilomètres/passagers. Le matériel* est rarement à l'origine des accidents : dans 70 % des cas environ, c'est le facteur humain qui est en cause. Beaucoup d'accidents surviennent au décollage (23 %) ou à l'atterrissage *(40 %)*, deux moments où le rôle du pilote est prépondérant.

En 1979, le *montant des primes* versées par l'ensemble des compagnies civiles internationales pour assurer appareils et passagers s'est élevé à 600 millions de dollars (près de 3 milliards de francs).

DES CARENCES DANS LA PROTECTION CIVILE ?

Les sapeurs-pompiers C.F.D.T. dénoncent de « *profondes carences* » de la sécurité civile en *France*, notamment dans le domaine des feux de forêts et des *accidents* nucléaires.

Les syndicalistes se plaignent du plan Orsec-rad (plan Orsec contre les radiations) qui prévoit l'intervention des pompiers en cas d'accident nucléaire, alors que, selon la C.F.D.T., ils ne reçoivent *aucune* formation spéciale et ne disposent pas des matériels nécessaires. Ils sont censés *en outre* supporter des doses de radiation allant jusqu'à 25 rems (au lieu de 0,5 rem pour le reste de la population).

Enfin, souligne la C.F.D.T., le plan Orsec-rad interdit aux pompiers de donner toute information en cas d'incident nucléaire. Les syndicalistes demandent la mise au point d'une carte départementale des risques (pollution, nucléaire, industries dangereuses, feux de forêts, etc.).

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'Institut national de la consommation rend publiques les analyses sur un purificateur d'eau

L'Institut national de la consommation (I.N.C.) a rendu publics les résultats des analyses qu'il a fait pratiquer sur les purificateurs d'eau SEB, la société SEB ayant affirmé dans un communiqué que *« l'N.N.C. n'a jamais apporté la preuve qu'à partir d'eau potable le purificateur restituait de l'eau non potable »* (*le Monde* du 6 mars).

Elle a publié, vendredi 6 mars, dans la presse, une réponse à l'INC. SEB, qui continue à vendre et à fabriquer son purificateur d'eau, a porté l'affaire devant les tribunaux « pour obtenir réparation du préjudice subi. »

Selon les travaux du Laboratoire central de l'alimentation, l'eau recueillie après passage dans l'appareil, présente, après dix jours d'utilisation bi-quotidienne dans une cuisine de la région parisienne, et après vingt jours d'utilisation hebdomadaire dans une maison de week-end, un nombre de germes largement supérieur aux seuils retenus par les prescriptions de la C.E.E. pour l'eau potable. *« L'humidité résiduelle de la cartouche filtrante après usage de l'appareil tend à favoriser le développement des bactéries et des moisissures en son sein »* peut-on lire dans le rapport, qui conclut : *« Les résultats montrent que l'appareil « piège » les germes contenus dans l'atmosphère du local d'utilisation. (...) L'analyse de ces filtres montre non seulement une détérioration rapide de la potabilité de l'eau, mais aussi une modification de sa composition. »*

En fait, le danger potentiel de cet appareil réside dans l'existence éventuelle dans le local d'utilisation de germes pathogènes, dont les colonies pourraient se développer dans le filtre.

Le « purificateur » est donc loin de purifier l'eau ; tout au plus lui ôte-t-il son goût de chlore. Mais le professeur Clanet, de la faculté des sciences pharmaceutiques de Tours, a constaté que si le chlore était bien retenu au départ par la cartouche filtrante, l'action du filtre cessait après le traitement de 200 litres d'eau. Le professeur Clanet avait, lui aussi, souligné le rôle de l'humidité résiduelle dans la cartouche dans la prolifération des germes.

Enfin, M. Nauroy, président de l'Association française des docteurs en pharmacie, qui a étudié quatre marques de purificateurs d'eau (dont SEB) est arrivé à des conclusions identiques.

Alain Souchon en révolte contre la société Darty

A la suite de la nouvelle campagne publicitaire de la société Darty faisant allusion à la célèbre chanson Allô ! maman bobo *par un gros titre barrant les affiches apposées sur les murs :* Allô ! Darty Bobo, *Alain Souchon, auteur et interprète de la chanson, nous a communiqué la lettre suivante, adressée à la direction de la firme :*

Les membres de ma famille, mes amis, les gens, me téléphonent sans cesse depuis cinq jours pour me demander des nouvelles de mon porte-monnaie, pour savoir si je suis prêt à vendre aussi mes éventuels divorces ou des photos de mes enfants, pour savoir ce que je fais de mes promesses de ne jamais me laisser corrompre par la publicité, « méchante fée » des défavorisés de ce monde qui me propose depuis plusieurs années des ponts d'or pour se servir de mes chansons. Déjà, avec le pansement machin et le yaourt je-ne-sais-quoi, y' avait du bobo dans l'air ; c'étaient de petites campagnes qui m'avaient pourtant bien énervé. Mais, vous, M. Darty, avec vos moyens énormes, vous écrasez la France de votre affiche médiocre.

Vous m'avez volé mes mots, vous m'avez volé mon émotion. Ma chanson, c'est une affaire de cœur entre le monde, ma mère et moi. Vous l'avez souillée.

[Du côté de chez Darty et d'Havas-Conseil, auteur de la publicité incriminée, on fait remarquer que les annonces concernant le service après-vente tournent traditionnellement autour des notions d'urgence et de soins à apporter. De longue date aussi, souligne-t-on, le téléphone est défini comme l'instrument privilégié de ce service après-vente. Le mot « allô » figure sur de nombreuses affiches antérieures. Se défendant d'avoir voulu plagier, les deux sociétés font valoir que, si telle avait été leur intention, elles auraient utilisé des moyens radiophoniques plutôt que des moyens visuels.]

A PROPOS DE LA VENTE DE « L'AURORE »

M. Jean-Claude Boussac porte plainte pour « faux et usage de faux »

L'affaire de la liquidation de l'empire Boussac et de sa reprise par le groupe Willot rebondit. Une association des créanciers de Boussac, regroupant environ deux cent soixante personnes, présidée par M. Hervé Chotard, fils du vice-président du C.N.P.F. Yvon Chotard, a été constituée pour obtenir une révision de l'évaluation des actifs du groupe Boussac et, partant, de meilleures conditions de recouvrement de leurs créances.

De plus, M. Jean-Claude Boussac, neveu du magnat du textile décédé le 21 mars 1980, a déposé, le jeudi 5 mars, une plainte pour faux et usage de faux entre les mains du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Il s'agirait de faire reconnaître que la signature de M. Marcel Boussac apposée sur l'acte de vente du quotidien « l'Aurore » était un faux.

Après la mise en règlement judiciaire, en juin 1978, puis la liquidation de biens le 5 avril 1979, du groupe Boussac, la valeur de la cession des actifs de cet empire, racheté 700 millions de francs par le groupe Willot, avait été considéré, comme particulièrement faible par nombre d'observateurs. La vente décidée par le tribunal de commerce de Paris présidé par M. Piot s'est effectuée sur l'avis des syndics, MM. Garnier, Pernot et Pinon, eux-mêmes s'appuyant sur le rapport d'expertise comptable effectué par M. Vigne, désigné par le tribunal.

Aujourd'hui, tant l'association de défense des créanciers du groupe, déclarée au *Journal officiel* du 6 décembre 1980, que M. Jean-Claude Boussac estiment que cette cession d'actifs s'assimile à une véritable braderie. M. Jean-Claude Boussac avait déjà contesté en vain devant le tribunal de commerce de Paris en avril 1979, puis devant la cour d'appel en juillet de la même année, la validité de la cession. A titre d'exemple, on cite la vente de chevaux de course par M. Marcel Boussac pour une valeur de plus de 41 millions de francs, somme dont il ne serait pas fait mention dans la comptabilité du groupe. On cite encore la société Dior, cédée pour 1,171 million et estimée en valeur réelle à 500 millions. Des bijoux et de l'argenterie, appartenant à M. Boussac, mis en vente à Boulogne (Pas-de-Calais), ne figureraient pas sur le relevé de l'expertise. Bref les créanciers privés du groupe Boussac estiment de leur intérêt de faire la lumière sur les conditions réelles de la cession.

Ils y sont d'autant plus enclins qu'on leur présente des modalités de remboursement de leurs créances qu'ils jugent inacceptables : 60 % de la valeur des sommes dues, payables sans revalorisation à partir de 1992.

Dans un premier temps, l'association a déposé plainte contre X... pour détournement d'actifs. Le juge d'instruction a prononcé un non-lieu. Après s'être retournée devant la chambre des mises en accusation, l'association s'est vu confirmer ce non-lieu.

Dans un deuxième temps, l'association a demandé, par lettre du 17 février dernier, que son président, M. Hervé Chotard, et son vice-président, M. Trinel, assistés de leur conseil, Me Lafon, soient désignés comme contrôleurs auprès des syndics, car cette fonction n'a pas jusqu'alors été remplie.

Enfin, l'association va se joindre à l'assignation en révision faite la semaine passée par M. Jean-Claude Boussac devant le tribunal de commerce de Paris.

Quant à la plainte pour « faux et usage de faux », elle est argumentée par le fait que M. Marcel Boussac n'avait pas quitté son domicile au moment de la signature de l'acte de vente de *l'Aurore*. Elle s'appuie en outre sur le rapport de trois experts graphologues.

En mai 1978, lors de la mise en règlement judiciaire du groupe, les pouvoirs publics, qui ont abandonné leurs créances, avaient justifié, selon les créanciers privés, cette libéralité par l'engagement pris par les frères Willot de conserver l'emploi, soit onze mille salariés, dans le groupe Boussac. Lors de la cession des actifs et de la constitution du nouveau groupe Boussac - Saint-Frères, le 3 décembre 1979, alors que le groupe Willot gérait sous contrat, depuis octobre 1978, les sociétés de Boussac, il n'y avait plus que sept mille huit cents salariés. En juillet 1980, on en comptait sept mille cinq cents, en décembre 1980, cinq mille cinq cents. Depuis, plus d'un millier de nouveaux licenciements seraient envisagés.

JACQUES GRALL.

AGRICULTURE

Les producteurs de fruits sont satisfaits de leur action syndicale

Dans une année de crise, la satisfaction affichée jeudi 5 mars par les producteurs de fruits, au cours de leur assemblée générale, surprend.

Les producteurs de fruits français, qui fournissent environ le cinquième de la production européenne, et dont les livraisons représentent environ 4 % de la valeur totale des livraisons de l'agriculture française, ont vu en 1980 leur revenu augmenter en moyenne de 5,2 %. Il est vrai qu'il avait chuté, selon M. Bois, leur président, de 33,2 % en 1979. Pourtant, la crise a touché l'an passé tour à tour, a rappelé M. Bois, les producteurs de pommes de terre, de tomates et de fruits pour culminer dans les *« événements du Perthus »*, lorsque les producteurs bloquèrent la frontière espagnole et incendièrent des camions.

Les résultats obtenus par la suite sont dus, selon M. Bois, à l'action syndicale. Il s'agit de la création de la cellule de gestion, mise en place après ces événements, qui permet de répondre rapidement aux difficultés conjoncturelles du marché, et de la décision prise lors de la dernière conférence annuelle d'améliorer l'organisation économique de cette production. M. Bois souhaite cependant que les pouvoirs publics s'engagent à soutenir les actions techniques décidées lors de cette conférence.

De plus, les producteurs de fruits s'inquiètent des *« inconséquences »* de Bruxelles et de l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la Communauté. Ils attendent sur ce sujet une *« proclamation »* du chef de l'Etat afin de soutenir le ministre de l'agriculture, qu'ils estiment *« isolé à Bruxelles »*. M. Méhaignerie a rappelé qu'il n'était pas question d'envisager l'élargissement de la C.E.E. tant que des mécanismes ne seraient pas mis en place pour protéger les viticulteurs et les producteurs de fruits et de légumes. Il a indiqué que 25 millions de francs avaient été débloqués afin de mettre en place aux frontières le même dispositif de contrôle que celui pratiqué par les Espagnols. Celui-ci devrait être opérationnel d'ici à la fin mars.

● *Le Milk Marketing Board* (l'Office du lait britannique) veut pénétrer le Marché commun, à commencer par la France. Une importante campagne de promotion des produits laitiers britanniques sera lancée. Elle portera sur les fromages (stilton, cheddar et gloucester), le beurre et le lait de longue conservation. — *(A.F.P.)*

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ EST PROROGÉ POUR LA SIXIÈME FOIS

Dans l'impossibilité de trouver un arrangement satisfaisant, les pays importateurs et exportateurs membres de l'accord international sur le blé ont décidé jeudi 5 mars à Londres de proroger une fois encore l'accord de 1971 pour deux ans. Ainsi, la négociation se poursuit-elle, alors que théoriquement cet accord expire en juillet prochain.

Il s'agit, depuis l'entrée en vigueur de cet accord, de sa sixième prorogation. Depuis l'origine, en fait, les négociations achoppent sur la création de stocks régulateurs, leur volume, leur répartition et leur financement. Le changement d'administration aux Etats-Unis est d'ailleurs venu entraver ces derniers temps la recherche d'un compromis. La participation américaine — les Etats-Unis étant le premier producteur mondial de céréales — à cet accord est indispensable.

Mais l'attitude de Washington n'est pas, semble-t-il, encore arrêtée. Avant son élection, M. Reagan n'était guère favorable à une entente entre les producteurs mondiaux, entente pourtant recherchée par les négociateurs de l'accord international sur le blé. Mais il était aussi contre l'embargo sur les livraisons de céréales à l'U.R.S.S., embargo qu'il a décidé de maintenir. En fait, en raison de la montée des cours et de la demande internationale, la période n'est pas favorable à la fixation d'un nouvel accord qui, comme nombre d'accords internationaux sur les matières premières, reste très théorique. — J. G.

AUTOMOBILE

● *La part des ventes de voitures japonaises en Grande-Bretagne* a augmenté de 7,96 % à 11,47 %, pour les deux premiers mois de 1981 par rapport à la période correspondante l'an passé. Cette augmentation intervient alors que l'ensemble du marché britannique s'est réduit, pour la même période, de 15 %. Les ventes des voitures importées des autres pays de la Communauté sont tombées de 41,51 % du marché à 33,62 %. Par contre, le constructeur britannique British Leyland a amélioré sa position, passant de 15,8 % à 19,2 %. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

Volte-face des banques qui annulent une partie de la hausse de leur taux de base

Effectuant une volte-face extrêmement rapide, et tout à fait unique dans les annales récentes de la banque française, un certain nombre d'établissements, qui, il y a huit jours, avaient augmenté leur taux de base de 0,75 %, le portant de 12,25 % à 13 %, ont décidé, vendredi 6 mars, de le réduire de 0,25 %, le ramenant à 12,75 %. Il s'agit du groupe du CIC, qui avait donné le signal de la hausse à la fin de la semaine dernière, du Crédit commercial de France et de la Société Générale.

Le motif invoqué est toujours le même : *« l'évolution du marché monétaire »*. Sur ce dernier, en effet, les taux à un mois et à trois mois, sur lesquels se règlent les banques pour leurs refinancements, avaient monté de près de 2 % en quinze jours à la suite du relèvement massif du loyer de l'argent en Allemagne fédérale, la Banque de France ayant elle-même donné le signal en majorant de 0,75 % le taux de ses interventions. Puis, cette semaine, les taux du marché monétaire de Paris ont fléchi de 1 %, ce qui a comblé d'aise les pouvoirs publics : ceux-ci avait jugé « prématurée » l'augmentation du taux de base des établissements (*le Monde* du 4 mars), estimant que les mouvements actuels étaient trop erratiques pour justifier une telle décision.

Les banques, au contraire, tablaient sur une hausse continue. Il semble qu'elles aient procédé à un « examen de conscience », sans oublier le fait qu'un renchérissement du coût du crédit aux particuliers et, surtout, aux entreprises était mal venu dans les circonstances actuelles (crise économique et période pré-électorale).

ÉTRANGER

Le renouvellement des conventions collectives en R.F.A.

LES DÉBRAYAGES S'ÉTENDENT DANS LA MÉTALLURGIE

Bonn *(A.F.P.)*. — Plus de deux cent mille ouvriers de la métallurgie et de l'automobile ouest-allemandes ont cessé momentanément le travail, le 6 mars, pour appuyer leurs revendications de salaires. Selon leur syndicat, l' « IG Metall » (2,7 millions d'adhérents), cette action, qui a débuté le 5 mars, a touché environ cent entreprises.

Les débrayages les plus importants ont eu lieu dans l'automobile. La production a été arrêtée vendredi pendant une heure, dans les six usines de Volkswagen, qui emploient cent dix-huit mille salariés et dans plusieurs usines de Daimler Benz (Mercedes), ainsi que, pendant une heure et demie, chez Opel.

Ce mouvement a pour but de faire pression sur les employeurs qui ont offert 3 % d'augmentation salariale pour 1981, alors que le syndicat réclame 8 %. De source proche du patronat de la métallurgie (« Gesamtmetall »), on estime que les négociations qui doivent reprendre prochainement pourraient débloquer la situation et qu'un accord prévoyant une augmentation moyenne des rémunérations de l'ordre de 4 % paraît « vraisemblable ». Les négociations ont valeur de test pour le renouvellement de toutes les conventions collectives de l'industrie en R.F.A. dont la durée est annuelle.

● *L'indice des prix de gros américains* a augmenté de 0,8 % en février, après s'être accru de 0,9 % en janvier. Selon le département du travail, une hausse de 3,6 % des prix de l'énergie a été largement responsable de ce résultat. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Les fonctionnaires C.G.T. feront grève vingt-quatre heures le 26 mars

L'Union générale des fédérations de fonctionnaires U.G.F.F.-C.G.T. et toutes les autres organisations de ce secteur : P.T.T., santé, services publics et travailleurs de l'Etat, lancent un appel à la grève, le 26 mars. L'ordre est de vingt-quatre heures, mais pourra être adapté localement.

La C.G.T. estime que les fonctionnaires, en 1980, ont perdu un peu plus de 2 % de pouvoir d'achat, selon l'indice officiel, et 2,7 %, selon celui de la Confédération. Elle exige le rattrapage et l'augmentation des traitements, les négociations s'ouvrant sans attendre le prochain gouvernement. Protestant contre la multiplication des emplois à temps partiel, les cégétistes réclament l'intégration des agents non titulaires et la création de 400 000 emplois.

Mme Chantal Rey (U.G.F.F.) a, le 6 mars, devant la presse, dénoncé le gouvernement qui, dit-elle, veut liquider le statut général des fonctionnaires et poursuit le démantèlement et la privatisation de la fonction publique. Les dommages qu'en subissent les usagers sont beaucoup plus graves que ceux d'une grève des agents. Les syndicalistes reprochent à la FEN d' « appuyer » cette politique et à la C.F.D.T. sa « passivité ».

De vives critiques

D'autre part, les cégétistes s'élèvent contre les nombreuses atteintes aux libertés syndicales et les brimades, les sanctions, voire les licenciements abusifs qui frappent, affirment-ils, les militants de la C.G.T. C'est notamment le cas dans les municipalités détenues par la majorité, mais aussi, selon eux, dans celles que dirigent les socialistes à Saint-Malo, Marseille, Clermont-Ferrand, etc.

Enfin, les dirigeants C.G.T. ont vivement critiqué les récentes déclarations de MM. Giscard d'Estaing et Jacques-Chirac, relatives à la fonction publique.

Les positions du P.S. dans cette matière sont *« à l'opposé des conceptions défendues par la C.G.T. »* Le projet de M. Mitterrand visant à la création de deux cent dix mille emplois publics, disent les cégétistes, n'est accompagné que de la moitié des crédits nécessaires. En revanche le P.C.F. est *« le seul parti de gauche »* à reprendre les propositions de la C.G.T. *« pour de vrais changements »*.

Selon l'INSEE

76 % DES FRANÇAIS CROIENT A L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

Depuis dix ans, jamais le pessimisme des Français sur l'évolution de l'emploi n'avait atteint un tel niveau : 76 % d'entre eux sont persuadés que le chômage va encore augmenter dans les prochains mois, selon l'INSEE. Seulement 3,5 % des Français interrogés pensent que la situation de l'emploi connaîtra une amélioration à court terme, indique l'INSEE dans son enquête réalisée entre le 15 janvier et le 5 février 1981 auprès de 8 309 ménages.

Ce malaise ressenti au sujet de l'emploi à trois mois de l'élection présidentielle se constate également à propos de l'évolution du niveau de vie.

Là aussi, on ne trouve pas trace d'une telle morosité depuis le début de cette enquête, il y a dix-sept ans. L'opinion la plus largement répandue — 63,5 % des réponses — est celle d'une détérioration du niveau de vie depuis un an. Quatre-vingt-quinze pour cent n'attendent aucune amélioration générale et 56 % croient même à la poursuite de la dégradation. Les deux tiers des personnes interrogées affirment que depuis six mois les prix ont beaucoup augmenté.

APRÈS CINQ JOURS DE GRÈVE

Les mineurs C.G.T. de Gardanne vont reprendre le travail

Les mineurs C.G.T. des Houillères de Provence ont décidé, le 6 mars, à Gardanne (Bouches-du-Rhône), d'interrompre leur mouvement de grève. La production, au fond, devrait reprendre normalement le 9 mars, et les quatre groupes de la centrale thermique, qui avaient été éteints faute d'approvisionnement, devaient être rallumés ce samedi.

De notre correspondant régional

Marseille. — Les Houillères de Provence, à Gardanne (Bouches-du-Rhône), étaient paralysées depuis le lundi 2 mars par un mouvement déclenché par la C.G.T. à la suite de sanctions de mises à pied prises par la direction à l'encontre de deux mineurs, dont un délégué suppléant C.G.T., pour entrave à la liberté du travail. Des piquets de grève empêchaient l'alimentation de la centrale thermique jouxtant la mine, dont les quatre groupes avaient été arrêtés dans la journée du 2 mars.

Le conflit qui oppose la C.G.T. à la direction des Houillères a pour origine des grèves et des manifestations organisées les 24, 26 et 27 février pa rle syndical pour protester contre l'utilisation de charbon américain dans les Cimenteries Lafarge de la région marseillaise. A la suite de ces événements, la direction des Houillères a obtenu, par une décision du tribunal, rendue le 4 mars, l'évacuation des locaux de l'entreprise occupée par les grévistes.

Le préfet de région a, de son côté, pris le jeudi 5 mars des sanctions s'ajoutant à celles décidées par la direction des Houillères contre deux délégués mineurs titulaires. Le premier étant suspendu pour cinq jours pour abus de prérogatives dans sa fonction, le second recevant un avertissement pour le même motif. Les deux responsables de la C.G.T. avaient alors dénoncé *« les atteintes portées par le pouvoir aux libertés syndicales »* et pris vivement à partie les autres organisations syndicales (F.O., C.F.T.C., C.G.C.) qui se sont désolidarisées du mouvement de grève et dont le rôle a été qualifié *« d'écœurant et d'indigne »*.

La C.G.T. avait obtenu le 27 février, de la direction régionale des cimenteries Lafarge, la promesse d'un achat de 200 tonnes de charbon moulu des Cévennes sur les 150 000 tonnes de charbon étranger qui doivent être utilisées annuellement. Cette décision a été saluée comme une « victoire » des mineurs dans leur lutte pour défendre *« l'intérêt national et l'avenir énergétique du pays »*.

La C.G.T. exigeait à l'origine que les Houillères de Gardanne, qui vendent 250 000 tonnes de charbon sur 1 650 000 tonnes de leur production annuelle à des industriels de la région, fournissent entièrement les cimenteries locales.

GUY PORTE.

● *M. Bergeron estime que l' « accumulation des problèmes non résolus est dangereuse pour la paix sociale »*. En effet, a-t-il déclaré à Lyon le 6 mars : *« Le premier ministre refuse de prendre des engagements au nom de son successeur, un peu partout les négociations sont suspendues et tout est rejeté après l'élection présidentielle. »*

● *La grève du standard des renseignements de la S.N.C.F.* — Le tribunal administratif de Paris a ordonné, vendredi 6 mars, aux cheminots grévistes qui occupaient depuis le début de la semaine, les locaux de la SCETA, filiale de la S.N.C.F où est installé le standard des renseignements, de se retirer dans un délai de quarante-huit heures à compter de la signification de son ordonnance. Si les grévistes ne s'exécutent pas dans ce délai, la SCETA pourra faire procéder à l'expulsion.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 2 AU 6 MARS

Et pourtant, elle monte !

ETONNANTE atmosphère que celle qui règne actuellement à la Bourse de Paris, où la hausse des cours, interrompue la semaine précédente par une prudente consolidation, a repris cette semaine, s'accélérant même à la veille du week-end avec un volume d'échanges en nette augmentation. Aux 2 % gagnés pendant l'avant-dernière semaine de février, les indices ont encore ajouté 2 % *cette semaine*.

Sans doute, l'environnement national et international *reste-t-il foncièrement préoccupant. Les taux d'intérêt* ne cessent de monter, battant même leurs records historiques sur le marché des obligations. La conjoncture économique est sombre dans toute l'Europe, et les périodes pré-électorales sont rarement propices aux mouvements haussiers sur les bourses de valeurs, l'« effet Reagan » mis à part tout au long de l'année 1980 à Wall Street.

Mais il semble qu'autour de la corbeille, on ait déjà « enjambé » les élections présidentielles, la quasi-totalité des opérateurs continuant à tenir pour acquise la réélection de M. Giscard d'Estaing, et cela en dépit des sondages, « bons » ou « mauvais » pour le président sortant. En outre, les Sicav Monory devraient, au 31 mars, avoir employé les sommes recueillies à la fin de 1980. Enfin, les disponibilités sont très abondantes : les agents de change, *entre* autres, les voient affluer en quête de placement, l'immo*bilier n'ayant plus guère la faveur des particuliers.* Ajoutons-y les capitaux arabes, très « présents » en novembre dernier et qui, après une période d'attente, semblent effectuer une prudente réapparition.

Mais surtout, toute une série de « locomotives » viennent tirer la cote, de soudains événements venant secouer les vénérables colonnes du palais Brongniart.

Il y eut Hachette en décembre-janvier. La semaine dernière, c'était l'entrée fracassante de Paribas dans Schneider, avec la perspective du déblocage de la situation de ce groupe après le départ du baron Empain. Cette fois-ci, cela a été d'abord un gros mouvement sur la *Générale des Eaux*, puis une forte offensive sur la Financière de Suez, avec 14 % de hausse en deux séances, sans parler d'un O.P.A. *sur la société américaine* Amax, cotée à Paris, qui montait, d'un coup, de 37 %.

Autre élément important, la baisse de l'or — le lingot perd près de 2 500 F à 83 800 F — qui incite à des arbitrages entre les emprunts indexés sur le métal et un certain nombre de valeurs sélectionnées. *Optimisme forcé* dans une atmosphère un peu « irréelle », ou préparation de l'après-élection ? *La suite des événements le dira.*

FRANÇOIS RENARD.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Recul général des obligations classiques, en liaison avec l'augmentation des taux de rendement et d'émission : les records de baisse de mars 1980 sont largement battus. Quant aux emprunts indexés sur l'or, le recul des cours du métal les déprime également.

	6 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	2399,50	— 79,50
7 % 1973	7500	— 350
10,30 % 1975	85,75	+ 0,05
10 % 1976	84,90	— 0,61
P.M.E. 10,6 % 1976	84,50	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	84,60	— 0,70
8,80 % 1977	98,70	inch.
10 % 1978	82,25	— 0,95
9,80 % 1978	81,25	— 0,45
9,45 % 1978	79,11	— 1,19
8,80 % 1978	79,55	— 0,30
9 % 1979	76,60	— 0,20
10 % 1979	80,60	+ 0,40
10,80 % 1979	83,10	— 0,90
12 % 1980	91,60	— 0,40
C.N.E. 3 %	3053	— 42

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice net non consolidé de la *Compagnie Bancaire* s'élève à 99,9 millions de francs en 1980, contre 92,2 millions de francs en 1979 (78,7 millions de francs, plus 13,5 millions de francs de provisions ayant payé l'impôt). Le dividende net reste inchangé à 10 F (15 F global). La distribution a été majorée de 33 % pour l'exercice 1979, du fait d'une attribution gratuite (une fois pour trois). On sait qu'une autre attribution gratuite (une pour trois) a été décidée, jouissance du 1er janvier 1981. Du fait de l'encadrement du crédit, qui limite l'augmentation des encours, et de la hausse du taux d'intérêt, qui accroît le coût du refinancement, les résultats consolidés du groupe (327 millions de francs en 1979) devraient diminuer de 15 % environ.

	6 mars	Diff.
Bail Equipement	185	inch.
B.C.T.	125	+ 3,80
Banque Rothschild	159,90	+ 0,90
Cetelem	207,50	+ 4,50
Chargeurs Réunis	161	— 3
Cie Bancaire	357	— 16
C.C.F.	207	— 2
C.F.F.	397	— 4
C.F.I.	274,50	+ 9,50
Crédit du Nord	90	+ 3
Eurafrance	338,30	— 2,70
Financ. Paris	236,50	+ 8,50
La Hénin	426	+ 35
Locafrance	190,10	+ 3
Locindus	350	— 3
Midi	1019	+ 29
Prétabail	443	inch.
Pricel	165	+ 7,90
Schneider	179,90	+ 3,40
Suez	362	+ 54
U.C.B.	159,40	— 1,60

Le chiffre d'affaires d'*Eurobail* s'est élevé à 42 millions de francs, contre 38,16 millions de francs, et le bénéfice net à 16,27 millions de francs, contre 14,75 millions de francs. Le dividende est porté de 14 F à 15,40 F.

Le bénéfice de l'exercice 1980 de la *Marseillaise de Crédit* s'élève à 13 millions de francs contre 10,9 millions de francs en 1979. Le dividende net est porté de 5,50 F à 6,50 F sur un capital majoré par la répartition, en tribution gratuite (une pour huit, la distribution globale passant de 9 millions de francs à 12 millions de francs.

SUEZ SOUS PRESSION

L'action *Compagnie financière de Suez* vient de monter de 14 % en deux jours avec 1,5 % du capital échangé à la veille du week-end, les achats se portant également sur les filiales de La Hénin et le Crédit foncier immobilier. En Bourse, les commentaires vont bon train : capitaux arabes en mal de placement, groupe financier français auquel les affaires Hachette, Générale des eaux et Schneider auraient donné des idées et de l'appétit ? A la corbeille, on a tout de suite mis en cause M. Marc Fournier, président de la Compagnie de navigation mixte, qui dénie formellement : « Ce n'est pas ma façon de travailler. » Une chose est sûre : le « ramassage » de titres des trois sociétés du groupe Suez a déjà commencé depuis quelque temps, et le « verrouillage » dudit groupe n'est plus tellement bien assuré : Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a vendu la moitié de ses 10 %, l'américain INA n'a plus que 4,9 %, les 7,7 % du gouvernement britannique ont été cédés, et l'autocontrôle par le biais des compagnies d'assurances Abeille et Paix n'est pas énorme. Le président, M. Caplain, risque d'avoir une succession mouvementée.

Alimentation

Le chiffre d'affaires de « Carrefour » est passé, en 1980, de 10,08 milliards de francs à 12,27 milliards, le bénéfice d'exploitation de 496,6 millions de francs à 658,8 millions de francs et le résultat disponible de 177,4 millions de francs à 216,4 millions de francs.

	6 mars	Diff.
Beghin-Say	276	+ 4
B.S.N.-G. Danone	1030	— 9
Carrefour	1780	+ 55
Casino	1331	+ 1
Gén. Occidentale	395	+ 14
Guyenne et Gasc.	414,50	— 4,50
Martell	602	— 3
Moët-Hennessy	487	+ 8
Mumm	369	— 11
Olida Caby	325	+ 15
Pernod-Ricard	303,60	— 0,40
Perrier	168,30	+ 0,40
Radar	482	+ 3
St Louis-Bouchon	236	+ 6
Saupiquet	285	+ 2
Vve Cliquot	960	+ 8
Viniprix	840	— 30
Nestlé	7800	inch.

Bâtiment et travaux publics

	6 mars	Diff.
Auxil. d'Entrepr.	625	— 5
Bouygues	699	+ 37
Chim. et Routière	121	+ 4,90
Ciments Franç.	178	+ 2
Dumez	948	+ 61
Ent. J. Lefebvre	238,10	— 2
Gén. d'Entrep.	233,50	— 11,10
Gds Trav. Marseille	448	+ 12
Lafarge	284	— 6,50
Maisons Phénix	567	+ 8
Poliet et Chausson	483,50	— 12,50

Matériel électrique, services publics

Plus de 15 % du capital de la Compagnie Générale des Eaux ont changé de main depuis décembre dernier, dont plus de 7 % au début de la semaine, avec une option portant sur quatre cent cinquante mille titres. MM. Jacques Calvet, président de la B.N.P., et Ambroise Roux, président de la C.G.E., entrent au conseil d'administration, à titre personnel, dit-on.

	6 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	127	+ 11
C.E.M.	37,90	+ 0,40
CIT-Alcatel	920	+ 20
C.G.E.	392	+ 2
Crouzet	357	+ 14
C.S.F.	377	+ 25,30
Gén. des Eaux	353	— 7
Legrand	1600	+ 40
Lyonn. des Eaux	493	+ 5
Mach. Bull	60	+ 2,50
Matra	2148	+ 10
Mot. Leroy-Somer	654	+ 1,9
Moulinex	94	+ 5
P.M. Labinal	283	+ 9
Radiotechnique	223	— 3
S.E.B.	140	+ 3
Signaux	565	inch.
Télémée. Electr.	1220	+ 42
Thomson-Brandt	223	+ 1,20
I.B.M.	316	— 8,20
I.T.T.	146	+ 1,30
Schlumberger	526	+ 18
Siemens	571	— 8

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net de Valeo ressort à 82,8 millions de francs, en augmentation de 17,8 % sur celui de 1979. Cette bonne performance, obtenue en dépit du ralentissement de la production automobile, est due à l'importance des produits du portefeuille (redevances, dividendes), ainsi qu'à l'annulation de certaines provisions pour pertes et charges constituées antérieurement. Le dividende net reste inchangé à 24 F (36 F avec l'avoir fiscal), et le report à nouveau représentera les trois quarts d'une distribution sur les bases actuelles. Un emprunt obligataire de 160 millions de francs à taux variable indexé sur celui du marché secondaire des obligations va être lancé prochainement.

	6 mars	Diff.
Alspi	117	+ 10
Av. Dassault-Brégu.	874	+ 29
Fives Lille	151	+ 5
Chiers-Châtillon	9,60	— 0,20
Creusot-Loire	86,50	+ 1
De Dietrich	500	inch.
FACOM	528	+ 11
Valéo	282	+ 17,50
Gén. de Fonderie	144,50	+ 13,20
Marine-Wendel	40	— 0,10
Métal.-Normandie	26	+ 1,30
Penhoët	291	+ 6
Peugeot-S.A.	231	— 2
Poclain	187	+ 1
Pompey	101	— 3,10
Sacilor	12,25	— 1,45
Sagem	865	+ 22
Saulnes	48	+ 0,10
Ent. Saunier-Duval	129,50	— 0,50
Usinor	8,40	— 0,40
Vallourec	50	— 1,50

Malgré la brutale dégradation du *marché du chauffage*, dont l'activité a été, à certains moments, *en diminution* de près de 50 %, la *Générale de Fonderie* a pu *maintenir en 1980* un chiffre d'affaires égal à celui de 1979, avec un résultat net suffisamment bénéficiaire « pour permettre de *proposer à nos actionnaires* une distribution au moins équivalente *à celle de 1979 (8 F net)*. On sait que la distribution d'un dividende *a été* interrompue en 1977 et en 1978 : elle avait été de 9 F net *en 1976. Ainsi*, estime le président, M. Michel Bedat, « se trouve confirmé *le retour* à la rentabilité qui avait caractérisé l'exercice 1979, *de même que* s'affirme notre capacité de résister aux fluctuations *de la conjonction*, celle du second semestre 1980 étant incontestablement la plus détestable que nous ayons connue en chauffage central.

Au niveau du groupe, avec un chiffre d'affaires consolidé en *augmentation*, le résultat net consolidé sera supérieur à celui de l'an dernier, et nettement plus important que celui de la société mère.

Jaeger a pris une participation majoritaire dans le groupe DAV, spécialisé dans l'équipement économique, qui réalise 133 millions de francs de chiffre d'affaires, avec cinq cent quarante personnes, à Annemasse.

Le niveau d'activité de *Facom* en 1980 laisse prévoir une nouvelle progression des résultats. Le chiffre d'affaires a augmenté de 17,7 % à 640 millions de francs, la progression des exportations ayant été particulièrement forte. Le dividende net, qui avait été de 17 F en 1979, sera augmenté.

Le bénéfice de l'exercice 1980 d'*Alusuisse* s'élève à 135,2 millions de francs suisses contre 112,6 millions. Le dividende est fixé à 10 % du nominal contre 8 %, soit 25 F.S. par action nominative et 50 F.S. par action au porteur.

Filatures, textiles, magasins

La *S.C.O.A.* va émettre un emprunt convertible de 52 millions *de francs à compter* du 12 mai prochain. Le 18 mars, M. Georges Nesterenko, âgé de soixante-trois ans, et président depuis onze ans, cédera son fauteuil à M. Gérard Lefort, quarante huit ans, vice-président depuis mars 1980. Le président sortant laisse une situation rétablie après un douloureux passage à vide, le groupe étant remis sur les rails après une *restructuration* poussée. M. Nesterenko a réussi à transformer une société de « *comptoirs* » africains en instrument de négoce international, tout en gardant un incontestable crédit en Afrique, où une politique d'association avec des intérêts et gouvernements locaux lui a permis de conserver une présence active.

	6 mars	Diff.
Agache-Willot (1)	429	+ 1950
B.H.V.	105,80	+ 0,30
C.F.A.O.	483	— 1
Darty	563	+ 18
Dollfuss-Mieg	38,50	+ 0,30
Galeries Lafayette	110	+ 3
La Redoute	538	+ 68
Lainière Roubaix	35	inch.
Printemps	117	inch.
Roudière	220	— 2
S.C.O.A.	52	+ 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 22,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6 mars	Diff.
Imétal	76	+ 0,90
Kléber	41,70	+ 0,70
Michelin	690	+ 19
Penarroya	67	— 3,90
Charter	23,60	— 1,50
INCO	108	+ 2
R.T.Z.	46,80	+ 1,20
Union minière	98,50	— 4,60
Z.C.I.	2,98	— 0,25

Mines d'or, diamants

Consolidated Goldfield's annonce un bénéfice, avant impôts, de 76,2 millions de livres contre 65,8 millions de livres. Le dividende intérimaire passe de 7,3 à 8,5 pence.

General Mining déclare un dividende final de 100 cents sud-africains contre 75, le total des dividendes passant de 100 à 150 cents. Le bénéfice de 1980, avant impôts, atteint 406,4 millions de rands contre 217,9 millions de rands.

	6 mars	Diff.
Amgold	430	— 7
Anglo-American	65,10	— 4,10
Buffelsfontein	182,90	— 18,10
De Beers	40	— 0,25
Free State	289	— 22
Goldfields	67	— 3,20
Harmony	86	— 4,40
President Brand	283	— 14
Randfontein (1)	285	— 20,50
Saint-Helena	183	— 14
Gencor	87,50	+ 1
West Driefontein	350	— 11
Western Deep	248	— 13,50
Western Holding	319,80	— 20,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 34,50 F.

Produits chimiques

	6 mars	Diff.
Institut Mérieux	1032	+ 2
Laboratoire Bellon	410	+ 15
Nobel-Bozel	40	+ 1,50
Rhône-Poulenc	93	— 0,20
Roussel-Uclaf	202	+ 16,50
B.A.S.F.	287	+ 8
Bayer	254	+ 0,80
Hoechst	270,50	+ 6
I.C.I.	28,80	— 0,40
Norsk-Hydro	423,50	— 6,50

Pétroles

L'augmentation du dividende de la « Française des Pétroles » (+ 20 % à 18 F net, non compris l'avoir fiscal) n'a pas eu d'effet sur les cours, ou très passagèrement, *de même que le maintien* du coupon de la filiale Française de Raffinage (12 F net) : il est vrai que ce maintien avait été anticipé.

La maison mère annonce un bénéfice non consolidé de 993 millions de francs contre 971 millions de francs en 1979, y compris un bénéfice sur stock de 800 millions de francs et après une provision de 1 milliard de francs pour couvrir les pertes sur le raffinage. Ces pertes sont dues au retard dans le réajustement des prix de vente après les augmentations du prix du brut. La filiale fait état, en effet, d'une perte brute de 865 millions de francs et d'un bénéfice brut comptable de 2,3 milliards de francs, compte tenu de l'« effet de stock » et d'un bénéfice net de 96,7 millions de francs contre 187,44 millions de francs. « Norsk Hydro » va majorer de 33 % le demi-dividende versé pour l'exercice de six mois clos le 31 décembre 1980, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la société.

	6 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	1220	+ 48
Esso	253,50	+ 14,50
Franç. des pétroles	225	+ 6
Pétroles B.P.	105,50	+ 18,30
Primagaz	334	+ 4
Raffinage	126	inch.
Sogerap	295	+ 14
Exxon	361,50	+ 3
Petrofina	888	— 11
Royal-Dutch	1,29	— 8,20

Valeurs diverses

	6 mars	Diff.
A.D.G.	280	+ 4
L'Air Liquide	498	+ 10
Arjomari	125,60	+ 4,60
Bic	445	— 24
Club Méditerranée	414	+ 13,90
Essilor	559	— 6
Europe 1	1035	— 14
Gle Ind. Part.	181,80	+ 2,30
Hachette	363	— 1
J. Borel Int.	139,50	— 0,30
L'Oréal	657	+ 2
Navigation Mixte	185,80	+ 1,90
Nord-Est	32,40	— 0,80
Presses de la Cité	517	— 5
P.U.K.	97,50	+ 1,70
St-Gobain-P.-à-M.	137	+ 2,80
Skis Rossignol	541	+ 3
Sanofi	452	+ 21
U.T.A.	166	— 1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 mars	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars
Terme	273 584 344	204 748 254	145 994 217	210 300 128	220 706 522
Compt.					
B. et obl.	208 456 933	178 300 468	256 432 461	250 495 027	246 825 829
Actions	238 608 314	123 973 660	85 464 771	79 498 840	88 779 223
Total	720 649 591	507 022 382	487 891 449	540 293 995	556 311 574

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

Franç.	99	98,3	98,5	99,2	—
Etrang.	104,3	104,5	103,3	103,5	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 31 décembre 1980)

Tendance	102,6	102,4	102,3	102,8	103,7

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	109,3	110	110	110,2	110,8

Bourses étrangères

NEW-YORK

Consolidation

Wall Street s'est montré irrégulier cette semaine, avec, finalement, une baisse de 10 points environ de l'indice Dow Jones, qui revient à 964,62. Il est vrai qu'il en avait gagné près de 40 la semaine précédente. De l'avis général, les ventes bénéficiaires inévitables après un mouvement aussi rapide ont été bien absorbées, et les investisseurs se montrent relativement optimistes. Les nouvelles ne sont pas mauvaises : la hausse des prix de gros se ralentit, la masse monétaire progresse moins vite, les ventes d'automobiles reprennent et les taux d'intérêt sont orientés à la baisse dans l'immédiat. Par-dessus tout, les opérateurs commencent à croire vraiment au programme économique du président Reagan : réduction des impôts et du déficit budgétaire.

	Cours 27 fév.	Cours 6 mars
Alcoa	33 1/4	33 7/8
A.T.T.	51 3/4	51 1/8
Boeing	35	34 5/8
Chase Man. Bank	47 3/4	47 1/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 5/8
Eastman Kodak	80	78 1/2
Exxon	71 3/8	69
Ford	9 5/8	21 1/8
General Electric	66 3/4	65
General Foods	31 3/4	34
General Motors	50 1/4	51 1/2
Goodyear	18 3/8	18 1/2
I.B.M.	64 1/4	62
I.T.T.	28 5/8	28 3/4
Kennecott	23 1/2	25 5/8
Mobil Oil	68 1/4	63 1/2
Pfizer	50	50 7/8
Schlumberger	109 1/2	102 3/4
Texaco	40	37 3/4
U.A.L. Inc.	23 1/2	24 1/4
Union Carbide	59 1/4	57
U.S. Steel	28 1/8	31
Westinghouse	29 7/8	28 3/4
Xerox Corp.	58 1/4	55

TOKYO

	Cours 27 fév.	Cours 6 mars
Canon	850	817
Fuji Bank	458	460
Honda Motors	536	552
Matsushita Electric	834	922
Mitsubishi Heavy	190	193
Sony Corp	3 500	3 470
Toyota Motors	735	813

LONDRES

Irrégulier

Calme dans l'attente de la publication du budget, mardi prochain, la Bourse de Londres a évolué irrégulièrement, avec toutefois une tendance à la baisse dans la crainte des mesures d'austérité que pourrait contenir ledit budget. Aux industrielles, ICI est tombé à son plus bas niveau depuis cinq ans, en raison de la première baisse de dividende de son histoire, entraînant les valeurs industrielles, qui se sont un peu redressées par la suite.

Les mines d'or ont cédé du terrain en même temps que le cours du métal. Indice du « Financial Times » : 489,1 contre 506,6 ; mines d'or, 309,6 contre 337,5.

	Cours 27 fév.	Cours 6 mars
Bowater	203	211
Brit. Petroleum	412	412
Charter	228	218
Courtaulds	62	61
De Beers*	8,12	8,65
Free State Geduld*	44 3/4	41
Gt Univ. Stores	480	470
Imp. Chemical	258	248
Shell	422	416
Vickers	157	163
War Loan	31 1/2	30 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Légère amélioration

LEGERE AMELIORATION ?— ?—?

D'abord déprimé par la vive tension des taux d'intérêt, les marchés se sont un peu redressés en fin de semaine, du fait de la stabilisation de ces taux et du retour des acheteurs étrangers.

	Cours 27 fév.	Cours 6 mars
A.E.G.	60	60
B.A.S.F.	121	123,30
Bayer	109,80	110,60
Commerzbank	132,80	132
Hoechst	115	115,20
Mannesman	123,50	126,80
Siemens	247,10	247,20
Volkswagen	151,80	148,50

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF		au 26 février
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER		372 484
dont :		
Or	228 897	
Disponibilités à vue à l'étranger	42 828	
Ecus	78 941	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	22 516	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		13 627
dont :		
CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	9 760	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		88 568
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	80 843	
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	7 527	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		66 102
5) DIVERS		6 :33
		544 822

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		139 870
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		8 4 2
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		2 783
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		57 499
dont :		
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	56 288	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		53 518
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		263 788
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 831
8) DIVERS		5 919
		544 822

Suspense sur Amax

La Standard Oil of California (Socal), quatrième compagnie pétrolière des Etats-Unis avec un chiffre d'affaires de 42,9 milliards de dollars (215 milliards de francs) et 2,4 milliards de dollars (12 milliards de francs) de bénéfices, a lancé sur la société Amax la plus grosse offre publique d'achat de l'histoire américaine : 4,3 milliards de dollars (21,5 milliards de dollars). La précédente avait été celle de Shell Oil pour l'acquisition de Belridge Oil (3,65 milliards de dollars).

Pour l'instant, les dirigeants d'Amax ont refusé l'offre, et ceux de la Socal n'ont pas encore décidé si, dans ces conditions, ils la maintiendraient, l'estimant pourtant « généreuse » : entre 78,50 dollars et 83 dollars par action Amax, dernièrement cotée 38 dollars.

C'est la deuxième fois que la Socal essaie de prendre le contrôle d'Amax, puissante société minière qui assure 50 % de la production mondiale de molybdène et détient de nombreux intérêts dans la production de cuivre, de plomb, d'aluminium, de nickel, de pétrole et de charbon (36 millions de tonnes), avec un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) et un bénéfice de 770 millions de dollards (4 milliards de francs).

En 1978, la Socal, qui, à la demande du président d'Amax, M. Ian McGregor, avait en 1975 acquis 21 % du capital de la société, avait offert la moitié de ce qu'elle propose aujourd'hui, son objectif étant toujours de diversifier ses activités.

M. Pierre Gousseland, successeur de M. McGregor, devenu *président de la British Steel Corporation*, et qui est d'origine *française (il est né en Charente)*, a justifié le refus de son conseil par les « *conditions restrictives* » imposées par la Socal. La situation se complique du fait que le principal actionnaire connu d'Amax, à part la Socal, est la British Petroleum, avec 8,8 % du capital, et que la société présidée par M. Gousseland éprouverait, dit-on, quelques difficultés de trésorerie. En attendant, l'action Amax a bondi de 37 % à *New-York* (57 dollars) et à Paris 260 francs.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. RAYMOND MARTI A CESSÉ SA GRÈVE DE LA FAIM

M. Raymond Marti a cessé, vendredi 6 mars, la grève de la faim qu'il poursuivait depuis plus de vingt jours devant l'église de la Madeleine, à Paris.

Président d'une société d'import-export, M. Marti s'est jugé satisfait par le fait que l'administration lui a donné mainlevée de la saisie d'un matériel de « citizen band » non conforme aux normes française (le Monde daté 18 février).

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Barre attaque la crédibilité du programme économique du maire de Paris

Est-ce le premier ministre qui s'est rendu, vendredi après-midi 6 mars, à Lyon pour célébrer le vingtième anniversaire du centre local de perfectionnement dans l'administration des affaires ? Ou bien est-ce l'élu de la quatrième circonscription du Rhône qui figure entre deux députés, MM. Baridon, son suppléant, et Cousté dans la liste du comité de soutien Lyon-Rive-Gauche de M. Giscard d'Estaing ?

Toujours est-il que M. Raymond Barre a profité de cette occasion pour intervenir à nouveau dans la précampagne présidentielle, neuf jours après avoir réaffirmé sa volonté... de rester à l'écart de cette arène. Certes, le premier ministre a procédé avec beaucoup d'habileté sur un registre modéré, ne citant aucun nom, même pas celui de M. Giscard d'Estaing, et n'évoquant jamais directement l'échéance présidentielle. Mais cette sobriété dans les apparences n'a fait que mettre en relief, sur le fond, la vigueur de sa risposte à M. Jacques Chirac. Car c'est le maire de Paris presque exclusivement que M. Barre a pris pour cible, s'attachant à détruire la crédibilité de la « troisième voie » préconisée par le candidat gaulliste.

A Lyon, il s'est consacré à une démolition en règle, point par point, du programme économique que son prédécesseur à l'hôtel Matignon propose aujourd'hui aux électeurs. Pour le premier ministre, les propositions de M. Chirac se résument purement et simplement à un « reaganisme mal digéré » qui, « abusivement transposé, risquerait de provoquer en France un funeste retour du balancier ». — A. R.

Dès le début de son allocution, M. Barre a clairement indiqué que son objectif numéro un était le maire de Paris, lequel ne cesse de dénoncer l'emprise de l'Etat et de la bureaucratie sur les citoyens. « *Je ne m'attarde pas sur les idées et les motifs de ceux qui souhaitent accroître le poids de l'Etat sur la société et l'économie (...). Ce sont là des vues du passé qui ont toujours abouti à l'échec.*

» *A l'autre extrême, voici qu'il est de la dernière mode de réclamer le désengagement de l'Etat, la déréglementation, la dérégulation, comme si l'on s'apercevait soudainement que l'Etat était à l'origine de tous nos maux (...). Les chefs d'entreprise ont trop de jugement pour se laisser abuser par les miroirs aux alouettes que l'on dispose autour d'eux.* »

Sans citer une seule fois le nom de M. Chirac, le premier ministre a alors entrepris de riposter, point par point, aux critiques et aux propositions du candidat du R.P.R.

M. Chirac reproche au gouvernement d'accroître sans cesse la pression fiscale de l'Etat ? Faux, répond M. Barre : « *L'objectif que je me suis fixé, lorque j'ai été nommé premier ministre, a été de ne pas alourdir la pression fiscale d'Etat. Cet objectif a été tenu : la part des impôts de l'Etat dans le PIB, qui était de 17,8 % en 1973 et de 18 % en 1976, est dans le budget de 1981 de 17,9 %. Les taux de l'impôt sur les sociétés n'ont pas été augmentés. Ils seront même réduits pour les cinq prochaines années par les mesures d'aide fiscale à l'investissement. Les impôts sur les ménages ont été aménagés : la T.V.A. a été réduite et l'impôt sur le revenu a été rendu plus progressif par la modulation des relèvements des tranches du barème. La taxe sur les produits pétroliers est restée inchangée depuis 1979.* »

M. Chirac propose de supprimer la taxe professionnelle ? « *Dès le printemps 1978, j'ai demandé au Parlement d'engager une réflexion d'ensemble sur ce sujet. Celle-ci a abouti à la loi du 10 janvier 1980 qui a été votée par les députés de toutes les formations de la majorité. Personne n'a alors proposé de la supprimer.* »

M. Chirac préconise de remplacer la taxe professionnelle par une augmentation de la T.V.A. ? « *Ce serait*, dit M. Barre, *remplacer un impôt qui relève de la responsabilité des collectivités locales par une subvention de l'Etat à ces mêmes collectivités. Ce serait donc restreindre leurs responsabilités et accroître la tutelle de l'Etat sur elles (...). Réduire les taux de cotisations sociales et compenser la perte de ressource correspondante par un prélèvement sur la T.V.A., ce serait entrer dans la voie de la subvention budgétaire permanente et institutionnalisée à la Sécurité sociale (...). Enfin, une augmentation de la T.V.A. est un prélèvement qui est à la fois lourd et injuste, car, comme tout impôt indirect, la T.V.A. n'est pas un impôt progressif et frappe davantage les titulaires de faibles revenus.* »

M. Chirac se déclare partisan d'une « *nouvelle voie* » ? M. Barre évoque ironiquement « *le fulgurant succès d'une doctrine nouvelle : le* « *reaganisme* » », en précisant « *Je ne veux pas parler de la politique mise en œuvre par le nouveau président des Etats-Unis...* » Et le premier ministre de conclure : « *Je laisse aux experts le soin d'examiner si le programme économique proposé par la nouvelle administration américaine est totalement convaincant. Je m'interroge moi-même, comme économiste, sur la vraie portée de la* « *théorie de l'offre* » *selon laquelle il suffirait d'alléger les impôts et les contrôles et de réduire les dépenses publiques pour que la production s'accroisse, que la hausse des prix se modère et que le chômage recule (...).*

» *Les actions proposées par l'administration Reagan ne constituent en rien une innovation par rapport à celles qui sont mises en œuvre en France ; leur ampleur tient à la nécessité de redresser une situation économique et financière plus profondément détériorée que la nôtre.*

» *Mais ne faisons pas d'une politique fondée sur la situation d'un pays à un moment donné une doctrine à usage universel (...) Un* « *reaganisme* » *mal digéré et abusivement transposé risquerait de provoquer en France un funeste retour du balancier, au moment même où il faut plus que jamais travailler patiemment à libérer les forces de liberté et de création dans un pays accoutumé pendant de longs siècles à l'intervention de l'Etat, aux contrôles et au protectionnisme.* »

Le parti du président s'efface pour ne pas gêner le « citoyen-candidat »

La troisième convention nationale de l'U.D.F. a siégé samedi 7 mars, salle Pleyel, à Paris.

Les quelque deux mille militants réunis à l'occasion de cette convention ont entendu samedi matin à huis clos MM. Jean-François Deniau et Philippe Pontet leur présenter les grandes orientations de la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing. La séance plénière a été consacrée aux « témoignages », avec projection de films, sur les aspects positifs du septennat.

Samedi après-midi sont intervenus les responsables des partis constitutifs : Centre des démocrates sociaux, parti républicain, parti radical, Clubs perspectives et réalités, et Mouvement démocrate socialiste. M. Jean Lecanuet devait prononcer le discours de clôture.

La veille, la convention avait été précédée d'une réunion à huis clos des parlementaires U.D.F. au Palais-Bourbon ; réunion au cours de laquelle les élus avaient entendu MM. Deniau et Pontet. Une des consignes qui ont été données aux députés et parlementaires giscardiens est d'éviter que la campagne se traduise au niveau de leurs circonscriptions électorales par une aggravation de la concurrence locale entre l'U.D.F. et le R.P.R. Cette précaution découle de l'orientation générale de la stratégie de M. Giscard d'Estaing, selon laquelle la compétition avec M. Jacques Chirac ne doit pas apparaître comme prioritaire et offensive, cela afin de préserver autant que faire se peut la possibilité d'un regroupement majoritaire au second tour.

De même, les propos tenus samedi devant la convention nationale ne devaient pas, en principe, être dirigés en priorité contre M. Chirac, mais bien contre M. Mitterrand. Cette convention n'avait d'ailleurs pas d'autre raison d'être que la nécessité (discutée par certains) d'offrir aux militants une « cérémonie » d'ouverture à la campagne.

S'il ne fait pas de doute que les adhérents, les cadres et les dirigeants de l'Union pour la démocratie française vont jouer un rôle non négligeable dans la campagne présidentielle, il est tout aussi certain que ce rôle sera discret. Sur ce point les directives sont sans ambiguïté : l'U.D.F. ne doit pas apparaître en tant que telle au cours de la campagne, afin qu'on ne puisse reprocher au « *citoyen candidat* » Valéry Giscard d'Estaing d'être l'homme d'un parti. Pour l'U.D.F., qui s'est employée depuis sa création à apparaître comme « le parti du président », c'est évidemment un moment difficile à passer...

N.-J. B.

M. PEYREFITTE SOUTIENT « DÈS MAINTENANT » M. GISCARD D'ESTAING

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, membre du R.P.R., déclare dans une interview, publiée samedi 7 mars dans *le Parisien libéré*, qu'il soutient, dès avant le premier tour, M. Valery Giscard d'Estaing.

Le ministre souligne : « *Le chef de l'Etat a fait en sorte que les lignes de force de la politique gaulliste deviennent les lignes de force de la politique de la France. Je salue le courage et l'énergie avec lesquels Michel Debré se bat pour les principes gaullistes, mais les conséquences des positions respectives des candidats au premier tour sont si graves pour la France que j'ai décidé de soutenir dès maintenant le seul candidat capable de faire obstacle à l'aventure et de battre François Mitterrand, qui a été depuis vingt-trois ans et demeure l'adversaire le plus acharné de la V*[e] *République.* »

[M. Peyrefitte avait indiqué jeudi qu'il attendrait l'ouverture de la campagne officielle — le 10 avril — pour s'engager (« le Monde » du 7 mars).]

LA POLÉMIQUE P.C.-P.S.

M. Fiterman : battre Giscard n'est pas l'objectif du P.S.

M. Chevènement : la ligne du P.C. fait le lit de la droite

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a récusé, vendredi 6 mars à Valence, le duel « *entre un candidat officiel et un opposant officiel* », tous deux s'efforçant de « *réduire au silence le parti communiste* ». Puis, après avoir pris à partie les dirigeants socialistes, il a ajouté : « *Ils se comportent comme si affaiblir le P.C. était leur premier objectif. Cela ne nous impressionne pas, mais comment peut-on s'en prendre à une force sans laquelle on ne peut pas gagner ?* [...] *Battre M. Giscard d'Estaing n'est pas du tout leur politique.* » M. Fiterman a également souligné que « *les communistes sont prêts à prendre leurs responsabilités dans un gouvernement d'union de la gauche* ».

La veille, devant le comité central de son parti, M. Fiterman avait expliqué que le soutien accordé par les socialistes à la démarche d'une soixantaine de membres ou d'anciens membres du P.C.F. critiquant la direction de ce parti (au moyen d'un appel publié dans *le Monde* du 27 février) relevait d'une « *tentative d'ébranlement du parti de l'intérieur* ». Les signataires de cet appel ont protesté vendredi contre les déclarations de M. Fiterman. L'un d'eux, M. Maurice Kriegel-Valrimont, ancien membre du comité central du P.C.F., a indiqué : « *Nous situons la politique à un autre niveau que celui des manœuvres d'appareil.* » Il a ajouté : « *Pour l'élection présidentielle, notre seule position est de battre Giscard. Dire que l'appel de voter au second tour pour le candidat de gauche le plus favorisé désigne François Mitterrand signifie que l'on exclut toute autre possibilité et, en particulier, la victoire de son propre candidat. Il faut laisser la responsabilité de cette interprétation à ceux qui la proposent.* »

De leur côté, les socialistes ont rejeté les accusations de M. Fiterman. C'est ainsi que M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., a affirmé vendredi soir, à Antibes : « *Il faut que la crise interne au P.C. soit bien grave pour que de telles accusations puissent être proférées. Cette crise est la conséquence des choix anti-unitaires faits par la direction du parti communiste. Le parti socialiste n'a pas la volonté de rayer le P.C. de la carte politique française. Il veut seulement faire payer à sa direction la note de ses choix anti-unitaires.* »

Le chef de file du CERES a également estimé que le P.C.F. développe actuellement une « *ligne politique ultra-sectaire, qui a toujours fait le lit de la droite, et, en temps de crise, celui du fascisme.* »

● *M. François Mitterrand* est arrivé à Strasbourg vendredi soir 6 mars accompagné de M. Willy Brandt. Il venait d'achever un séjour de quarante-huit heures en R.D.A. puis en R.F.A., le long de la route que le candidat socialiste avait suivie en 1941 lorsqu'il tenta de s'échapper d'un camp de prisonniers. Avant son retour en France, M. Mitterrand avait déclaré, à Rotenburg, que ce « pèlerinage » n'avait aucun rapport avec la campagne électorale en France.

● *Opération israélienne au Sud-Liban.* — Une opération a été déclenchée, samedi 7 mars, par l'armée israélienne, dans le secteur oriental du Sud-Liban, a-t-on appris de bonne source à Beyrouth. — *(A.F.P.)*

En Espagne

M. Calvo Sotelo nie l'existence de pressions militaires

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'Espagne n'est pas une « *démocratie sous surveillance* ». Il n'y a pas de pressions militaires et il n'y en a jamais eu. Signe de ce renforcement du pouvoir civil : pour la première fois depuis quarante-cinq ans, on ne trouve pas un seul militaire au gouvernement.

C'est ce qu'a déclaré M. Calvo Sotelo, vendredi 6 mars, à Madrid, au cours de sa première conférence de presse depuis la formation de son gouvernement. Sec, précis, le visage impassible, répondant avec la plus grande brièveté — un style qui tranche radicalement avec celui de M. Suarez — le nouveau président a voulu donner l'impression que le retour à la normale, moins de deux semaines après le coup de force du 23 février, était chose faite. La preuve en est, selon lui, que le gouvernement, réuni pour la première fois vendredi, s'est occupé de problèmes « normaux » : les tarifs du téléphone sont augmentés et les prix de l'essence le seront prochainement.

M. Calvo Sotelo ne nie pas en effet que la crise économique et sociale continue et même s'aggrave. Mais s'inscrivant en faux contre le pessimisme généralisé de l'opinion, il a estimé que le putsch du 23 février a été une « *action isolée et minoritaire* », un simple épisode dans un contexte général de « *fidélité totale de l'armée* ». Tout au plus a-t-il admis que les revendications des militaires étaient un élément parmi d'autres, dont il fallait maintenant tenir compte. Mais à son avis la démocratie se renforce, et il compte sur les médias pour contribuer à cette évolution.

Pour le reste, c'est la continuité. Le projet de loi de divorce — sujet brûlant — va être débattu prochainement aux Cortès. Des mesures vont être prises pour lutter contre le terrorisme, mais il n'est pas envisagé d'envoyer l'armée au Pays basque. L'ETA ? On ne négocie pas avec les terroristes. La politique des autonomies régionales ? Elle doit se poursuivre avec plus de « rigueur ».

« *Mon gouvernement*, a dit avec force M. Calvo Sotelo, *n'est pas un gouvernement provisoire. Ce n'est pas un interrègne et mon équipe doit rester en place jusqu'aux élections de 1983.* » Peu d'Espagnols en paraissent pour l'instant convaincus.

MARCEL NIEDERGANG.

MILLE CINQ CENTS SOLDATS FRANÇAIS MANŒUVRENT EN COTE-D'IVOIRE

Abidjan (A.F.P.). — D'importantes manœuvres militaires franco-ivoiriennes, avec la participation d'environ mille cinq cents soldats français des trois armées, ont commencé, ce samedi 7 mars, et elles se termineront le mercredi 11 mars dans la partie sud-ouest de la Côte-d'Ivoire.

Le principal objectif de ces manœuvres, organisées à la demande du gouvernement ivoirien, est de juger, sur le terrain, la qualité des moyens de transmission et des moyens logistiques considérables qui seront mis en œuvre à cette occasion. Au total, mille huit cents soldats ivoiriens, groupés en deux unités, partiront des villes de Bouaké et de Yamoussoukro, situées au centre du pays, et se dirigeront vers la région de Man, petite ville située non loin des frontières libérienne et guinéenne. De leur côté, les troupes françaises seront débarquées, avec du matériel blindé, dans la région du port de San-Pedro, au sud-ouest du pays, par deux bâtiments de la marine nationale française.

Après le meurtre d'un otage dans l'avion pakistanais détourné

ISLAMABAD ACCUSE KABOUL DE « SOUTENIR OUVERTEMENT UN CRIME INTERNATIONAL »

M. Tarik Rahim, otage blessé dans l'après-midi du vendredi 6 mars par l'un des pirates de l'air dans le Boeing pakistanais détourné, lundi 2 mars, et immobilisé depuis sur l'aéroport de Kaboul, est décédé peu de temps plus tard dans un hôpital de la capitale afghane. Agé d'une vingtaine d'années, officier de marine, fils d'un général en retraite, M. Rahim était diplomate à l'ambassade du Pakistan à Téhéran.

Des coups de feu ont été tirés sur lui au moment où des pourparlers se déroulaient par la radio de bord entre le chef des pirates, M. Mohammed Alamguir, parlant au nom de l'organisation Al Zulfikar, combattant le régime du général Zia Ul Haq, et des représentants de celui-ci se trouvant dans la tour de contrôle.

Le pirate de l'air aurait menacé d'exécuter de nouveaux passagers si ses exigences — la libération de prisonniers politiques — n'étaient pas satisfaites, mais il a prolongé son ultimatum, à la suite d'une intervention du président afghan, M. Babrak Karmal, qui a promis une « action personnelle » pour dénouer la situation. D'autre part, cinq femmes otages ont été libérées samedi. Le gouvernement pakistanais a rendu Kaboul entièrement responsable du sort des passagers et des membres de l'équipage, l'accusant de « soutenir ouvertement un crime international sans précédent ».

Il est prêt à accepter de faire cesser « la diffusion de tout commentaire concernant le commando et l'organisation Al Zulfikar » sur les antennes de la radio pakistanaise, à « libérer cinq détenus qui sont des parents de deux membres du commando » et à examiner la possibilité de libérer d'autres détenus qui « n'ont pas commis de crimes graves », a annoncé, samedi, le général Rahim Khan, secrétaire à la défense.

Trois ressortissants américains figurant parmi les otages ont demandé, dans un appel lancé par l'intermédiaire de la tour de contrôle, aux Etats-Unis et au secrétaire général des Nations unies d'intervenir pour assurer leur libération. —

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1981 a été tiré à 541 917 exemplaires.

Les mésaventures des « repreneurs » d'entreprise PAGE VI

Hippies pas morts PAGE VIII

La longue patience des boharas PAGE XVI

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11230, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 8 MARS 1981



Leszek Kolakowski

un Polonais sans Dieu ni Marx

Exclu du parti communiste en 1968 et contraint à l'exil, Leszek Kolakowski est le plus grand philosophe polonais d'aujourd'hui. Spécialiste de l'Eglise et du marxisme, il se veut athée et anticommuniste, mais cherche ce qui dans le christianisme et le socialisme peut aider l'homme européen à ne pas perdre l'espoir.

PASCAL BRUCKNER

A la fois progressiste et conservateur, revendiquant les valeurs du christianisme tout en gardant une position d'incroyance, Leszek Kolakowski accueille, sans les réconcilier, les messages contradictoires de notre héritage culturel. Son œuvre constitue un appel à la responsabilité morale et un refus des solutions illusoires dont notre siècle a eu plus d'une fois la tentation. Encore trop largement méconnu en France (alors qu'il est célébré dans tous les autres pays d'Europe), Leszek Kolakowski s'explique ci-dessous sur les principales options de sa pensée et les derniers événements en Pologne.

« Pouvez-vous nous rappeler dans quelles circonstances vous avez été exclu du parti communiste polonais et comment vous avez été contraint de quitter la Pologne en 1968 ?

— J'étais membre du P.C. depuis l'âge de dix-huit ans. A partir de 1955-1956 j'appartenais au courant qu'on a stigmatisé plus tard comme révisionniste. Dès 1956, mes amis et moi n'avions presque rien à voir avec l'idéologie communiste. Mais nous avons cru encore, à tort ou à raison, que le parti constituait le seul milieu dans lequel il était possible de s'exprimer publiquement sur des sujets politiques. Nous avons eu à cette époque beaucoup de conflits avec les dirigeants. La situation devenait impossible. J'ai été exclu finalement à la suite d'un discours prononcé à l'occasion du dixième anniversaire de l'Octobre polonais de 1956 : c'était la critique de la censure, de l'oppression culturelle et politique, de la politique économique absurde. Il y a eu d'autres chefs d'accusation, bien sûr : la défense de Kuron et Modzelewski, jeunes intellectuels qu'on avait jetés en prison pour avoir produit une analyse critique du système, mon activité publique pendant des années, même une conversation avec le cardinal Wyszynski ou une autre avec Brzezinski, le futur conseiller de Carter.

» En ce qui concerne mon départ de Pologne, je n'ai pas émigré, puisque j'ai toujours le passeport polonais. Je n'ai pas été contraint de partir non plus. En mars 1968, après les émeutes des étudiants, j'ai été, en compagnie de beaucoup d'autres, expulsé de l'université par le gouvernement, à l'occasion d'une sorte de pogrom culturel ; on nous a accusés d'avoir corrompu politiquement la jeunesse. C'était d'ailleurs la grande purge dans toutes les institutions culturelles, d'après les critères politiques et antisémites. Par hasard, j'ai reçu à l'époque une invitation de l'université McGill de Montréal et, après des mois de difficultés, j'ai obtenu finalement le passeport. Pendant la dernière période en Pologne, je n'avais plus le droit ni de publier ni d'enseigner et j'étais sous la surveillance permanente de la police secrète vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Depuis je ne suis jamais retourné en Pologne, mais j'espère que je pourrai le faire.

— Pourquoi avoir choisi les Etats-Unis d'abord, l'Angleterre ensuite ?

— On m'a d'abord invité au Canada, puis à Berkeley, en Californie, en 1969-70. Ensuite j'ai été élu membre du All Souls College à Oxford et j'y ai vécu depuis, sauf une année à Yale University. Au début des années 70, les Etats-Unis me semblaient très éloignés du milieu culturel où j'avais vécu. La nouvelle gauche américaine, que j'ai eu l'occasion d'observer à l'époque, présentait à mes yeux un spectacle pitoyable. Non pas surtout parce que les radicaux américains étaient sourds aux expériences du « socialisme réel ». Ce n'étaient pas non plus leurs fantaisies utopistes qui m'ont dégoûté — elles étaient, après tout, normales chez les adolescents. C'était plutôt une barbarie mentale, une volonté obstinée de détruire le savoir, l'université, d'abolir tous les critères intellectuels, tout ce qui exige un effort, de remplacer la pensée par un cri inarticulé et la violence. Et, parallèlement, ils réclamaient des privilèges pour eux, par exemple l'abolition des examens, mais pas des titres universitaires.

» C'était finalement le mouvement des enfants gâtés des classes moyennes. Mais il exprimait en même temps une maladie culturelle véritable : la rupture dans la transmission des valeurs sociales, la vieille génération américaine n'était plus capable de transmettre les vertus traditionnelles aux jeunes. Il y a eu alors une recherche désespérée de quelque chose qui puisse remplir le vide spirituel, que ce soient les narcotiques, le révolutionnarisme puéril ou les religions orientales. Tout cela était incomparablement moins fort en Angleterre.

— Comment voyez-vous la vie intellectuelle française ?

— Je ne suis qu'un observateur très superficiel et mon expérience est bien fragmentaire. Tout de même, tout le monde a l'impression que la vie intellectuelle en France est beaucoup plus soumise aux modes qu'en Angleterre. Le bon côté de la philosophie analytique qui domine dans ce pays, c'est qu'elle empêche ou limite — à cause de sa vanité même mais aussi grâce aux critères qui garantissent plus de responsabilités — les phénomènes de mode. Elle ne produit pas de prophète saisonnier. Cela dit, j'ai toujours été un grand admirateur de la tradition des études historiques françaises. Mais tout ce qui fait le côté moins sérieux de la vie de l'esprit en France la rend aussi beaucoup plus amusante qu'ailleurs.



BUZZELLI.

Harcèlement

— Quelle est la spécificité de l'été polonais de 1980 par rapport aux événements de Gdansk en 1970, et quelle part a pris l'intelligentsia dans ce mouvement ?

— En 1970, l'intelligentsia polonaise s'étant montrée faible et inactive face à la révolte des ouvriers. N'oublions pas qu'elle avait été affaiblie par les pogroms de 68. Mais la principale différence, entre 1970 et 1980, c'est qu'il s'agissait à l'époque d'une révolte désespérée des exploités sans idée politique cohérente et encore accompagnée de cette illusion que les changements, dans la composition de la direction du parti, peuvent être d'une importance considérable. En 1980, et d'une façon qui nous a surpris tous, les ouvriers se sont montrés admirablement capables de maintenir le processus sous des formes pacifiques et fortes, tout en formulant les revendications politiques claires, pour vaincre sur les points principaux.

» Les intellectuels n'ont pas organisé ce mouvement ; mais le travail de l'opposition politique, au cours des années précédentes — surtout à travers le KOR, — n'a pas été sans importance, ainsi que l'opposition des écrivains, des savants... Tout cela a contribué à créer une atmosphère propice qui a aidé les ouvriers à articuler leurs revendications, à leur donner une forme politique.

— Vous croyez donc à une plasticité du système socialiste ?

— Notre expérience a amplement prouvé qu'il peut y avoir dans le cadre de ce système, tout despotique qu'il soit par ses principes, des différences considérables. Sans quoi la lutte pour le changement n'aurait aucun sens. Il serait absurde, par exemple, d'affirmer qu'il n'y a pas de différence entre la Pologne socialiste d'aujourd'hui et les dernières années du stalinisme. La censure politique est toujours destructive, mais il y a des degrés qui peuvent être d'importance vitale pour la culture : comparez la Pologne avec la misère culturelle épouvantable de la Tchécoslovaquie occupée par les Soviétiques.

» Mais ce système ne peut changer que par harcèlement. Aucun changement important, en Pologne et dans les autres pays socialistes, ne résultera de la conversion démocratique des dirigeants. On ne peut y arracher des concessions que par la résistance et moins on résiste, plus l'oppression devient écrasante. Si la résistance s'atténue, l'appareil au pouvoir essaiera de renverser tout ce qui a été conquis. Au début des grèves en Pologne, on a lu souvent dans la presse occidentale que le système socialiste ne pouvait pas accepter les syndicats libres. Certes, les syndicats ouvriers sont absolument contraires aux principes du communisme, mais l'abandon de l'agriculture collectivisée, le fait que l'Eglise ait survécu comme force indépendante, sont aussi contraires à ces mêmes principes.

» Ce qui ne veut pas dire qu'on peut tout faire mais simplement qu'on ne peut jamais définir d'avance les limites indépassables ni la capacité de répondre aux pressions exercées : tout dépend du rapport des forces. L'alternative présentée par certains Occidentaux à l'égard du communisme — ou il va dominer le monde ou on le détruira par une guerre mondiale — est une pure idéologie du désespoir. La pression interne peut amener des changements considérables à l'intérieur du bloc communiste et y ouvrir des brèches. Le principe du totalitarisme, qui consiste à soumettre toute vie sociale à l'Etat et à annihiler la société civile, n'a jamais totalement réussi, même en Chine : il existe toujours des parcelles qui se soustraient à son emprise. S'il réussissait complètement, cela signifierait que toute vie sociale ou personnelle ont été tuées.

» Même en U.R.S.S., il existe des fissures. Le pays souffre de contradictions insolubles : il ne peut pas être à la fois totalitaire et économiquement efficace : il ne peut s'isoler complètement du monde extérieur. Il doit donc s'exposer aux influences pernicieuses du monde libre.

(Lire la suite page XVI.)

Parti pris

Chaînes

La campagne pour l'élection présidentielle aura dans les familles un avantage : les discours des candidats à la télévision permettront aux parents d'envoyer au lit des rejetons peu soucieux de haute politique.

Lorsqu'on sait que les jeunes Français passent mille heures par an en moyenne devant le petit écran, soit vingt heures par semaine, avec des pointes de trente heures (1), on ne peut que se réjouir du temps de sommeil ainsi gagné bon gré mal gré par les générations montantes. L'ennui est que, à moins



JEAN BIN

d'une réforme constitutionnelle, il faudra attendre sept ans pour retrouver des circonstances aussi favorables. Et, en sept ans, il est fort à craindre que la grande vague de l'audiovisuel n'ait recouvert l'existence entière des parents comme celle des enfants.

Les citoyens de Pasadena (Californie), grâce au câblage ou à une antenne particulière, peuvent recevoir cinquante-cinq chaînes de télévision : onze « généralisées », quinze de « service » — y compris une chaîne ouverte au public, — vingt chaînes spécialisées — sport, enfant, chinois, espagnol, sexe, etc. — et dix chaînes « culture, éducation, religion ». Et ils pourront bientôt — et ils ne seront pas les seuls — en recevoir cent dix (2). Il paraît, selon notre confrère qui donne ces précisions, que l'on aboutit à une situation simple : à la place d'un journal, chacun disposera d'un kiosque à journaux.

La liberté, c'est peut-être l'embarras du choix. A ce compte, elle avance à grands pas.

JEAN PLANCHAIS.

(1) *Le Monde de l'éducation*, mars 1981.
(2) *Médias*, février 1981.

Boutiques de gestion

Les boutiques de gestion sont des structures légères, privées, d'aide à la création de micro-entreprises non traditionnelles (dans leur objet et leur fonctionnement). Elles s'adressent à des personnes qui étaient jusqu'alors en deçà ou en dehors du secteur économique performant : des jeunes entrant dans la vie active, des femmes sans emploi, des préretraités, des chômeurs, des jeunes cadres, des travailleurs sociaux désireux d'entreprendre, des responsables d'associations, des petites municipalités, des ouvriers reconvertis... Les demandes de ce public, très diversifié, sont multiples et variées. Un dénominateur commun les relie : la nécessité de la survie économique, un désir d'autonomie et de création.

Acceptant les sanctions du marché, ces « nouveaux entrepreneurs » consultent la boutique de gestion à plusieurs niveaux :

1. Expliquer leur projet et évaluer leur faisabilité.

2. Trouver un interlocuteur professionnel capable d'assurer un certain « suivi » pendant le démarrage.

3. Obtenir sur des points précis, juridiques ou financiers en général, des conseils spécifiques.

4. Aborder un champ d'activités (par exemple : créer une coopérative de consommateurs, créer une petite entreprise de recyclage...) avec plusieurs autres promoteurs compétents dans le domaine.

5. Accéder à des sessions de formation très courtes sur des problèmes techniques (par exemple : déclarations fiscales, relation avec les banques, etc.), ou à des formations plus longues.

6. Pouvoir bénéficier, à des tarifs abordables, d'études de marché locales, en liaison avec des partenaires compétents.

A ce jour, plusieurs boutiques peuvent répondre à une partie de ces demandes. *La boutique de Paris*, créée par Autrement, a reçu, depuis septembre, plus de *450* demandes d'intervention, dans l'une de ces différentes catégories. Il ne s'agit donc pas d'aider les interlocuteurs à trouver des subventions mais de les aider à devenir des entrepreneurs à part entière, même si, dans leurs finalités et leur fonctionnement, ils se différencient sensiblement de l'entreprise que l'on connaît en général.

HENRY DOUGIER.

Handicapés

Assis entre deux chaises parce que pas suffisamment handicapé pour faire partie de ceux que l'on appelle « les handicapés », trop handicapé pour faire partie des gens dits « normaux ». Il ne me semble pas sain de trop classer les individus par groupes ; pour moi, il y a ceux qui vivent à l'hôpital et tous les autres dont je fais partie. Ce que je recherche, ce sont des individus comme moi, handicapés ou non, qui ont besoin de parler et qui savent écouter les autres, quels qu'ils soient. C'est la raison pour laquelle j'ai apprécié l'article d'une lectrice belge qui nous parlait de « tables de conversation ». Peut-être ces quelques lignes me permettront-elles de rencontrer quelques amis lecteurs ou amies lectrices. Il me semble que, qui que nous soyons, l'espoir devrait durer toute une vie.

PIERRE.

Obstétrique

Je pense que l'article d'Annick Le Floc' Hmoan « Californie : les sages-femmes sauvages » (*le Monde Dimanche* du 1er février 1981) aurait pu passer avec une information exposant la seconde face du problème.

Celle-ci peut se définir en termes très simples :

— La généralisation de l'obstétrique hospitalière a abouti à une réduction de la mortalité périnatale française de 150 % passant en dix ans de 35 % à 14 %, ce qui en fait un des meilleurs taux mondiaux. Il est remarquable d'ailleurs de noter que les chiffres américains sont supérieurs aux chiffres français, ce qui est très exactement le reflet de la disparité existant dans ce pays entre les centres hospitaliers qui atteignent les meilleurs taux mondiaux (au voisinage de 10 % — Suède) et un marais de pratiques exécrables dont l'exemple de l'article précité est un des aspects.

Ce premier problème est donc celui d'un écologisme primaire qui doit opter avec clarté pour la nature et ses risques ou le progrès et son prix.

On ne peut avoir tout, tout de suite et pour rien.

— Le second problème est celui du prix. Si le système social américain est très en retard sur le nôtre, les critiques sur la rapacité du corps médical sont inapplicables à la France où la maternité est gratuite, quelles que soient les circonstances, pour la quasi-totalité des assurées sociales.

— Le troisième problème est l'aspect dérisoire des critères préconisés par les auteurs quant à la sélection de leur corps de praticiennes. Si votre public, généralement instruit et bien informé, croit sincèrement que cent accouchements sur le tas sans formation théorique constituent une qualification valable, comme disait le général : *« Je lui souhaite bien du plaisir. »*

Pr M. MONROZIER,
(C.H.R. Toulouse.)

Sebta

Votre « croquis » du *Monde Dimanche* du 15 février 1981 commence drôlement par affirmer : *« Ce n'est pas le détroit d'Ormuz ! Il y a encore des détroits heureux... »* L'exemple est celui de Gibraltar.

Certes, l'auteur y reconnaît l'incertitude et l'étrangeté des frontières mais il écrit que Ceuta (Sebta) *« est un éclat d'Espagne plus espagnol que nature »*. Permettez-moi de relever ce faux.

Sebta a toujours été marocaine jusqu'à son occupation en 1415 par le Portugal. La population fut alors chassée et, depuis, le caractère militaire qui saute aux yeux de tout visiteur, prévaut. Les Espagnols ne s'en emparèrent qu'après l'annexion du Portugal en 1480. Indépendant, il la leur céda officiellement en 1663.

Votre article continue : *« Vous y chercherez en vain l'ombre d'un minaret, le mystère d'une djellaba. »* Le relief accidenté du site, le sens unique de la quasi-totalité des artères, ont peut-être empêché l'auteur de voir la grande mosquée. Quant à la djellabe, les femmes de la chaîne montagneuse du Rif en portent rarement, comme le voile d'ailleurs ; et les Marocains de la place s'habillent de plus en plus à l'Européenne, souvent parce que c'est relativement économique et commode.

Si les Marocains sont à peine le tiers de la population, c'est à cause du fait que les autorités locales sont obsédées par le *« peligro de la marroquizacion »*, le danger de la marocanisation ! Il nous est plus facile de nous établir à Madrid ou à Barcelone qu'à Ceuta !

Le croquis poursuit encore : *« Les travailleurs marocains qui rejoignent leur pays traversent cette barrière, sans rien voir, le regard fixé dans le vide... »* La vérité est différente à mon sens. Ils voient bien l'occupation quatre fois centenaire d'une ville de leur pays mais ils n'y peuvent rien. Officiellement, le Maroc attend la rétrocession du Rocher de Gibraltar à l'Espagne pour poser avec acuité la question de la récupération de Sebta, comme des autres enclaves (Melilla, Badis, Nekour et les îles Chaffarines).

Mon pays a le malheur de recouvrer son indépendance au détail, la zone centrale en 1956, le Nord en 1957, la région de Tarfaya en 1958, l'enclave d'Ifni en 1969, le Sahara occidental en 1975. Il se remembre à grands frais parce qu'il a été émietté, disloqué par une sainte alliance coloniale depuis la chute de Grenade (1492) jusqu'à la conférence d'Algésiras que vous citez à la fin du croquis.

La France n'a pas seulement rejoint l'Espagne pour réclamer une part du gâteau, elle l'a aidée à se maintenir au Nord lors de la guerre du Rif et à vaincre une grande résistance au Sahara occidental.

C'est pour ce remembrement territorial que meurent à présent de jeunes Marocains innocents, victimes de la politique belliqueuse de Kadhafi, des marchands de canons de tous bords, des fautes historiques du mouvement national.

Quel bonheur dans le détroit de l'occupation ?

Dans une zone franche grouillant de manigances mercantiles et de bottes ce ne peut être celui de l'humanité que l'auteur a comparée aux fourmis.

SAID LAMBITT
(Casablanca.)

Clops

Chacun sait que, dans leur grande majorité, les étudiants sont des adeptes du « clop », en particulier ceux de Nanterre, pour ne parler que de ceux-là, puisque que c'est l'université que je fréquente, et plus spécialement l'U.E.R. de droit.

Lorsqu'on entre dans un « amphi », on est surpris par cet épais nuage qui flotte au-dessus des têtes — non, l'aération n'est pas en cause. Mais y a-t-il vraiment quelque chose à remettre en cause ?

Les concepts les plus affinés, de la liberté, du respect de l'autre, y sont magistralement débattus, transcrits fidèlement sur les « blocs-notes ».

Mais qu'en advient-il ?

Sur les murs des amphithéâtres, des panneaux demandent à la population estudiantine de « Ne pas fumer, S.V.P. » Un « Merci » y figure même ! Quelle déférence ! Même dans le R.E.R. les interdictions ne sont pas aussi courtoisement exprimées !

Plusieurs fois, je me suis senti agressé (et ce n'est qu'un euphémisme !). Aucune déférence vis-à-vis de l'autre...

Pour la plupart, le respect de l'autre n'est qu'un « entrefilet vécu » dans le journal à la rubrique société.

Alors la campagne s'engage, solitaire... Rien de napoléonien, non. Seulement un mur. Un mur d'indifférence.

Surtout n'allez pas faire état de votre souhait, de ne pas avoir à respirer l'air vicié de la cigarette, emplissant en quelques minutes une salle de travaux dirigés !

Alors, réagir... Agressivité ? Sûrement pas !... Sans cesse contraint d'expliquer pourquoi je suis gêné par cette fumée... parfois je dois même me justifier.

« Accusé non fumeur, levez-vous. »

Aujourd'hui, je retourne à l'université. N'ayez crainte fumeurs, pas de fixation dans mon esprit.

Simplement le souci de défendre les derniers vestiges d'une liberté, continuellement érodée par votre indifférence.

Oui, mesdames, messieurs, j'existe.

FREDERIC M.
(Paris.)

Retraite

Au tout début du printemps de 1977, mon affiliation à la C.N.A.V.T.S. (région de Paris, devenue de l'Ile-de-France) a été acceptée et, outre un tas de papiers inutiles, j'ai commencé à percevoir une retraite se montant, en *1980*, à 1 106.50 F... après une première réévaluation, et ceci par trimestre. A la suite d'un second recours et d'une correspondance aussi coûteuse pour moi que chaotique de la part de ladite caisse, proposition m'a été faite de racheter vingt-cinq trimestres supplémentaires moyennant le paiement de 24 700 F. Une paille ! Une telle somme ne se trouvant pas sous le pied d'un cheval et n'étant pas empruntable faute de gages, j'ai accepté le 26 septembre 1980 l'application de la circulaire 43-S.S. aux termes de laquelle ce rachat sera imputé au montant de ma retraite, et sera soldé ainsi par compensation « tout ou partie » de (ma) dette.

Ladite caisse étant chiche de renseignements, j'ignore ce que signifie ce mystérieux « tout ou partie », terme restrictif et interprétable à merci.

Passant sur les incroyables obstacles (désordonnés) mis par cette caisse à me donner satisfaction (théorique), je constate que ma retraite actuelle s'élève à moins de 368 F par *mois ou*, si l'on préfère, à *4 426 F* par *an*, chiffre fort éloigné du minimum vital garanti par les pouvoirs publics.

Au cours des deux dernières années, j'ai appris par la lecture du *Monde* : 1) que ce minimum serait sérieusement augmenté et par deux fois ; 2) et, par deux fois aussi, qu'un mirifique cadeau de 500 F nous serait alloué.

A supposer que les crédits nécessaires aient été dégagés, je constate : 1) que ladite caisse s'en tient à son système et n'applique pas les décisions gouvernementales ; 2) que je ne sais toujours pas ce que sont devenus ces deux fois 500 F ni s'ils m'attendent quelque part, mais où ?

Au début de 1980, j'ai été opéré d'un anévrisme de l'aorte et, en catastrophe, donc, pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Bravo et mille fois merci ! Mais — et ce « mais » est de taille — mes tribulations du jour de mon « accident » subit jusqu'à ma sortie d'une clinique de repos ont fait que j'ai dû emprunter par force trois ambulances et un taxi. Le tout représente plus de 2 000 F... qu'il faut payer au chauffeur. Quel malade dont la retraite s'élève à 4 426 F par an a les moyens de payer de tels frais ? Il est à noter que le taxi (terminal) coûte de 50 % à 60 % meilleur marché qu'une ambulance.

HENRY DES URSINS
(Cannes.)

Actuelles

Impôts

« On crie de tout temps en France contre les impôts, et les riches bien plus que les pauvres, à cause de cette malheureuse coutume qui s'est introduite de n'avoir aucune justice dans la répartition des charges publiques ; ce qui, mettant les choses sur un pied, que s'en défend qui peut, plus un homme est puissant, moins il en paye, parce qu'il est plus en état de s'en exempter. Et comme, entre les moyens dont on se sert pour se procurer ce privilège, le bruit et les plaintes sont un des plus considérables, ils se font bien mieux entendre dans la bouche des riches que dans celle des pauvres, ce qui fait que ces derniers sont toujours accablés ; ce qui, retombant par contrecoup sur les riches (ainsi que l'on a fait voir), ruine enfin les uns et les autres. Un premier ministre ne doit donc pas se mettre beaucoup en peine si on crie, mais seulement si on a sujet de crier. »

Lieutenant général au baillage de Rouen, Pierre le Pesant de Boisguilbert, qu'on a pu qualifier de Christophe Colomb du monde économique, préconisait déjà, sans se faire entendre des ministres de Louis XIV, une meilleure équité des contributions, dans son *Détail de la France* (1695).

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS et MOI

Fenêtres

Dear Fred,

Bravo ! Tu l'as achetée, la maison de ta retraite. Vue imprenable, jardin privatif, e. et élec. à proximité, trois murs et demi en bon état et la moitié d'un toit, grâce à un généreux Languedocien qui est allé sécher ses larmes dans un F 2 à La Grande-Motte.

A toi maintenant les joies, les défis, les prouesses du retapage. Ce sera pour une autre fois des réponses à tes questions sur les maçons, la médecine (oui, apporte un thermomètre buccal, sinon...) et le maire. D'abord, les fenêtres. Il te faudra les remplacer toutes les six. Pour vivre comme un pacha, tu dois en apporter deux d'Angleterre.

Rappelle-toi l'image qui a fait pleurer maint exilé sur les bords de l'Iraouaddi, du Yangzijiang et du gave de Pau : une jeune Anglaise, sentant bon le savon Pears Transparent, naturellement blonde (naturellement), hippophile, ingénue, très pucelle (d'ailleurs, quel ogre ne serait frappé de chasteté à la vue de ces yeux bleu clair, pleins d'une immense vacuité ?) s'étire sur son *window-seat*. Elle caresse distraitement son *towser* (c'est un chien) ; à travers les gouttes de pluie qui glissent sur la vitre, au-delà des pelouses où l'on prend le *five o'clock* lorsque les nuages sont petits et blancs, elle fixe la grille ; elle guette le facteur, prête à faire tintinnabuler son rire argentin à la vue d'une enveloppe qu'une main bien-aimée a ornée d'une timbre exotique...

Bon, nous n'avons plus quinze ans et les romans ont changé. Mais figure-toi : le Français moyen ne comprend pas un traître mot de tout cela. Non pas parce qu'il aurait des idées plus pragmatiques au sujet des jeunes filles en fleur, mais parce qu'il n'a pas, il ne peut pas avoir, de *window-seat* — ce coussin long de 6 pieds, logé sur le rebord de la fenêtre entre les vitres et le radiateur. Le rebord de ses fenêtres à lui se trouve à l'extérieur, sous la pluie. Les plantes d'appartement, les chats frileux et les coussins doivent se loger ailleurs. Les fenêtres anglaises, fermées, laissent pénétrer des courants d'air tonifiants, et celles qui s'ouvrent le font vers l'extérieur, en s'entrebâillant seulement. Mais le Français ouvre les siennes à l'intérieur, pour pouvoir les nettoyer lui-même. *« Magic casements opening on the foam... »* (Croisées magiques ouvrant sur l'écume). Non, M. Dupont n'est pas Keats.

D'ailleurs, il prise la sécurité et ferme ses volets. Tout petit Français, lors de sa première visite outre-Manche, crie : *« Quoi ! Pas de volets ? »* Impossible d'en avoir, avec les fenêtres qui s'ouvrent vers l'extérieur.

On pourrait développer des idées socio-culturelles au sujet de cette différence. Dans le courrier des lecteurs ? Il faudrait un vrai Français... *« Burke proclame son aversion pour les abstractions. Je hais jusqu'au son des mots qui les expriment. »* A quoi Royer-Collard réplique : *« Je méprise les faits. »* (1) Peut-être faut-il les deux, et vive les tensions intéressantes de la C.E.E... Soyons Burke, et continuons.

Volets clos, le Français peut laisser ouvertes ses fenêtres, les soirs de canicule, sans que pénètrent ni regard indiscret ni main cambrioleuse. A l'autre extrême, le Néerlandais, fier de ses objets, de ses plantes grasses et de son dîner, se passe de volets et ne tire pas ses rideaux. Se balader un soir d'hiver dans un faubourg cossu d'Amsterdam, c'est meilleur que de lécher les vitrines ou d'arpenter les musées. Quels bons bourgeois ! Quelles assiettées de pommes de terre à l'eau ! Quels services à thé ! Quels gros chats sur le rebord intérieur, à l'anglaise !

L'Anglais, pudique, tire de gros rideaux de velours. Derrière eux, à part Pussy le chat, traînent des livres, des semis de tomates au mois d'avril, le téléphone...

Impossible, évidemment, de nettoyer les fenêtres anglaises, au-dessus du rez-de-chaussée, sauf à l'aide d'une échelle ou, dans les grands immeubles, en se suspendant dans une sorte de cage. D'où ce personnage folklorique, le laveur de carreaux professionnel, héros d'innnombrables histoires et chansons grivoises (2). Que d'occasions pour lui ! A côté des exploits du *window-cleaner*, les prouesses de Julien Sorel avec ses échelles et ses maîtresses — bien qu'invraisemblables, du moins en ce qui concerne les échelles — ne seraient que des jeux d'amateur.

Impossible, également, d'introduire des fenêtres françaises dans une maison anglaise, sous peine d'une grève nationale des laveurs. Eux ont la sécurité de l'emploi, leurs honoraires figurant parmi les charges d'entretien.

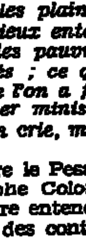
Mais rien ne t'empêche d'importer une ou deux fenêtres pour ta maison d'ici. Attention. Sous peine de rendre nulle ton assurance-vol, il te faudra les mettre en haut, là où un cambrioleur ne pourrait entrer même en brisant la vitre. Pour les autres fenêtres, le modèle français ira très bien, avec ses volets ou ses barreaux. Tu ne pourras donc plus téléphoner sans entrer dans la maison avec tes bottes de caoutchouc pleines de boue... Mais ici, mon cher, on jardine en espadrilles ! En principe. Ce qui veut dire que — mais si, de temps en temps, exceptionnellement comme on dit ici — il fait du vent et des précipitations se précipitent. Et alors, toi et Mme Fred et Pussy, douillettement assis sur la *window-seat*, vous vous rappellerez vos rêves d'adolescent à la lecture de Charlotte Brontë.

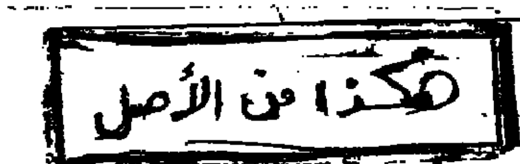
Et pourquoi pas ? Avec du pastis, des boules de pétanque et des volets clos sous la canicule ; et, quelques jours en hiver, du Lyons Tea, des souches de vigne dans la cheminée, le dernier John le Carré et un bon *window-seat*, on peut profiter sinon du meilleur des mondes possibles, du moins de deux mondes fort tolérables. Surtout avec le plaisir de la vie à 2,80 F le litre, en vrac.

Tu pourras acheter l'échelle sur place.

JOHN HARRIS.

(1) *Ces drôles de voisins*, Plumyène et Lasierra, Balland, 1979.
(2) Son équivalent, dans ce folklore français, serait peut-être le ramoneur.





VIES

Le collectionneur

Paul Caron collectionne. Les livres rares, la pornographie, les disques. Pour les accumuler ? Impossible. Pour les donner.

FRANCIS RONSIN

PLUTOT petit et aimablement replet, il porte le ventre en avant, les cheveux en arrière et la poignée du cartable soudée à la main droite. Sa silhouette est familière à tous les aficionados des boîtes de bouquinistes et des librairies.

Voici en action ce prodigieux inventeur de trésors... Repérer le papier de qualité, la reliure précieuse ou le format inhabituel n'est qu'un jeu ! Mais découvrir la pièce rare ou curieuse qui, souvent, se dissimule derrière une pile d'ouvrages poussiéreux ? L'intuition, le flair, la chance ? On serait tenté de parler d'oreille ou de quelque mystérieux sens qui le rendrait réceptif aux vibrations émises par les chefs-d'œuvre ensevelis. Paul Caron est animé par une passion, la bibliophilie, et servi par ses connaissances professionnelles de bibliothécaire - bibliographe et d'archiviste en chef de l'imprimerie Firmin Didot.

« J'ai renoncé à l'Ecole des chartes... Trop de travail ! Je suis entré à la faculté de médecine, qui était, à l'époque, le lieu rêvé pour se la couler douce. » S'il partagea pendant cinq ans la vie des carabins, Paul Caron ne devint pas médecin. En revanche, il fut catcheur ! Une aventure dont il ne tira que peu de gloire, mais dont il conserve, dit-il, une grande fierté. Elle fut, *surtout*, le ferment de solides amitiés. Babette Carol, la redoutable championne d'Europe de catch féminin, resta sa fidèle collaboratrice au cours des avatars de sa vie professionnelle. *« Quand elle était là... car la malheureuse était contrainte à d'incessants déplacements. Nombre de municipalités, et en particulier l'administration parisienne, assimilant ces combats à des spectacles pornographiques, les interdisaient sur leur circonscription ! Quelle idiotie ! »* Une dénégation difficile à contester : Paul Caron n'est-il pas un des plus éminents spécialistes mondiaux en matière de pornographie ? Livres, photos, films, revues, objets... C'est à quinze ans qu'il entreprit ce qui allait devenir une des plus importantes collections françaises en la matière.

Ami de Michel Simon

L'attrait des salles d'entraînement et de la porno... Paul Caron devait tout naturellement devenir l'un des rares amis de Michel Simon. Comment le grand acteur, ancien professeur de boxe française, malgré son caractère bourru, aurait-il pu résister à un catcheur qui partageait sa passion ?

« Ma passion... Vous n'y êtes pas ! La porno c'est une chose, mais ma véritable passion a toujours été ma collection de disques. » Bien sûr, et j'aurais dû commencer par là, Paul Caron est un discophile. Toute sa carrière en témoigne : ne fut-il pas directeur artistique des disques Véga, producteur de maintes émissions à la R.T.F. ? Ne fit-il pas partie de l'équipe fondatrice d'Europe 1, et n'assura-t-il pas la critique discographique dans plusieurs périodiques dont *le Canard enchaîné* ?

Amant jaloux

Des milliers de disques, des dizaines de milliers de livres, pour abriter de telles collections il faudrait disposer d'un château. *« Et puis, ces livres et ces disques, à quoi serviraient-ils, lorsqu'il est humainement impossible de les consulter et de les écouter ne serait-ce qu'une fois par an ? A satisfaire un orgueil de propriétaire... Ce serait absurde ! »* Cette folie guette pourtant tous les collectionneurs : d'amateur on devient thésauriseur, un amant jaloux. Il existe toutefois un procédé pour qu'une telle passion ne dégénère pas en psychose, une méthode que Paul Caron n'a pas inventée mais qu'il a systématiquement utilisée : les dons aux collections publiques. Voilà de quoi faire frémir, voire défaillir, plus d'un « amasseur » : chercher, découvrir, acheter... pour donner ! Etablir un legs, cela se conçoit, mais donner immédiatement ! Eh oui... et continuer à chercher, à découvrir et à acheter...

Donateur

Paul Caron avait dix-neuf ans, en 1937, lorsqu'il commença à enrichir la bibliothèque de l'Arsenal ; il n'a pas cessé depuis. Outre l'Arsenal, les principaux bénéficiaires de ses générosités ont été la Bibliothèque nationale et, surtout, la bibliothèque municipale de Tours. A Tours, le fonds Caron, soixante-dix mille volumes, deux cent mille brochures, occupe plus de deux étages. Ses disques ? La Phonothèque nationale en a déjà reçu plus de quinze mille... *« Je n'ai pas de problème de conservation, je ne garde jamais plus de mille livres chez moi : ceux dont j'ai besoin. Les autres... il m'arrive de leur rendre visite. »*

En devenant un donateur acquiert-on pour autant la tranquillité ? On aurait tort de le croire : les tribulations que valut à Paul Caron son attrait pour la pornographie sont aussi instructives que pittoresques.

Parmi les premiers ouvrages que Paul Caron offrit à la bibliothèque de l'Arsenal, se trouvaient plusieurs livres pornographiques mais, si les conservateurs faisaient grand cas de ces documents relatifs aux arts du spectacle, ils traitaient par le mépris et l'oubli les « pièces immorales » qu'ils s'abstenaient, même, d'inscrire à leur catalogue. Cette littérature était un peu mieux reçue à Tours où l'on avait créé à son intention une série spéciale affectée de la cote Z.

En 1944, la bibliothèque de l'Arsenal, refusant d'agrandir son « enfer », demande le transfert à Tours des ouvrages indésirables. Une solution sans grand avenir car les bibliothécaires tourangeaux ne tardèrent pas à se plaindre des soucis que leur provoquaient la conservation et la protection contre le vol de ces pièces fortement convoitées, et ils insistèrent pour en être débarrassés.

Paul Caron, menacé d'ensevelissement, entra alors en relation avec la fondation Kinsey. L'université de Bloomington se déclara enchantée de la perspective d'accueillir son trésor et le gouvernement américain lui adressa une lettre de remerciements qui l'assurait, en outre, qu'il bénéficierait, à cette occasion, d'une dérogation à la loi interdisant l'importation de documents pornographiques.

Pourtant, alors qu'il se préparait à expédier ses vingt-quatre caisses, ne comprenant pas moins de quatre mille volumes et trente-cinq mille photographies, Paul Caron hésita à priver la France d'un patrimoine irremplaçable. Il décida d'effectuer une ultime démarche auprès de M. Adhémar, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale. Celui-ci assura au collectionneur que la France ne pouvait se laisser ainsi dépouiller et que les autorités feront usage de leur droit de préemption. Le conseil de la Bibliothèque délégua un conservateur à son domicile et accepta le don. Quatre gardiens, dont un armé, du fait de la valeur du chargement, assurèrent le transport des précieuses caisses et, pour atténuer la déception des Américains, le contrat de donation prévit que les documents que possédait déjà la Bibliothèque nationale leur seraient remis. Les libéralités de Paul Caron, à quelque domaine qu'elles appartiennent, sont désormais les bienvenues.

Catcheur, collectionneur, donateur, ce portrait est décidément incomplet. Les nombreux amis de Paul Caron me reprocheraient à juste titre de n'avoir évoqué ni le batteur de jazz, ni le grand officier et ancien vice-président de l'Ordre international des arts, ni, surtout, le directeur de l'Almanach Vermot sur qui repose la lourde charge de décerner, avec la plus grande autorité et la plus scrupuleuse circonspection, la distinction suprême de cette vénérable publication : le très convoité bonnet de coton. ■

SERGE BIHANNIC.



SECRETS

La beauté aux herbes sauvages

Ginou Derouare, un personnage ! Mme le P.D.G. de la société Les plantes de Toulaud mène rondement son affaire.

MARYSE WOLINSKI

La neige tombe à gros flocons depuis trois jours sur Toulaud, village perché sur l'un des contreforts du Massif Central. La route en pente raide est verglacée et le bruit court déjà que la boulangère a renversé son camion de livraison dans le fossé.

Les petites employées de l'entreprise locale arrivent des fermes d'alentour, emmitouflées dans des anoraks et des laines de couleurs vives, trottinant dans leurs bottillons à longs poils et claquant fort les mains pour tenter de réchauffer leurs doigts gourds. L'entreprise est à mi-côte, juste à l'entrée du village. Une bâtisse grise du quatorzième siècle, construite à flanc de coteau, restaurée par endroits.

Ici, pas de « chichis ». Pas de tapis et pas de hall, pas de bureaux « design » ni hôtesse d'accueil. Et le matin lorsque l'on arrive, il faut bourrer de bois jusqu'à la gueule le vieux poêle. Mme le P.-D.G., Ginou Derouare, a tout de même son bureau, à l'étage ! Un bureau - paysage aux murs recouverts de posters géants représentant les forêts rousses de l'automne et partout des plantes vertes, très vertes. La porte reste ouverte, visiteur ou pas. Le personnel participe ainsi aux coups de gueule de sa présidente, très soupe au lait. Aux soucis comme aux bonnes nouvelles. Le personnel ? Seize femmes et un homme. « *Un homme, ça suffit pour les tâches trop pénibles. Les femmes travaillent tellement mieux !* », estime Mme la présidente.

En bas, dans le local où s'activent les employées, on bute dans les cartons : « Mauve », « Delphinium », « Coriandre »... et les sacs de poudres qui embaument. Une bétonnière encombre ce minuscule local où sont entassées les matières premières, c'est-à-dire les plantes. En effet, ici, on crée, fabrique, conditionne des produits « de » plantes. A ne pas confondre avec les produits « à base de » plantes, mélangés à quelques substances chimiques. Non, ici, affirme-t-on, rien que du naturel !

Montée il y trois ans, la société Les plantes de Toulaud a réalisé un chiffre d'affaires de 300 000 F au cours du premier exercice Les plantes de Toulaud a réalisé 1 million la deuxième année, trois fois plus l'an dernier et, selon les prévisions de la présidente, le chiffre d'affaires atteindra le milliard de centimes en 1981. Une P.M.E. qui tourne. Des géants de la parfumerie louchent déjà sur Toulaud. Le succès est là.

Christine et Jocelyne ont enfilé leur blouse blanche et leurs gants de protection pour peser les poignées d'herbe odoriférante qu'elles emballent ensuite dans des sachets transparents. Agnès ferme les sachets et agrafe le label de la maison Plantes de Toulaud. Pour obtenir la cadence, elles doivent manipuler mille sachets à l'heure ! Aujourd'hui, on traite les infusions. Demain, un autre programme sera établi. On mélangera peut-être les poudres dans la bétonnière, ou on fabriquera les oreillers de houblon pour les petits énurésiques. Ou encore les boissons-maison : la « Di », destinée aux diabétiques (olivier, aubier de tilleul, genièvre, sauge) ; la « M » pour les dames qui surveillent leur ligne (vigne rouge, réglisse, origan, ficus, verveine) ; la « Ci » contre le cholestérol (pissenlit, artichaut et verge d'or)... Des noms qui chantent et sentent bon les coteaux d'origine.

Trouvailles

Toulaud, village de trois cents habitants, sommeillait entre son église, son temple et son épicerie-buvette. Le voilà désormais célèbre. A New - York comme à Bruxelles ou à Genève, à Paris comme bientôt à Tokyo, les produits de Toulaud sont placés sur les présentoirs des boutiques de diététique. Dans le village qui se vidait de ses jeunes, des Toulodines ont abandonné leurs longues pauses derrière le rideau de la fenêtre côté rue afin de coudre les sacs de jute destinés aux infusions ou confectionner des boîtes en carton pour les bâtons d'encens. Toulaud revit.

Petite, enjouée de prime abord et malicieuse, frondeuse, Ginou Derouare, les cheveux jaune-paille nattés comme ceux d'une adolescente, est juvénile d'allure et sportive. « *Ce n'est pas à Toulaud que l'on joue les élégantes.* » Sa réussite d'aujourd'hui est une revanche sur la vie d'hier, un passé gris en Touraine. Etudiante en pharmacie et passionnée par l'étude des plantes, elle vient « s'exiler » à Toulaud pour soigner sa fille asthmatique, pour courir aussi les hauteurs de l'Ardèche, encore épargnées par la pollution, à la recherche des plantes. Et elles ne manquent pas sur les contreforts du Massif Central, vieux-roses à la fin de l'été lorsque la bruyère fleurit, verts ou ocre à l'automne. Il y a la menthe, le tilleul, la verveine, l'armoise et le mille-feuille et les fleurs de carottes, ces petits parapluies blancs qui poussent au bord des routes.

Dans un premier temps, elle s'improvise esthéticienne pour mettre en pratique ses expériences. Car, des formules-miracles, elle en a déjà concocté quelques-unes, blottie au coin de la cheminée de la maison de Toulaud, où elle aime « jongler » avec les formules, cherchant toujours la meilleure façon d'associer les herbes. Un jour, elle pense être prête pour commercialiser « ses petites trouvailles », embauche une employée, s'installe dans un local loué à la municipalité et lance quelques produits. A deux, elles font marcher l'affaire, s'occupent de tout, la recherche, la fabrication, le conditionnement, la publicité, la représentation, le secrétariat, la comptabilité... Epuisée mais satisfaite, Ginou Derouare est au travail dix-huit heures sur vingt-quatre. Des journées longues mais pleines de promesses. Première commande, celle d'une New-yorkaise séduite par un entrefilet dans un journal spécialisé.

« *Petit à petit,* raconte-t-elle, *j'ai formé des jeunes à la sortie de l'école. Pas facile de communiquer ma passion. Pour elles, le boulot en vaut un autre. Pas pour moi... Au fur et à mesure du développement des ventes, j'ai proposé à quelques Toulodines de travailler à domicile. Une occasion de gagner quelques sous.* »

En septembre, juste avant la rentrée scolaire, elle embarque les gosses, les parents, les anciens, tous tassés dans le camion de l'entreprise, en route vers les confins de l'Ardèche, recouverts de bruyère. L'an dernier, ils en ont ramassé une bonne tonne, la provision de l'année. Provision de bruyère et de souvenirs...

Le succès de l'entreprise ? Ginou Derouare l'explique en une phrase : « *Le sérieux de l'affaire.* » Sélection rigoureuse des matières premières, nombreux essais avant la mise au point des formules, expérimentation des produits avant leur commercialisation, sur elle-même, sur sa fille, les employées et les Toulodines... Mme le P.-D.G., toujours présente, veille à tout.

Ginou Derouare croque aujourd'hui la vie à belles dents et en est fière. Mais si le chiffre d'affaires progresse d'année en année, s'imposer sur le marché n'a pas été chose facile.

« Ça vaut de l'or »

« *Les difficultés rencontrées ? Parce que je suis une femme. Uniquement pour cela* », affirme-t-elle. Elle parle haut et fort pour raconter ses entretiens avec les banquiers de la région. « *Un bout de femme comme moi n'est pas crédible.* » Ou avec les responsables du département : « *Personne n'a voulu croire à l'affaire. Mais pour me démonter, il en faut beaucoup. Je les ai eus. J'ai gagné !* » Amère et rancunière.

Cependant si les confidences marchent bon train lorsqu'il s'agit de charger les hommes, Ginou Derouare se montre nettement moins prolixe pour expliquer la composition de ses formules-miracles. Actuellement, elle travaille sur une ligne de maquillage « *100 % naturelle* ». A partir de quelles plantes ? Associées à quel excipient ? Muette ! La recherche, « *c'est son truc* ». Seule remarque : « *Dès que j'ai un moment, je potasse mes bouquins. Une découverte en entraîne une autre. Ici pas de laboratoire et surtout pas de chimiste. Il suffit de bien connaître les plantes. C'est ça mon truc : une parfaite connaissance et une imagination un peu folle.* »

Enfermée dans la salle à manger de la maison ou dans son bureau, à l'entreprise, seul moment où elle ferme la porte, telle une sorcière — un terme qu'elle ne redoute pas — elle mélange les herbes réduites en poudre, les associe à l'huile d'olive extra vierge, la lécithine d'œuf ou l'eau purifiée, seuls excipients utilisés. Pas de colorant, ni de conservateur, de gélifiant, d'antioxydant ou de stabilisant. Horreur ! Ni Paulette, la plus ancienne employée, le bras droit, ni sa propre fille ne connaissent la composition exacte des produits ou le pouvoir de certaines plantes. Ni même encore les esthéticiennes du centre Naturel pour être d'Annecy, où sont utilisés les produits de Toulaud. D'autres centres s'ouvriront dans le courant de l'année, à Grenoble notamment, mais le secret restera bien gardé.

Toutes les formules sont déposées et certaines communiquées — en partie — soit au laboratoire parisien où sont préparés les laits biologiques, soit pour les macérés (1), aux employées de Toulaud, « *en essayant toujours de brouiller les cartes, en changeant une herbe pour une autre* ». Une véritable peur panique qu'on les lui vole. Pourquoi ? « *Ça vaut de l'or ! Et je me ferais vite avoir.* »

Une sorcière, peut-être, Ginou Derouare, mais pas vraiment une femme d'affaires. Que de gros sous elle empocherait si elle acceptait de commercialiser son herbe qui épile (progressivement) à vie ! Quelle herbe ?... Secret !

Et en attendant de voir venir, il ne faut surtout pas arrêter la cadence. Les colis destinés aux huit cents points de vente répartis sur toute la France doivent être prêts à partir, ce soir. Christine et Jocelyne replongent de plus belle leurs mains gantées de plastique dans le carton de coriandre. Et Agnès continue à agrafer les sachets, mâchant bruyamment son chewing-gum. « *Madame Derouare* » surveille encore et toujours. Une chance tout de même pour Toulaud qu'elle ait choisi ce village de l'Ardèche pour y cultiver sa passion des plantes. Mais enfin, une femme, une femme jeune, plutôt agréable à regarder, qui réussit, ça reste toujours un peu louche. Ici, sur les coteaux ardéchois, au creux de la France profonde...

Qu'importe pour Ginou Derouare le qu'en-dira-t-on ! L'important c'est cette formule, association-miracle de telle herbe et de tel excipient qu'elle découvrira peut-être ce soir, demain. ■

(1) Macérés, mélanges de plantes sélectionnées, dosées, réduites en poudres fines et d'huile d'olives extra-vierge.



MORGAN

MUNICIPALITÉS

Vidéo-désillusion à Chambéry

« Que pensez-vous de nous ? » ont fait demander les élus de Chambéry, caméra au poing, aux habitants de leur bonne ville. Réponse, en trois heures de film : « rien ».

DANIEL SCHNEIDER

Le vide. Trois heures de vide bavard en vidéo, seize coups de projecteur dans une réalité sociale visiblement endimanchée pour causer dans le poste, quelques cassettes que les élus de Chambéry se sont empressés d'oublier dans un tiroir de la mairie.

Quelles leçons tirer du vide, quelle politique asseoir sur le vide ? A décourager une jeune municipalité d'union de la gauche, entichée de démocratie locale et toquée de « communication », d'aller filmer ses administrés au fond des yeux.

Retraités-jardinage, ménagères-solitude, jeunesse-chômage et intérim, ennui et ras-le-bol : le résultat tient davantage de la galerie de portraits tout droit sortis du manuel d'idées reçues que du bilan de l'action municipale à mi-parcours. Un cadre de banque proclame bien haut son attachement à la régionalisation, la femme d'un petit patron trouve « *très épanouissant* » de seconder son mari dans sa comptabilité, une famille portugaise est « paumée » devant la Sécurité sociale, l'épicière accuse les « blousons noirs » de chaparder à ses étalages et fustige les indulgences coupables des édiles touchant au douloureux problème des crottes de chien...

L'idée était pourtant de celles qui suscitent l'intérêt. Plutôt que de célébrer la moitié de son mandat par un numéro spécial du bulletin municipal, gonflé d'autosatisfaction, débordant de lignes d'autobus et de logements sociaux — elle aurait eu, autant qu'une autre, matière à le faire, — la municipalité voulait se lire dans le regard des habitants, leur donner la parole avant, à long terme, le pouvoir. Tout est si simple dans les rêves des militants !

Seconde idée : passer par-dessus les associations, de riverains, de parents d'élèves, de consommateurs, de ce que vous voudrez. Bien pratiques, pourtant, les associations. Bien calées sur leur connaissance des dossiers et leur bonne volonté civique, jamais en retard d'un contre-projet ni d'un conseil municipal. Les interlocuteurs rêvés, depuis que la « concertation » est devenue le dogme de tout pouvoir soucieux de donner de lui-même une image un tant soit peu démocratique.

« *Mais dialoguer avec les associations ne suffit pas* », estime Francis Ampe, maire (P.S.) de Chambéry. La municipalité a donc voulu écouter les Chambériens du silence, ceux du fond de la salle que ne baignent jamais les projecteurs, qui ne prennent la parole que tous les six ans, pour applaudir ou huer. La vidéo permettait de réaliser de courtes interviews projetables immédiatement dans les bistrots du quartier, joignant ainsi l'animation à l'information et permettant, diraient les sociologues, un « feed-back » immédiat. Va donc pour la vidéo. Carte blanche fut donnée à l'Association pour la création et l'audio-visuel (ACAV), une demi-douzaine de jeunes Grenoblois fous de photo, et vogue la caméra.

En filigrane de ces portraits, se dessine une grosse préfecture, assoupie, avec sa ZUP de douze mille habitants aux écoles encore inachevées, « en pleine mutation », disent les technocrates. Anonymat et indifférence, la ville traîne son cortège de clichés.

La vie s'y étire sans crises, à mille lieues de la mairie « *où l'on ne vient que pour se marier* », se lamente un élu. Faut-il en accuser le refus systématique de tout montage des bandes, la brièveté du temps d'enquête — trois semaines — qui a entravé la recherche des meilleurs interlocuteurs, la semi-directivité des questions ? Contrat oblige, les enquêteurs ont bien tenté d'amener les interviewés sur le sujet : « Que pensez-vous, quattendez-vous de la municipalité ? » Ensemble touchant : « Rien. »

Pas une seule allusion aux « grands dossiers » dont débordent les colonnes du buletin municipal : reconversion d'une aile de la caserne Curial, au centre-ville, en maison de la culture ; construction d'une voie rapide urbaine pour détourner le flot des vacanciers qui, trois fois l'an, asphyxie la ville. Pis : un jeune accuse les élus d'avoir entravé le rachat par les ouvriers d'une usine locale en faillite, alors que la municipalité a porté l'opération à bout de bras.

« A-mobilisation »

Enthousiasme militant contre « a-mobilisation » quotidienne : pas étonnant si la plupart des élus et des responsables d'association ont refusé de se reconnaître dans le montage de synthèse de quinze minutes, présenté en séance extraordinaire au conseil municipal : « *La réalité sociale n'y apparaît pas,* accuse Françoise Charmatz, adjointe communiste chargée de l'éducation. *A longueur de permanences, je vois défiler dans mon bureau des femmes aux prises avec les tarifs des cantines, des problèmes de bourses. Rien de tout cela dans le film.* »

« *Ces images consternantes n'étaient pas nécessaires pour s'apercevoir que le pékin moyen est complètement déconnecté de la vie municipale* », s'exclame en écho M. André Cadoux, candidat de la majorité aux dernières cantonales et président des « Amis du vieux Chambéry », à ce titre l'un des plus éminents « court-circuités » de l'opération. « *Le montage montre seulement combien la vie quotidienne recoupe peu l'activité municipale, se défend un des « vidéastes », et c'est déjà une information intéressante !* », se défend un des « videastes », Jean-Michel Salaün.

Semi-échec d'autant plus douloureux pour la municipalité qu'elle tente d'instaurer une politique de concertation, « *dans la limite du négociable,* précise toutefois Dominique Gaudron, directeur de cabinet du maire. *Pas question, par exemple, de remettre en cause la priorité accordée au logement social !* » La liste impressionne : mise en service d'un bus d'information municipale allant porter dans les quartiers non seulement les propositions de la mairie pour le plan d'occupation des sols (P.O.S.), par exemple, mais également les réactions des associations (une affiche vengeresse symbolisant par une guillotine les ouvertures de la mairie est ainsi restée placardée durant toute la campagne du P.O.S., « *preuve de notre tolérance* », sourit Pierre Boulais, chef du service information).

Pose de « panneaux d'expression libre » bordés de vert tendre jusque sur les murs des vespasiennes, tenue systématique de réunions d'information dans les quartiers — « *Mais cela reste confidentiel,* se lamente le maire. *Je me souviens d'une soirée l'année dernière au moment du vote du budget : nous étions dix élus, et il y avait quatre personnes !* » Mise à la disposition des associations à prix coûtant d'un service de conception et d'impression des tracts et affiches. La municipalité édite en outre de petites brochures attrayantes sur les droits des concubins, appose dans la ville des affiches portant la rétrospective de... ses affiches depuis trois ans. Socialisme en quadrichromie, qui ne convainc pas tout le monde ; « *ras le bol de la concertation à tout va, les élus doivent prendre des décisions !* », s'exclame en substance un commerçant devant les caméras.

Que restera-t-il de cet élan vers les administrés ? Des bancs dans les halls d'écoles : « *Les femmes au foyer racontent que leurs seuls contacts sont à l'occasion de l'attente de leurs enfants à la porte de l'école. Eh bien ! nous allons aménager les sorties d'écoles !* » ■

SANTÉ

Psychiatrie hors les murs

A Champigny-sur-Marne, 86 000 habitants, il ne reste plus que vingt malades hospitalisés en psychiatrie. Les autres sont réinsérés dans la vie normale, où ils sont suivis et aidés.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ

COMME les autres, ce F 3 au cinquième étage d'une H.L.M. du Val-de-Marne, habité par deux hommes d'une cinquantaine d'années. Comme les autres, cette vie partagée entre le travail — pour François dans une entreprise d'optique, pour Denis dans une boulangerie-pâtisserie, — les courses le soir avant le dîner, les sorties le samedi avec les amis. Comme les autres, ces locataires paisibles ? Pas tout à fait. L'ouvrier opticien est dans le jargon médical *« un grand délirant faisant des épisodes d'excitation »*, son compagnon *« un dépressif avec thème de persécution »*. Longtemps internés en hôpital psychiatrique, ils en sont sortis l'an dernier.

« Nous n'avons plus pour la commune de Champigny-sur-Marne, 86 000 habitants, que vingt malades hospitalisés en psychiatrie ; ce qui fait du 0,2 pour mille alors que l'Organisation mondiale de la santé préconise trois lits psychiatriques pour mille habitants. » Au centre hospitalier des Murets, à quelques kilomètres de Champigny, le docteur Ginette Amado fait le point sur une expérience inimaginable il y a encore quelques années : l'orchestration programmée de la lente hémorragie d'un hôpital psychiatrique.

Psychiatrie hors les murs ? La création de nouvelles structures implantées au cœur des villes pour traiter les malades sur place sans avoir à les arracher de leur milieu familial, social, professionnel, est bien l'idée-force de la « politique de secteur » dont le principe acquis en 1960 s'est généralisé dans la pratique à partir de 1972. Mais, outre que cette sectorisation est loin d'être acquise partout, les quelques réalisations-pilotes dont elle peut faire état, comme celle du treizième arrondissement de Paris, ont pour la plupart vu le jour en des lieux où précisément l'hôpital psychiatrique ne préexistait pas, où il n'était point besoin de lutter contre la force d'inertie que fatalement il représente.

La chance du secteur (1) de Champigny, c'est que, avant même sa mise en place en 1972, le docteur Amado est déjà médecin-directeur du centre des Murets, ouvert en juillet 1963 : *« Si je n'avais cumulé les deux fonctions, administrative et thérapeutique (deux fonctions antinomiques puisque l'une vise à assurer la saine gestion de l'établissement, donc à préserver le nombre de ses occupants, l'autre à améliorer l'état des malades au prix des solutions les plus novatrices), les Murets seraient restés un hôpital classique. »*

Au départ, huit pavillons éparpillés dans la nature abritent autant d'unités de soins, de chacune vingt-cinq malades. Un hôpital donc, mais déjà pas tout à fait banal : il pratique d'emblée la mixité, alors redoutée, et l'absence de tout moyen coercitif, ni camisole de force ni barreaux aux fenêtres. C'est encore trop pour le docteur Amado : *« La ségrégation des malades à l'écart de la communauté des gens « normaux » subsistait. »* Dès 1968, on tente de traiter certains malades chez eux. Quand, en 1973, au moment de la mise en place des secteurs, le docteur Ginette Amado est nommée médecin-chef de celui de Champigny, l'hospitalisation à domicile emploie déjà quatre personnes à plein temps. Avec des résultats souvent étonnants.

Un hôpital de jour

Pour les malades sans amarres familiales, d'autres solutions seront retenues : certains, occupés pendant la journée dans des centres spécialisés, à de petits travaux de conditionnement, de maroquinerie, d'horticulture, reviennent le soir aux Murets, désormais pour eux simple centre de post-cure où ils trouvent logis et couvert, mais n'ont pas de compte à rendre sur leur emploi du temps. D'autres malades se regroupent à deux ou à trois dans des appartements thérapeutiques comme celui de François et Denis, à charge pour eux d'assumer les frais du loyer et du ménage sur leur salaire, ou, s'ils ne peuvent travailler, sur leur pension d'invalidité. Vivent ainsi dans une autonomie à peu près complète des malades qui, il y a peu, auraient été condamnés à l'hôpital à vie : cet éthylique par exemple, ou bien ce psychopathe longtemps considéré comme dangereux.

Pour que les malades n'aient pas le sentiment angoissant d'être des externés arbitraires, il faut les suivre, et de près. En 1970, le rachat d'une petite clinique d'accouchement dans le quartier de Cœilly, à Champigny même, un modeste pavillon grisâtre cerné par quelques arpents de jardin, permet l'installation d'un dispensaire, puis, en 1974, d'un hôpital de jour à proximité immédiate des malades. Si le premier prodigue, comme c'est son rôle, médicaments et psychothérapies aux patients qui se présentent, la vocation du second, qui accueille chaque jour, de 8 h. 30 à 16 h. 30, une quinzaine de malades très « lourds », n'est pas que thérapeutique.

« Michel, un jeune schizophrène suivi depuis dix ans au domicile de ses parents, raconte un des surveillants, *passait le plus clair de ses journées en pyjama à errer dans sa chambre. Nous l'avons décidé à venir ici : au début, il y passait une heure ou deux, puis, repris par l'angoisse, s'enfuyait vers sa tanière. Un beau jour, il est resté déjeuner. Et peu à peu s'est installé. »* A charge pour l'équipe de l'hôpital de jour de redonner un rythme à cette vie qui s'effilochait : footing le lundi, musique le mardi, piscine le jeudi, etc. Aujourd'hui, l'état de Michel s'est amélioré, au point qu'on envisage pour lui une psychothérapie.

Tout est bon pour permettre aux malades de reprendre pied dans la vie de la cité. Et surtout la formule des clubs. Les activités du club de peinture se déroulent à la Maison de la culture de Champigny, celles du club de gymnastique au foyer de jeunes. Les malades âgés, quant à eux, se mêlent pour leur séance de piscine ou de gymnastique hebdomadaire au club local du troisième âge. A la bibliothèque municipale, tous les jeudis à 14 heures, les discussions passionnées du club de lecture ont fini par attirer les gens de la ville. Dans un autre club qui se réunit le soir, une fois par semaine depuis quatre ans, pour une sortie au théâtre, une autre au restaurant, on n'essaie plus de distinguer entre les anciens malades, ceux encore en traitement, leurs amis, leurs parents.

Toujours pour éviter l'hospitalisation, une équipe d'accueil et d'urgence fonctionne à Cœilly vingt-quatre heures sur vingt-quatre : *« Il n'y a plus que les « placements d'office », deux ou trois par an, décidés par le commissaire de police ou le préfet, pour aller directement aux Murets,* explique le docteur Amado. *Tous les autres malades viennent d'abord au pavillon. A nous de voir si leur cas relève vraiment de la psychiatrie hospitalière, en les gardant au besoin quelques jours en observation. »*

A qui s'adresser ?

Cœilly fonctionne aussi comme centre de crise pour patients de longue date. Car, parfois il suffit d'un terrain neutre pour que cèdent les conflits les plus aigus. Point besoin de l'hôpital pour cet ouvrier du bâtiment, autrefois interné aux Murets, amené par son chef de chantier en état de suranxiété après un accrochage avec un collègue, ni pour cette femme, longtemps hospitalisée elle aussi, conduite en plein délire à Cœilly par une amie.

A l'hôpital, que reste-t-il ? Seulement deux unités de soins abritant les vingt hospitalisés de Champigny, ainsi que vingt autres malades venus des autres secteurs de la région parisienne. Le docteur Amado aurait-elle enfin baissé les bras devant ces psychopathes oscillant entre l'asile et la prison, ou devant ces arriérés profonds, résidu incompressible des anciens hôpitaux psychiatriques ? Ce serait mal la connaître : *« Le dernier principe de notre action, c'est précisément de refuser de considérer les « chroniques » comme tels. »*

Aux Murets mêmes, un centre de jour accueille depuis plus d'un an sept arriérés profonds. Quatre infirmiers s'y acharnent quotidiennement à prouver que même eux pouvaient progresser. Au centre de jour, pas question de se laisser aller : tous vont à la piscine une fois par semaine, l'un s'est mis à la peinture. Et leur joie l'an dernier, quand ils sont en groupe partis passer une semaine dans le Jura ! Récupérables pour la société ? *« Pourquoi pas ?,* répond avec fougue Ginette Amado, *mais il faudrait des foyers qui n'existent pas encore, où ils vivraient à six ou à huit psychotiques avec près d'un soignant par malade. »*

On touche là aux limites de cette action éclatée, gourmande en temps et en énergie : déjà dotée de dix médecins, soixante infirmiers, trois assistantes sociales, l'équipe de secteur de Champigny gagnerait à être encore étoffée. Action gourmande en crédits aussi, même si une hospitalisation à domicile ne coûte que 200 francs par jour contre 380 francs aux Murets : le travail hors de l'hôpital est mal pris en charge par la Sécurité sociale, et l'association qui régit les fonds octroyés par la DASS (Direction de l'action sanitaire et sociale) a grand-peine à joindre les deux bouts. Irritantes entraves pour le docteur Amado ; de tels problèmes matériels font ailleurs figure d'insurmontables blocages : à Champigny, deux cent cinquante malades ont vu tomber devant eux les murs de l'hôpital. Mais en France cent dix mille personnes restent encore pensionnaires des hôpitaux psychiatriques, contre cent vingt mille il y a vingt ans.

Que de progrès pourtant dans l'état de ces « fous en liberté » ! *« Bien sûr, nous avons eu des suicides, et des suicides réussis, mais ils sont, l'expérience le prouve, d'autant plus nombreux que l'hôpital est plus fermé. Dans l'ensemble, les malades, surtout en phase aiguë, sont infiniment mieux pris en charge à l'extérieur qu'ils ne l'étaient sous l'ancien régime. »* Le risque d'abandon concerne bien plus la population non soignée : c'est ainsi que l'équipe d'accueil est récemment intervenue avec la police et les pompiers auprès de deux vieilles dames qui s'étaient barricadées dans leur taudis : un froid glacial, pas trace de nourriture, des billets de banque consumés dans un fourneau... L'entourage n'avait rien signalé.

Une mésaventure qui ne saurait arriver aux malades suivis par l'équipe de Champigny. Eux, dans leur détresse, savent à qui s'adresser.

(1) La circulaire du 15 mars 1960 annonçait la mise en place de ces secteurs psychiatriques, circonscriptions géographiques de 60 000 habitants environ, au sein desquelles une équipe médico-sociale assure la prévention, le diagnostic, le traitement et la post-cure des personnes atteintes d'affections mentales.



CROQUIS

Le jardin du cœur

La maison des Van Buuren se cache dans le quartier résidentiel d'Uccles, à Bruxelles. Rien ne la signale à l'attention. Des toits aigus et sans grâce, une façade de brique assez banale, un bâtiment de dimension modeste. Construite en 1928 par un banquier bruxellois d'origine hollandaise, elle fut, sa vie durant, la demeure d'un couple qui a rarement sacrifié aux mondanités.

Tout y est conçu pour le confort de l'occupant, le confort d'un décor 1930, le seul de cette importance en Belgique. Lourdeur sculpturale des meubles. Chaleur des tecks et des acajous. Somptuosité des rideaux brodés. Il n'est pas un meuble qui n'ait été dessiné par un façonnier célèbre pour les Van Buuren.

Ici, un rare vase de Dufy. Là, des luminaires de Lalique. Un confort destiné à favoriser la contemplation d'une collection à laquelle ils ont demandé la paix du cœur.

Aux jardins aussi. Le thème du cœur est d'ailleurs celui d'un étrange lieu de méditation. En forme de cœur, il contient seize petits cœurs cernés de buis rouges du pourpre de roses naines disposés en une géométrie subtile et apaisante. *« Ami, à toi d'en découvrir le sens en te promenant dans le jardin de ton cœur »*, avertit une plaque de marbre à l'adresse du visiteur. Des jardins, dits « pittoresques », dévalent du pied de la maison, sautent un petit ruisseau pour finir, essouflés, à l'ombre d'un verger des plus rustiques.

Mais le plus extraordinaire des jardins Van Buuren est le labyrinthe. David, décédé en 1960, ne le connut pas. C'est Alice qui, un jour, à quatre-vingt-trois ans, a déclaré à son paysagiste qu'elle avait rêvé s'être trouvée dans un labyrinthe. Huit mois plus tard son vœu était exaucé.

Etrange endroit. Le Minotaure se manifeste de loin sous la forme d'un grand cèdre aux bras envahissants. Entre les buis drus et sombres, 400 mètres de dédales pour ceux qui ont en esprit le fil d'Ariane. Pour les autres, nul ne peut dire. Le fil d'Ariane est ici *le Cantique des Cantiques*. Huit statues le balisent, se référant à huit citations du livre.

La vieille dame ne parcourut son labyrinthe que deux ou trois fois. Devenue aveugle, elle s'éteignit deux ans plus tard. Aujourd'hui, les cœurs saignent toujours du pourpre des roses naines et le vent lèche les murs de buis drus et sombres en chuchotant : *« Tu es un jardin scellé. Je suis la rose de Saron. »*

CLAUDE RIVIÈRE.

Hiver à Cassis

Je suis revenu à Cassis. Les volets des maisons sont fermés, je n'ai pas eu de problèmes pour garer la voiture dans le petit chemin en pente qui conduit à la mer. Les parasols ont disparu et seuls quelques gros crabes courent sur les rochers. Une odeur de sable humide a remplacé celle de l'ambre solaire et le sel colle à la peau. Dans le ciel passent des nuages noirs, la plage est triste, sale de capsules de bouteilles, d'une demi-page de journal froissée et d'algues mortes.

Je la revois allongée sur une grande serviette bleue, sa petite poitrine était nue et bronzée. Elle avait ri à mes plaisanteries pendant que je l'aidais à enlever les piquants d'oursins de ses pieds. J'avais tout de suite aimé le noir de ses cheveux mouillés. Elle ne m'avait pas dit son nom, mais le soir elle était venue au rendez-vous au café. Elle m'avait raconté sa vie comme on parle à un vieil ami, je crois que j'en avais fait autant, sans doute à cause de la nuit pleine du bruit des cigales.

Le lendemain je lui appris à plonger, elle me parla de philosophie ; les garçons la regardaient, mais je me disais qu'importe ! c'est moi qu'elle aime. Et nous nous aimions d'ailleurs de cet amour engendré par la mer et le soleil avec dans la tête ces airs de Blondie qu'on jouait à longueur de journée sur un petit magnétophone. Et puis un matin je trouvais la plage vide, elle avait emporté mon étoile de mer et un collier de coquillages. Nous n'avions pas échangé nos adresses puisque nous allions vivre éternellement à la limite des vagues. Il me semble qu'elle doit habiter Paris, je me souviens l'avoir entendue parler du jardin du Luxembourg.

Malgré la pluie qui commence à tomber, un vieux couple passe lentement, abrité sous un immense parapluie. Je ne sais plus très bien pourquoi j'ai fait 300 kilomètres pour venir jusqu'ici, peut-être pour être sûr de ne pas avoir rêvé. Sur le sable, il y a la trace incertaine d'un corps et le haut d'un maillot de bain, alors je reste là à attendre, à me dire qu'elle reviendra sûrement chercher ce petit morceau de tissu rouge oublié.

JEAN-FRANÇOIS CEAS.

Blanc

Vêtu d'un bleu de chauffe, il est étendu, les bras croisés sous la nuque, dans l'herbe haute d'un terrain vague. Il se redresse, jette un coup d'œil à sa montre. Il se lève, rectifie la position de sa casquette et, d'un coup de poignet précis, balance lestement sa musette sur son dos.

Il s'approche d'une usine, longe le mur d'enceinte hérissé de tessons de bouteilles et débouche sur un quai surmonté d'un pont roulant.

Durant la nuit on y a déchargé la cargaison d'une péniche de kaolin. Ce monticule lui barre le chemin. Pour le franchir il prend son élan, mais s'y embourbe rapidement. Il fait froid. Des vignettes en noir et blanc d'un livre de classe illustrant la retraite de Russie lui reviennent en mémoire. Aujourd'hui, curieusement, il y voit des hordes de loups à la curée d'ouvriers isolés, un cheval dont on vient d'ouvrir le ventre fumant autour duquel s'agglutinent d'autres hommes ivres de froid et de longues colonnes de chômeurs déambulant sur des champs enneigés.

Essouflé il franchit l'obstacle et parvient, maculé d'argile, devant la porte de l'usine. Il pousse la lourde grille et entre. Personne. Pas un garde en uniforme ne vient s'inquiéter de sa présence. L'horloge pointeuse a disparu. Les manœuvres : Turcs, Algériens, Marocains, Portugais, ne participent plus à ses ballets colorés et bruyants qui prenaient d'assaut tracteurs, remorques, grues, palans, ponts mobiles et péniches. On n'entend plus aucune voix appelant à la manœuvre, pas un bruit de machine qu'autrefois on comptait avec orgueil. Aucune fumée ne chevauche le ciel. L'herbe pousse drue entre les pavés d'une route rectiligne et à l'intérieur d'une voie ferrée. Entre deux traverses, un jeune arbre fruitier est en fleur.

JEAN-GABRIEL MONNIER.

CONTE FROID

La filature

Elle était si naturellement infidèle qu'elle avait engagé un détective privé pour la suivre et lui dire où elle passait toutes ses après-midi.

JACQUES STERNBERG.

RATÉS

Les « repreneurs » d'entreprise

Galvanisés par les sermons officiels, des cadres quittent leur entreprise pour en « reprendre » une autre en difficulté. C'est bien souvent un échec.

FRANÇOIS CAZENAVE

LA France célèbre de grandes messes économiques. Tantôt veillées funèbres pour vieilles dames qui agonisent, ce fut Lip ou Manufrance. Tantôt actions de grâces, pour louer ces capitaines d'industrie qui, partis de zéro, réussissent en dépit de la conjoncture. Et font les *success stories* de la presse économique et des hebdomadaires relayés par les chaînes de télévision. Mais derrière tout le tapage il y a l'armée de l'ombre des P.M.E. et P.M.I. qui souffrent et crèvent en silence. Avec pour seul public les lecteurs de la page locale d'un quotidien régional. Au mieux. Il y a aussi tous ces cadres, galvanisés par les sermons officiels, qui ont quitté leur entreprise, pour en reprendre une autre, souvent en difficulté, parce que c'est à la fois moins cher et plus fascinant. Et ils ont échoué. Pour de multiples raisons. Après avoir cassé leur tirelire et leur foyer. Ruinés toujours, séparés de leur femme souvent, au bord du suicide quelquefois. Ignorés des pouvoirs publics, ils sont morts civilement. Loin des projecteurs de l'actualité et de la rumeur des médias.

Devenir chef d'entreprise quand on a arrêté ses études au B.E.P.C. et que l'on est un ancien P1, il y a de quoi rêver. Las ! Entre le rêve et le cauchemar le chemin est étroit. Et la chute peut être mortelle. C'est littéralement au fond de l'abîme, sans recherche de métaphore facile, que nous avons rencontré Gilbert Viard, bordelais, quarante-deux ans, marié, deux enfants. Et totalement lessivé. *« Je pouvais m'enterrer confortablement dans mon emploi,* raconte-t-il, *mais j'avais envie d'être patron. Les incitations à la radio et à la télévision, les articles que je lisais, les aides mises en avant m'ont décidé. J'ai été victime d'une certaine propagande et aussi de ma carrière. »*

Ancien ouvrier de la SNECMA, Gilbert Viard est devenu cadre spécialisé dans la fonction personnel et la formation. Il partage son temps entre Bordeaux et Paris. Sa décision lui vient après vingt ans de carrière : il sera chef d'entreprise. *« Mais j'ai choisi une affaire en difficulté parce qu'en créer une de toutes pièces, sans fortune personnelle — j'avais 120 000 F d'économies et une maison, — me paraissait impossible. Ayant passé la moitié de ma vie dans les problèmes de personnel, j'ai eu la naïveté de croire que je pourrais sauver des emplois, que c'était à la taille de mes capacités. »* Fallait-il encore trouver une entreprise à redresser. *« J'ai eu l'idée de consulter les syndics. J'en ai rencontré trois qui ont tous eu la correction, je dois le dire, de me déconseiller de reprendre une affaire qui serait entre leurs mains. Quand elle est chez nous, m'ont-ils expliqué, c'est trop tard. Allez plutôt voir à la chambre de commerce. »* La C.C.I. de Bordeaux est royalement installée dans une aile du palais de la Bourse, témoin, au pied du large fleuve de la Garonne, de ce que fut la prospérité de la ville. Aujourd'hui que le tissu industriel s'est passablement élimé, on accueille à bras ouverts les candidats à la reprise. A Bordeaux comme dans n'importe quelle autre métropole régionale quelque peu déséquilibrée.

« Le tabernacle »

Dans la carnassière de la chambre de commerce, Gilbert Viard découvre une P.M.I. familiale de douze personnes qui fabrique de la bijouterie fantaisie et des bondieuseries pour le Mont-Saint-Michel et Lourdes. Mais qui pourrait aussi bien se lancer sur le créneau des cadeaux d'affaires. Gilbert Viard est séduit. Il plonge en prenant 51 % du capital, toutes ses économies, et en gardant, comme responsable de la fabrication, le fils du fondateur de l'entreprise. Gilbert Viard ne refera pas surface.

Il reconnaît maintenant avoir accumulé toutes les erreurs et que son histoire pourrait devenir un cas d'étude s'il y avait des écoles pour enseigner l'art d'être patron de P.M.I. Mais s'il s'accuse d'avoir péché, il accuse aussi les autres de l'avoir fait succomber. *« Il a reproché au monde entier de ne pas l'avoir aidé »*, explique-t-on à la chambre de commerce. Un ami de Gilbert Viard dit crûment : *« Il avait goûté à l'appât, les responsables de la chambre de commerce l'ont poussé. »* En lui présentant toute une panoplie d'aides dont il ne verra jamais la couleur. A commencer par celle de la Société de développement régional, Expanso. *« Pour moi, la S.D.R. c'était le tabernacle. Je ne doutais pas une seconde de leur parole. »* A la chambre de commerce on conteste cette version des faits : *« C'est nous qui l'avons mis en selle mais il nous a trompés sur le montant réel des pertes de l'entreprise. »*

Aux enfers

« Faux, rétorque Gilbert Viard. *Le temps que les organismes examinent mon dossier, c'est-à-dire au bout de six mois, l'entreprise avait continué sa dégringolade. Ce qui était prévu, le redressement ne pouvant s'opérer qu'après une relance de l'activité et avec des aides financières. En tout cas, les banques, de leur côté, se sont bien gardées de me dire : « Monsieur Viard, » vous allez vous planter. » Au contraire, elles m'ont fait savoir que j'étais le bienvenu. Elles m'ont immédiatement demandé de quels biens je disposais. Si mes parents, ma femme et ses parents étaient d'accord pour s'engager. J'aurais dû me méfier. Mais, porté par mon désir personnel, je disais oui à tout. J'étais déjà dans l'action. La nuit je faisais mes recrutements de commerciaux, je rêvais de l'emplacement des nouvelles machines dans l'atelier. Je couchais avec mon usine. »*

La descente aux enfers de M. Viard commence ici. Avec un dépôt de bilan. Ce qui se passera après, perte des biens hypothéqués, dettes énormes, au pire faillite personnelle, est banal. Tragiquement banal. Que Gilbert Viard partage sa responsabilité avec d'autres ou soit seul responsable. *« Sauf que si j'avais joué au casino,* soupire-t-il, *je n'aurais perdu que ma mise. »*

Membre de la section locale de l'Institut de contrôle de gestion (I.C.G.), il médite un peu tard sur les recommandations nées de nombreuses réunions de travail. A commencer par ne jamais s'engager personnellement et ne jamais garder un ancien dirigeant, ni même le personnel d'encadrement.

L'I.C.G. en est d'ailleurs arrivé à cette conclusion sans appel : *« En aucun cas un cadre d'entreprise ne peut reprendre une affaire en difficulté ».* Certes les colloques se multiplient sur le thème de la reprise. Les derniers en date ont été organisés dans la capitale par l'université Paris-IX-Dauphine et l'I.S.S.E.C. (Institut des sciences sociales économiques et commerciales).

François Degrond, conseil d'entreprise, membre de l'I.C.G. et président de l'ACRED (Association pour la création, la reprise et le développement d'entreprises) y assistait, mais il n'a pas changé d'avis : *« Ce genre d'opération n'est pas à la portée de tout le monde ».* Il en veut pour exemple que l'Institut français de gestion (dont dépend l'I.C.G.) forme environ mille personnes de haut niveau par an. Et pourtant cinquante, au maximum, seraient capables de reprendre une entreprise. *« De toute façon, alors que nous recevons une dizaine de propositions de reprise par mois, nous les déconseillons absolument,* poursuit François Degrond. *Parce qu'il est difficile de savoir pourquoi elles ont des problèmes. Généralement il s'agit d'une combinaison de multiples facteurs et lorsque commence le cycle de la catastrophe, tout va très vite. »*

Une étude de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), publiée au début de l'année 1980, révélait que le taux des faillites peut être, selon les périodes, trois fois plus élevé en France qu'aux Etats-Unis — avec un record de dix-sept mille en 1980 — parce que les Américains savent reconnaître, à temps, leur échec et cesser d'eux-mêmes leur activité avant la catastrophe. *« En France, bon nombre d'entreprises à reprendre sont déjà des carcasses vides,* constate Francis Oppenheim, patron de SINNORGA, une société de conseil. *Quand l'agonie a duré trop longtemps, les produits ont vieilli et avec eux l'outillage et les clients. Lors de mes interventions à H.E.C., je dis aux étudiants que la reprise n'est plus un bon créneau. »*

Le métier de repreneur n'est d'ailleurs pas facile. Suspect *a priori* de vouloir faire une bonne affaire, il joue un rôle ingrat. Est-il un homme de paille, un margoulin liquidateur des actifs possibles, le buveur de la dernière goutte de sang ? Et s'il est sincère, qu'il réussit à maintenir des emplois pendant quelque temps, le jour où l'activité cessera, il ramassera tous les ennuis.

Pourtant les candidats à la reprise, émules des frères Willot, ne manquent pas. Francis Oppenheim y voit cinq raisons. La première c'est l'orgueil et le complexe de supériorité des cadres, qui ont contracté de mauvaises habitudes dans les grandes entreprises et leur environnement de luxe et extrapolent, méprisant les petits patrons, sans se rendre compte qu'être petit est aussi difficile. La seconde tient au fait que les cadres sont imprégnés par la théorie qu'avec peu de moyens on peut s'offrir une entreprise. La troisième c'est une raison sociale, celle de l'acte qui valorise. La quatrième, à la fois moins noble et plus pragmatique, provient du bruit fait autour d'aides mirobolantes et de chasse à la subvention. Cinquième idée, enfin, plus ancienne : les affaires qui déposent leur bilan permettent d'obtenir d'excellents actifs pour une bouchée de pain. Et, ajoute François Degrond, le cadre se dit : *« Je ne vais pas payer trop cher et je pourrai toujours réinjecter de l'argent après. C'est une erreur : un cadre ne peut pas espérer acheter s'il n'a pas 300 000 francs cash et une maison à apporter en garantie. »*

Michel Delmar, ancien cadre et repreneur malheureux d'entreprise, qui se définit lui-même comme « planté », ne peut qu'être d'accord. Il a développé son cas dans une vidéo-cassette destinée au personnel d'encadrement d'une société industrielle. Sa mésaventure, celle du P.I. Gilbert Viard et celle de pas mal d'autres qu'il a analysées lui permettent de dire : *« C'est un jeu dangereux. Quand on est arrivé comme cadre on imagine mal les risques financiers d'un chef d'entreprise. Et on se croit capable de réussir tout seul. Il est aussi tentant de se retrouver du jour au lendemain à la tête d'une « boîte » qui compte plusieurs dizaines de salariés. On a un sentiment de toute-puissance. »*

Lucide et sévère, Michel Delmar conclut : *« C'est de l'enfantillage ou du paternalisme. »* Francis Oppenheim, quant à lui, parle d'idéologie de la reprise : *« Ça évite le choc d'une disparition et ça conserve des emplois. »*

Il faut dire qu'au dernier Salon de la création d'entreprises, à Tarbes, les deux cent sept projets ne laissaient espérer que la création de trois mille six cents emplois nouveaux. L'équivalent, à quelque chose près, des licenciements annoncés par Talbot en décembre 1980... Et si on se réfère à l'étude publiée par l'INSEE, cette même année, la France devrait perdre vingt mille emplois par an d'ici à 1985. Soit une perspective de deux millions de chômeurs De toute évidence, il faut commencer par maintenir les emplois. Ce qui coûte moins cher qu'en créer. Selon M. Degrond, *« le rapport est de 1 à 4, voire de 1 à 5 ».*

Des initiatives régionales ont été prises. Comme le PACTE, association professionnelle pour l'assistance à toute entreprise, créé par le Centre de jeunes dirigeants (C.J.D.) de Strasbourg. C'est en quelque sorte des chefs d'entreprise qui en épaulent d'autres. Des accoucheurs d'entreprises voient également le jour. Par exemple, la Société anonyme de Lorraine de petites entreprises (SALPE), qui prend une participation dans tous les projets, non seulement de création mais aussi de reprise, qu'elle estime jouables. Autre système de prise de participation : celui mis sur pied encore par le C.J.D. sous le nom de Clic (Club d'investisseurs-conseils).

Naître vieux

Certaines chambres de commerce ont même imaginé de véritables couveuses d'entreprises pour donner le maximum de chances aux candidats. Dans le cas de la reprise, que ce soit sous forme de location-gérance ou de constitution d'une nouvelle société juridique, Michel Delmar préfère la formule de « nursery » qui aiderait à franchir le cap fatidique des deux premières années. C'est-à-dire des deux premiers bilans. *« Il faut naître vieux »*, ironise-t-il. Voulant dire par là, avoir la notoriété qui permet d'obtenir, auprès des fournisseurs, des banques et, éventuellement, de la C.N.M.E., les mêmes conditions que des entreprises plus anciennes. D'autant qu'un repreneur est regardé avec méfiance et que les événements donnent raison à cette suspicion. Reste à savoir si ce n'est pas cette dernière qui crée, ou du moins accélère, les événements.

A tout cela les banquiers répondent : *« Nous n'aimons pas prêter à des inconnus ».* Ce qui explique sans doute que les banques françaises, en avançant des fonds sur les biens immobiliers, tablent sur le passé d'un individu alors que les banques américaines le font sur l'avenir d'un projet.

« La structure bancaire est mal faite, le crédit n'est pas accordé à la P.M.E., mais à son patron », reconnaît M. Degrond. *« Mais,* ajoute-t-il, *les banquiers prêtent de l'argent qui ne leur appartient pas. »* Et l'un d'entre eux de surenchérir : *« Il est naturel que nous réclamions des garanties même si nous ne souhaitons absolument pas les faire jouer. »* Soit, mais M. Delmar s'interroge sur les cautions que l'on fait signer alors que l'entreprise n'a pas la capacité d'emprunter : *« Cela revient à faire signer une reconnaissance de dettes. Ces cautions exigibles du jour au lendemain sont une véritable épée de Damoclès. Les exiger signifie la mort de l'entreprise. Il faudrait que l'information soit*

Des « proconsuls » aux « parieurs »

« L'envie d'entreprendre est très largement répandue, mais des freins empêchent le passage à l'acte : risques financiers personnels, risques psychologiques, dont une certaine solitude, incertitude devant les tracasseries prévisibles de tous ordres. » Ce constat émane d'une étude confidentielle destinée à l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE). Etude qui distingue différents profils de créateurs dont peu, semble-t-il, auraient une trempe de « repreneurs » d'entreprises en difficulté. Sauf si cela peut se faire avec l'aide d'une grande entreprise. Parmi eux :

- les « *techniciens* », petits inventeurs, farouchement attachés à leur liberté (23 %) ;
- les « *gestionnaires dynamiques* », motivés par le pouvoir et l'argent (20 %) ;
- les « *administrateurs* », peu innovateurs, refusant l'aventure, mais soucieux de préserver leur autonomie (8 %) ;
- les « *proconsuls* », cadres supérieurs d'états-majors motivés par le pouvoir stratégique (16 %) ;
- les « *satellites* », jeunes, peu aventuriers, disposés à recevoir des aides de toute nature, ayant une vocation avant tout de sous-traitants (7 %) ;
- les « *commandos* » friands de missions impossibles mais sans risques financiers (13 %) ;
- les « *parieurs* » qui jouent d'une entreprise à l'autre à l'affût de la « bonne occase » (14 %).

Il ressort de cette étude que 74 % des créateurs (les cinq premières catégories) aspirent à la « *sécurité de voisinage* » de la grande entreprise. *« L'aventure solitaire ne séduit plus, elle n'est envisagée que sous forme de décentralisation au sein de grandes entreprises par son rattachement à leur visite sécurisante. »*

mieux faite et revoir leur cadre juridique. »

« *Il est périlleux d'être banquier en temps de crise* », écrivait *dans le Monde* du 6 novembre 1980 Jean Sembely, président de l'association des cadres de direction du Crédit du Nord. Evoquant les inculpations pour banqueroute il soulignait : « *Les affaires en cause ont été dans la période immédiatement antérieure à cette banqueroute* « *des affaires en difficulté* ». *Or dans le temps de crise actuel il est bien évident que ces affaires en difficulté sont l'objet de bien des sollicitudes* ». Et M. Degrond, de son côté, souligne que le banquier, qui a une formation de juriste ou d'économiste, doit traiter de nombreux dossiers tous différents. Un matin c'est un salon de coiffure, l'après-midi un atelier de mécanique ou une entreprise de travail temporaire. Il n'est pas possible de mesurer tous les risques ni de vérifier les dossiers.

On se comprend mal entre banques et entreprises. C'est ce qui ressort d'un sondage publié, en 1980, par l'Association française des banques (A.F.B.). Ainsi, la moitié des P.M.E. estiment que les banquiers demandent trop de garanties, et 40 % estiment que la banque est incapable de prendre des risques. Ce n'est pas par hasard si l'Institut français de gestion a organisé des journées d'information sur le thème « Comment discuter avec son banquier ». Idée dont un transfuge de la banque, Georges Nemes, a fait son métier en lançant une véritabl société d'assistance bancaire.

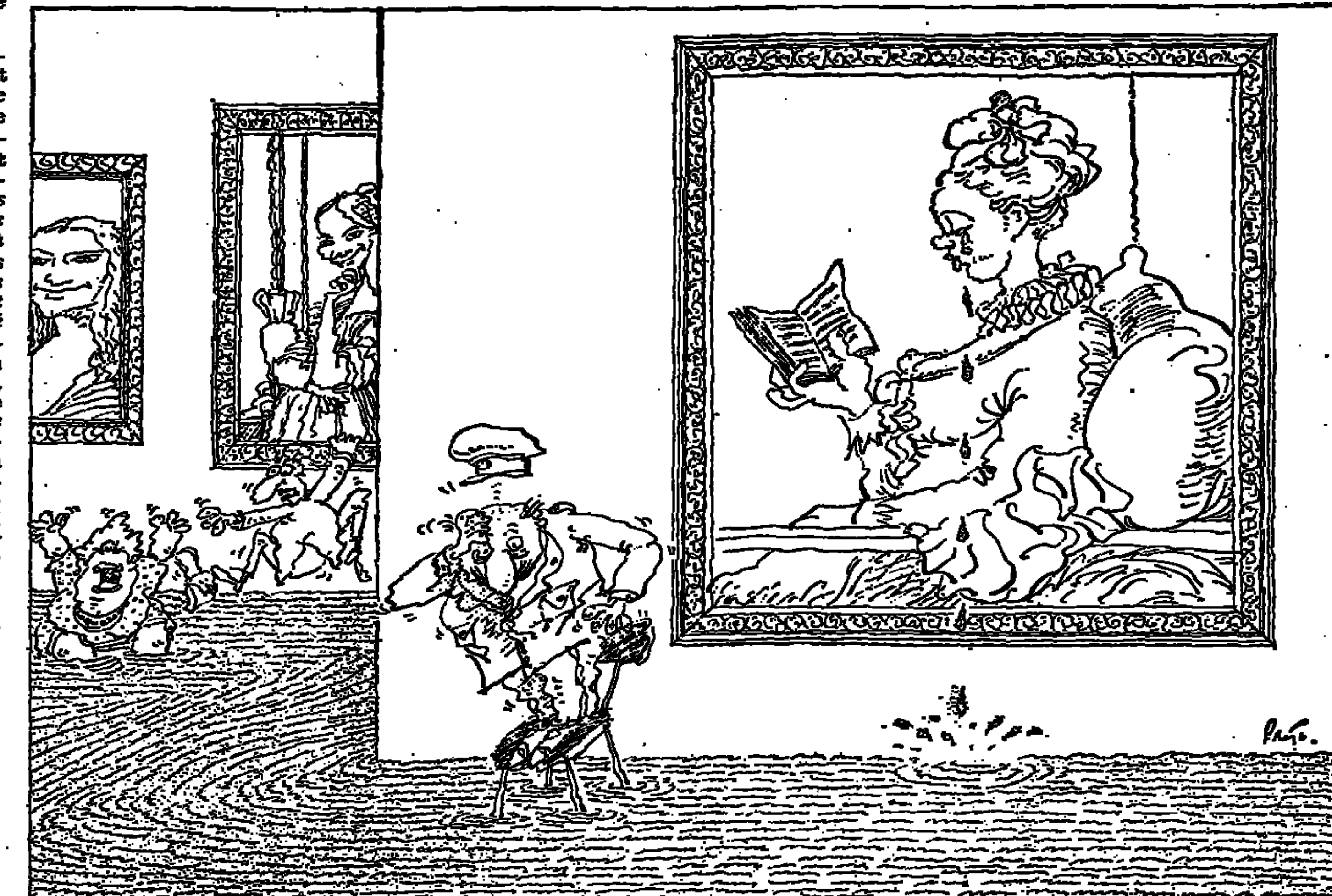
Mais cela ne *suffit* pas. Il serait aussi nécessaire de changer les mentalités. La société française n'est guère reconnaissante à ceux qui tentent de réanimer une entreprise. Sans admettre que des emplois ont été, sinon sauvés, du moins prolongés pendant quelques mois, voire quelques années. Et si la réussite n'a pas bonne odeur ni toujours bonne presse, l'échec est pire. Malheur aux vaincus !

Dans son livre l'Argent contre l'entreprise (2), Lucien Pfeiffer, un des promoteurs des Sicomi (Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie) suggère de mutualiser le risque économique des créateurs d'entreprise, peu ou mal couvert. L'idée *fait* son chemin. Elle devrait être d'urgence mise en place pour les repreneurs, qui courent encore plus de risques.

Michel Delmar va plus loin, préconisant l'idée du « droit à la fermeture ». Selon lui : « *On devrait évaluer ce que l'Etat a gagné au maintien des emplois — économie d'indemnités de chômage mais aussi cotisations versées à l'U.R.S.S.A.F. et aux ASSEDIC — et déduire cette somme des créances privilégiées. Ce qui permettrait de payer les fournisseurs et éviterait par ricochet de menacer d'autres emplois* ».

Quelles que soient les solutions avancées, Francis Oppenheim se méfie des apprentis sauveteurs ou, pire, des sauveurs. Il explique crûment : « *Si vous entrez dans un milieu qui n'est pas le vôtre, vous devenez un étranger, les gens ne vous aiment pas et vous attendent au virage. Quand j'entends un cadre affirmer : « J'ai une brique, j'en ai marre de cette branche, ça fait vingt ans que je suis dedans, je change... » Moi je vois une croix qui se dessine au-dessus de lui. Ce n'est pas sérieux.* »

Et Francis Oppenheim milite pour une autre voie, royale celle-là, de la reprise : le cadre qui reprend un secteur d'activité de son entreprise que la structure des prix de revient ne fait plus apparaître comme rentable. L'entreprise a tout intérêt à aider *l'un de ses salariés à monter sa* propre société. Elle se débarrasse d'un secteur gênant sans l'abandonner à un concurrent. Elle aide à la création d'une entreprise et au sauvetage d'emplois. Elle s'assure d'un allié sur le marché. Ainsi Jean-Marie Kieffer, président du C.J.D., a mis le pied à l'étrier à quelques-uns de ses cadres pour qu'ils reprennent un département de sa société. Renault - Véhicules industriels a ses filleuls (*le Monde Dimanche* du 1er juin 1980). Kodak a favorisé la création de laboratoires de développement qui gravitent dans son orbite. Leroy-Sommer aide des installateurs spécialisés dans le domaine des énergies douces. Cette synergie d'intérêts entre grandes sociétés et créateurs, ou repreneurs, d'entreprises apparaît encore dans le domaine de la récupération. Ce n'est plus du redressement mais de l'éclatement ! ■



PONTO MORENO.

ÉCRITURE

Catherine Cookson le best-seller venu des docks

Une vieille Anglaise dont les romans font pleurer des millions de gens sur les malheurs du pauvre monde. Increvable. Inépuisable. Et qui se moque de l'argent.

JACQUES BERTOIN

LA France est une île. A preuve : qui a entendu parler, à ce jour, de Catherine Cookson, la vieille dame de Newcastle ? Qui connaît, de ce côté-ci du Channel, l'incroyable odyssée que *fut la vie de Katie, depuis* la rivière de la Tyne, les docks, les usines fumantes et les baraquements de cités misérables jusqu'à cette vaste demeure de pierre, toute fourrée de rose et mauve, où elle m'accueille devant une cheminée rougeoyante — mais de bûches électriques cette fois ? Qui devinerait qu'une armée de secrétaires, de traducteurs, de financiers, d'agents et de scénaristes s'affaire pour tenter d'absorber l'intarissable courant de mots et d'émotions jaillis du cœur de cette héroïne, aujourd'hui comblée, du quart monde ?

Personne, ou presque.

Posons donc, d'entrée, quelques chiffres : un seul des trois éditeurs anglais de la Grande Catherine affiche avec une satisfaction bien compréhensible vingt-cinq millions d'exemplaires vendus. Le plafond du million de volumes est d'ailleurs crevé pour la plupart des titres, traduits en seize langues avant que vienne modestement s'y ajouter la *nôtre* (1). Les Tchèques en redemandent, les Japonais se bousculent, les Hollandais groupent leurs achats pour faire nombre. Des clubs reprennent les anciens titres en éditions reliées, mais Mme Cookson, évoquant leur tirage, se perd dans les milliers et les millions comme une ménagère parisienne qui ne parviendrait pas à faire ses comptes en nouveaux francs.

Le courrier reçu à « Strattford-sur-Cookson » — c'est ainsi *que des habitants de Corbridge*, dépassés par l'ampleur du phénomène, en sont venus à rebaptiser leur village, voisin de la banlieue natale de la célébrité — déborde des sacs fournis par un service postal spécial. Comme Katie, dotée, entre autres choses, d'un solide sens de l'organisation, a depuis toujours *établi* pour chaque lecteur qui se manifeste une fiche à *son nom*, ses meubles de correspondance à classement rotatif évoquent pour l'heure le service de C.C.P. d'une poste centrale.

Reprenons. En 1906, la petite Katie naît au bord du fleuve sale, dans un milieu si déshérité que les héros de Dickens, au regard des membres de la famille Mac Mullen, feraient presque figure de bourgeois replets. Le cœur me manque pour vous narrer la pauvreté et la faim, le charbon ramassé par l'enfant sur les voies du chemin de fer pour chauffer le grand-père et la grand-mère, *l'oncle violent qui* jette la petite fille, tête la première, contre le mur de la chambre, la mère alcoolique qui l'oblige à courir les rues glauques pour rapporter à boire, les Noëls de misère, les pieds gonflés pour avoir galopé au service de bourgeoises trop occupées à prendre le thé pour compatir, les nuits passées, par manque de place dans la maison, aux côtés de l'aïeule qui agonise, les cris de maîtresses d'école, la hanche brisée, l'odeur de suie, d'urine et de vomi...

Illégitime

D'autant qu'après tout cela je ne vous aurai encore rien dit. Ce fardeau n'eût pas pesé plus lourd qu'une plume sur les épaules de Catherine la courageuse si, à toutes ces épreuves, n'était venue s'ajouter la pire marque d'infâmie : Catherine Cookson n'a pas de papa.

Entendons-nous : l'auteur de ses jours, après une brève visite dans la famille, n'avait pas été *séduit — les plus cyniques* d'entre nous le comprendront sans doute — par le cadre pourtant chaleureux où il était invité à venir s'installer, et il avait préféré laisser une fausse adresse à la maman avant de disparaître dans la nuit.

La vie de Catherine fut tout entière consacrée à surmonter ce drame intime, et par bonheur les efforts prodigués lui permirent *ipso facto* de sortir du dénuement qui en constituait la toile de fond. On trouve le récit de cette lutte opiniâtre contre le déshonneur dans son autobiographie, *Our Kate*, qu'elle mit — dit-elle — douze ans à écrire et dont elle ne se résigna à livrer la huitième version à son éditeur qu'à la demande pressante de celui-ci. Jusqu'à la sortie de cet ouvrage, Katie n'avait cessé de souffrir d'un sentiment d'échec : elle n'avait pas de père, pas de diplômes, pas d'enfants, pas encore de vraie carrière. Ce n'est que depuis lors — l'après 68, puisque ce fut l'année de parution du livre ! — que Katie s'accepta enfin telle qu'elle est : en enfant illégitime.

Toutefois, Katie n'avait pas attendu le salut et la rédemption les bras croisés ; elle s' « en » était sortie à la force du poignet, d'abord comme aide-blanchisseuse, puis blanchisseuse, puis blanchisseuse-chef, comme brodeuse de coussins, responsable d'une maison d'adultes handicapés pendant la guerre, et surtout... comme écrivain.

De son propre aveu, Catherine ne s'est jamais vraiment intéressée à la littérature, si l'on excepte les *Contes* de Grimm, son premier livre, et les œuvres de lord Chesterfield, pieusement conservées jusqu'à ce jour sur une étagère de la mansion. Mais elle connaît la vie, elle a eu sa dose d'aventures, et elle adore raconter des histoires ; il ne lui en fallut pas davantage pour se lancer à corps perdu dans la production d'une bonne *soixantaine* de romans, malgré les refus d'abord essuyés chez des éditeurs *qui* ont eu depuis le temps de regretter leur erreur ! Tom, ancien instituteur et mari aimant, a d'abord corrigé les « fautes », mais très vite Catherine s'est rendue compte qu'elle devait « dire » sans artifice *le décor de son* enfance, les personnages de sa jeunesse : les pauvres et les vagabonds, les orphelins, les handicapés, les femmes battues, les filles trompées, qu'on retrouve généralement dans les paysages *familiers du nord de l'Angleterre*, le plus souvent au siècle dernier.

« *Ce que j'aime dans mes personnages,* nous confie Catherine, *c'est qu'ils sont des perdants, des* loosers ; *je les mets dans des situations dramatiques, je les lessive complètement, et puis... je les fais renaître à l'espoir, car c'est toujours ainsi que s'est déroulée ma propre vie !* ».

Elle mène de front plusieurs histoires, corrigeant l'une tandis qu'elle en commence une autre. Pour entretenir cette extraordinaire fécondité, Catherine dispose, outre d'une énergie peu *commune*, d'une arme secrète : l'obscurité. Quand elle était petite fille, elle courait souvent se réfugier dans l'unique pièce de la maison où elle se trouvait à l'abri des drames et des cris et où elle pouvait rêver en paix : dans les W.-C. Aujourd'hui, elle se poste face au mur de son bureau, et Tom sait alors qu'il ne faut plus la déranger, car elle « va au cinéma » : devant elle, les images de son roman défilent, et elle n'a plus qu'à observer les décors de l'histoire, à piéger les dialogues sur les lèvres de ses *personnages, à suivre les péripéties* du récit, qu'elle enregistre aussitôt sur un magnétophone.

Emotions

« *Quand je dicte, je ne récite pas simplement mon texte : je le joue. Je pleure, je ris, je pousse des hurlements, parfois même, et c'est d'ailleurs pour moi le plus difficile, je... fais l'amour ! Si je ne m'imprègne pas, d'abord, des émotions que je veux partager avec mes lecteurs, je sais que le livre n'avancera pas.* » Mme Cookson souffre d'une arthrose de l'épaule, et ne peut taper elle-même ses textes. Mais quand elle affirme qu'elle ne se borne *pas* à fournir une matière première à des transcripteurs patentés, mais qu'elle dicte, relit et corrige chaque mot, de chacun de ses livres, je la crois volontiers. Quand elle dit qu'elle est douée d'une certaine forme de *perception qui lui permet de* décrire en détail des lieux qu'elle n'a jamais vus, je la crois aussi. Et quand elle évoque la correspondance d'historiens qui saluent l'exactitude de ses références et la pressent de révéler ses sources, *alors qu'elle s'est contentée*, pour jouer à saute-mouton avec les siècles, d'une documentation sommaire, je la crois encore. Car il suffit de passer quelques minutes en compagnie de Mme Cookson pour être persuadé *qu'elle est capable de tout*, et davantage encore.

De peindre, par exemple. Sur les murs pastels du petit bureau, du grand bureau, sur ceux du salon violine ou de la pièce de réception, entre les fenêtres de la chambre-qui-donne-sur-la-rivière, ou celles qui-ouvrent-sur-le-plus-beau-paysage-du-*monde-n'est-ce-pas*, les *toiles de* l'infatigable Katie le disputent aux marines chéries par Tom. Toutes les techniques, de l'aquarelle au couteau, sont employées pour faire flamber les ciels du Northumberland, et, là, encore l'impression qui domine est celle d'une grande liberté nourrie par une *force* inépuisable.

Quelle santé chez cette femme de près de *soixante-quinze* ans, se dit-on ! Et l'on apprend alors que Mme Cookson ne souffre pas simplement d'une épaule et de son dos, qu'elle soigne chaque *matin dans l'eau* d'une *piscine* olympique couverte par une charpente de bois blanc, juste derrière l'âtre étincelant. Katie subit, en outre, les effets dramatiques d'une maladie congénitale, heureusement fort rare : ses *veines* « *cassent* », *provoquant* des hémorragies fréquentes et spectaculaires qui la font saigner du nez, mais aussi des yeux, de sous les ongles et des oreilles. Plusieurs fois dans l'année, elle doit être transportée dans un *service de l'hôpital de Newcastle*. Il y a déjà plus de cinquante ans que les médecins *enjoignirent* à Mme Cookson de se considérer comme une invalide bénéficiant d'un sursis précaire. Elle a répondu à sa manière, en acceptant *les souffrances* provoquées par des centaines de cautérisations, mais aussi par cette rage d'écrire, de peindre et de vivre.

Mais l'argent, poursuit l'enquêteur incrédule, tout cet argent brusquement déversé sur la pauvresse a dû, lui aussi, agir comme un stimulant très puissant. Détrompons-le très vite : la Cookson jure ne rien posséder d'autre que sa maison, plantureuse il est vrai, et l'amour de Tom.

« *Pourquoi amasser ce que je n'emporterai pas avec moi dans l'au-delà ? Je n'ai pas d'enfant, je ne dépense rien ; je ne prends pas de vacances, je ne fume pas, et boire me donne la migraine. J'ai horreur d'aller à Londres pour me retrouver avec des gens que je ne connais pas et jouer avec eux la comédie de la vie sociale. Quelle triste façade ! Alors, ce que je gagne, je le donne. Mon véritable plaisir est depuis toujours d'aider ceux qui sont dans le besoin. Je donne aux hôpitaux, aux fondations, aux organisations charitables, même au club de football dont Tom est président ! Personne n'a le droit de me reprocher de « faire mon beurre » grâce aux pauvres que je décris dans mes livres. J'ignore jusqu'au montant exact de mes revenus, ce qui stupéfie mon agent. Jamais je n'ai écrit pour faire de l'argent. Voyez d'ailleurs l'héroïne de mon dernier livre : il s'agit d'une jeune fille qui évolue dans les chantiers navals, lors des grandes grèves de 1978, et qui lutte désespérément pour préserver sa virginité ! On ne peut pas dire que ce soit un personnage très populaire ! Combien sont-elles, les jeunes filles d'aujourd'hui qui sont dans ce cas ? Deux ou trois, dans notre région ? Qu'on ne m'accuse pas de choisir mes personnages pour que le plus grand nombre de lecteurs puisse s'identifier à eux ! Cette fille-là, je la sens, je ne la calcule pas.* »

Et Mme Cookson éclate de rire. C'est ainsi qu'elle réagit quand on lui brandit son fantastique succès. D'autres s'enivreraient à moins, mais Katie vient *de trop loin* pour pouvoir être dupe : « *Non, ce n'est pas à moi que cela arrive. Je suis trop ordinaire.* »

Ce qui étonne le plus Katie, c'est quand elle reçoit la visite d'admirateurs étrangers qui possèdent toute *son œuvre* et... qui ne savent pas un mot d'anglais ! « *Il n'y a rien de pire que le succès,* affirme-t-elle sans coquetterie. *On perd toute possibilité de vie privée. Tout le monde veut vous connaître, exige de vous des choses que vous ne pouvez pas fournir, ou vous jalouse pour des raisons qui n'ont généralement rien à voir avec ce que vous écrivez. Or, moi, la seule chose qui m'intéresse, c'est précisément l'écriture de mes livres. Le reste, je le laisse aux mondains, aux envieux, aux politiciens...* »

Nul doute que ceux-ci seront nombreux à faire la fine bouche, du côté des *factories* de Saint-Germain-des-Prés, quand les œuvres de Mme Cookson feront leur apparition sur le « marché français ». Mais qui, parmi les thuriféraires de nos fictions, qui *manifeste* le même sens de la révolte, la même passion d'écrire, la même modestie et la même force de vie que Mme Catherine Coockson ?

(1) Pierre Belfond, éditeur.

HIPPIES

La route de la dernière chance

Ethnologue, Pascal Dibié, avant d'étudier les tribus amazoniennes a observé - avec sympathie - un autre type de tribu : les hippies qui continuent de former des communautés en Californie.

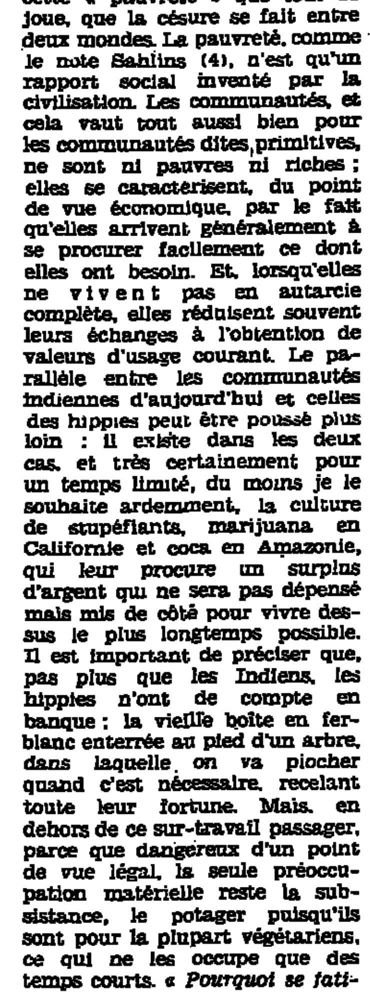
PASCAL DIBIÉ

« *LE chaos ! Dans le chaos existe l'absolu qui ouvre tous les possibles. De là surgit une forme mystérieuse qui porte le nom de « création », génération ou regénération, « soutien », continuité ou plénitude, et « transformation », la destruction ou la dissolution. (...) Nous arrivons à un moment où il est possible de devenir consciemment créatif. Cette créativité nous ramène à la question : « Qui suis-je ? » La vraie réponse est : « Je suis. » Ce « Je suis » nous renvoie en arrière, se dissout dans l'Absolu ; on revient au chaos !* » Ramana Das, puisque tel est le nom qu'il a choisi, éclate de son rire merveilleux qui fait éclater ses dents blanches et trembler son ventre de Bouddha heureux. Il prend son ectar, l'accorde sur le triangle de Shiva Das et entonne « Dance Shiva, Dance... » un mantra-américain, bien connu dans les communes de la baie, qu'il a lui-même composé. Digne héritier de H.-D. Thoreau, Ramana Das ne fait que tenter d'exprimer que quelque chose en lui-même d'immortel est relié à la loi de l'existence suprême, et qu'en se branchant sur la grande centrale d'énergie cosmique il la connaîtra biologiquement et spirituellement. S'il fait appel à la Bhagavad Gita pour noter cette « présence » plutôt qu'à Parménide, Platon ou Aristote, c'est peut-être tout simplement parce que l'Orient proclame bien haut que cet idéal n'est pas hors d'atteinte alors que l'Occident ne le dit qu'à mots couverts. L'ode à Shiva s'achève bientôt dans un éclat de rire général qui va bientôt se transformer en un profond silence d'où va naître un « om » collectif et grave afin que devant le gâteau aux carottes et à la banane, qui trône au milieu du groupe sous une mince couche de crème fouettée, nous réalisions, grâce au son primordial, l'unité au sein même de la diversité. Taï, une jeune fille longiligne qui fête aujourd'hui ses quatorze ans, se lève alors pour découper l'imposante pâtisserie, pendant que Charly tourne la manivelle de la sorbetière à l'ancienne et que Shiva Das met en action le magnétophone avec une cassette de Ramanaya, de la musique américaine-mantra produite à Santa-Cruz. Oui, c'est encore la Californie mais je suis à un bout du monde, un petit plus au bout que les autres, tout au bout de « la route de la dernière chance », un chemin forestier tracé par les pionniers il y a à peine un siècle.

Il n'y a absolument rien d'étonnant à ce que je me retrouve au milieu d'une communauté hippie en cette fin d'année 1980. La côte ouest accueille depuis longtemps l'héritage utopique des colons. Les premiers furent emportés par l'élan de la conquête de l'Ouest, les derniers, les « communautés », par la fuite de la société industrielle. L'installation de ces dernières dans les montagnes boisées du nord-ouest Pacifique, dans les plateaux du sud-ouest ou dans les fermes abandonnées de la Nouvelle-Angleterre entre les années 1965 et 1970 ne correspond pas à un plan ou à un mouvement mûrement réfléchi et organisé. Elles n'eurent pas le temps, dans l'urgence qui les poussait de s'échapper d'un système qui nous mène indubitablement vers une catastrophe écologique, d'inventorier les parallèles historiques ou d'élaborer une stratégie pour l'avenir. Les deux mille groupes recensés à l'époque, auxquels il faudrait ajouter à peu près un millier d'inconnus et les réseaux de l'*undeground*, qui sont indénombrables, durent attendre les grands rassemblements de 1967 comme Woodstock pour découvrir que toutes ces actions isolées, chaque commune se pensant unique et sans précédent, correspondaient à un grand mouvement communautaire comme le révéla la presse. C'est face à cette extraordinaire puissance de récupération des médias américains que le mouvement dut renforcer et définir sa marginalité, gagner en consistance (1). Les « *drop out* », ceux qui avaient tout lâché sur un coup de tête, prirent conscience de leur état minoritaire en développant et en affirmant ce qu'ils nommaient eux-mêmes une « contre-culture ». Le but n'était plus uniquement de fuir la société mais de l'influencer pour la changer. Il s'agissait d'être des « *drop in* », des gens qui entrent quelque part, comme le prêchaient Jerry Rubin et ses amis à travers le *Youth International Party*, le parti international de la jeunesse, le YIP, dont le slogan était : « *YIPpies ! révoltez-vous ! Y'en a marre des patates au lard !* » (2). Phrase dada qui ne voulait « rien » dire mais qui dans les années 1966-1967 fut le cri de ralliement de la jeunesse contestataire. « *Les hippies nous prirent pour des militants, les militants pour des hippies*, note Rubin, *et il n'y eut que la droite qui ne se trompa pas sur notre compte.* » Mais qu'importent les querelles sur le fait que Yippie prenne ou ne prenne pas de « h » ; le phénomène important était que des minorités déviantes devenaient des minorités actives et allaient créer de nouvelles façons de penser et d'agir. La chasse au bonheur commençait non plus en quittant la société mais en tentant de la changer. L'illusion, ainsi que Freud l'a définie (3), ou ce que d'autres nomment utopie, se réalisait. Des milliers de jeunes tant aux Etats-Unis qu'en Europe s'essayaient à faire table rase du passé. Les communautés *(Gemeinschaft)* s'opposaient à la société *(Gesellschaft)*, opposaient à l'artificiel et à l'arbitraire le naturel, le spontané et le traditionnel. La recherche ou la nostalgie d'un monde dans lequel on pourrait vivre entre soi poussait la jeunesse à se réaliser individuellement dans une satisfaction commune.

Depuis cette année 1965, les communautés ont vieilli et avec elles les « communards ». Des enfants y ont grandi et fêtent aujourd'hui leur quatorzième ou leur quinzième anniversaire sur le sommet des montagnes arides qui bordent la côte ouest. Les parents ont une bonne quarantaine et à nouveau deux générations se trouvent face à face.

Le « route de la dernière chance » n'est pas à sens unique, on y peut aller et venir et c'est ce que j'ai fait. J'y ai partagé une partie de ma vie en Californie, y ai goûté la douceur d'un monde où l'on peut vivre entre soi avant d'aller me faire materner par les communautés amazoniennes. Au contact des unes comme des autres j'y ai retrouvé de la simplicité. Baji (en indi : celui qui écoute la musique céleste), un Indien [d'Amérique] qui a quitté New-York, m'a confié que c'était son rêve « *d'appartenir à une tribu ; un lieu où les énergies se croisent, se rencontrent, où les gens font attention aux autres, où personne en particulier n'a le devoir de travailler, mais où chacun a envie de faire quelque chose pour la survie et le bonheur de tous (...). Cela ne va pas sans problèmes et sans conflits mais je connais, aujourd'hui, une satisfaction véritable. Le retour à la terre, son contact, son écoute, ont définitivement changé ma vie* » Comme Shiva Das, Inga, Ramana Das, Satie ou Maren, Baji vit « là-haut » dans une petite cabane en bois qu'il s'est construite en utilisant les arbres qui poussent alentour. Personne ne sait à qui appartient le terrain sur lequel ils se sont tous installés ; ils savent seulement qu'il est interdit de construire dans cette zone : aussi ont-ils camouflé le mieux possible leurs petites maisons en épousant la forme des arbres et du terrain afin que les avions de surveillance ne puissent les repérer. Shiva Das et Baji fabriquent des jouets en bois, des jouets écologiques. Ramana Das, quand il ne fait pas un *chanting*, une réunion chantée avec quelques adeptes de Baba-Mehr ou Baba-Harris, leurs gourous préférés, est rédacteur de publicité. Son dernier travail est un dépliant vantant la saveur naturelle d'une glace parfaitement artificielle.



cette « pauvreté » que tout se joue, que la césure se fait entre deux mondes. La pauvreté, comme le note Sahlins (4), n'est qu'un rapport social inventé par la civilisation. Les communautés, et cela vaut tout aussi bien pour les communautés dites primitives, ne sont ni pauvres ni riches ; elles se caractérisent, du point de vue économique, par le fait qu'elles arrivent généralement à se procurer facilement ce dont elles ont besoin. Et, lorsqu'elles ne vivent pas en autarcie complète, elles réduisent souvent leurs échanges à l'obtention de valeurs d'usage courant. Le parallèle entre les communautés indiennes d'aujourd'hui et celles des hippies peut être poussé plus loin : il existe dans les deux cas, et très certainement pour un temps limité, du moins je le souhaite ardemment, la culture de stupéfiants, marijuana en Californie et coca en Amazonie, qui leur procure un surplus d'argent qui ne sera pas dépensé mais mis de côté pour vivre dessus le plus longtemps possible. Il est important de préciser que, pas plus que les Indiens, les hippies n'ont de compte en banque ; la vieille boîte en fer-blanc enterrée au pied d'un arbre, dans laquelle on va piocher quand c'est nécessaire, recelant toute leur fortune. Mais, en dehors de ce sur-travail passager, parce que dangereux d'un point de vue légal, la seule préoccupation matérielle reste la subsistance, le potager puisqu'ils sont pour la plupart végétariens, ce qui ne les occupe que des temps courts. « *Pourquoi se fatiguerait-on à récolter plus que ce que l'on peut consommer*, m'explique Shivadas ; *s'il y a du surplus, et il y en a toujours, on le descend à Santa-Cruz pour des amis ou on l'échange contre des choses. Il y a longtemps que l'on ne vit plus pour produire. On produit pour vivre, voilà tout.* »

Pierre Clastres, à propos des sauvages, ces « sauvages » que les grands-parents des hippies ont massacrés parce qu'ils avaient, comme l'ont aujourd'hui leurs petits-fils, le défaut de se soucier avant tout de leur liberté, note qu'une telle stratégie implique un pari sur l'avenir : à savoir qu'il sera fait de répétition et non de différence, que la terre, le ciel et les dieux veilleront à maintenir le retour éternel du même (5). Force est de constater pour les tenants du progrès que le « défaut » de leurs enfants n'est pas dû à un manque ou à une méconnaissance de la technologie mais au refus d'un certain type de société, à la tentative d'en inventer une nouvelle.

La prise de conscience écologique a commencé par une démonstration face au « trop de déchets », par le refus d'excès inutiles, le premier de ces excès étant le *sur-travail*. La cohésion du mouvement communautaire et d'une grande partie de la jeunesse, auxquels, j'en suis sûr, se joindrait l'humanité raisonnable en entier s'il n'y avait les communautés nationales que les pouvoirs étatiques ont inventées pour que l'on s'entre-déchire, s'est faite et se fera sur le refus du sur-travail, sur le refus de se laisser engloutir par la production et sur l'espoir, sinon d'une égalité, d'une hétérarchie véritable, c'est-à-dire de la répartition des tâches en fonction du désir et de la capacité de chacun. ■



Honoré.

Enfants sauvages

John, Paul, Allan, Mary Peter, ce sont leurs véritables prénoms ou à peu près, restent malgré tout des enfants de l'Amérique, mais des enfants sauvages en ce que leur vie précaire tend au définitif. Un Américain moyen, c'est la majorité, même en Californie, a, sans le faire exprès, parodié Jerry Rubin (à moins que ce ne soit l'inverse) lorsqu'il m'a dit que « *les communes sont peuplées de gens pauvres qui ne mangent que des céréales aujourd'hui mais qui, si on leur annonçait qu'ils vont mourir demain, se remettraient très vite au hamburger-frites et au coca-cola* ». Qu'importe le choix du dernier verre. Ce qui m'a frappé dans ces paroles, c'est l'accusation, ce mythe de croire que les gens qui vivent en communauté sont pauvres. C'est à propos de cette « pauvreté »...

(1) La consistance veut dire ici la capacité d'exprimer ses opinions de manière cohérente, répétitive et sans concession. Cf. Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, PUF, 1979.

(2) Jerry Rubin, *Do it*, Seuil, 1971.

(3) Freud, *l'Avenir d'une illusion*, PUF.

(4) Marshall Sahlins, préface de P. Clastres, *Age de pierre, âge d'abondance*, N.R.F. Gallimard, 1976.

(5) Pierre Castres, *la Société contre l'Etat*, Minuit, 1974.



REFLETS DU MONDE

LA LIBRE BELGIQUE

Que sera notre avenir ?

Dans *LA LIBRE BELGIQUE*, M. Joseph Basile, professeur à l'université de Louvain, constate que « *chaque époque, chaque culture a sa manière propre de mesurer le temps et, ce faisant, elle révèle le sens qu'elle donne à la vie. En Orient, les bonzes commençaient leurs prières au signal de la fumée de l'encens, et la terminaient quand le parfum finissait par s'éventer ; dans l'Occident moderne, ce sont les saccades du voyant sur l'horloge de pointage qui précipitent et stoppent nos agitations ; mais peut-être retrouverons-nous demain la sagesse de l'hésitante clochette médiévale, celle qui tintait trois fois dans la vallée pour appeler le moine, tantôt au labour, tantôt aux œuvres de miséricorde, tantôt à la méditation...* »

Après avoir constaté que « *nous commençons à vivre le chambardement du travail humain et que la société, comme toute cellule vivante, va progressivement s'adapter aux nouvelles conditions* », M. Basile ajoute :

« *Fort probablement, trois types d'occupations empliront la durée de la vie : le travail à temps partiel généralisé, le service social obligatoire et les loisirs transformants.* »

Car, selon M. Basile, « *l'image du cadre surmené, dévoré par ses charges, deviendra un stéréotype suranné, le snobisme ne consistant plus à paraître accablé sous l'avalanche des dossiers, mais, au contraire, à dominer sa tâche, à sembler sûr de soi et détendu par surcroît. (..)*

» *A mesure que diminue la durée des productions matérielles, surgit une dégradation angoissante dans un domaine inaccessible à la machine : la qualité des relations humaines et le service d'entraide collective. Il faudra une présence humaine lubrifiante aux points de frottement dans la communauté. Vraisemblablement, tous, hommes et femmes, admettront l'obligation d'assumer un service social, pareil au service militaire, une fois dans sa vie et à la carte. (...) Ce serait pour tous accéder ainsi à une citoyenneté supérieure.*

» *Dans cette ligne se déroule déjà au Canada une expérience révélatrice : tout groupe de chômeurs peut obtenir l'aide de l'Etat, s'il veut réaliser un projet innovateur, comme construire des patinoires, mettre sur pied des transports pour impotents, ravaler des monuments, remédier aux pollutions des rues et des rivières, etc. Ceux qui prennent l'initiative d'une occupation utile, sont appelés à diriger ces nouveaux services, doublement rentables pour la société et pour eux-mêmes.* »

Quant aux « loisirs transformants », l'écueil ce sera l'usage que chacun en fera. Et M. Basile insiste sur la responsabilité des éducateurs de « *qui dépendra plus que jamais le sort de notre espèce* ».

BTA

Le temps des Sofiotes

Les sondages portent parfois sur des sujets curieux. Ainsi, rapporte l'agence télégraphique bulgare, on en a fait un pour savoir ce qui distinguait l'emploi du temps des habitants de la capitale, Sofia, de celui des autres citoyens du pays. Il en ressort que « *les Sofiotes consacrent annuellement quarante heures de plus au travail et quatre-vingt-trois heures en moyenne de plus aux études que les autres habitants du pays. Cette différence serait bien plus importante (car les Sofiotes dorment quarante-six heures de moins) s'ils ne perdaient pas quatre-vingt-cinq heures de plus pour le transport. Les pertes pour faire des courses et pour divers services s'élèvent à 327 millions d'heures par an pour toute la ville, y compris le transport.*

» *Les Sofiotes utilisent le téléphone soixante heures de moins que les autres. En revanche, les habitants de la capitale passent soixante-quinze heures de plus que les habitants de province devant le petit écran.* »

Bref, il semble bien que, comme dans le reste du monde, les provinciaux bulgares aient un art de vivre plus décontracté que les habitants des grandes métropoles.

Daily Mail

La télévision indécente

Les parlementaires britanniques sont entrés en guerre contre les programmes de télévision qui, pour beaucoup d'entre eux, « commencent dans une chambre et se terminent dans un lit, comme si la vie se réduisait à une seule activité ». C'est ce que rapporte le *DAILY MAIL*, citant les propos d'un député indigné « *Les responsables de la télévision ont été avertis par le Parlement qu'ils pourraient être soumis à des sanctions légales s'ils continuaient à diffuser, à des heures d'écoute où les enfants sont encore devant le petit écran, des programmes dont le ressort principal est soit la sexualité, soit la violence. Les parlementaires veulent éviter autant que possible de recourir à la censure, mais demandent aux responsables des chaînes de télévision de s'autocensurer* » Certains d'entre eux auraient même souhaité que les sanctions prévues par la législation en matière d'atteinte à la pudeur, et qui peuvent s'appliquer aux sex-shop ou aux cinémas pornographiques, puissent être utilisées contre les chaînes de télévision. Ils n'ont cependant pas pu faire prévaloir leur point de vue.



Vœux pieux

Alcoolisme, que de crimes (notamment économiques) on commet en ton nom ! C'est du moins ce qui ressort d'une étude de la *KOMSOMOLSKAIA PRAVDA*. L'organe des jeunesses communistes soviétiques estime que « *la lutte contre l'alcoolisme permettra une meilleure réalisation du onzième plan quinquennal* », et publie tout un ensemble de lettres de lecteurs qui s'inquiètent ou s'affligent des progrès de ce fléau en Union soviétique. « *Une lutte efficace contre l'alcoolisme*, écrit le journal, *permettra de réduire le nombre d'accidents du travail, d'améliorer la qualité de la production, de réduire l'absentéisme et aussi de diminuer le nombre des divorces et des enfants débiles.* »

La *KOMSOMOLSKAIA PRAVDA* rapporte également les moyens suggérés par ses lecteurs pour diminuer la consommation d'alcool en U.R.S.S. Parmi ces moyens : « *Arrêter la vente des boissons alcoolisées pendant la semaine et ne l'autoriser que les dimanches et jours fériés, afin que les gens ne puissent se saouler au travail (...) ; multiplier par dix le prix de l'alcool ; diminuer la surface des vignobles, et surtout agir avec la plus grande sévérité contre les travailleurs alcooliques* »

Une révolution dans la révolution, en somme.

« NANA » UN FEUILLETON DE MAURICE CAZENEUVE

Zola et la ruine d'un monde

CATHERINE HUMBLOT

Nana ! Nana, la jeunesse de Nana, sa rousseur blonde ! Nana apparaissant presque nue — ses formes à peine voilées par des gazes légères — *dans ce théâtre des Variétés parisiennes*. Le Tout-Paris est là, l'aristocratie, les finances, la presse. Un souffle étrange passe devant cette femme femelle, femme sensuelle, innocente, déjà offerte. Nana chante incroyablement faux, mais qu'importe, elle a déjà tourné la tête à tous. Nana, fille d'une blanchisseuse et d'un père alcoolique, a été *« envoyée pour corrompre Paris entre ses cuisses de neige »*.

Quand *Nana* fut publié en 1879, le roman — le neuvième de la série des Rougon-Macquart — fit scandale. Zola fut traité de *« pornographe »*, de *« coprophage »*... Maurice Cazeneuve a adapté cette œuvre magistrale en un feuilleton de quatre épisodes. *« Nana va sûrement soulever des polémiques*, a déclaré Maurice Cazeneuve en présentant à la presse les deux premiers épisodes, *certaines scènes feront peut-être scandale. Mais je tiens que les hommes et les femmes qui forment le public sont comme moi-même responsables et adultes. Et ce que j'ai trouvé beau, fort, moral, l'est au même titre pour chacun des hommes et des femmes de notre temps. »* Une mise en garde un peu emphatique pour un créateur. Mais Maurice Cazeneuve, on le sait, se trouve des deux côtés de la télévision : ex-directeur de la deuxième puis de la troisième chaîne, actuellement directeur de la société Télé Union Production, c'est sans *doute le responsable qui parle plutôt que le « saltimbanque » : « C'est un exemple de télévision adulte pour un public adulte »*. Zola n'avait d'autre souci que de dire la vérité, que de vivre *« indigné : « Quand une société se putréfie, que la machine sociale se détraque*, déclarait-il *(la Tribune*, 29 novembre 1868), *le rôle de l'observateur et du penseur est de noter chaque plaie nouvelle, chaque secousse inattendue... Nous vivons sur les ruines d'un monde. Notre devoir est d'étudier ces ruines, de les étudier avec franchise, sans peur ni mensonge, pour en tirer les éléments du monde futur. »*

Nana, qui raconte l'ascension puis la décadence d'une « fille » dans le Tout-Paris aristocratique et affairiste de la fin du Second Empire, *fouille au vif le drame humain, le désir des mâles ; c'est aussi un* tableau formidable, serré, minutieux, *sur le recul de la vieille noblesse* et l'arrivée de nouvelles classes sociales ; la chute de Nana, et avec elle celle des Vandeuvre, des La Faloise, des Hugon, des Georges, des Muffat, c'est l'échec des valeurs morales d'un régime, le *symbole de la fin d'une époque. La* crudité du regard, du langage, est à la mesure de l'indignation de Zola.

Innocence et rouerie

Le feuilleton de Maurice Cazeneuve est fidèle : on y retrouvera avec *plaisir les personnages*, ce grouillement de caractères (l'innocence mêlée de rouerie de Nana, la pesanteur bigote du comte Muffat, l'adolescence de Georges, le répugnant Steiner...), les décors (cette sorte d'étouffement dans des rideaux de satin, ces lits trop chargés, ce velours, cette lumière, ces verres et cette élégance qui se compromet continuellement avec la vulgarité). Il y a un beau travail de réalisation, et un climat.

Maurice Cazeneuve ne trahit pas Zola, mais *Nana*, de Maurice Cazeneuve, *manque d'un véritable* élan intérieur, de cette indignation *et cette fureur, de ces excès de* langage, de ce qui — à l'époque — fut considéré comme des obscénités et qui venait de la volonté de faire éclater les mensonges, de faire le jour sur les mystifications. *Nana* manque peut-être de re-création, *c'est-à-dire qu'on ne retrouve pas* la puissance du langage au niveau *de l'image, qui est ici « classique »*. Zola n'a cessé d'intéresser les *cinéastes* (Ferdinand Zecca, Albert Capellan, René Clément, Nino Martoglio, Jacques Feyder, l'ont adapté ainsi que Marcel Carné, Marcel L'Herbier, Fritz Lang, Jean Renoir, Christian-Jaque et, à la télévision, Claude Santelli et Jean Archimbaud, Jacques Armand et Yves-André Hubert, Emmanuel Robles...). C'est que l'œuvre de Zola est étonnamment visuelle ! Et c'est là le danger. A scrupuleusement la suivre, on laisse au passage quelque chose d'impalpable, qui est un peu de l'esprit, un peu aussi de la violence du roman de Zola.

● Dimanche 15 mars, A 2, 20 h. 35.

LA MUSIQUE ET LA RADIO

Annonce - désannonce

JACQUES DRILLON

Les rapports de la radio et de la musique sont multiples. France-Musique en privilégie un : la diffusion. Et *c'est normal et juste. Mais* ce serait une grave erreur que *d'oublier que la radio est un* médium, *c'est-à-dire un procédé* permettant de relier les hommes entre eux, et utilisant pour cela un langage spécifique. Si la musique peut constituer l'essentiel du message, elle peut aussi faire partie de l'arsenal rhétorique dont disposent les gens de radio pour faire passer avec plus de force une quelconque *information. Dans le meilleur des cas, les deux se confondent, ainsi qu'il en est de la carte* postale : support et message tout à la fois. Mais nous n'en sommes pas là.

Ecouter une radio d'où la musique comme rhétorique est absente revient à lire *Phèdre* en prose, ou *Du côté de chez Swann* en style télégraphique. Et *faire* cette radio équivaut à *considérer qu'elle n'est qu'une technique (faisceaux hertziens*, microphones, émetteurs, récepteurs, etc.), où l'homme n'est *présent* que pour suppléer les carences de la machine, et la musique une *marchandise* parfaitement adéquate à la technologie employée, mais vide de contenu émotionnel.

L'une des deux figures de rhétorique purement musicales qu'il arrive à France-Musique de négliger quelque peu, c'est l'absence d'annonce (la seconde étant le mixage de la parole et de la musique). *Il* est indéniable qu'une symphonie de *Beethoven mérite une annonce. Mais* il est tout aussi indiscutable qu'une *courte pièce diffusée sans prélimi*naire aucun, et comme pour elle-même, peut constituer une coupe forte, élégante et utile dans un discours. Elle peut relever la parole, en la prolongeant : elle lui confère une couleur, elle l'explicite. Cela suppose bien entendu que le discours *ne se réduise pas à une introduction et à un commentaire*. Car il est possible de parler d'une *œuvre autrement qu'en annonçant* son passage à l'antenne, qu'en donnant des informations musicologiques, qu'en énonçant une distribution.

Colossal

Ce serait rendre à la musique le pouvoir dramatique que, précisément, producteurs et auditeurs *lui reconnaissent* tout au long des dix-huit heures de programme quotidien. Lorsque Bach fait hurler à la *foule des juifs : « Barrabas ! » (Passion selon saint Matthieu)*, sur *un accord de septième diminuée*, il ne fait pas annoncer à l'évangéliste, immédiatement avant : *« Et ils hurlèrent de manière affreusement dissonante... »* De même, immédiatement après la mort du Christ, s'élève un choral, enchaîné « sec », qui donne tout son poids à la phrase terrible qui vient d'être pro*noncée : « Et il expira. »*

Ce ne serait pas une audace de langage pour un homme du vingtième siècle que d'utiliser à des *fins radiophoniques les moyens de* la rhétorique sonore du dix-huitième siècle. On peut d'ailleurs douter qu'un auditeur qui écouterait la chaîne dix heures de suite puisse vibrer continûment en entendant toutes ces musiques, présentées uniformément comme des œuvres destinées à faibre vibrer (1).

Certaines annonces (comme à l'inverse les *« désannonces »*) mériteraient d'être carrément rayées du vocabulaire : « Voici un communiqué », ou « Il nous reste cinq minutes avant les informations, écoutons... », ou encore « Le livre dont je me suis servi pour faire cette émission... » sont des phrases dont l'utilité est discutable. France-Musique est d'ailleurs la dernière chaîne à les avoir conservées.

Dans tous les cas où les annonces se justifient (programme de disques, *ou concerts*), *il faut aussi* discerner l'utile de l'inutile. Un *numéro d'opus est-il toujours* plus riche en informations que le nom du facteur de l'instrument ? Celui du présentateur, ou du régisseur d'antenne, plus que celui de l'ingénieur du son responsable du disque diffusé ? Et pourquoi aucune indication sur l'emplacement des micros ? Et que penser d'une phrase comme : « *Voici le très célèbre Concerto pour flûte et harpe* de *Mozart ?* »

Ainsi mise en forme, la radio commencerait à se hisser vers un point, haut situé, et qui constitue son *pain quotidien : la musique*. C'est-à-dire vers un art fait en *grande partie de rhétorique, où* l'on ménage avec soin la tension et la détente, *pour éviter le perpétuel* « colossal » qui donne la nausée et fait diminuer l'intérêt.

Encore faudrait-il savoir si le but *poursuivi n'est pas tout autre*. Peut-être cherche-t-on simplement à *puiser dans le réservoir immense* de la création musicale de tous les temps pour assouvir un désir grandissant de surconsommation, dans la qualité comme dans la quantité, contre lequel Wagner déjà luttait, et pour lui-même, lorsqu'il plaçait dans la bouche d'un « musicologue philanthrope » mêlé à de jeunes *artistes : « Et je le répète, il est plus facile d'être colossal que beau. Nous sommes payés pour le savoir. »*

(1) Un vœu : serait-il vraiment impossible de ménager des blancs proportionnels à la longueur des pièces diffusées, avant les désannonces ? Une symphonie de Bruckner a besoin d'un peu de silence pour s'achever tout à fait.

« Le Bouffon », de Bernard Haller et J.-C. Carrière

Assez féroce finalement

Bernard Haller a l'humour alerte et facilement surréaliste. Bernard Haller a le visage comme une surface liquide. Lisse. Rien à dire. Surface ultra-sensible qu'un rien va bouleverser brusquement de fond en comble. Le visage de Bernard Haller a une mobilité fulgurante et microscopique.

Bernard Haller, comédien et comique, a écrit pour la première fois (avec Jean-Claude Carrière, réalisation Guy Jorre) un scénario de film. Le thème du bouffon pour homme d'affaires, c'est une idée qu'il a depuis longtemps en tête. C'est l'histoire d'un comique médiocre engagé par un homme très riche pour être son bouffon personnel et permanent. M. Georges (Fernando Rey) fait partie de ces hommes de pouvoir qui ont tout et pour qui tout s'achète : terres, pays, banques, même la vie des autres. Il a tout ? Non, il n'a pas le sens de l'humour, il ne sait pas rire, c'est sa seule faiblesse. M. Georges en a conscience, aussi paie-t-il très cher M. Lajoie (Bernard Haller) pour le lui apprendre. Dans l'immense propriété qui tient à la fois du château et de la forteresse (on voit des hommes armés parcourir les allées du parc et tirer au moindre bruit), Lajoie installe des téléphones qui crachent, des pétards ; il imite les animaux, il aboie dans les réunions de conseils d'administration. Cela commence sur le ton de la comédie, quand peu à peu les choses glissent.

Le rapport qui lie les deux hommes a changé. Le bouffon est aux ordres de son maître qui l'appelle à toute heure : M. Georges aime particulièrement les histoires d'animaux, les imitations des cris d'animaux, mais qui domine l'autre ? Lajoie partage maintenant la vie de la maison, il est de toutes les réunions. Il est l'homme indispensable. Dans un rapport de maître à esclave en partie renversé et assez complexe, le premier découvre non pas le rire mais parfois comme une espèce de surprise, le second découvre... son pouvoir et une nouvelle idéologie, la mystique de l'or. Tout bouge... M. Georges allume des bougies, prie devant l'autel où brille Dieu-Pépite, d'or, s'enferme dans une pièce blindée où il fait monter des veaux. Le cercle de la folie commence. Ou les retrouvailles avec l'enfance ?

Dommage, vraiment dommage que la dernière scène laisse à désirer. Inspirée d'une histoire vraie, celle de son grand-père (un important homme d'affaires, pour qui une fois devenu vieux, malade — et donc dangereux — on avait fait construire un faux bureau avec faux téléphones et fausses secrétaires), elle a quelque chose qui ne va pas dans le ton ; il aurait mieux valu la supprimer. Pour le reste, c'est très fou, très drôle, et assez féroce finalement. L'incongru, l'absurde qui ont d'abord fait rire, font peur brusquement. L'angoisse, la solitude, la dépendance, la difficulté de vivre, le cercle kafkaïen, éclatent, brouillent les cartes. On rit franchement puis on rit dans le malaise ; cela se passe finement. Comme sur le visage de Bernard Haller qui domine ce film avec Fernando Rey. — C. H.

● Mercredi 11 mars, TF 1 20 h. 35.

les films de la semaine

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM
Les notes de JACQUES SICLIER

Dernier domicile connu

DE JOSE GIOVANNI

Lundi 9 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Le roman série noire de Joseph Harrington était situé à New-York. José Giovanni l'a transposé à Paris et dans la région parisienne en respectant son intrigue, très bien construite, en donnant aux personnages, interprétés par Lino Ventura et Marlène Jobert (le flic en action et son assistante idéaliste, inexpérimentée), une juste dimension psychologique. C'est aussi une méditation triste sur un mode qui se déshumanise.*

Torpilles sous l'Atlantique

DE DICK POWELL

Lundi 9 mars
TF 1, 20 h 35

★ *La guerre dans l'Atlantique sud. Torpilleur américain contre sous-marin nazi. Affrontement de deux navires et de leurs officiers respectifs, Robert Mitchum et Curd Jurgens, forts caractères. Les scènes d'action, traitées d'une façon presque documentaire, impressionnent. La leçon de solidarité finale est un peu trop édifiante.*

L'Homme des Folies-Bergère

DE MARCEL ACHARD

Mardi 10 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Un acteur des Folies-Bergère ayant le don d'imitation se fait passer pour un banquier qui a besoin de faire secrètement un voyage à Londres. C'est un séducteur, et, pour mettre sa femme à l'épreuve, le banquier se fait, à son tour, passer pour lui. Maurice Chevalier joue les deux rôles avec cet abattage qui lui vaut une grande popularité. Marcel Achard a donné un ton de comédie de Boulevard à cette version française d'un film américain tourné par Roy del Ruth et dont Chevalier était la vedette, avec Merle Oberon et Ann Sothern (ici Natalie Paley et Sim Viva).*

La Poudre d'escampette

DE PHILIPPE DE BROCA

Jeudi 12 mars
FR 3, 20 h 35

★ *Marlène Jobert, Michel Piccoli et Michael York, fuyant, en jeep, en 1942, dans le désert de Libye, refouent, sur le mode satirique,* Un taxi pour Tobrouk. *Jean-Loup Dabadie et Philippe de Broca s'en sont pris aux clichés de l'héroïsme militaire et du film de guerre viril. L'aventure est cocasse, mais il y a aussi, dans ce film, la naissance d'une amitié et d'un amour éphémères. Tendresse et mélancolie, fin quelque peu dramatique : Philippe de Broca a fait habilement glisser ce divertissement vers des émotions qui lui donnent une autre dimension.*

Le Parfum de la dame en noir

DE MARCEL L'HERBIER

Vendredi 13 mars
A 2, 23 h 5

★ *La suite du* Mystère de la chambre jaune, *d'après Gaston Leroux. Luttant contre Larsan, bandit maléfique et invisible, le journaliste Rouletabille liquide son complexe d'Œdipe. Nouvelle énigme en univers clos, il s'agit, cette fois, d'une villa de la Côte d'Azur, où Larsan doit se cacher — sous quel déguisement ? — parmi les invités. Cette transposition 1930 reste fidèle à Gaston Leroux, tout en fascinant par des recherches esthétiques, des jeux de miroirs, une ambiance « Arts déco » typique des goûts de Marcel L'Herbier et de ses conceptions cinématographiques. Beauté formelle et vertige des apparences. Et Roland Toutain en Rouletabille.*

L'Hôtel de la plage

DE MICHEL LANG

Dimanche 15 mars
TF 1, 20 h 35

L'été, les vacances, une plage bretonne. La recette de A nous les petites Anglaises *(succès commercial) reprise et appliquée à toutes les générations. Les personnages ne pensent presque tous qu'au sexe et à la bouffe. Ce n'est pas une comédie sociale mais un vaudeville de bas étage.*

Golgotha

DE JULIEN DUVIVIER

Dimanche 15 mars
FR 3, 22 h 30

★ *Imagerie religieuse (dans la tradition catholique) qui eut beaucoup de succès en son temps. Les extérieurs avaient été tournés en Algérie, où Jérusalem fut reconstituée en décors. Une certaine volonté de réalisme historique, la technique solide de Duvivier, les belles compositions picturales de Jules Kruger ont donné à ce film une qualité artistique dont on pourrait dire, aujourd'hui, qu'elle est académique. On s'amuse un peu à voir Jean Gabin (entre* Maria Chapdelaine *et* La Bandera, *du même Duvivier) jouer, ici, Ponce Pilate, procurateur de Judée, dont l'épouse, Claudia Procula, est... Edwige Feuillère. Robert Le Vigan, cet acteur halluciné, souvent chargé du rôle de traître, compose un Jésus sans emphase, un prophète doux, inspiré, marchant à sa « passion » comme le Nazaréen des Evangiles. Etrange et saisissante incarnation.*

A VOIR

La famine n'est pas une fatalité

C'EST LA VIE : LA LUTTE CONTRE LA FAIM
Du lundi 9 au vendredi 13
A 2, 18 h 30

LE RENDEZ-VOUS DU TROISIEME MILLENAIRE : EN FINIR AVEC LA FAIM
Mardi 10 mars
TF 1, 21 h 35

A l'occasion de la campagne du comité français contre la faim, qui s'achève par une journée nationale organisée dimanche 15 mars, l'équipe du magazine « C'est la vie », en association avec France-Culture, veut montrer que « la famine n'est pas une fatalité ». Des reportages de Jérôme Bony, Didier Régnier et Jean-Claude Renaud, tournés sur les lieux mêmes où menace la famine et où des opérations sont en cours pour combattre ce fléau, seront présentés chaque jour. Ils nous conduiront à Sri-Lanka, en Bolivie, au Pérou, en Haute-Volta. *« Il n'y a de fatalité que si l'Occident ferme les yeux sur le tiers-monde »*, affirment les responsables de « C'est la vie ». *Leur but est précisément de nous ouvrir les yeux.*

Dans « Les samedis de France-Culture », *samedi 7 mars*, de 14 h. 5 à 16 h. 20, un débat animé par Jacques Floran portera sur le même sujet. Le magazine international de France-Culture, mardi 10 mars, à 14 h. 47, sera l'occasion pour Thierry Garcin de présenter un document sur les actions menées par le comité.

Sur TF 1, mardi 10 mars, la *troisième* des quatre émissions de Claude de Givray consacrées au « Rendez-vous du troisième millénaire » aura pour thème : « En finir avec la faim ». *« Il en va de l'honneur de l'homme,* souligne l'auteur de la série, *il en va aussi de sa sécurité, car tous ces peuples affamés finiraient tôt ou tard par venir troubler la fête. »*

L'ONU, rappelle-t-il, a demandé au professeur Leontieff d'étudier ce qu'il faudrait faire pour réduire l'écart entre les revenus des pays riches et ceux des pays pauvres. Technologiquement, c'est possible. Faire passer d'un seul coup le tiers-monde de l'âge de bronze à l'âge des satellites, tel est le pari. *« C'est à ce prix,* estime Claude de Givray, *qu'il pourra peut-être gagner la bataille de la faim, la bataille pour la vie. »*

Le spectacle des armes

DOCUMENTAIRE : LE CINEMA ET LA GUERRE
Lundi 9 mars
TF 1, 22 heures

On ne montre pas la guerre de la même manière selon qu'on l'a vécue ou qu'on l'a connue en simple spectateur. Dans le premier cas, le metteur en scène met en jeu sa propre expérience et décrit les relations que les hommes entretiennent entre eux. Aux antipodes de cette vision humaniste, le cinéma grand spectacle saisit la guerre comme un feu d'artifice ou une farce monstrueuse. Autour de ces deux conceptions, généraux, grands reporters, écrivains épris d'aventures guerrières, tous bavards à souhait, exposent à André Halimi, films à l'appui, leurs idées. Dommage que, sur un sujet si intéressant, le débat soit resté aussi confus.

Le mot de l'énigme

INTRODUCTION A LA MUSIQUE CONTEMPORAINE : NÉCESSITÉ ET HASARD.
A 2, 22 h. 25
Lundi 9 mars,

Une pièce sombre, un peu inquiétante. Tout commence dans ce bureau de détective où un homme anxieux vient d'entrer. Le visage grave, l'air attentif, Michel Lonsdale l'écoute. Banale affaire, en somme : son client se sent épié, traqué, manipulé, demande à être protégé.

Et l'on pourrait se méprendre. Croire à un nouveau feuilleton policier. C'est, en tout cas, ce qu'ont voulu Michel Fano et Dominique Jameux, les deux auteurs « complices » de la série des sept émissions consacrées à la musique contemporaine.

La première, « Musique et modernité », était une sorte de *vade-mecum*, une simple table des matières. Cette fois-ci, on entre dans le cœur du sujet sans plus de concessions au didactisme. L'homme traqué ? C'est la musique qui l'obsède. Cette partition dont il est l'interprète, tantôt prisonnier, tantôt libéré, mais toujours sous surveillance. Nécessité de la partition, hasard de l'interprétation. La musique contemporaine offre des parcours aléatoires, ouvre des « possibles », permet des commentaires. C'est le mot de l'énigme, livré à l'étrange et impénétrable détective... sur le tapis vert d'une table de jeu. Après cette enquête un peu cauchemardesque (l'interprète consulte un plan de métro, puis s'égare dans d'interminables souterrains, se laisse soudain guider par de mystérieuses flèches). Venise et ses canaux. Images inattendues, chaotiques, qui donnent davantage à ressentir qu'à réfléchir. Nous comprenons, pourtant : suivre l'architecture en choisissant son chemin. *« Une partition est comme le plan d'une ville,* explique Pierre Boulez. *Dans la musique contemporaine, le compositeur n'est plus le seul maître du résultat final. »*

La preuve : l'interprétation de la *Troisième Sonate* de Pierre Boulez, dont la version de Kate Wittlich et celle de Claude Helffer sont successivement proposées en seconde partie de l'émission.

C. E.

Lundi 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La chirurgie esthétique n'est pas toujours une solution miracle.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Poneys dans les prés ; 14 h 25, Téléfilm : *Ma Femme a disparu ;* 15 h 56, Promenade au Salon international de l'agriculture ; 16 h 5, Au grenier du présent : Adieu Pyrénées ? *(lire notre sélection) ;* 17 h, Promenade dans le Salon international de l'agriculture ; 17 h 15, Rendez-vous au club ; 17 h 40, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche : Jean-Claude Bourret.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Torpilles sous l'Atlantique.
Film américain de D. Powell (1957), avec R. Mitchum, C. Jurgens, A. Medison, T. Bikel, R. Collins. (Rediffusion.)
Pendant la seconde guerre mondiale, un torpilleur américain poursuit, dans l'Atlantique Sud, un sous-marin nazi.
22 h Documentaire : Cinéma et guerre.
D'A. Halimi.
(Lire notre sélection.)
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Emissions pédagogiques.
La télévision et la famille : Bricolage.
16 h 30 Sports : Patinage artistique.
Championnats du monde (gala de clôture).
17 h 20 Fenêtre sur...
Demain... l'architecture.
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; Zeltron ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
(Lire notre sélection.)
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., candidat à l'élection présidentielle.
21 h 55 Document : Archives, mémoire de l'homme.
De J. Favier. Réal. L. Déramond. Nicolas de Baye, greffier du Parlement au XVe siècle.
La petite histoire et la grande, à Paris, en ce tout début du XVe siècle, racontée par un greffier, dans un style extraordinairement vivant.
22 h 25 Introduction à la musique contemporaine.
Nécessité et hasard : série de M. Fano et D. Jameux.
(Lire notre sélection.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes ; Mixmo Match.
18 h 55 Tribune libre.
Front de progrès.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Dernier domicile connu.
Film français de J. Giovanni (1969), avec L. Ventura, M. Jobert, M. Constantin, J. Sobieski, A. Mottet. (Rediffusion.)
Un inspecteur de police et une jeune assistante débutante recherchent un homme dont le témoignage peut faire condamner pour meurtre un trafiquant sur le point d'être jugé. Deux tueurs suivent la même piste, afin d'éliminer ce témoin.
22 h 10 Journal.

Mardi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Et s'il avait fait une fugue.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; 14 h 5, Oiseaux dans la ville ; 14 h 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h 35, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 30, A vos mains flash ; 15 h 35, Les recettes de mon village ; 15 h 55, Mémoire en fête ; 16 h 20, A vos mains ; 16 h 30, Dossier : Pas de femmes, pas de ferme ; 17 h, Le pour et le contre ; 17 h 15, A tire d'elles ; 17 h 20, Coup de cœur ; 17 h 35, Mini-show.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat.
De J.-M. Cavada, P. Duhamel, R. Vernay.
Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République (sous réserve).
21 h 35 Des lendemains pour l'homme.
De C. de Givrey.
Le rendez-vous du troisième millénaire : en finir avec la faim.
Avec MM. W. Léontief (prix Nobel d'économie et expert auprès de l'O.N.U.), J. Poly (président-directeur général de l'Institut national de recherches agronomiques), J. Perrot (cofondateur du Centre national pour l'exploitation des océans), M. Guernier (membre fondateur du Club de Rome), et M. Elmandera (membre de l'Académie du royaume du Maroc).
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Traits de mémoire.
De C. Miller.
L'histoire de la bande dessinée : la légende des bulles.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La mythomanie.
15 h Téléfilm : « Laura ».
De L. Ripandelli (1977). Avec R. Palmer, C. Capuzzo, G. Rossi. (En v.o. sous-titrée.)
Le lien délicat, unique, qui s'installe entre une petite fille, Laura, et un homme d'une quarantaine d'années, Alberto, provoque une crise dans le couple qu'il forme avec Maria, sa femme.
16 h 15 Itinéraires.
Le théâtre : l'illusion par le mot ; La fête roumaine
17 h Fenêtre sur...
Aimer en France.
17 h 50 Récré A 2.
C'est chouette : 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Négociations secrètes.
De P. Salinger et B. Gray.
Ce reportage sur les négociations secrètes qui ont conduit à la libération des otages américains à Téhéran est le résultat de treize mois de recherches et d'enquêtes, de deux mois et demi de tournage et de montage. L'émission originale, qui durait trois heures, est passée le 22 janvier aux Etats-Unis. Une version plus courte a été réalisée spécialement pour les Dossiers de l'écran.
22 h Débat : Les 444 jours de Téhéran.
Avec MM. P. Salinger (directeur d'A.B.C.-TV en Europe), E. Rouleau (journaliste au « Monde »), H. Villalon (homme d'affaires), Mes C. Bourguet et F. Chéron (avocats), qui ont servi d'intermédiaires dans les négociations Etats-Unis-Iran, R. Armao (porte-parole du chah à Panama).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.A.P.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : l'Homme des Folies-Bergère.
Film français de M. Achard (1935), avec M. Chevalier, S. Viva, N. Paley, A. Berley, F. Ledoux, J. Louvigny, J Baucourt. (N.)
Un acteur des Folies-Bergère, spécialisé dans l'imitation des personnalités parisiennes, prend la place d'un banquier, qui a dû faire un voyage à Londres pour une négociation financière. Il abuse tout le monde.
21 h 50 Journal.

Mercredi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour pour les femmes.
Les métiers les plus séduisants ne sont pas forcément les plus agréables.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h 40, Les poi-poi ; 16 h 25, Les infos ; 16 h 42, Super-parade des dessins animés ; 17 h 29, Studio 3.
18 h Auto-mag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « le Bouffon ».
De B. Haller et J.-Cl. Carrière. Réal. G. Jorre. Avec F. Rey, B. Haller, F. Dorner.
(Lire notre article page IX.)
22 h Magazine : la Rage de lire.
De G. Suffert. Président ou monarque ?
Avec MM. T. Ferenczi (« le Prince au miroir »), P Granet (« Ne dites pas au président que je suis U.D.F., il me croit socialiste »), R.-G. Schwartzenberg (« la Droite absolue »), A. Griotteray (« Lettre aux giscardo-gaullistes »), C. Hargrove (« l'Autre Giscard »).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : « Bonanza ».
La concession.
16 h 10 Récré A 2.
Les paladins de France ; Félix le chat : Maraboud' ficelle...
17 h 45 Sports : Cyclisme.
Paris-Nice.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 40 Magazine des sports : Grand stade.
De R. Chapatte et J.-R. Vivet.
22 h 50 Document : Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde. Les abbayes de l'Ouest.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
L'électronicien d'équipement ; Bilan de la revalorisation du travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Le Parti communiste révolutionnaire marxiste léniniste
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Tout est à vendre ?
Un film de R. Caron et J. Streff. Avec J. Spiesser, J. Mills, R. Blanche, G. Beller, A. Lefébure, R. Breuil et H. Serre.
Une satire de la « société de consommation » à travers les aventures d'un publicitaire dynamique et d'une star déchue qui va se trouver atteinte de « consommite aiguë ».
22 h Journal.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 9 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Family Hours ; 21 h., *le Soleil dans l'œil*, film de J. Bourdon.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : l'Ile fantastique ; 20 h. 35, *la Violetera*, film de L.O. Amadori.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, l'écran-témoin : *Mira*, film de F. Rademakers, d'après S. Streuvels. — TELE 2 : de 17 h. 30 à 22 h. : Eurovision, championnats de Belgique de tennis en salle, seizièmes de finale, quatre simples, tournoi international W.T.C. de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 25, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Dostoïevski : *Crime et Châtiment*, de M. Davions, d'après l'œuvre de Dostoïevski ; 21 h. 35, Noir sur blanc : émission littéraire, avec Jean d'Ormesson, pour son livre *Dieu, sa vie, son œuvre ;* 22 h. 25, Les visiteurs du soir.

MARDI 10 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Dallas ; 21 h., *Vivre libre*, film de James Hill.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : l'Age de cristal : 20 h.35, *le Retour des sept*, film de B. Kennedy.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, feuilleton : Salut champion ! ; 20 h. 50, Au nom de la loi : 21 h. 50, Magie de la danse. — TELE 2 : de 17 h. 30 à 22 h. : Eurovision, championnats de Belgique de tennis en salle, seizièmes de finale, quatre simples, tournoi international W.T.C. de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50 : jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10 : *la Kermesse des aigles*, film de G. Roy Hill ; 21 h. 55, Regards : Comment vivons-nous ? (présence juive).

MERCREDI 11 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade : 21 h., *Pour un dollar d'argent*, film d'Al Bradley.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les grandes villes du monde (Paris) ; 20 h. 35, *le Pion*, film de C. Gion.
- TELEVISION BELGE : 20 h., dramatique *Monsieur est servi*, de N. Shirer, par la Compagnie Desmanes, réalisation T.V. : L. Verlant ; 21 h. 10, Point de mire. — TELE 2 : de 17 h. 30 à 22 h. : Eurovision, championnats de Belgique de tennis en salle, huitièmes de finale, deux simples + deux doubles, tournoi international W.T.C. de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, *Messieurs les Ronds-de-cuir*, film de D. Ceccaldi, d'après le roman de Courteline ; 21 h. 35, Signe particulier : handicapé (I.M.C. de La Chaux-de-Fonds).

JEUDI 12 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Super Jaimie ; 21 h., *Et le vent apporta la violence*, film de G. Antoni.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les dames de cœur ; 20 h. 35, *Mogambo*, film de J. Ford.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *l'Hôtel de la plage*, film de M. Lang ; 22 h., Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : de 17 h. 30 à 22 h. : Eurovision, championnats de Belgique de tennis en salle, huitièmes de finale, deux simples + deux doubles, tournoi international W.T.C. de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : les accidents du travail ; 21 h. 15, cycle J.-Luc Godard : *le Petit Soldat*, 22 h 40, L'antenne est à vous : la Société d'art public de Genève.

VENDREDI 13 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Marcus Welby ; 21 h., *Alerte, robot évadé*, film de R. A. Colla.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : la Conquête du ciel : 20 h. 35, *le Canard à l'orange*, film de L. Salce.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, Dernière séance : *Lightning over water*, film de W Wenders. — TELE 2 : de 17 h. 30 à 22 h. : Eurovision, championnats de Belgique de tennis en salle, quart des de finale, deux simples + deux doubles, tournoi international W.T.C de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, jeu : la Chasse au trésor ; 21 h. 25, série : Palestine ; 22 h 25, A l'affiche ! actualité artistique ; 23 h. 30, nocturne : Johan Van der Keuken, documentariste hollandais (*le Maître et le Géant*).

SAMEDI 14 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 30, *Un oursin dans la poche*, film de P. Thomas ; 22 h. 20, Ciné à la demande : *Monte-Carlo*, film d'E. Lubitsch.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : les Héritiers ; 20 h. 35, *la Charge de la brigade légère*, film de T. Richardson.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, série : le Jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *le Sauvage*, film de J.-P. Rappeneau ; 22 h. 15, Cinéscope, avec François Truffaut. — TELE 2 : 20 h., Eurovision championnats de Belgique de tennis en salle (demi-finales, simples et doubles).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE 20 h. 25, série : Papa poule ; 21 h. 15, En hommage à Gilles Vigneault : Je vous entends chanter ; 22 h. 25, Sport.

DIMANCHE 15 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. série : Kojak ; 21 h., *Marlowe*, film de P. Bogart ; 22 h. 40, les Sentiers de l'aventure : Un mois chez les Karens en Birmanie.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : la Chasse au trésor : 20 h. 35, *la Femme de paille*, film de B. Dearden
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, variétés : Chansons à la carte : 21 h. 10, *le Voleur d'enfants*, d'après Supervielle.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *les Granges brûlées*, film de J. Chapot ; 21 h. 20, Hollywood : Epopée du cinéma muet ; 22 h. 25, Vespérales ; 22 h. 35, Table ouverte.

Jeudi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : 1

12 h 05 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour le mmes.
Les femmes âgées m heureuses en France qu'en Allemagn en Italie.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions région
13 h 50 Objectif santé : L bête par surcharge.
14 h Les émissions d udi.
Chronique d'un vill : Maffle ; 14 h 28, Transports d'enfant 4 h 33, La dernière Micheline ; 14 h 50 s enfants immigrés ; 15 h 2, Entrer à l' versité ; 15 h 30, Les sports à la télévisi 15 h 45, Le mélange des sons ; 16 h., D mentaire : La roue de la vie, ils sont be ils ont la jeunesse ; 16 h 52, D'un jeu l'autre ; 17 h, Le chemin des livres : 30, Les architectes au service des ensei nts.
18 h C'est à vou
18 h 20 L'île aux en nts.
18 h 45 Avis de re che.
19 h 20 Emissions ionales.
19 h 40 Les paris TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Pa -café.
Réal. S.-R. Le ; ave V. Jannot, J. François, G. Werl F. Andrei, A. Courivaud...
21 h 30 Magazin l'Evéne ent.
« Désordre rouge », une enquête de Roger Pic.
22 h 30 Visions : César.
De J.-P. Mirouze.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
14 h Aujourd'hui madame.
La nuit
19 h 20 Emissions régionales.
15 h Série : « le Saint ».
Les immigrants.
16 h L'invité du jeudi : Jean Piat.
17 h 20 Sports : Cyclisme (Paris-Nice).
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; Discopuce ; Casper ; : Zeltron ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Accidents domestiques.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
Le Parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro spécial : La sécurité.
Réal. R. Benamou (en liaison avec Europe 1). *Avec M. A. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, et les maire de quatre grandes villes : MM. M. Arreckx (U.D.F., Toulon), C. Hernu (P.S., Villeurbanne), M. Péricard (R.P.R., Saint-Germain-en-Laye), G. Valbon (P.C., Bobigny).*
22 h 5 Magazine : Coups de théâtre.
De G. Kahn.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : Flash : l'histoire de Moearu.
18 h 55 Tribune libre.
Ecole et socialisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : la Poudre d'escampette.
Film français de P. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Velle, Amidou, D. Perego. (Rediffusion.)
En 1942, un Français combinard, un jeune officier anglais et la femme d'un diplomate suisse s'enfuient, en jeep, dans le désert de Libye et sont pourchassés par des soldats allemands et italiens.
22 h 20 Journal.

Vendredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Rép se à tout.
12 h 25 Une minute pour l femmes.
La drog : informez l enfants très tôt.
12 h 30 Mi première.
13 h Jo nal.
13 h 35 E ssions régionale
14 h 5 L fer forgé aux r
18 h C st à vous.
18 h 20 L' e aux enfants.
18 h 45 A s de recherche
19 h 20 E issions régiona
19 h 45 Le paris de TF 1
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Autour Léman.
Réal. B. Lion.
Musique-mélodie, a le Grand Orchestre du Splendid, Nicole Padygros, Eddy Mitchell, Plastic Bertr Joëlle.
21 h 30 Théâtre : « la ët des âmes ».
De G. Laporte ; m en scène N. Taleb ; réal. F. Chatel.
En différé du Thé Marie-Stuart, à Paris.
La Russie des tsar u siècle dernier. Sophie vient de quitter collège pour épouser Volodio, un ami d fance. Dans le train qui la conduit à Sai étersbourg, l'attend une étrange surprise.
22 h 30 Documentai : Carnaval de feu.
Réal. A. Altit.
(Li otre sélection.)
23 h 30 Journal et q jours en bourse.

DEUXIÈME C AINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.
12 h 5 Passez d me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La vie de bureau.
15 h Série : « le Saint ».
16 h Magazine : Quatre saisons.
16 h 55 Sports : Cyclisme (Paris-Nice).
17 h 20 Fenêtre sur...
Les rythmes de combat.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Zora la Rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine. Troisième épisode.
Ayant quitté Paris en 1645 pour rejoindre la troupe des Dufresnes, Molière parcourt la France avec ses compagnons dans la neige et la pluie. Ils sont fêtés, chassés, sifflés, payés, volés. Ils s'aiment et se haïssent...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Nouveaux documents sur des écrivains pourtant bien connus.
Avec Mmes A. Cohen-Solal et H. Nizan (« Paul Nizan, communiste impossible »), MM. G. Heller (« Un Allemand à Paris, novembre 1940-août 1944 »), C. Mauriac (« le Rire des pères dans les yeux des enfants »), O. Todd (« Un Fils rebelle »).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Parfum de la dame en noir ».
Film français de M. L'Herbier (1931), avec R. Toutain, H. Duflos, M. Vibert, L. Bellières, E. Van Daele. (N. rediffusion.)
Le journaliste Rouletabille vient au secours de Mathilde Stangerson, terrorisée par la réapparition du bandit Larsan, qui fut son premier mari. Mystère et angoisse dans une villa de la Côte d'Azur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour tous : la nature dans la ville.
18 h 55 Tribune libre.
Le patronat indépendant.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Je ne joue pas, je travaille.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : J. Radiguet.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Téléfilm : le Bidule.
D'après F. Clément. Scénario J.-L. Comolli. Réal. R. Martial. Avec J.-L. Bideau, O. Gaupmann, O. Périer, D. Gabizon, J. Badin, etc.
Un ancien mécano parisien crée des « sculptures-bidules » à l'abri de l'agitation de la capitale. Il construit un jour une « auto-bidule » qui attire l'attention d'un industriel. C'est l'engrenage...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
L'école de plongée profonde.

Samedi 14 mars

PREMIÈRE HAINE : TF 1

11 h 55 La t e aux gaspis.
12 h 10 Phil e club.
12 h 30 Cul s notre jardin.
12 h 45 Ave : Des métiers de la chaudronnerie de la tôlerie.
13 h Jo l.
13 h 30 Le nde de l'accordéon.
13 h 50 A aisir du samedi.
Feuille : Mon fils ; 15 h 5, Plume d'élan ; 15 h Découvertes TF 1 ; 15 h 35, Archibald magicien ; 16 h, Maya l'abeille ; 16 h Temps X ; 17 h 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 nte millions d'amis.
18 h 40 gazine auto-moto.
19 h 10 minutes pour vous défendre.
19 h 20 issions régionales.
19 h 4 s paris de TF 1.
20 h ournal.
20 h ariétés : Numéro un.
R A. Frederich.
A Roland Magdane, J.-Patrick Capde-, Plume Latraverse, Téléphone, Richard erson.
21 h Série : Dallas.
22 Télé-foot 1.
23 Journal.

D XIÈME CHAINE : A 2

10 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les coquilles Saint-Jacques.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le journal des animaux.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine. Quatrième épisode.
Gros René et Thérèse du Parc décident de quitter la troupe, car ils pensent que Molière n'écrit pas assez pour eux. Ils reviendront vite. Molière épouse Armande : Il écrit à cause d'elle « le Misanthrope », « l'Ecole des femmes », « les Précieuses Ridicules ». « Tartuffe » provoque le scandale.
21 h 35 Jeux : Interneige.
22 h 30 Document : Aux frontières de l'inconnu.
Série de M. Peissel : réal. P. Motagnon.
Expédition au royaume de Zanskar.
La plus haute et la plus inaccessible de toutes les grandes vallées himalayennes. Un étrange royaume aux deux rois, hanté par les loups, peuplé de léopards, où abondent l'or et le cuivre blanc. Fait en collaboration avec la B.B.C., ce film a été classé comme le meilleur documentaire en Angleterre.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole (récolte des pommes de terre dans le Nord).
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète :
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Liszt.
Une émission de F. Reichenbach.
Après son Mozart, diffusé le 28 décembre dernier, voici le neuvième film de la série consacrée par François Reichenbach aux grands musiciens classiques, en attendant les modernes, Debussy, Stravinski, Bartok, en préparation.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.
La Dame aux camélias.

Dimanche 15 mars

REMIÈRE CHAINE : TF 1

h 1 Talmudiques.
h 3 Source de vie.
h Présence protestante.
h 3 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Cébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomptic (Paris-16e).
12 h La séquence du spectateur.
12 h TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h C'est pas sérieux.
14 h5 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h0 Tiercé.
15 h0 Série : Sloane, agent spécial.
16 h5 Sports première.
18 0 La conquête de l'Ouest.
Famille Macahan ; réal. B. MacEveety.
19 25 Les animaux du monde.
l'école des mouches.
20 Journal.
20 35 Cinéma : l'Hôtel de la plage.
Film français de M. Lang (1977), avec J. Ceccaldi, H. Batteux, V. Boisgel, M. Boyer, M.-J. Bretonnière, M. Bouchez.
Des Français moyens et des touristes en vacances sur une petite plage bretonne. Adultes et adolescents cherchent l'aventure amoureuse.
h 25 Concert.
Don Juan (Strauss), concerto pour piano et orchestre n° 3 (Saint-Saëns), par le Nouvel orchestre philharmonique, sous la direction E. Krivine. avec J.-P. Collard.
23 h5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 *Dimanche Martin.*
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; *16 h. 25*, Thé dansant.
17 h 5 Disney dimanche.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h *Journal.*
20 h 35 Feuilleton : « Nana ».
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve
Avec V. Genest, G. Tréjean, M. Game...
(Lire notre article page IX.)
22 h 5 Série : Inuit.
De J. Malaurie. 2. Les Groënlandais et le Danemark : le Groenland se lève.
Plus politique qu'ethnologique, ce deuxième volet d'une longue série sur les Esquimaux s'interroge sur la politique de la colonisation danoise, conduite depuis deux siècles et demi.
23 h Le petit théâtre.
« Coups de bec », de J.-S. Prévost.
Une femme, obsédée par une voix qui vient d'une pièce voisine et qui répète « à boire », « je vais mourir », récite des extraits de théâtre classique.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
13 h 55 Le pays d'où je viens : la Martinique.
Une émission de M. Dumay et J.-P. Janssen. (Rediffusion.)
14 h 50 Ecouter le pays chanter : C. Dumont.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Passion pour Verdi.
17 h 40 Théâtre de toujours : le Revizor.
De N. Gogol. Mis en scène par M. Sarazin pour le Grenier de Toulouse, adapté pour la télévision et réalisé par P. Laïk.
Représentée pour la première fois en 1836, cette farce, qui valut la célébrité à son auteur, est aussi une violente satire de la bureaucratie russe.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine.
N° 8 : Médecine et médecines.
Dernière émission de la série de Marc Ferro et Jean-Paul Aron, qui s'achève sur une question : y a-t-il une science médicale unique, consacrée par la faculté, ou peut-on admettre l'existence de plusieurs médecines, aussi efficaces les unes que les autres ?
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Frankenstein.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Cinéma de minuit : Golgotha.
Film français de J. Duvivier (1935), avec R. Le Vigan, J. Gabin, H. Band, C. Granval, A. Bacqué, L. Gridoux, H. Prelier, J. Verneuil, E. Feuillère. (N. rediffusion.)
Les derniers jours de la vie de Jésus à Jérusalem. Son arrestation, son procès, sa mort, sa résurrection.

A VOIR

Modernes garantis historiques

VISIONS : CESAR
Jeudi 12 mars
TF 1, 22 h 30.

On le voit arriver sur une *superbe moto, flambant neuve,* dans l'atelier de ferraille où celle-ci va subir pour la caméra *le sort artistique de la compression.* En deux minutes, le tour est joué, et le tas de tôles et *de pneus, dûment cubique,* a décuplé sa valeur d'échange.

Dans le *temps,* il faisait plutôt *ça avec les luxueuses* automobiles que — pour l'amour de l'art — ses clients *américains lui confiaient. Ou encore* avec des bijoux anciens précieux. On a deviné... Lui... Lui, c'est *César. De son vrai nom César* Baldacini, le désormais académique sculpteur marseillais aux *talents divers est donc le héros* de la première des trois émissions hagiographiques proposées *par Jean-Pierre Mirouze.* Une série baptisée « Visions ». On pourrait plutôt dire « Points de vue », *car il est « partisan »* des trois artistes qu'il a choisi de montrer, il est enthousiaste, *Mirouze.* Ce *parti pris* est son droit, voire son mérite. Au lieu, en effet, d'une introduction fastidieuse à la vie et à l'œuvre de César, puis d'Arman, *puis de Hans Hartung,* le téléspectateur sera convié à rendre visite, chez eux, dans leur *maison,* à *ces trois créateurs.* Et comme la curiosité est un sentiment très répandu... on *regardera, histoire d'apprendre* que César aime faire la cuisine, ou chiner chez les brocanteurs *provençaux ces brocs* à eau et pots de chambre kitch qu'il accumule dans son jardin, histoire de constater *de visu* qu'Arman est marié à une jolie Noire *américaine* et qu'il pratique *le yoga devant* sa piscine. Au passage, on glanera des informations sur ces *années 60 où se firent les noms* et les réputations de nos compresseurs de métaux et utilisateurs d'outils traditionnels. Sur l'évolution de l'art.

Voilà. Autant dire que, sans être *une fanatique ni de César* ni d'Arman, *nous avons trouvé* plutôt bien construites ces minutes d'anthologie. Après tout, les « modernes » ici présentés sont maintenant des personnages *quasi historiques* (ne serait-ce que pour la petite histoire).

M.L.B.

Le travail des enfants

LE NOUVEAU VENDREDI :
JE NE JOUE PAS, JE TRAVAILLE
Vendredi 13 mars
FR 3, 20 h 30

Selon les estimations du Bureau international du travail, *cinquante-deux millions d'enfants* âgés de moins de quinze ans travaillaient en 1979. Statistiques *approximatives et vraisemblablement* inférieures à la réalité. Judith Radiguet a enquêté au *Brésil et au Pérou sur le travail* des enfants, elle a réuni des documents sur Hongkong, *la Thaïlande, l'Italie du Sud,* la Colombie, et constaté que la législation sur l'âge minimum d'admission à l'emploi est très inégalement appliquée. Elle distingue les petits « jobs » (laveurs de voitures, vendeurs de journaux, cireurs de chaussures...) des travaux insalubres ou dangereux, et de ceux qui empêchent les enfants de se développer. *C'est que le travail a changé de* nature : à l'ère préindustrielle, il permettait aux enfants de se *préparer à la vie adulte ; aujourd'hui,* dans le tiers-monde, il est avant tout le moyen pour les *entreprises d'utiliser de la main-d'œuvre* à bon marché...

Une tradition démocratique

DOCUMENTAIRE :
CARNAVAL DE FEU
Vendredi 13 mars
TF 1, 22 h. 30

Vingt-deux tonnes de fleurs, deux cent soixante-quinze fanfares, des cortèges de soixante-seize *mille* personnes, onze *mille* musiciens... chaque année, pendant quatre jours, Valence (Espagne) fête le carnaval dans une profusion d'images, de sons, de nourriture. Ce carnaval coûte une fortune, mais le gaspillage frénétique fait partie de la tradition. Il faut détruire pour recommencer. A chaque carrefour se dressent de gigantesques poupées-statues qui représentent tous les mythes modernes — Mickey, Reagan, Johnson, hommes des bois, vedettes de cinéma, personnages de science-fiction, — un art populaire proche de la fête foraine. Fabriquées par des artisans qui travaillent toute l'année à ça, elles partiront (plus de 3 milliards de centimes !) en fumée le 19 mars. Aldo Altit a interrogé, bien sûr, les « falleros » — ces artisans qui ont les yeux humides en voyant s'effondrer leur œuvre, — des responsables politiques (le Carnaval de Valence n'est pas pris en charge par un organisme, c'est la *population qui le finance, Valence a* toujours réussi à maintenir une tradition démocratique, même *sous le franquisme). Il établit le* lien aussi avec l'histoire, avec l'art : un reportage honnête, pas *très bien filmé, sans imagination* surtout, et un peu froid. Après « Le carnaval » de Gérard Guil*laume (20 février sur TF 1), où l'on* pénétrait par le cœur et l'esprit dans un rituel « revivifié » par *la fiction, la méthode interviews-*images-commentaires paraît conventionnelle et insuffisante.

C. H.

Genèse d'un monstre

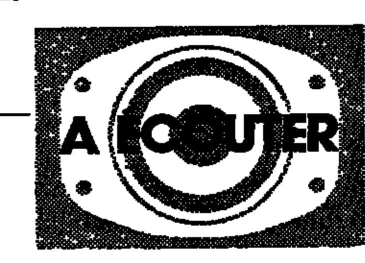
L'INVITE DE FR 3 :
FRANKENSTEIN
Dimanche 15 mars
FR 3, 21 h 40

Tout commence naturellement par une fiction. Alex Mosley, qui vient de publier le *Journal de Frankenstein, affirme être en* possession d'un document authentique écrit des mains d'un *élève à l'université d'Ingolstadt,* en Franconie, à la fin du dix-huitième siècle. Cet étudiant, du *nom de Frankenstein, serait, en* fait, le réel créateur du personnage artificiel, véritable patchwork *de morceaux de cadavres* auxquels une sorte d'électrochoc communiqua l'« étincelle de vie ». *Mais tout cela n'est qu'une* invention destinée à lancer le cas Frankenstein.

D'où vient cette étrange figure ? Tout d'abord, d'un roman écrit en 1816 par Mary Shelley. Mais autant dire tout de suite que Frankenstein se libère très *vite de son auteur. Il possède* le don peu commun d'aimanter tous les grands thèmes de son époque. Tout d'abord, issu des découvertes scientifiques et plus particulièrement anatomiques et biologiques du dix-huitième siècle, il devient comme par *enchantement* un produit de l'esprit des Lumières et donc de la *Révolution* française. Cette créature « cousue main » devint aux yeux de certains romantiques réactionnaires une figure aussi terrifiante que Marat ou Robespierre. *Curieusement, l'inquiétant* spécimen reste inconnu du grand public pendant le dix-neuvième siècle. Timidement tapi *dans les* méandres d'un roman médiocre, il manque à ce personnage un *visage en chair et en os pour* qu'il fasse enfin irruption dans la mythologie moderne.

Le cinéma — où il fit son apparition dès 1911, pour accomplir ensuite, en 1931, une entrée fracassante avec *le film de John* Whale *Frankenstein* — donnera à Boris Karlof et au personnage qu'il incarne *une notoriété mondiale.* Désormais on accordera à ce monstre, symbole de l'inhumanité, une mentalité de « bon sauvage », doux et éperdu d'amour, devenu criminel par la faute de son créateur horrifié qui le renie et le rejette.

Aujourd'hui, *où il est sans* cesse question de manipulations génétiques et de transplantations d'organes, *il reste plus que* jamais un contemporain. Aux dernières nouvelles, le monstre entamerait une carrière érotique. Inépuisable Frankenstein, dont Jean-Michel Royer retrace ici la genèse.



● **MUSIQUE-NATURE** : Du lundi 9 au jeudi 12 mars, France-Culture, 17 h. 30.

Charlotte Latigrat observe bien la musique et sait faire écouter, connaître, aimer les musiques qu'elle affectionne ou celles qui l'intéressent. On pourrait dire qu'elle se situe toujours dans la perspective de ceux qui « étudient » et « interrogent ». Elle propose ici, en quatre épisodes, une réflexion sur le retour des compositeurs aux sources sonores naturelles. Qu'ils manipulent électroniquement les chants d'oiseaux, qu'ils transposent le bruit du vent ou le grondement des vagues, qu'ils règlent plus ou moins haut sur leurs potentiomètres le fredonnement des insectes, ces compositeurs jouent avec ce qui est donné, avec la nature — jusque dans ses silences. Parmi eux, François-Bernard Mache, Luc Ferrari et Knud Victor. Ils transcrivent et ne créent pas artificiellement. Leurs solfèges sont donnés par avance. Ils les arrangent. Recomposent. Latigrat a également suivi à Aix-en-Provence le travail de Jean-Yves Bosseur, l'animateur de « Musique verte », qui enseigne l'art de fabriquer des instruments avec des noyaux d'abricot ou des flûtes avec du bambou. — M.L.B.

ENTENDU

Le silence et le bruit

A mi-chemin entre les arts et l'éloquence, le langage poétique et la pensée critique, le discours radiophonique, quand il se tient bien, a mille manières de divertir, d'instruire. Sans nécessiter, comme le cinéma ou la télévision, d'énormes moyens, mais sans en recevoir assez, quand on connaît le soin que voudraient apporter la plupart des réalisateurs et des auteurs à la préparation de leurs émissions.

Par exemple : samedi 28 février, Emile Noël proposait un débat autour de « L'idée de progrès », composé d'interventions de qualité variable, de lectures de textes bien choisis, et de quelques bonnes questions posées selon des points de vue différents. Autre genre d'ascèse, le lendemain soir : un excellent « Atelier de création radiophonique » de Jacqueline Harp et Giovanna Minelli, consacré au Carnaval 1980 de Venise. Ici, plus de discussions, mais une matière sonore — constamment présente, parfois envahissante, parfois en arrière-plan.

Quel que soit le support technique que l'on choisit, le secret de la réussite est toujours le même : il faut que la « forme » et le « fond » s'accordent. C'était ici le cas : le Carnaval ressuscité en 1980 à Venise ne pouvait « vivre » réellement, mais il pouvait avoir valeur de souvenir, de croyance. Les sons saisis par le magnétophone ne peuvent représenter, mais ils peuvent, merveilleusement, évoquer. Et c'est pourquoi cette fête de sons, de cris, de musique, ne pouvait s'achever que par du silence, par la fin de toutes les rumeurs sur une place Saint-Marc fantomatique.

BRIGITTE ANDERSEN.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) 6 h 30, Bon pied, bon œil ; 6 h 30, P Douglas et A Pavy ; 7 h 10, Chronique politique ; 7 h 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D Saint-Hamond ; 8 h. 45, E Ruggieri et B Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G Klein ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B Mabille ; 15 h À cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall de J-C Averty ; 17 h., Radioscopie : Marie Laforêt (lun.) ; René Chapotot (mar.) ; René Barjavel (merc.) ; Marie-Claude Tesson-Millet (jeu.) ; Bernard Besson (vend.) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi) : Duel ou Face au public.

20 h. 5, Loup-Garou, de P Blanc-Francard ; 21 h 5, Feed back, de B Lenoir ; 22 h. 10, Y a d'la chanson dans l'air ; 23 h 5, J. Artur et X Pauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit

● **RADIO BLEUE** 8 h., O Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F ; 10 h. 30, J-P Bertrand ; 12 h., Au revoir

● **EUROPE 1** (informations toutes les heures) 5 h. Brigitte ; 6 h., P Gildas et Maryse ; 6 h 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I Leval ; 9 h., À vos souhaits, de S Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A Arnaud

13 h 30, Histoires vraies, de P Bellemare ; 14 h. Radio magazine ; 16 h 30, Il était une fois les stars (P. Brasseur) ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J-C Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock J Hallyday) ; 21 h. Rock à Mymy, de M Abraham ; 22 h 30, Europe-panorama ; 22 h 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h Séance de nuit.

● **R T L** (informations toutes les demi-heures) 5 h. 30, M Favières ; de 5 h 45 à 7 h 15, (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h 30, A votre service, par A-M Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal

13 h 30, Joyeux anniversaire, de P Sabatier ; 14 h 30 M Grégoire ; 15 h. Fabrice et Sophie ; 16 h 30 Les grosses têtes

18 h. 30 Challenger, avec A Torrent ; 20 h 30, P C V pour l'aventure, avec M Meynier ; 22 h 30, Journal et « leader ». 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés

● **R-M-C** (informations toutes les heures) 5 h Jose Sacre ; 7 h. Carole Chabrier ; 9 h 15, J.-P Foucault et Leon ; 9 h. 30 L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h. La raison du pourquoi ; 12 h 40, Quitte ou double ; 13 h 20 Plus près, plus chaud, par F Gerard ; 14 h 30, Vie privée ; 15 h 40 Les signes du destin avec B Allemane ; 16 h 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h Vanille fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est

LE WEEK-END

SAMEDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) 5 h., L. Bozon ; 8 h 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h 30, Avec tambours et trompettes de J-F Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h Samedi actualité magazine ; 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous par J Fontaine ; 22 h 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h 5, Au rythme du monde, de M Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h 30, Les choses de la nuit

● **EUROPE 1** : 5 h., Brigitte ; 9 h. Journal ; 9 h 15 À vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h Le Tricolore ; 13 h. Europe-Midi ; 13 h 20, Chronique de J Daniel ; 13 h 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Françoise Rivière ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h 30, Europe panorama ; 22 h 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor d'E Lipmann ; 24 h., Journal ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** 5 h 30, J-P Imbach ; 8 h 45 Chronique politique et économique internationale d'A Fontaine ; 9 h 10, Stop ou encore avec E Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W R T L, Country Lang ; 18 h 30, W R T L, tubes avec J-B Hebey ; 20 h., W R.T.L. rock à dance avec B Schu ; 22 h 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran

● **R-M-C.** 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15 Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h 30 Quitte ou double ; 13 h. Magazine du disque ; 15 h. Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h 30, Disco-Club

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) 5 h., Louis Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h. 5) L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h 20, La vie du sport ; 20 h. Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h 10 Jam Parade d'A Francis ; 23 h., Futura de J Pradel ; 0 h 5, Inter-danse de J Dona ; 1 h 30, Les choses de la nuit

● **EUROPE 1** : 6 h., Julie ; 7 h 45 Sports ; 8 h 30 Journal ; 8 h 35, C'est dimanche avec Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h 50, Bon appétit la France, de P Bonte ; 13 h. Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R Willar ; 14 h., Y Hegann, 15 h 30, Hit-Parade ; 18 h 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● **R T L** 6 h J-P Imbach ; 9 h 20 Stop ou encore ; 13 h 15, W R T L Poste restante, de J-B Hebey ; 15 h 35, W R T L, Hit des clubs ; 18 h 30, Hit-Parade ; 21 h. Grand Orchestre de P Petit ; 22 h 15, Jazz avec P Adler ; 0 h W R T L

● **R-M-C** 5 h. Max La Fontaine ; 9 h 20 Les meilleurs des meilleurs ; 13 h Chansons spectacles ; 16 h. Passé Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique

Lundi 9 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le monde du travail au XIXe siècle (le sublime) ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : les limites du savoir.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La géographie des musulmans du Moyen Age.
10 h 45, Le texte et la marge : « La vie quotidienne des impressionnistes », de J.-P Crespelle.
11 h 2, Evénement musique.
12 h5, Agora : Les Runes, avec J-M Turpin
12 h 45, Panorama.
13h 30, Atelier de recherche vocale.
14 h, Sons : Léchage de vitrine
14 h 5, Un livre, des voix : « Amants et fils », de D.-H. Lawrence.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : La médecine soigne-t-elle ?
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : La cinémathèque de l'armée
16 h 50, Départementale : A Delémont.
17 h 32, Musique-nature : Bruits de la nature dans la musique.
18 h 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : L'atelier de Georges Mathieu.
20 h, Electrodrome 2006, de V.P Ferguson (Redif.)
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Descartes et la crise de la raison
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attrait, le mystère : H. Calet.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Gabrieli, Britten, Beethoven, Gounod ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Richter) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Ruptures et contrastes.
12 h, Musique de table : Musique légère (Massenet, Hahn, Leroux) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole Chantal de Buchy.
14 h, Musique : Les lumières de Saint-Saëns ; 15 h, Ut majeur : œuvres de Haydn, Mozart, Sibélius ; 16 h, Les poètes de Paris Poulenc, Debussy, Ravel ; 17 h, Pierres blanches l'orgue des poètes (Alain).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30 Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de son stéréo
20 h 30, Concert de musique de chambre (en direct du Grand Auditorium) : « Sonate en sol mineur » (Tartini) ; « Mythes » (Szymanowski) ; « Partita pour violon et piano » (Knapik) ; « Variations sur la Molinara de Paisiello ; (Paganini), avec K. Kulka, violon, et J. Marchwinski, piano.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français : le Trio à cordes français interprète Beethoven, Banoquart et Copland ; 0 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 10 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'idéologie anarchiste du travail au XIXe siècle ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : Femmes ivoiriennes, du temps passé au temps présent.
10 h 45, Etranger mon ami : Les grands paradis, de J.-J. Saer.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : M. Frize
12 h 5, Agora : La littérature américaine contemporaine, avec J. Dufreigne
12 h 45, Panorama : Les enfants et l'éducation.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Quand la fête est finie.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les demoiselles de Beaumoreau », de M Gurgand.
14 h 47, Magazine international : Lutter contre la faim dans le monde.
16 h 20, Actualité : Le monde, d'A. Chave.
16 h 50, Départementale : A Delémont.
17 h 32, Musique nature : L. Ferrari
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La science et les inégalités de développement
20 h, Dialogues : L'enfant sauvage, mythe et réalité, avec J Mistler et H. Lane
21 h 15, Musiques de notre temps : Daniel Meier
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attrait, le mystère ; H. Callet.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Wagner, Pergolèse, Mozart, Mendelssohn ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Stamitz) ; 7 h 40, Actualité du disque 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La vocalité (Monteverdi, Frescobaldi, Byrd, Sweelinck) ; Musique en vie : œuvres de J.-H. d'Anglebert, Lully).
12 h, Musique de table : Musique légère (Betty, R. Strauss) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Chantal de Buchy.
14 h, Musique : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Un disque pour la semaine : « Nocturnes » de Debussy, dir. B Haitink ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Euridice », de J Peri, par le Chœur polyphonique de Milan, dir. G. Bertola, et les solistes de Milan, dir. A Ephrikian ; « le Grand Macabre », version de concert de G Ligeti, par les Chœurs et l'Orchestre de la radio danoise, dir. E. Howarth (enregistrement public, Copenhague, 19 janvier 1979).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec François-René Duchable, piano ; 20 h, Premières loges : T. dal Monte, soprano, interprète Bellini, Donizetti et Verdi.
20 h 30, Concert : Récital de chant (Opéra de Paris, 4 novembre 1980), Jessye Norman, soprano, accompagnée par Dalton Baldwin au piano, interprète Schubert, Brahms, Gounod et Wagner.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h, La revue de la presse et de l'édition musicale en Espagne.

Mercredi 11 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le taylorisme ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : La responsabilité pour autrui.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Philosophie de l'outil ; La morphogenèse, de la biologie aux mathématiques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre avec G. Jean.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : G. Garcin, à Bagnols-sur-Cèze
12 h 5, Agora : Nostradamus, historien et prophète, avec J.-C de Fontbrune.
12 h 45, Panorama : L'Inde (2e partie).
13 h 30, Soliste : M Bourgeot, piano (de Falla).
14 h, Sons : Rayon des jouets
14 h 5, Un livre, des voix : « la Fleur de lotus », de M Clément
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les femmes seules
15 h 2, Points d'interrogation : Destruction des empires américains et la première vague de colonialisme ; La circulation des maladies et des épidémies.
16 h 20, Actualité : Un cycle de vie sans soleil
16 h 50, Départementale : A Delémont.
17 h 32, Musique-nature : K Victor
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : Haendel, un chemin spirituel.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Quotidien-Musique : Œuvres de Bach, Haydn et Schumann ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (A Filtz) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le corps et l'espace (Gabrieli, Byrd, Monteverdi, Frescobaldi, Froberger) ; Musique en vie : œuvres de Couperin, Lebègue, Tomkins, Gaultier
12 h, Musique de table : Musique légère (Boutry, Legrand, Lutereau, Maude, Ziehrer, Lecocq, Von Suppé) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude (J.-S Bach) ; 14 h 20 (et 15 h 10, 16 h 30, 17 h 45), Le compagnon de l'après-midi (M de la Barre, Debussy) ; 14 h 30 (et 15 h 25) Kaléidoscope (Chopin, Paganini, Beethoven, Berio, Stockhausen) ; 14 h 55, Pêle-Mêle Infos ; 15 h, Jeu des énigmes ; 15 h 45, Feuilleton ; 16 h, Galerie de portraits : Arthur Rimbaud (Britten, Amy) ; 16 h 40, Chants de village (Corse) ; 17 h 10, Haute infidélité : extrait de plusieurs expériences de P Barbaud, M Phillipot et Xenakis
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D Lemery ; 20 h, Equivalences (non-voyants) : cinq méditations sur l'Apocalypse de Jean Langlais, avec M.-L. Jaquet-Langlais à l'orgue.
20 h 30, Concert (cycle symphonique) : « Symphonie n° 31 en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur », « Airs K 580 et K 528 », « Symphonie n° 33 en si bémol majeur », de W.-A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir E Krivine, avec G Poulet, violon, et E Moser, soprano.
22 h 30 Ouvert la nuit : Intermezzo (Mozart) ; 23 h, Les mémoires de la musique : Rudolf Serkin, entre l'ange et le titan

Jeudi 12 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Ouvriers et patrons, le mythe malthusien ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E Levinas La gloire du témoignage
8 h 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Marie-Amélie, reine des Français », avec S. d'Huart.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : H Pourès.
12 h 5, Agora : Journal de Sophie Tolstoï, avec T Albertini-Tolstoï.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : avec l'organiste E Lundkvist
14 h, Sons : Passons à la caisse
14 h 5, Un livre, des voix : « Cahiers », de Céline
14 h 47, Questions croisées : Analogie et connaissance
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Norme, normalité, normalisation, normatif
16 h 50, Départementale : A Delémont.
17 h 32, Musique-nature : J.-Y Bosseur.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la radiothérapie aujourd'hui.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Nyne », d'A Rivemale Avec D Grey, G Tréjean, G Rivet.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Quotidien-Musique : Œuvres de Pignolet de Montéclair, Prokofiev, Chopin, Legrenzi ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Holzbauer) ; 7 h 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Concert dansé
9 h 17, Le matin des musiciens : La liberté et la contrainte (Bach, Frescobaldi) ; Musique en vie : œuvres de Frescobaldi, d'Anglebert, Couperin, Froberger, Scarlatti.
12 h, Musique de table : Musique légère (Ziehrer, Luypaerts, Keikel, Moussorgsky) ; 12 h 35 Jazz classique ; 13 h Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30 Concerto : œuvres de Ravel, Honegger, Barber ; 15 h 30, Inventaire pour demain (Darasse, Bon) ; 16 h, Cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert, duo de guitare : musiques élisabéthaines de Dowland, Johnson, anonymes, Sor, Jolivet et Ibarrondo, par J Horreaux et J.-M Trebaru ; 20 h, Concours international de guitares.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 20 en si bémol majeur », « Motet » et « Cantate BWV 140 » de Bach, par le Gächinger Kantorei et le Bach Collegium de Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, A. Kraus, ténor, W. Schoene, basse, G Passin, hautbois ; sol., H.-J Ehrard, clavecin, C Tilney, orgue positif, M. Ostertag, violoncelle, T. Lom, contrebasse
22 h 30 Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « 1828 » ; 23 h, Les musiques du spectacle : le cinéma italien entre la tradition populaire et l'expérimentation.

Vendredi 13 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'ingénieur au XIXe siècle ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E Levinas.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le complexe de Procuste », de V. Volkoff.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : A. Duhamel, à Villeurbanne.
12 h 5, Agora : B. Méchin et le dialogue du christianisme avec l'Islam, par H Bonnier.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne.
14 h, Sons : À la bijouterie
14 h 5, Un livre, des voix : « Livia », de L Durrell.
14 h 47, Un homme, une ville : Andersen à Odense.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La facture instrumentale française.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le stockage de l'information.
20 h, Max-Pol Fouchet, l'écrivain et l'homme de communication
21 h 30, Black and blue : Palette d'altos.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de J.-S. Bach, V. d'Indy, G Fauré, W.-A. Mozart ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Cannabich) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 9 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Musiques immobiles (Narayan, Monteverdi, Byrd, Marais, Frescobaldi) ; Musique en vie.
12 h, Musique de table : Musique légère (Roger, Romberg) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musique : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Répertoire choral (I. Stravinski) ; 16 h, Musique de chambre : Arthur Grumiaux, violon, interprète Brahms ; le Trio Yuval interprète Dvorak ; 17 Symphonies « Made in U.S.A. » (Harris, Hanson).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Actualité lyrique.
20 h 20, Concert : « Ouverture dans le style italien » (Schubert) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ut majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Akoka, avec Lardé, flûte (église Saint-Séverin, 30 juil. 1980).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, cycle Chopin, avec D. Wayenberg, piano ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour piano et orchestre en ré mineur » de Brahms, dir. E. van Beinum ; 0 h 5, Jazz.

Samedi 14 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science : Science et scientisme, avec P. Thuillier)
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les droits de l'homme aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... : Parans Lazare définitif : Sauna
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Pelléas et Mélisande)
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Otello, Opéra de Verdi, d'après Shakespeare. Retransmis du Grand Théâtre de Genève. Orchestre de la Suisse romande, dir. G Prêtre. Avec C. Cosutta, etc.
16 h 20, Recherche et pensée contemporaines : La psychanalyse aujourd'hui.
18 h, Musique enregistrée.
18 h30, Entretiens de carême : Prière et communion, avec le Frère Thurian de la communauté de Taizé
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, Le ferronnier, l'argent et les étoiles, de J. Szanlawski. Avec R. Bensimon, F. Bergé, F Darbon, etc
21 h 35, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M de Breteuil
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique traditionnelle et populaire turque
6 h 30, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Legrand, Gould, Dondeyne, Rossini, Gounod, Werner, Morricone, Schödel, Petersen, Sauer, Faure, Galos, Messager)
7 h 40, De l'Opéra-bouffe à l'opérette : fin de « la Mascotte » d'Audran, dir. R. Benedetti ; extraits de « Dragons de Villars », de Maillard, dir. Blareau
9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian, « la musique et le mot » (Verdi) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Schubert, Brahms, Wagner) ; 11 h 45, Musique ancienne (Bach) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Reich, Berio, Bayle) ; 14 h 30, Acoustique musicale (Wagner).
16 h 15, Concert (Festival de Ludwigsburg) : Œuvres de Brahms interprétées par H. Baumann, cor, D. Rohhauser, clarinette, B. Hartog, violon, R. ...g, alto, M Kliegel, violoncelle, et K. Richter, piano.
18 h, Comment l'entendez-vous ? Des voix venues d'ailleurs : musique byzantine, musique des Pygmées, musique corse, musique du Burundi.
20 h 5, Soirée lyrique : Lo Speziale » de J Haydn, livret de C Goldoni, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir J Kaltenbach, avec A Auger, I Gonzanz, B Brewer, N Jenkins, S Caillat
23 h, Ouvert la nuit : Gené... Webern, Xenakis, Dufourt ; 0 h 5, Le dernier concert : œuvres de P Hasquenoph, B. Jolas, M Ohana, O Messiaen, G. Amy, J.-P Guezec, P Boulez, par l'Ensemble de chambre de Budapest, dir D Masso et les Chœurs de l'Académie de musique Ferenc-Liszt, dir. I Parkai

Dimanche 15 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme
9 h 10, Ecoute Israël
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France
10 h, Messe, à Villecerf
11 h, Regards sur la musique : The Rake's, de Stravinsky
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert pour le centième anniversaire du compositeur P Le Flem
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente « la Machine infernale » de J Cocteau
16 h 5, Le lyriscope : « le Pirate », de Bellini, à Dijon
16 h 45, Conférences de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R P ...ptas.
17 h 35, Rencontre avec le R P Bruckberger.
18 h 30, Ma non troppo
19 h 10, Le cinéma des cinéastes
20 h, Albatros : La poésie brésilienne
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Haydn, De..., Aatz, Staempli, Hasquenoph.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade.
7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (Beethoven) ; 8 h, Musiques chorales : « Messe hongroise du couronnement », de Liszt, par l'Orchestre symphonique de Budapest, dir. G Lehel, et les Chœurs de la radio télévision hongrois, dir F Spasszon ; 9 h 2, Les classiques favoris (Schubert) ; 9 h 30, Cantate BWV ... de J.-S Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart)
11 h, Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatrième Quatuor » de Bartok et « Quintette en si mineur pour clarinette et cordes » de Brahms par le Quatuor Intercontemporain, avec M Arrignon, clarinette.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood (Gershwin)
13 h 30, Jeunes solistes : Sandrine S..., piano, interprète Rachmaninov, Fauré et Chabrier.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Chausson, Franck, Dukas, Massenet).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Schéhérazade », de Maurice Ravel.
19 h, Concert de Jazz : Le quintette de R Urtreger et le Onztet Caratini-Fosset
20 h 5, Concert (Palais des congrès, 4 décembre 1980) : « la Nuit de la Saint-Jean sur le mont Chauve », de Moussorgski, « Concerto pour violon n° 2 », de Bartok, « Sinfonietta », de Janacek, par l'Orchestre de Paris, dir. C. Abbado, avec S. Accardo, violon ; 23 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (G. Fr...).





MARIE BRETON

TRAVAIL

Henri Bartoli : l'économie de la ressource humaine

Les économistes se préoccupent davantage du capital que du travail. Un nouvel ordre international devrait pourtant tenir compte davantage des hommes.

JANINE DELAUNAY

EN matière d'énergie, la grande oubliée reste l'énergie des hommes. Elle continue à être gaspillée, l'usure des travailleurs atteint des milliards d'êtres humains de tout âge, de tout continent. Pourtant il existe des économistes spécialisés dans l'économie des ressources humaines. La plupart d'entre eux étudient surtout la rentabilité (monétaire) du travail. Rares sont ceux qui donnent la priorité au vivant, à l'homme ou à la femme, à leurs besoins physiologiques comme à leurs aspirations, à leur créativité. Henri Bartoli, professeur d'économie à Paris-I, a consacré sa vie à la recherche, et à l'enseignement de l'économie à partir du travail. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Economie et création collective* (Economica) ; *la Doctrine économique et sociale de Karl Marx (Vinay, Lyon)* ; *Science économique et travail* (Dalloz).

∴

« Qu'entendez-vous par ressources humaines ?

— Pour commencer je vous dirai que je préfère le singulier, le terme : la ressource humaine. Immédiatement j'exclus ainsi toute assimilation de l'homme à un simple facteur de production, à une quelconque matière première. L'être n'est ni une machine ni un capital. Dans tous les pays le problème est le même : toute activité repose sur le travail de l'homme. Ce qui suppose une mobilisation des capacités physiques et mentales. Tout l'effort des économistes qui s'y intéressent consiste à répondre à une simple question : comment les capacités mentales et physiques des hommes sont-elles utilisées, comment sont-elles bafouées ? Quelles sont les castrations, les *frustrations qui se manifestent ?* Et par ailleurs quelles sont les fins de l'activité productrice, dans quelle mesure la satisfaction des besoins prioritaires est-elle satisfaite ?

— C'est donc d'abord une analyse critique ?

— D'où doivent découler automatiquement des propositions.

— Si l'on décernait des notes à partir de vos critères, quel serait le pays le mieux noté et le pays le plus mal noté ?

— Pour le moment je ne donnerais pas de bonne note. Tout dépend du rapport de forces. L'U.R.S.S. a connu entre les deux guerres mondiales une période riche de promesses ; une extrême attention a été portée aux coûts humains du travail. Cela n'a pas duré. La période de planification intensive a immédiatement suivi. Les critères de production maximum ont pris le dessus. Et les coûts humains du travail ont été négligés.

» *Au dix-neuvième siècle, dans* les pays d'économie capitalistes, les êtres vivants ont été corvéables à merci. Tout le rôle du mouvement ouvrier et de l'action syndicale a été de se battre pour limiter les dégâts. Ces pays ont connu des progrès dans le droit du travail.

Gaspillage

» Mais pas assez. Les coûts humains du travail restent, malgré tout, bien trop importants. Dans ces deux types de pays, nous nous trouvons, aujourd'hui, devant un travail qui n'a pas trouvé son équilibre. Accidents, *cadences, tensions, contraintes,* dans et hors du travail, restent traumatisants et ont des conséquences graves sur la vie personnelle et familiale. Les *travailleurs, aujourd'hui, continuent* à souffrir et le tolèrent de moins en moins. Ce n'est pas par hasard que ces problèmes éclatent au grand jour en Pologne, actuellement, en France il y a quelques années.

— Ce gaspillage va-t-il se maintenir avec la disparition progressive des entreprises à forte main-d'œuvre et avec les progrès de l'automatisation ?

— Ce ne sont pas dans les entreprises à forte main-dœuvre que se posent le plus de problèmes. Dans la sidérurgie, par exemple, c'est dans les laminoirs les plus modernes que l'on rencontre le plus de troubles du sommeil, de perturbation dans les loisirs. Et cela, même si l'effort physique est allégé. C'est l'énorme question de la charge mentale de la *tension nerveuse et des liens* entre le vécu du travail et la vie hors travail. Le développement du travail posté, y compris dans les usines les plus modernes, exigerait, pour les travailleurs, des possibilités de repos, des conditions de logement permettant de *« récupérer » dans la journée.* Le lien entre la vie et le travail est totalement oublié. Puis il est intense, plus le vécu du travail engendre des besoins de temps, en logement, en culture, sports, etc.

— La forte demande actuelle pour la diminution du temps de travail est donc positive ?

— Cette diminution est nécessaire, déjà de nombreux pays, dans certaines branches, ont limité les horaires à trente-deux ou trente-six heures par semaine. La tendance est à la baisse. Mais il faut bien savoir ce que deviennent les conditions de travail pendant une durée *plus courte.*

» C'est ce que les économistes *négligent, ils n'ont même pas* étudié sérieusement le concept de l'intensité du travail.

Rendement

— Vous avez votre définition ?

— Je dirais qu'il s'agit de la mobilisation plus ou moins complète des capacités physiques ou mentales de l'individu. Depuis une trentaine d'années et dans tous les pays l'intensification du travail a augmenté dans des conditions considérables. Et cela aussi bien pour la dactylo que pour le travailleur posté, ou l'intellectuel. On peut donc avoir une *baisse de la durée de travail* avec intensification, donc pas de baisse de la fatigue mais au contraire une aggravation.

— Croyez-vous que nos systèmes productivistes (capitalistes ou socialistes) puissent tenir compte du coût humain du travail, sans pour autant compromettre les investissements ?

— *C'est possible. Nous connais*sons des techniques qui permettraient la réduction des contraintes : fabrication de machines, procédés de production. Les progrès sont considérables. De plus, il existe toute une réglementation internationale. Mais il est évident que depuis Taylor et actuellement avec les néotayloristes il y a toujours conflit entre les impératifs de rendement ou de profit et la volonté des travailleurs au niveau du poste de travail. Il faudra manifestement des changements dans la régulation du système, c'est une affaire de plan, plan impératif et non seulement indicatif. Tout le problème serait alors d'organiser *l'économie avec comme priorité* la minimisation des coûts humains du travail.

— Le premier pays qui changera ne sera-il pas mis en état d'infériorité dans un monde dominé par les héritiers de Taylor ?

— Oui, dans un certain sens. Il suffit de voir la politique des multinationales, pour se rendre compte qu'elles jouent sur les différences de salaires et de conditions de travail à travers le monde. La nécessité d'un nouvel ordre international du travail devrait s'imposer non seulement au niveau monétaire mais pour la recherche d'une unification des régimes de travail. Les études du Bureau international du travail tout comme les actions proposées par Charles Levinson vont dans ce sens, mais c'est largement insuffisant. La recherche de ce nouvel ordre international du travail a des aspects archaïques — comme le travail des *enfants — ou tout à fait actuels,* comme celui des radiations, de l'amiantose, etc.

» Les sociétés se sont laissé dépasser par ces problèmes qui se posent depuis le début de la croissance économique : urbanisation, concentration industrielle, pollution... On commence seulement à réaliser que, dans un monde en évolution rapide, les contraintes de travail, le vécu du travail changent aussi.

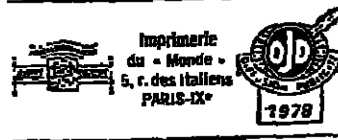
— Dans ces contraintes, il y a la fatigue, les maladies, mais aussi l'impossibilité, ou au moins l'immense difficulté, d'imaginer, de créer ?

— La créativité ! On en parle beaucoup, trop au niveau de l'invention technique, de la publicité. Mais on se refuse à voir la créativité à travers l'expression de la personne humaine, ses relations avec les autres, tout ce dont chaque personnalité est porteuse. La faciliter, hors *et* dans les conditions de travail, cela impliquerait tout un travail de pédagogie, la démocratie vécue dans la cité, et d'abord dans l'entreprise.

» Dans le fond, les idées de participation, d'autogestion qui cheminent, que l'on retrouve sous de nombreux aspects, sont porteuses de *l'espoir de la créativité.* L'expression des ouvriers sur les lieux de travail a été parfois acceptée, de façon partielle et pendant peu de temps, en Italie, en Suède, en Chine, en Afrique en milieu rural. Quelque chose se cherche à travers les réglementations, l'évolution des rapports de forces l'action syndicale, la liaison entre partis politiques et syndicats, les études d'ergonomie, d'économie.

» Les conférences internationales se préoccupent avant tout du système monétaire, des questions de commerce extérieur. Et *un nouvel ordre international du* travail restera conditionné par ces relations monétaires, la concurrence internationale. Mais il faudra bien qu'il pose le problème du travail. Car tant que la ressource humaine restera la grande oubliée, aucun changement profond ne pourra être envisagé. » ■

Edité par la S.A.R.L. le *Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MARCHÉ

Les passionnés du micro-ordinateur

Quatre-vingt-sept clubs Microtel ont été créés en trois ans avec le soutien de la direction générale des télécommunications.

MARIE-JOSÉ BERNARDOT

« *Ça y est, il m'a eu, je suis mort !* » La victime, c'est François D., quatorze ans. Bon élève de troisième. Pour un mort, il a encore l'œil très brillant et le cheveu blond en bataille. L'exécuteur, c'est... un micro-ordinateur ! Ce mercredi après-midi, comme d'habitude, le local de Microtel club d'Issy-les-Moulineaux ne désemplit pas. Les cinq micro-ordinateurs sont pris d'assaut par des lycéens entre douze et dix-sept ans.

Pas contrariant, l'animal : toujours disponible pour jouer, discuter, travailler... Il sait même (si on le lui a appris) plaisanter ! Alors, entre les enfants et le micro, c'est l'idylle immédiate. Tout neufs, pas du tout gênés par les pesanteurs héritées de Gutenberg, les douze - dix-huit apprennent en un clin d'œil à manipuler un micro-ordinateur. Surtout lorsqu'il s'agit de jouer. A la guerre (électronique) de préférence. Cet après-midi, Thomas, quinze ans, un « ado » tout en longueur, est resté quatre heures d'affilée face à face avec l'écran. Un de ses jeux préférés : les envahisseurs de l'espace. Le joueur régulièrement torpillé par des engins diaboliques doit en abattre le plus possible avant que ses « blockhaus » ne soient détruits. Ça arrive plus ou moins vite. Mais la machine finit toujours par gagner...

Futé

Vers 18 heures, leur journée de travail terminée, ce sont les adultes qui prennent le relais. Thierry Le Tallec, vingt-sept ans, électronicien, est un pilier du Microtel club de Marseille. « *Je suis actuellement en stage à Paris mais je ne peux pas me passer du « micro » !* » Alors ce drogué de la micro-informatique passe ses soirées à Issy-les-Moulineaux... Son dada : concevoir des programmes. Peu importe, à la limite, à quoi ils serviront, ce qui le passionne c'est de parler le langage de la machine.

Aujourd'hui il aide Julien, dix-sept ans, qui, à peine sorti du lycée, se précipite au club. « *Au lycée, c'est un cancre*, plaisante Thierry Le Tallec, *mais ici il est drôlement futé et il bosse comme un dingue. Là on fait quelque chose de spécialement vicieux : un programme d'aide à la programmation !* »

Ces branchés de la micro-informatique ne sont pas des solitaires : l'engouement actuel est un phénomène collectif et se développe au sein de clubs qui réunissent initiés et débutants. Le premier en date, le Microtel d'Issy-les-Moulineaux, est né en février 1978 à l'initiative d'une poignée d'ingénieurs du Centre national d'études des télécommunications (CNET) qui ont fait de leur métier leur hobby favori. Trois ans après, il y a quatre-vingt-sept clubs Microtel répartis dans toute la France et plus de quatre mille adhérents qui paient régulièrement leur cotisation (190 F par an).

Dominique Schraen, l'un des rares permanents de l'association Microtel, chargé d'assurer des séminaires de formation, explique : « *A l'origine, c'est parti de la prise de conscience du rôle déterminant joué par les clubs d'amateurs dans le développement de la micro-informatique aux Etats-Unis.* » A Palo-Alto par exemple, petite ville de Californie et capitale mondiale de la micro, il existe plus de dix clubs qui comptent chacun plusieurs centaines de membres. La différence, c'est que les fanas d'outre-Atlantique possèdent leur propre micro-ordinateur à la maison : ils viennent au club seulement pour échanger des idées et interconnecter leurs programmes.

En France, c'est d'abord pour pouvoir se familiariser et utiliser un matériel — qui reste onéreux — que l'on adhère à un club : si l'on trouve des « micros » à moins de 4 000 francs, il faut compter au moins 15 000 francs pour disposer d'un matériel performant muni d'une imprimante. A l'équipe fondatrice, venue de la filière « Télécommunications », se sont désormais joints des passionnés de l'informatique venus de tous les horizons professionnels et sociaux.

Claude Perdrillat, trente-cinq ans, ingénieur au CNET, est l'un des fondateurs du Microtel : « *Les industriels qui font une analyse en forme de marché distinguent trois types de demandes en micro-informatique : les hobbystes, les applications éducatives et scientifiques et les besoins professionnels des P.M.E. et des professions libérales. C'est exact mais, en réalité, les motivations sont souvent mêlées. Un médecin peut acheter un « micro » pour assurer la gestion et la tenue de son fichier clients et l'emmener chez lui le week-end pour bricoler des programmes ou jouer en famille !* »

Ainsi le Microtel club de Bordeaux, créé en septembre 1979, compte, parmi ses cent cinquante membres : un lycéen de quatorze ans, un ajusteur, des étudiants de toutes les disciplines (plusieurs étudiants en médecine), des professeurs de faculté, des techniciens de l'électronique, de l'informatique, des chômeurs, des retraités. « *Il y a, en fait, deux critères de recrutement*, explique Claude Prunet, le président du club, *ceux qui savent et veulent avoir des facilités pour réaliser des appareils qu'ils utiliseront chez eux (c'est le début de la micro-informatique à la maison); ceux qui ne savent pas et veulent apprendre. C'est le cas, par exemple, des chômeurs qui peuvent trouver ici une formation.* »

Par des rencontres avec des ingénieurs et techniciens, sur un programme de six séances, les participants peuvent, en effet, recevoir une initiation aux microprocesseurs et apprendre le basic, l'un des langages de programmation les plus courants.

Voitures-robots

Le club de Bordeaux, l'un des plus dynamiques de France, vient d'ailleurs de gagner le premier championnat international des voitures-robots avec sa Ferrari miniature dirigée par un microprocesseur ! Ces « 24 Heures du Mans » des voitures-robots ont eu lieu à l'ancienne gare de la Bastille à Paris, devant un public de dix mille personnes ! Cent quatre autres concurrents étaient inscrits dans cette épreuve lancée par le journal d'électronique *Micro Systems*. Certains étaient patronnés par de grosses entreprises comme Matra ou *Télé 7 jours*. D'autres, avec sans doute moins de moyens mais tout autant de passion, avaient bricolé patiemment dans leur atelier ou leur laboratoire.

Tous avaient le même but : mettre au point une voiture ne dépassant pas 60 centimètres de long, 30 centimètres de large, 20 centimètres de haut ; ne pesant pas plus de 5 kilos ; possédant quatre roues ; propulsée par un moteur électrique ; livrée à elle-même, elle devait être capable de suivre un parcours le plus rapidement possible et sans aucune assistance de télécommande.

Vitrine

L'équipe du Microtel club envisage d'améliorer encore son prototype. « *Ses réactions*, explique Claude Prunet, *sont actuellement de l'ordre de deux millisecondes. Nous pensons pouvoir descendre en dessous de la milliseconde : les réflexes d'un pilote automobile chevronné voisinent la demi-seconde. Notre voiture réagit donc plus vite.* »

Si l'équipe du Microtel club de Bordeaux a passé des centaines d'heures à mettre au point son modèle réduit, les fanas parisiens de micro-informatique se sont carrément lancés dans la conception et la fabrication en série d'un « micro » français. Un projet qui matérialise la convergence entre la stratégie industrielle de l'administration des télécommunications et la volonté d'une poignée d'ingénieurs et de techniciens passionnés de micro-informatique. « *Vous comprenez*, commente Claude Perdrillat, *les Microtel étaient en train de devenir une vitrine du matériel américain. Pour la bonne raison qu'il n'existait pas de micro-ordinateur de marque française compétitif avec les modèles américains : les industriels français n'ont pas voulu prendre le risque de se lancer à la conquête du marché grand public. Ils ont eu peur d'y perdre leur image de marque de professionnels de l'informatique !* »

Une dizaine de membres du Microtel d'Issy-les-Moulineaux et du Centre national d'étude des télécommunications ont décidé de s'engouffrer dans ce créneau. Ils ont planché des mois sur leur prototype baptisé Goupil. Des soirées et des nuits entières à bosser ensemble à coup de sandwiches et de canettes de bière. Le but : faire aussi bien que les Américains et si possible moins cher. Pari tenu : Goupil — selon ses promoteurs — est aussi performant que Apple, son cousin d'outre-Atlantique, et il coûte 700 francs de moins.

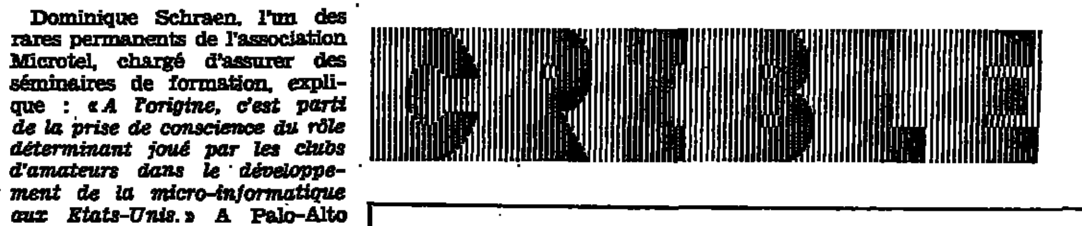
Soutiens

Le premier prototype est apparu au Sicob 79. Un an après, ce micro est produit en série par la Société de micro-informatique et de télécommunications (S.M.T.), une entreprise créée à la force du poignet dont la moitié du capital a été apportée par l'équipe des « inventeurs ». Le reste est venu d'Elf-Aquitaine au titre de soutien à l'innovation, de Locatel et de l'E.T.D.E.I., une société de génie civil. Deux cent cinquante appareils ont été vendus en 1980.

L'objectif de la S.M.T. est d'atteindre 15 % du marché français en 1984. Un projet qui ne manque pas d'ambition : le nombre de micros vendus en France est passé de 15 000 en 1979 à 30 000 en 1980 et les spécialistes de marketing informatique prévoient un ordre de grandeur de 100 000 en 1984. Ce que voyant, le groupe français Thomson envisage de produire un micro-ordinateur de 3 000 F à 4 000 F ; il serait fabriqué dans une usine de Moulins, dont la reconversion est à l'étude...

Ce n'est un mystère pour personne : le ministère de l'industrie et la direction générale des télécommunications (D.G.T.) sont « derrière » la S.M.T. qui a été dûment subventionnée. Comme les clubs Microtel sont aidés par la D.G.T. : dans la plupart des cas, les nouveaux clubs jugés « sérieux et motivés », se voient dotés de matériel d'électronique et de micro-informatique. « *Nous n'avons pas été téléguidés*, affirme Claude Perdrillat, *mais il est vrai que nous étions à l'origine des ingénieurs des télécommunications et que la D.G.T. nous soutient* ». Cela n'a d'ailleurs rien de déshonorant... Quant au dessein de la D.G.T., il est explicite et clairement énoncé dans un document titré « Pourquoi et comment les Microtel » : « *Les objectifs principaux visent à favoriser l'élargissement du cercle des initiés en sensibilisant, de manière large, entreprises et public, au phénomène de la micro-informatique et de la télématique et en diffusant le goût pour la technologie dans ces domaines de pointe* ». La passion des amateurs de micro coïncide, en effet, avec une stratégie industrielle évidente : créer de nouveaux besoins pour asseoir l'industrie de la télématique sur un marché intérieur solide. ■





ANNIE BATLLE

REPÈRES

Les Nobel avaient des manques

Un industriel suédois, le Dr Holger Crafoord, a donné 500 000 livres à l'Académie royale suédoise des sciences pour instituer une nouvelle série de prix scientifiques dans les domaines négligés jusqu'ici par les prix Nobel : sciences de la terre, sciences de la vie (en particulier écologie), mathématiques, astronomie. La donation, qui devrait s'élever à 1 million de livres en 1984, sera placée à 13 % d'intérêt. Un tiers seulement des revenus (45 000 livres par an) sera consacré à des prix. Un quart sera réinvesti et le reste ira à des subventions de recherche. (Revue *Nature* Grande-Bretagne).

Fluctuations sur le cholestérol

Au printemps 1980, le bureau américain de la nutrition et de l'académie des sciences américaines publiait un rapport qui faisait grand bruit. A l'encontre des études antérieures, il soutenait qu'il n'était pas nécessaire de réduire la consommation de cholestérol ou de graisses saturées hormis pour les sujets à risque.

Aujourd'hui, le *New England journal of medecine* publie une étude réalisée auprès de mille neuf cents adultes d'âge moyen, suivis pendant vingt ans : les régimes limités en cholestérol et en acides gras saturés s'accompagneraient effectivement d'un risque moindre de maladie cardio-vasculaire. Cette étude, menée chez des employés d'une usine électrique située près de Chicago, a consisté à séparer les sujets en trois groupes, selon l'apport en cholestérol et en acides gras saturés : rapport important, modéré ou faible. Après dix-neuf ans, les faibles consommateurs ont une mortalité cardio-vasculaire inférieure de 33 % à celle enregistrée dans le groupe des forts consommateurs. *(New England journal of medecine.)*

Non-violence en Arctique

L'Alta est la dernière belle vallée norvégienne avant d'atteindre les terres arides du Grand Nord. Y vivent quelques-unes des dernières communautés lapones (SAME). Elles sont menacées de disparaître avec leurs villages, leurs termes, leurs troupeaux de rennes, leurs traditions séculaires, leur culture, car le gouvernement norvégien a décidé de construire un barrage hydroélectrique.

Des centaines de protestataires non violents sont venus de toute la Scandinavie pour s'opposer à ce projet. Ils sont équipés pour séjourner par — 35 °C avec peu d'heures de lumière par jour. Certains se sont enchaînés à des câbles scellés dans le rocher. La police norvégienne les évacue patiemment. (Bulletin du Citizen Group Against the Construction of the Alta Hydropower Plant, Post books 2263, 9510 Elvebakben, Norvège. Tél. : (084) 37-989.)

Sobriété pour procréer

« *La prévention de l'alcoolisme démarre avant la conception* », assure l'anthropologiste américain James M. Scaefer, de l'université du Minnesota. Tous ceux qui désirent des enfants devraient s'abstenir de consommer de l'alcool et d'autres drogues, y compris du café pendant la période où ils essaient de procréer. Il ajoute, au congrès annuel de l'Association américaine de psychologie, à Toronto : « *Nous ne pouvons rejeter sur la femme toute la responsabilité de l'influence de l'alcool sur le fœtus, l'homme est également en cause.* » Les expériences sur le rat invitent à la prudence. Elles prouvent que l'alcool pris par le père agit sur le fœtus. (*The Journal of Addiction Research Foundation*, Toronto.)

BOITE A OUTILS

Bretagne : technologies appropriées

Claude Mimacker, architecte rural, spécialisé en constructions bioclimatiques et en énergies douces, vient de réaliser une enquête sur les énergies douces en Bretagne, dans le cadre de l'Atelier pour la création et l'expérimentation sociale. Il s'agit d'une enquête sur le terrain qui analyse les réalisations, les politiques et les comportements des différents partenaires sociaux. Dans chacun des domaines abordés (déchets ruraux et urbains, biomasse agricole, énergie de la mer, énergie solaire directe, énergie éolienne, énergie hydraulique) sont dégagés les différents niveaux de réponse : politique nationale, politique locale, corps constitués, associations locales, individus/ (Vendu en librairie ou à la revue *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.)

Alcoolisme.

A la demande de l'Institut américain de l'alcoolisme, un comité constitué au sein de l'Institut de médecine de l'Académie nationale d[es] sciences a préparé un important rapport sur les problèmes de l'alcoolisme et les nécessités de lancer des recherches dans le domaine.

Treize millions de personnes aux Etats-Unis sont affectées par l'abus d'alcool. Cinquante mille à deux cent mille par an en meurent.

Absentéisme, incendies, crimes, enfances perturbées, misères psychologiques et sociales..., le rapport passe en revue les conséquences physiques, mentales et sociales de l'abus d'alcool ; il tente une approximation de son coût économique et propose des voies de recherches qui favoriseraient des solutions : recherches sur les causes et les effets de l'alcoolisme, sur son rôle dans le système social. Sont concernées : la biochimie et la génétique, la neurologie, la recherche clinique et l'épidémiologie ; la psychologie et la sociologie, disciplines dont le rapport détaille les apports spécifiques possibles. (*Alcoholism, Alcohol Abuse and Related Problems : Opportunities for Research.* Report of a Study. *National Academy Press, 1980, 203 p.* 2101 Constitution Avenue N.W. Washington DC 204/8.)

Les Amish hier, aujourd'hui, demain

Sur cet îlot archaïque de soixante mille personnes, qui vivent au sein de l'Amérique industrielle comme leurs ancêtres anabaptistes du XVII° siècle, Thomas W. Foster brosse un tableau synthétique dans *The Ecologist*. Les Amish s'éclairent à la bougie, se chauffent au bois, tirent l'eau du puits. Ils n'ont ni téléphone ni télévision. Ils vivent de la culture de leurs terres et seul le travail manuel a pour eux de la valeur. Ils donnent à leurs enfants une éducation rudimentaire : lecture, écriture, arithmétique, enseignement de la Bible. L'unité sociale de base est la ferme, intégrée dans une congrégation religieuse de cent cinquante à deux cents personnes qui se regroupent deux fois par semaine pour prier.

Les Amish récusent l'individualisme, la compétition, la technologie ; ils ne connaissent pas la crise de l'énergie. Les femmes y jouissent d'un statut supérieur aux autres sociétés et font beaucoup d'enfants. Cela pourrait poser des problèmes à terme aux autres Américains sur le plan de l'appropriation des terres. Mais 5 % à 10 % des enfants amish s'évadent de la communauté qui, par ailleurs, génère un taux assez important de suicides.

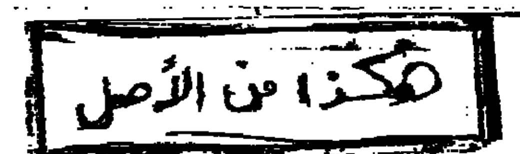
Il y a cependant dans le mode de vie et d'organisation des Amish des propositions d'alternatives intéressantes à nos types de société : gouvernement autonome, autarcie, décentralisation, pas de chômage, pas de surconsommation, pas de dépendance énergétique. (*The Ecologist.*)

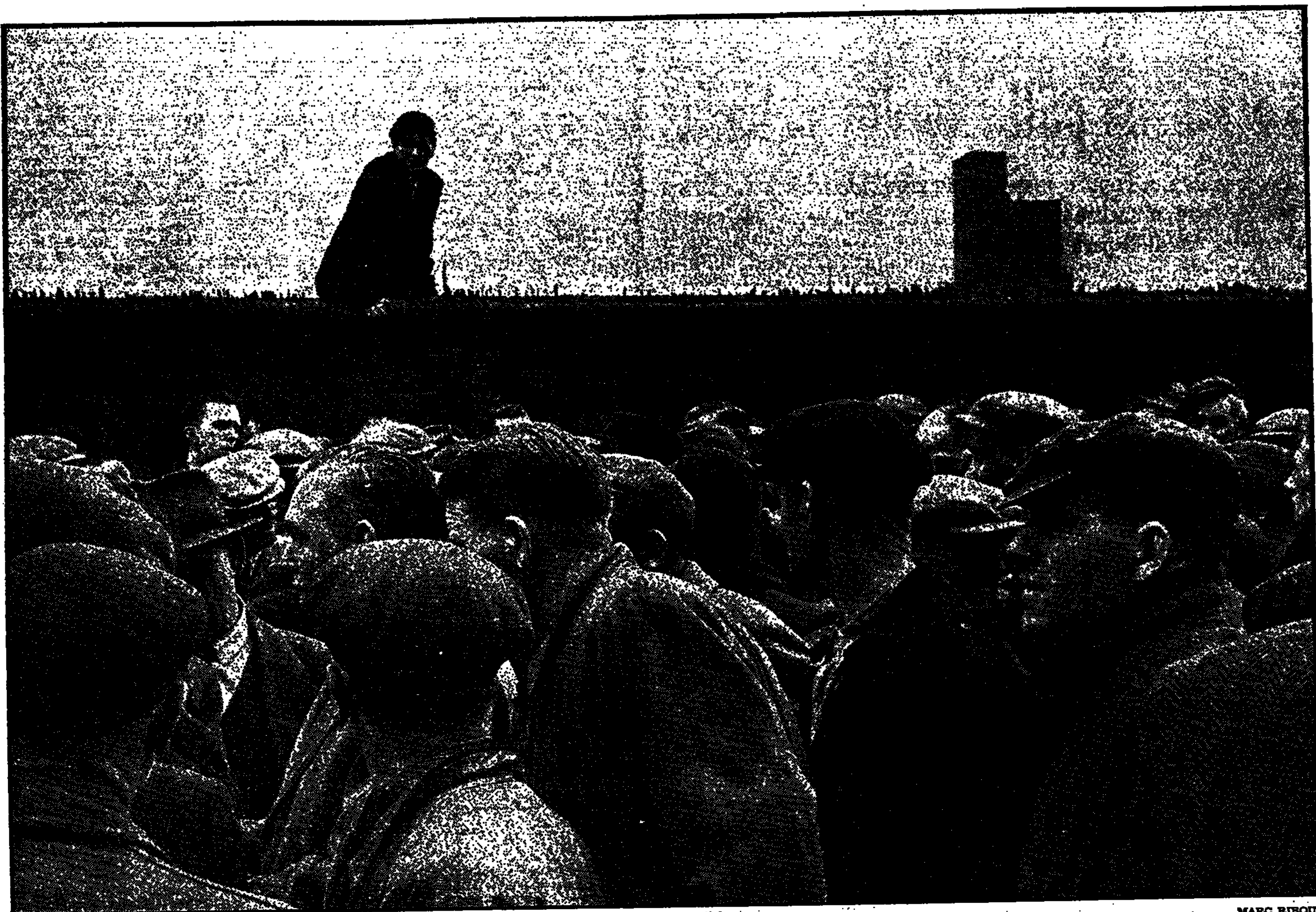
BLOC-NOTES

● L'AUTO-ORGANISATION. — Le centre culturel international de Cerisy-la-Salle organise sous la direction de Paul Dumouchel et de Jean-Pierre Dupuy un colloque sur « l'Auto-organisation : de la physique au politique », du 10 au 17 juin 1981.

Une nouvelle philosophie de la nature est en train d'éclore sous nos yeux. Au centre de ce renouvellement radical, le concept d'autonomie : la découverte que la matière est capable de « s'auto-organiser », la mise en évidence de certains mécanismes produisant l'autonomie du vivant. Parallèlement, une nouvelle culture politique place l'autonomie des individus, du social, au centre de ses conceptions. Entre l'organisation de la nature et celle de la cité, y a-t-il des passerelles à établir, des liaisons à explorer ?

Participeront au colloque, M. Gutsatz, C. Castoriadis, P. Dumouchel, R. Girard, J.-L. Vullierme, E. Morin, Y. Barel, P. Rosanvallon, J.-L. Le Moigne, S. Moscovici, J.-P. Dupuy, T. de Montbrial, F. Fogelmann, H. Atlan, P. Livret, F. Varela, S. des Clers, I. Stengers, M. Milgram, B. Mandelbrot, G. Weisbuch, J. Bok, J.-C. Tabary, J. Paillard (Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 50210 Cerisy-la-Salle).





MARC RIBOUD.

GRANDE-BRETAGNE

Les travaillistes sont-ils des « traîtres à la classe ouvrière » ?

La nouvelle orientation à gauche du parti travailliste anglais a provoqué une crise et des menaces de scission. L'expérience montre pourtant que le Labour se radicalise toujours quand il est dans l'opposition et devient modéré une fois au pouvoir. Plusieurs livres parus en Grande-Bretagne tentent d'expliquer ces « trahisons ».

PIERRE BIRNBAUM

LE parti travailliste semble se radicaliser. Son langage se transforme. Battu aux élections de mai 1979, il a remplacé à sa tête M. Callaghan par M. Michael Foot, animateur de l'aile gauche du parti, un intellectuel respecté qui fait figure d'utopiste et bénéficie d'un appui syndical certain. « *Une véritable folie !* » s'est exclamé *Times*. Est-ce bien le cas ? Si l'on parcourt à grands traits l'histoire du Labour Party, comme nous invite à le faire la récente publication en Grande-Bretagne de plusieurs livres de qualité, on demeure frappé par le caractère provisoire des proclamations critiques lancées par le parti lorsqu'il se trouve dans l'opposition : une politique plus réaliste leur succède toujours quand il parvient au pouvoir.

De nombreux exemples historiques témoignent de telles fluctuations. En 1918 fut élaboré le programme intitulé Labour and the New Social Order ; conçu de manière à rétablir la fraternité entre les hommes pour garantir leur liberté, il préconise un ensemble de mesures progressistes tels le contrôle démocratique des industries, une transformation radicale du système d'imposition, une législation sociale très avancée dans le cadre d'un régime qui devait rester parlementaire. La « clause 4 », adoptée sous l'influence fabienne et qui devait rester le point central de référence du Labour à travers le temps, stipule le contrôle de la propriété des moyens de production, de distribution ou d'échange, la nationalisation du sol... Quelques années plus tard, R.H. Tawney, dans *The Acquistive Society*, donne de l'idéologie travailliste une présentation quasi définitive : le Labour doit être un parti gradualiste, utilisant l'État pour mettre en œuvre de profondes transformations socio-économiques.

Confronté pourtant aux réalités du pouvoir, Ramsay MacDonald, en tant que premier ministre d'un parti qui remporte pour la première fois les élections, semble frappé d'amnésie. Dès son premier discours, il ne fait plus aucune mention des réformes de structures envisagées auparavant et se contente de prévoir des mesures sociales favorables aux personnes âgées, aux malades ou aux chômeurs. Plus tard, et à nouveau dans l'opposition, le Labour adopte un programme (Labour and the Nation, 1928) qui s'inspire pourtant toujours des grands principes de transformation sociale. Vainqueur en 1929, en pleine crise économique mondiale, ceux-ci sont à nouveau oubliés, et MacDonald doit se tourner vers les banques américaines pour chercher des crédits. Il va même s'allier aux conservateurs : c'est la grande « trahison » du 24 août 1931.

D'Attlee à Wilson

De retour au pouvoir en 1945, le Labour, avec à sa tête Clement Attlee, nationalise les mines, le gaz, l'électricité et les moyens de transport, instaure un système de santé. Sauf exception (l'industrie automobile, par exemple), il ne s'attaque pas aux grandes entreprises qui ne relèvent pas du service public et justifie ces nationalisations moins par des raisons idéologiques que par la nécessité d'assurer le plein emploi. Battu aux élections en 1951, le parti est tenté de remettre en question la fameuse « clause 4 », mais les réactions internes sont telles qu'elle va rester encore intouchable. Longtemps après, entre 1964 et 1970, le Labour augmente les pensions, diminue la participation des citoyens aux dépenses de santé, développe le programme de construction ; il renforce pourtant l'industrie privée en la faisant bénéficier de nombreux prêts dont il espère une augmentation de la productivité qui puisse favoriser l'exportation. Il n'est plus question de nationaliser. Et pourtant Harold Wilson, le nouveau premier ministre, avait démissionné en 1951 du gouvernement Gaitskell avec Bevan et John Freeman parce qu'il le jugeait trop réformiste.

Parvenu au pouvoir, Wilson se montre à son tour pragmatique et dirige au centre. Selon lui, dorénavant, le socialisme résultera davantage du progrès technologique que des réformes de structures liées aux anciennes idéologies. Désormais, la « révolution technologique » pousse le socialisme dans une autre perspective. Le gouvernement s'efforce alors de légaliser les relations industrielles pour limiter l'ampleur des grèves *(In Place of Strike)*. Même si elle échoue devant l'ampleur des réactions syndicales, cette tentative révèle toute l'ambiguïté de la politique du Labour.

Elle éclatera encore davantage à la période suivante. A nouveau dans l'opposition en 1973, le parti travailliste élabore le Labour's program for Britain. C'est « *le plus beau programme socialiste que j'aie jamais vu de ma vie* », déclare Michael Foot. Lorsqu'il sera au pouvoir, le parti prévoit en effet d'étendre la propriété privée et de nationaliser un grand nombre d'entreprises, d'augmenter l'appropriation publique du sol, de planifier l'économie... Vainqueur en 1974, Wilson nomme en effet des représentants de la gauche comme Foot, Benn ou Heffer, se propose de contrôler les prix et surtout crée le National Enterprise Board, afin d'être à même d'intervenir dans la vie économique. Pour un dirigeant syndicaliste comme Jack Jones, la « *nouvelle Jérusalem* » est désormais en vue. Et pourtant, encore une fois, il fallut rapidement déchanter. A la place de la planification, on a recours à l'incitation. On rassure l'industrie privée au lieu de la nationaliser. On abandonne les projets de taxation de la richesse, et on nomme à la tête du National Enterprise Board un industriel modéré peu préoccupé par la démocratie industrielle chère à T. Benn.

Les syndicats

En décembre 1976, on dénombre 1 270 000 chômeurs, alors qu'il n'y en avait que 678 000 en 1975. L'inflation s'accroît dans de fortes proportions et la croissance économique reste hors d'atteinte. Le gouvernement demande au peuple anglais de « se sacrifier », et les syndicats reçoivent pour mission de freiner les demandes d'augmentation de salaires. 24 millions de travailleurs acceptent de mettre en cause leur niveau de vie. Jamais les syndicats n'avaient ainsi voulu se faire l'instrument d'un pouvoir politique qui, fût-il socialiste, se montrait si favorable à l'ordre social. Le gouvernement accepte certes d'améliorer les droits des syndicats, il abandonne le Trade Union Act, par lequel les conservateurs avaient tenté de légaliser à leur tour les relations industrielles, il soutient le boycottage de l'Afrique du Sud, et certains ministres participent même à des piquets de grève. Le mouvement syndical doit se contenter de ces maigres concessions : pour le reste, il accepte à l'égard des salaires une sévère politique restrictive, que M. Foot reconnut lui-même comme nécessaire. On assiste alors à une violente réaction de la base et au développement d'un mouvement de grèves sauvages. En dépit de cette politique économique fort peu révolutionnaire, le gouvernement se voit accusé de mener la Grande-Bretagne au collectivisme, alors qu'il se révèle plutôt comme un prudent gestionnaire des intérêts capitalistes. La distance qui sépare le programme radical des pratiques conciliatrices souligne donc à nouveau toute l'ambiguïté du parti travailliste et rend compte de l'extrême fragilité de sa position.

Aujourd'hui encore, d'autres « utopistes » placés à la tête du Labour semblent menacer l'ordre traditionnel. Un processus identique paraît se répéter. Comment peut-on l'expliquer ? Pour quelles raisons, en dépit de ses proclamations répétées, le Labour n'a-t-il pas touché réellement aux fondements du système social ou à ceux d'une fonction publique qui lui a été si souvent hostile ? Pour analyser cette distorsion, certains auteurs acceptent la perspective élitiste de Mosca ou de Michels et estiment que tout parti, quelle que soit son idéologie, se présente comme une machine au fonctionnement non démocratique. La « trahison » du Labour serait dès lors provoquée par la poursuite d'intérêts personnels, par la recherche de positions de prestige que peut dispenser un parti au profit de ceux qui le dirigent. Invoquant des idéologies utopistes et universalistes pour accéder au pouvoir, les dirigeants du Labour poursuivraient ensuite des politiques pragmatiques, au grand dam de la classe ouvrière qui leur a fait confiance. Telle est la thèse avancée par R.T. Mackenzie et, plus récemment, par Hugh Jenkins.

A partir d'un marxisme fortement mâtiné d'élitisme, Ralph Miliband a également accusé le Labour, dans son célèbre livre *Parliamentary Socialism*, de n'être en réalité qu'un parti parlementariste, qui a constamment trahi une classe ouvrière aux valeurs fondamentalement révolutionnaires. Ses dirigeants seraient des « *politiciens bourgeois* », qui développeraient une « *rhétorique* » demeurant largement « *illusoire* », même lorsqu'elle se trouve énoncée par la gauche du Labour. Ses « *révoltes épisodiques* » revêtent aux yeux de Miliband un caractère fonctionnel : elles permettraient en réalité de capter et de détourner les valeurs révolutionnaires de la classe ouvrière.

Cette thèse a été souvent critiquée, car elle présuppose le caractère révolutionnaire de la classe ouvrière britannique. Or, comme le rappelle encore de nos jours Stephen Haseler, les ouvriers anglais ne semblent pas attirés par le socialisme : ils ne seraient donc pas trahis. C'est ce qu'avance également Henry Drucker, lorsqu'il affirme que le Labour ne fait que traduire l'état d'esprit conservateur, loyaliste et déférent des ouvriers britanniques, qui les rend sceptiques à l'égard des utopies. De nombreux observateurs soulignent en effet la profonde intégration de la classe ouvrière anglaise, sa préférence pour les méthodes parlementaires qui lui ont permis de se faire rapidement entendre, son refus du marxisme et de l'anarcho-syndicalisme. Dans ce sens, le pragmatisme du Labour au pouvoir refléterait celui de la classe ouvrière elle-même.

(Lire la suite page XVIII.)

HISTOIRE

La longue patience des boharas

Depuis mille ans, la petite secte musulmane chiite des boharas attend que se fasse connaître le descendant de l'enfant-roi Al-Tayyeb, mystérieusement disparu à quelques mois. Leur patience vient d'être en partie récompensée : ils viennent de récupérer leur « lumineuse » mosquée du Caire.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

DEPUIS mille ans, sur les bords de la mer Rouge puis de l'océan Indien, des musulmans sont restés fidèles à un petit calife chiite du Caire, Al-Tayyeb — « le Bon » — mystérieusement disparu à l'âge de huit mois, selon les historiens (de sept ans, selon ses adeptes actuels).

Ce sont les boharas — petite secte musulmane chiite ismaélienne, évaluée au grand maximum à deux millions d'âmes, dont le centre est Bombay et dont la diaspora saupoudre l'Afrique orientale, le Pakistan, Madagascar, le Yémen, le Canada et l'Angleterre. Même Paris compte depuis peu une petite communauté bohara de trois cents familles qui n'avaient pu s'adapter au socialisme malgache. Peu après la mort de Mahomet en 632, les querelles de succession brisèrent l'unité islamique et les musulmans se trouvèrent bientôt divisés entre sunnites majoritaires et chiites minoritaires. Le chiisme connut ensuite une série de subdivisions. Ainsi à la mort de l'imam chiite Jaffar, descendant de Mahomet, en 765, certains de ses fidèles refusèrent de reconnaître le nouvel imam, son fils Moussa, préférant attendre le « *retour* » d'un autre enfant de Jaffar, Ismaël. Là se trouve l'origine des musulmans chiites ismaéliens, qui devaient plus tard se diviser eux-mêmes en plusieurs sous-groupes.

Le Sauveur

Au début du dixième siècle, un inconnu nommé Abdallah (ou Obeïd Allah) fut dépêché au Maghreb par le centre ismaélien de Salamiyyeh en Syrie, afin de prêter main-forte aux missionnaires ismaéliens en lutte contre la dynastie musulmane sunnite de Tunisie, les Arhlabides. Une fois sur place, il se fit des partisans en prêchant qu'il était le *Mahdi* (1), le Sauveur, descendant d'Ismaël le Disparu, bien que ses adversaires aient prétendu qu'il était le fils d'un israélite ou d'un oculiste persan. Une fois les Arhlabides renversés, il régna trente-cinq ans sur la moitié de l'Afrique du Nord. Sa dynastie fut appelée « fatimide », puisque Ismaël était réputé issu de Fatima, seul enfant de Mahomet ayant une descendance.

Le quatrième calife chiite fatimide, Moëzz El-Dine Allah — averti par Jacob ben Killis, un haut fonctionnaire de l'Egypte, alors à peine gouvernée, au nom du calife sunnite abbasside de Bagdad, par un enfant de douze ans, Ahmed, originaire d'Asie centrale, — s'empara sans coup férir de la vallée du Nil en 969. Conseillé par Jacob, il y fonda Le Caire et l'université islamique d'Al-Ahzar, dédiée à Fatima.

Les deux successeurs de Moëzz, Al-Aziz et Al-Hakem, construisirent au Caire une mosquée du Vendredi, Al Anouar — « la Lumineuse » — l'une des plus prestigieuses et des plus vastes cathédrales de l'Islam. Al-Hakem bi-amr Allah — « le commandeur par ordre de Dieu », — monté à peine adolescent sur le double trône pontifical et royal — imam et calife, — est encore présent dans le souvenir du peuple égyptien, tant par les interdits alimentaires qu'il promulgua contre la consommation de la populaire *melhouria* (2), des graines de lupin ou des moules, que par ses persécutions contre les chrétiens, dont il détruisit la plupart des églises, y compris le Saint-Sépulcre à Jérusalem, et contre les femmes, à qui il défendit de sortir, allant jusqu'à faire emmurer dans un hammam certaines d'entre elles qui avaient voulu continuer à aller au bain public... Sous ce califat, l'astrologie et les échecs furent bannis, les chiens massacrés ainsi que les palefreniers. On raconte encore aujourd'hui au Caire des histoires d'enfants découpés en morceaux par Hakem.

Mais tout le monde ne voit pas un mélange de Staline et d'Idi Amin dans le calife chiite de l'an 1000. Les druses du Levant, qui tirent leur nom d'un de ses disciples, Darazi, considèrent qu'il fut un dieu. Les boharas, appuyés en cela par plusieurs historiens arabes non chiites, comme Makrizi, insistent, quant à eux, sur la culture, l'élévation de la pensée religieuse et même l'ouverture d'esprit de Hakem, « *fou de la connaissance* ». N'eut-il pas l'une des plus riches bibliothèques de son temps, avec quarante fonds de dix mille à quinze mille manuscrits chacun dont s'occupaient des spécialistes, et que venaient consulter de partout des chercheurs auxquels le calife offrait le vivre et le couvert ? Sous des règnes sans doute moins cruels, mais aussi moins savants, les manuscrits finirent en semelles de souliers, rappellent encore certains admirateurs de Hakem.

En 1094, à la mort d'Al-Moustancir (3), l'un des successeurs de Hakem, se déclencha le premier schisme interfatimide. Le fils aîné du défunt, Nizar, qui prit prétentieusement le nom d'Al-Moustapha — « le Choisi » — réservé à Mahomet (4), fut récusé comme prince des croyants par une partie des chiites. La succession par ordre de primogéniture mâle est, en effet, une notion occidentale, l'islam lui préférant la désignation, en principe par le monarque régnant, du « *plus digne parmi les mâles de la lignée* ». Tandis que Nizar était demeuré dans son cachot, son jeune frère fut élevé au califat sous le titre d'Al-Moustali — « celui qui est supérieur ».

Une âpre querelle de légitimité était commencée, qui dure encore, de la Syrie aux Indes. Regroupés autour d'Alamout, dans les montagnes syriennes, les nizarites se firent connaître par leurs attentats politiques qu'ils commettaient sous l'empire du hachich, d'où leur surnom de *hachichin*, qui, au seizième siècle, est passé dans le français, à travers l'italien, sous la forme d'« assassin ». Ils furent les fedayin de leur temps, ceux que leur invisible chef, le Vieux de la Montagne, lançait par commandos contre les croisés.

Les ancêtres spirituels des boharas vécurent satisfaits, dans les vastes parties du monde arabe alors soumises au calife-imam du Caire, sous les règnes d'Al-Moustali et d'Al-Amir. L'interminable et tragique geste bohara écrit son premier chapitre dans le sang d'Al-Amir, assassiné en 1130, à l'âge de vingt-neuf ans, par des nizarites. L'imamat échut alors à un fils posthume de la victime, Al-Tayyeb, dont la courte existence officielle n'est pas sans évoquer le règne éphémère sur la France, en 1316, de Jean Ier le Posthume, fils de Louis X le Hutin. Selon les historiens boharas, les fidèles du petit Tayyeb craignant que les nizarites ne le fissent tuer, décidèrent, sur le conseil de la reine ismaélienne du Yémen, Aroua, de le cacher au Caire en 1131, puis en 1137 au Maghreb, où une caravane l'emporta un jour avec sa mère et d'où il ne fit plus jamais parler de lui. La bonne reine Aroua, chère au souvenir des boharas, se proclama tutrice-régente de l'enfant-imam « occulté ». Le Fatimide, qui fut intronisé alors calife au Caire sous le nom de Al-Hafez, ne fut pas reconnu comme imam par les partisans de Tayyeb, d'autant plus qu'il était apparenté à Nizar.

Aux yeux des ismaéliens *tayyebbites*, dont les actuels boharas indiens sont l'ultime avatar, plus personne, depuis Tayyeb, n'a le droit de porter sur terre le titre suprême d'imam. A sa mort, la reine Aroua désigna un *naëb* — « représentant » — chargé de diriger la prière et les affaires de la communauté, en attendant que revienne l'imam légitime. Le premier naëb fut un savant yéménite, Zoueb Al-Ouadaï. Ses successeurs maintinrent quatre siècles au Yémen le centre de la prédication tayyebbite, qui, par le biais du négoce, toucha jusqu'au Indes. Aussi, au seizième siècle, lorsque les zaïdites, une autre variété de chiites à qui appartint l'imamat yéménite jusqu'en 1962, s'en prirent aux tayyebbites, la plupart de ceux-ci accomplirent leur hégire (émigration-fuite) vers le Gudjerat. Les sunnites indiens les reçurent très mal, mais les émigrés se cramponnèrent, recrutant bientôt de nouveaux affiliés parmi les hindous.

A peine les tayyebbites se furent-ils taillé une place sur la côte occidentale du subcontinent qu'ils se donnèrent le luxe d'un nouveau schisme, provoquant un énième fractionnement du chiisme, alors que le sunnisme, de son côté, restait uni. Depuis 1591, les boharas sont donc divisés entre une majorité *daoudite* (celle qui nous intéresse ici) et une minorité *souléménide* (5), les rapports entre les deux groupes restant tendus jusqu'à nos jours.

Inconnus en Europe et au Proche-Orient (6), les boharas daoudites constituent, en revanche, une communauté appréciée dans l'Inde d'aujourd'hui pour son industriosité, son efficacité et son ouverture. Les boharas se marient généralement entre eux et ne font plus guère de prosélytisme, mais leurs institutions, notamment écoles et hôpitaux, sont à la disposition des Indiens d'autres confessions. Traditionnellement habiles commerçants — leur nom même vient d'un mot gudjerati signifiant « commerce », encore qu'eux-mêmes préfèrent y voir la signification moins prosaïque, en arabe, d'« intermédiaire » (entre Dieu et l'humanité) — ils sont aussi bien maintenant ingénieurs que médecins ou architectes. Leurs collèges supérieurs, semi-laïque à Bombay, théologique à Sourat (263 km au nord-ouest de Bombay), ont acquis une réputation de sérieux qui leur valut déjà la visite de Nehru.

Le gouvernement indien reconnaît aux boharas le droit de régler eux-mêmes leurs affaires de statut personnel, sous la tutelle de leur sultan, ou *daï*. Ils appliquent la loi coranique avec rigueur, mais sans fanatisme. Ce qui frappe à leur contact, c'est leur sérénité et aussi une spiritualité à la fois brûlante et dépouillée, présente dans leur vie quotidienne au lieu d'être exilée au fond des mosquées. La forte cohésion de la communauté paraît toutefois dépendre aussi d'une implacable discipline interne, sans doute héritée du long passé initiatique de la secte. Un bohara accueille toujours bien un étranger, mais il ne lui dira pas un mot sans l'autorisation de son supérieur immédiat, lequel en réfère au-dessus de lui, et ainsi de suite jusqu'au sultan, qui, bien que n'étant pas chef d'Etat — son statut s'apparente en fait à celui des patriarches chrétiens d'Orient, chefs tout-puissants de leurs communautés, à la fin de l'empire ottoman, — mérite bien sa titulature de *daï moutlak* — « invocateur suprême » — ou de *moulayna* — « notre seigneur ». L'ardente vénération dont l'entourent ses fidèles fait de lui une sorte de pontife sacré.

L'actuel sultan, Mohamed Bourhan Eddine, — « Preuve de la religion » — est un frêle vieillard à barbe et vêtements blancs paraissant plus que ses soixante ans et qui a succédé à son père en 1966. Il est, depuis la fuite au Yémen, au douzième siècle, le cinquante-deuxième représentant de l'« iman caché ». Bien qu'il ait quatre fils, il a désigné comme héritier présomptif l'un de ses frères, l'émir Rhouzaïma Qobt Eddine — « Pôle de la religion », — qui porte le titre rituel du « dauphin » bohara : *maazoun*. Aucun souverain n'a sans doute jamais eu autant de représentants — non accrédités, cela va sans dire — à travers la planète : au nombre de six cents, ils portent le titre d'*amil* que Mahomet avait conféré à ses envoyés, et ils veillent au sort, et probablement aussi à la fidélité, de la diaspora bohara.

Outre l'anglais ou le français appris au hasard de la dispersion, ce petit empire diffus a trois langues : l'arabe classique parlé par la famille princière et l'élite intellectuelle ; un idiome *sui generis*, utilisant l'alphabet arabe, mais empruntant ses mots au gudjerati, au persan, à l'ourdou et à l'arabe, et le gudjerati proprement dit. Il a aussi un uniforme : blanc immaculé et d'une coupe inspirée du costume hindou pour les hommes ; de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour les femmes, mais amplement traité en robe-voile islamique. La cuisine est indienne en un peu moins épicé, et avec les interdits (alcool, porc, animaux non égorgés) propres à tous les mahométans. Deux traits sont particuliers aux boharas : ils ne fument jamais et peuvent grouper en trois fois (comme les musulmans sunnites appartenant à l'école juridique hanafite, surtout répandus en Turquie et en Chine) les cinq prières quotidiennes de l'islam.

Longtemps pourchassés et besogneux, les boharas, depuis qu'ils ont accédé, il y a quelques décennies, à l'aisance, ont entrepris d'en faire profiter les différents lieux saints du chiisme. Des revêtements d'or et d'argent sont venus ces dernières années conférer un éclat matériel supplémentaire aux sanctuaires de Nejef et de Kerbala, en Irak, attachés au souvenir toujours douloureux d'Ali, gendre de Mahomet, et de son fils Husseïn, les deux plus grands martyrs du chiisme. Puis ce fut au tour de la mosquée dédiée au même Husseïn, au Caire, et à celle, dans la même cité, vouée à Zineb, fille d'Ali et petite-fille de Mahomet ; deux lieux de pèlerinage fondés par la dynastie fatimide et qui, près d'un millénaire après la disparition du chiisme en Egypte, attirent encore chaque année des centaines de milliers de personnes venues de tout le pays.

Cependant, le vœu secret des boharas était de longue date de redonner la vie, au Caire, à la grande mosquée abandonnée dite de Hakem, là où, selon eux, fut lancé le dernier appel à la prière au nom du dernier imam légitime en fonction : le calife nouveau-né Tayyeb. A force de visites au raïs, le daï obtint, il y a deux ans, l'autorisation de remettre en état et de rendre au culte cette orgueilleuse ruine, rescapée d'un tremblement de terre en 1302 pour mieux devenir ensuite une halte chamelière et, à notre époque, abriter une école publique dans un coin de son immense cour.

La basilique des califes Aziz et Hakem, justifiant de nouveau son surnom de « la plus lumineuse », flambe neuf maintenant dans l'environnement patiné et grouillant du Caire populaire. Le marbre, le bois de Singapour, les girandoles, l'or fin ont recouvert les briques décapées par le soleil depuis des siècles. ■

(1) En arabe, littéralement « le dirigé » (par Dieu).

(2) *Corchorus olitorius*, la melourhia est connue en français sous les noms de corrète potagère ou de mauve des juifs.

(3) Monté sur le trône à sept ans, en 1035, Moustancir, décédé en 1094, a le règne le plus long de toute l'histoire islamique.

(4) En revanche, il était, et il est admis, parmi les musulmans, d'employer le prénom de Moustapha — « Choisi » — sans l'article « al ».

(5) Elles doivent respectivement leur nom à deux concurrents rivaux pour le titre sultanien : Daoud et Soliman.

(6) Nous tenons une bonne part de ces informations sur les boharas de M. Osman Yahia, qui vit parmi eux depuis plusieurs années. Musulman sunnite d'origine syrienne et de nationalité française, docteur d'Al-Azhar et docteur de la Sorbonne. Yahia a attaché son nom à l'étude du grand mystique andalou Aboubaker Ibn Arabi (1165-1240), et il est lui-même considéré comme l'un des penseurs islamiques contemporains les plus originaux.

OCCULTATIONS

D'Ismaël, reconnu comme septième imam légitime en 765 — bien qu'à cette date il était vraisemblablement déjà mort — par ceux des chiites que l'on appela désormais « septimains » ou « ismaéliens » (font notamment partie de cette branche, de nos jours, les fidèles de l'aga khan et du daï moutlak bohara), jusqu'à l'imam Moussa Sadr, chef des chiites libanais, disparu sans laisser de traces en 1978 dans la Libye du colonel Kadhafi, l'histoire du chiisme est fertile en disparitions mystérieuses, généralement appelées « occultations » (Rhaïba) (1).

Les boharas croient, eux, que le petit imam Tayyeb a vécu après son occultation, mais qu'il est mort adulte, et que l'un de ses descendants, lorsque le moment sera propice, se fera connaître comme « mahdi », « *celui que Dieu dirige et désigne pour prendre la tête de l'islam* ». Ainsi se manifesta au dixième siècle le premier mahdi, ancêtre des Fatimides. A l'heure actuelle, selon les boharas, l'un de ses descendants « *vit caché quelque part parmi nous, ayant secrètement conscience du principe de légitimité qu'il incarne et qu'il révélera à son fils avant de mourir, à moins qu'il ne se proclame lui-même mahdi* ».

Certaines communautés chiites ont déjà assisté au « retour » de leur imam, par exemple les fidèles de l'aga khan, ou bien les zaïdites du Yémen, dont l'imam-roi, renversé par des officiers nassériens en 1962, vit aujourd'hui en exil en Angleterre.

Le cas des druses est tout à fait particulier. Ils voient dans le calife-imam Hakem l'incarnation de la divinité, et ils ne croient pas qu'il fut assassiné une nuit de 1021 sur le mont Moqattam, au Caire, par ordre de sa sœur Sitt El-Moulk — « La dame du Royaume ». Ils pensent qu'il a eu son « assomption » et qu'il reviendra un jour, peut-être en l'an 2000.

(1) En français, les plus larges développements sur ce thème se trouvent chez l'islamologue espagnol F.-M. Pareja, auteur d'un traité d'islamologie (1 148 pages), publié par l'Imprimerie catholique de Beyrouth en 1963.

Leszek Kolakowski

(Suite de la première page.)

» De plus, il n'est pas capable d'abolir ses tensions nationales, qui vont s'aggravant. Il doit donc chercher des compromis qui l'affaiblissent. Il faut exploiter ces contradictions, afin de maintenir et d'élargir les enclaves de la société civile — sans que nous puissions dire, à l'avance, quelles sont les limites ultimes de cet élargissement.

— Comment expliquez-vous la force du catholicisme en Pologne, si étonnante pour un Européen de l'Ouest ? Faut-il y voir la résurgence d'un archaïsme ou une simple affirmation de l'identité nationale ?

— Pendant longtemps la conscience religieuse et la conscience nationale populaire se sont presque identifiées en Pologne, malgré la présence des courants anticléricaux et antichrétiens. L'identité religieuse a joué un rôle capital au cours de la partition de la Pologne. Processus à double face : d'un côté le catholicisme polonais a été un facteur de renforcement de l'identité nationale, il a contribué fortement à la continuité de la culture polonaise. D'un autre côté il ne pouvait jouer ce rôle, que parce qu'il était fermé et intolérant. Plus ouvert, plus déchiré par les doutes, il n'aurait probablement pas rendu les mêmes services à la nation. Mais si nous n'avions pas eu également un courant libéral, anticlérical, opposé à l'Eglise, notre culture en aurait terriblement souffert. Aussi bien le catholicisme tel qu'il était que ses ennemis ont contribué à notre développement.

» Mais aujourd'hui cet antagonisme a pratiquement disparu. D'une part l'Eglise, en tant que seul organisme non nationalisé, a introduit un élément de pluralisme dans la vie polonaise, et elle aurait joué ce rôle même si elle avait été plus rigide. D'autre part, le catholicisme polonais a perdu sa fatuité bigote d'autrefois. Il s'est considérablement ouvert, élargi, et ce bien avant Vatican II. Pourtant ce n'est pas seulement la convergence des sentiments religieux et nationaux qui fait sa force ; il existe également en Pologne un retour à la tradition vraiment religieuse, chrétienne. Après la ruine morale du communisme, cette tradition s'est montrée la somme toujours vivante des valeurs spirituelles indépassables pour beaucoup, y compris les intellectuels.

— Vous vous dites athée et pourtant vous estimez que les valeurs chrétiennes ont un grand rôle à jouer aujourd'hui. Mais comment ces valeurs peuvent-elles rester effectives, si elles ne sont pas soutenues par la foi ?

— Elles ne peuvent pas vivre sans la foi. Réduit à des fonctions instrumentales, le christianisme ne peut survivre. Ce que je crois ou ne crois pas, personnellement, n'a aucune importance. Mais je n'ai jamais pensé qu'on puisse reprendre une forme vide de la tradition chrétienne et la remplir d'un contenu différent, comme l'a cru Auguste Comte. Ce n'est pas la tâche du christianisme de formuler les programmes politiques. Aussi bien la tradition théocratique, qui n'est pas morte dans l'Eglise, que les formes opposées, qui réduisent l'Evangile à une idéologie révolutionnaire, sont deux symptômes de l'oubli des racines du christianisme, de la domination des objectifs profanes sur les valeurs religieuses propres. Dans les deux cas, il y a méconnaissance de ce qui définit le christianisme : le refus d'accepter aucune valeur séculaire, en tant qu'absolu. Il appartient à son essence que les valeurs temporelles soient relatives. C'est là une vérité triviale, mais si on l'oublie, on ruine le sens du christianisme.

— Croyez-vous que le destin de l'Europe puisse s'identifier à celui de la chrétienté, ou leur conjonction n'est-elle qu'une coïncidence ?

— Coïncidence ou non : le destin de l'Europe s'est confondu avec celui du christianisme, au cours d'un processus long et douloureux. La culture européenne ne peut survivre en oubliant son côté chrétien — bien qu'elle se soit développée à travers le conflit entre l'Eglise et les Lumières. Mais les sources de ce conflit sont devenues, pour la plupart, anachroniques, aussi bien par suite des changements intervenus à l'intérieur du christiannisme qu'en raison des crises subies par les idéaux des Lumières. Nous ne vivons plus dans la situation intellectuelle du dix-huitième siècle, où une culture laïque s'opposait à l'obscurantisme clérical. Nous sommes plutôt mis en demeure de rechercher une culture qui puisse assimiler aussi bien la tradition chrétienne que celle des Lumières. Le destin de l'Europe et celui du christianisme ne font qu'un. Une société qui serait incapable de maintenir une distance vis-à-vis des finalités temporelles, comme la technique et le confort, éclaterait. Et cette distance, seule la religion peut l'assurer.

» Mais, par ailleurs, je ne crois pas qu'une culture sans conflits soit possible ou désirable. Ce sont les conflits qui font la culture. Et je ne crois pas non plus à une réconciliation ultime entre les courants opposés de notre civilisation. Il est impossible, à notre époque, de rester paisiblement dans la tradition chrétienne, conçue de telle façon qu'elle soit capable de résoudre toutes nos difficultés en imposant ses formes à tous les domaines de la vie. Nos moyens d'exprimer nos doutes, nos angoisses, nous les avons hérités d'une situation qui n'existe plus, du dix-neuvième siècle. Nous décrivons notre monde dans un langage d'une autre époque et le défi principal de notre temps consiste à trouver la forme adéquate d'expression pour nos soucis et nos espoirs. Je ne prétends pas avoir trouvé ce langage. Je veux simplement faire part de mon embarras devant ce hiatus.

— L'influence réelle de l'Europe sur la planète tient-elle aux droits de l'homme, comme le prétend la gauche occidentale, ou à la technologie militaire, comme vous l'écriviez dans un article paru dans la revue « Commentaire » l'automne dernier ?

— Dans cet article, je formulais simplement l'espoir que les valeurs spirituelles de l'Europe

ETATS-UNIS

Les moyennes de l'Américain moyen

Un Américain sur sept prend du Valium ; un sur dix fume de la marijuana ; 68 % des dames pratiquent la contraception. Les Blancs vivent cinq ans de plus que les « autres »... Ce sont quelques-unes des innombrables statistiques réunies par deux journalistes pour faire le tableau de l'Américain moyen.

JACQUELINE GRAPIN

LA société américaine, comme chacun le sait, cultive un narcissisme qui l'émerveille. Le *Guiness Book of World Records* en est un indice parmi d'autres : on trouve dans ce best-seller statistique *tout* ce qu'il y a de plus gros, de plus grand, de plus extraordinaire, de premier, à un titre ou à un autre. Avec autant de sens du profit *que d'esprit de contradiction*, deux anciens journalistes de l'agence United Press ont eu l'idée de faire le contraire : le livre des moyennes américaines. Ils décrivent non plus l'extraordinaire, mais la norme. On y trouve tout, depuis le nombre d'individus, qui croient au diable, jusqu'à la moyenne quotidienne du nombre des facteurs mordus par des chiens, en passant, bien entendu, par la fortune moyenne de chacun... C'est la plus drôle et la plus réaliste des introductions à la connaissance de cet Américain moyen qui, bien entendu, n'existe pas, mais ne cesse de nous influencer.

Un Américain sur sept et une Américaine sur cinq prennent du Valium, tranquillisant pour lequel les médecins d'outre-Atlantique rédigent soixante millions d'ordonnances par an à des patients qui déboursent un demi-million de dollars pour se le procurer. A la naissance, l'Américain moyen peut espérer vivre soixante-douze ans et dix mois (soixante-seize ans et demi pour les femmes, contre soixante-neuf pour les hommes). C'est ainsi qu'il y a trois veuves américaines pour un veuf, ce qui confirme l'impression laissée par la population des cars de « tours » yankees de par le monde. En moyenne, les Blancs vivent cinq ans de plus que « tous les autres », comme le gouvernement les appelle pudiquement dans les statistiques. Mais parmi la population très âgée, ce sont les Noirs qui sont les plus nombreux et vivent le plus longtemps.

L'Amérique vieillit. L'âge médian de sa population, qui était de 27,9 ans, en 1970 est passé à 29,4 en 1977. En moyenne, les Américains financent eux-mêmes 84 % de leurs dépenses de médicaments, 76 % de leurs honoraires de dentiste, 35 % de ceux de leurs médecins et 9 % de leurs frais d'hôpitaux. L'Américain moyen reste au lit, malade, sept jours par an, qui lui font manquer seulement cinq jours de travail. Bien qu'il soit mobile et adaptable, tout changement professionnel ou personnel, bon ou mauvais, entraine chez lui un choc souvent générateur de maladie. *Le lundi est le grand jour* des suicides ; Noël, le Nouvel An et le 4 Juillet, jour de la fête nationale, sont ceux où il y a le plus de morts naturelles (peut-être par manque de surveillance médicale...).

Insomniaque

Le suicide est l'une des dix grandes causes de mortalité aux Etats-Unis : 25 000 sont commis, et 200 000 tentés sans succès par an. Ils touchent quatre fois plus d'hommes que de femmes, les trois quarts d'entre-eux ayant été licenciés ou ayant vu leurs revenus *diminuer dans la période* précédente. Il n'en reste pas moins que les femmes ont... 50 % de plus de chances de se suicider que d'être assassinées. Entre une personne sur quatre et une sur dix est insomniaque ; chaque année, 15 000 Américains meurent d'« overdose » de pilules somnifères, dont seulement 1 % sont des suicides volontaires... Un individu sur quatre en moyenne attrape un cancer... Les médecins indépendants gagnent en moyenne 73 000 dollars (355 000 F) par an. Seize étudiants en médecine sur cent sont des femmes.

Sur dix personnes, neuf *affirment* que leurs *croyances* religieuses sont très importantes pour elles. Sondages et statistiques montrent que l'Américain moyen détient le record de la foi mondiale. Seul l'Italien l'approche un peu (les Français sont loin derrière, après l'Australie, la Belgique, le Canada...). Pour quatre-vingt quatorze pour cent les Américains croient en Dieu, ce qui représente un déclin par *rapport* aux 98 % d'il y a un siècle. Ils donnent en moyenne 160 dollars (785 F) à leur église par an. Sur 94 croyants, 61 sont protestants, 27 catholiques, 2 *juifs et 4 d'une autre religion*. Protestants et juifs sont représentés dans les institutions politiques par rapport à leur nombre. On trouve une Bible dans *98 %* des foyers américains, et trois familles sur dix commencent leur repas par une action de grâce.

Le pays compte officiellement 25 000 nudistes enregistrés dans une association dont les deux tiers des membres sont mariés. Sur 100 lycéens, 30 fument du tabac, 9 fument de la marijuana et 6 boivent de l'alcool chaque jour. Un adulte sur quatre a déjà fumé de la marijuana, un sur dix le fait régulièrement. Et un enfant sur quatre a essayé entre douze et dix-sept ans. L'étudiante américaine porte des blue-jeans de quatre à sept jours par semaine, mais elle se maquille et se change pour sortir, dans dix-neuf cas sur vingt. La prostituée moyenne gagne 36 000 dollars par an « hors taxe » et commence à travailler à *dix-sept ans (quatre sur cinq* après avoir été victime de sévices corporels). Aux Etats-Unis, une femme est violée toutes les neuf minutes.

Il n'y a encore qu'une mère sur sept et un père sur quatorze qui parle franchement avec ses enfants des questions sexuelles.



CLAUDE LAPOINTE.

Pourtant, deux ou trois fois plus *de jeunes de moins de vingt* ans ont des rapports sexuels que dans la génération précédente. A dix-sept ans, la moitié des garçons de l'Université, et les trois quarts de ceux qui n'y sont pas en ont fait l'expérience. Les conditions de vie s'améliorant, cela se passe de plus en plus à la maison ou dans les domiciles universitaires et moins dans les voitures, les motels ou les célèbres « drive in movies » (cinéma en plein air) de la génération précédente.

Environ un cinquième des mariées vêtues de blanc disent avoir eu des rapports sexuels avant dix-sept ans, dont la moitié avec un homme seulement : leur futur mari. Par la suite, pour une femme qui trompe son mari, deux maris trompent leur femme. Les couples ne se trompent pas plus qu'à la génération précédente (qui le faisait beaucoup : plus de 40 % de part et d'autre, mais pas avec la même constance) — *15 % des maris et* 9 % des épouses déclarent qu'ils demanderaient le divorce s'ils s'apercevaient qu'ils sont trompés (52 % des femmes divorcées ont trompé *leurs* maris).

Sur cent femmes qui se marient actuellement entre vingt et trente ans, trente-deux divor*ceront, dont vingt-neuf se rema*rieront, parmi lesquelles treize divorceront à nouveau. Le taux de divorce est double dans les mariages avant vingt ans, qui cassent le plus souvent avant vingt-deux ans. Néanmoins, presque tous les Américains se marient, et la majorité d'entre eux une seule fois. Cela n'empêche pas dans l'ensemble la vie sexuelle américaine d'aller bon train : l'homme moyen de vingt-cinq à trente-quatre ans a eu des relations avec quatre femmes dans l'année, et la femme du même âge avec trois *hommes. 68 % des dames prati*quent la contraception, les catholiques ayant seulement 4 % de moins de chances d'y recourir que les protestants et, dans *l'ensemble, moins de 3 %* des personnes utilisant la méthode des températures, seule admise par l'Eglise catholique. Enfin, près d'un Américain sur dix est homosexuel : *13 %* des hommes et 5 % des femmes dans l'ensemble du pays.

Un Américain sur cinquante est gravement « maniaco-dépressif », et cela le prend vers vingt-cinq ans. La dépression nerveuse, moins grave, affecte une personne sur vingt-sept, mais commence vers quarante ou cinquante ans. Alors que la première maladie est également répartie entre hommes et femmes, la seconde touche trois fois plus de femmes que d'hommes. Les Américains lisent en moyenne deux livres par an, et 10 % d'entre eux prétendent en lire plus de cinquante. Mais, en réalité, le lecteur moyen en lit seize par an, pour lesquels il dépense 16 dollars (78 F). Un sur cinq est membre d'un club qui lui envoie automatiquement un livre par mois. Deux sur cinq achètent des livres qu'ils ne lisent pas tout *de suite, mais qu'ils ont* l'« intention de lire ». L'Américain moyen a un vocabulaire actif de dix mille à vingt mille mots (qu'il peut utiliser) et un vocabulaire passif de trente mille à quarante mille mots (qu'il peut reconnaître). Mais une étude a montré que 25 % de toute la communication ne passe que par neuf mots, et qu'un autre quart de tous les discours n'en utilisent que trente-quatre de plus.

La moitié des enfants en âge préscolaire déclarent croire ce que disent les « spots » publici*taires de la télévision commer*ciale. L'Américain moyen regarde la télévision pendant vingt-sept heures et dix-neuf minutes chaque semaine (vingt-quatre heures pour *les* enfants de six à onze ans), le récepteur étant allumé quarante-cinq heures par semaine dans chaque foyer, à peu près sans différence quel que soit le niveau de revenus. Chaque Américain a été bombardé en moyenne, en 1978, par 195 dollars de publicité en tout genre. Un adulte sur trois déclare qu'il serait prêt à payer un forfait annuel pour se débarrasser de la publicité à la télévision, 54 % d'entre eux la jugeant ennuyeuse et de mauvais goût. Chaque foyer comporte en moyenne six récepteurs de radio, y compris ceux des autos. Il y a en moyenne une voiture pour deux habitants (contre une pour trois en France). Trois de leurs déplacements sur cinq sont pour faire moins de 8 kilomètres, et seulement deux sur vingt-cinq dépassent les 30 kilomètres : il s'agit donc de véhicules d'utilité locale.

Il est frappant que, dans cette fourmilière de statistiques, on ne trouve pour ainsi dire aucune référence aux vacances. Les Américains en ont peu et ils sont surtout attachés à leur mode de vie chez eux. Les loisirs (« hobbies, « having fun ») ont une grande importance : 48 % font du jardinage, 39 % se livrent à un artisanat pour leur plaisir, 22 % dessinent ou peignent... Les maris participent largement à la vie domestique. Ils font assez souvent les courses au supermarché le soir après le dîner. Le « jogging » fait beaucoup parler de lui, mais... seulement 17 % des Américains déclarent marcher plus de 3 kilomètres à la fois. Trois adultes sur dix se disent trop gros, mais un sur *huit est réellement obèse. La* maison absorbe 30 % du budget familial, la nourriture 18 % : le « hamburger » national et les repas pris dans les grandes chaînes du type *McDonald* ou Howard Johnson restent importants.

L'Américain qui travaille dépense en moyenne 960 dollars pour s'habiller et la femme cadre qui fait carrière en moyenne 1 460 dollars. Les voitures ont absorbé 875 dollars par habitant en 1978. L'Américain moyen a environ *5 000 dollars de dettes* (24 000 francs) dont les deux tiers en hypothèques immobilières et un dixième sur automobile. En moyenne, il a 5 dollars d'actif pour *1 dollar* de dette. *Mais plus* de cinq familles sur cent vivant avec du crédit doivent plus qu'elles ne peuvent payer et sont en difficultés (une fondation *spécialisée* leur procure assistance).

Le millionnaire moyen, d'après une étude de la Brooking Institution a hérité de sa fortune, contrairement à la légende qui veut qu'il soit un « self made man ». Néanmoins, l'Amérique est peut-être bien une nation de capitalistes puisque seulement une famille sur quatre vit de revenus salariaux : les autres arrondissent leurs fins de mois avec des revenus d'actions, d'obligations, pensions et prestations de sécurité sociale.

Presque un Américain *sur sept* bénéficie de prestations sociales en argent. Un pauvre sur trois est noir, un sur dix est hispanique, un sur huit a plus de *soixante-cinq ans, quatre sur dix* sont des enfants, et un sur trois vit dans une famille dont le chef est une femme. A travers les systèmes collectifs de retraite et d'assurances, le salarié moyen reçoit environ 4 000 dollars (20 000 F) de revenus indirects chaque année, le travailleur moyen à plein temps gagnant quelque 13 275 dollars par an. Le salaire moyen d'un « directeur général » (d'après une enquête portant sur 372 grandes entreprises) est de l'ordre de 260 000 dollars.

Heureux

En moyenne, les Américains ne peuvent pas se plaindre : leur revenu individuel, exprimé en dollars constants, a augmenté de presque un quart en dix ans. Dans les grandes industries les plus prospères, on *s'attend* à faire la semaine de quatre jours avant 1990. Plus d'un Américain sur trois se sent « *superéduqué* » pour son travail. Plus de la moitié disent que ce qu'ils font leur importe plus que l'argent qu'ils en tirent.

Alors que neuf candidats à un diplôme universitaire sur dix pratiquaient une langue vivante en 1966, il n'y en a plus guère que la moitié. Sur cent Américains qui voyagent, cinquante-trois vont au Canada, douze au Mexique, quatre en France (en sixième position, souvent, dans un « tour » d'Europe). Visiblement, l'étranger n'est pas au centre de leurs préoccupations. Neuf Américains sur dix déclarent que leur vie les satisfait, les enfants et le mariage venant en tête de leurs causes de bonheur (le travail seulement en onzième position).

D'après un sondage Gallup, l'Américain moyen est deux fois plus heureux que *l'Allemand* de l'Ouest moyen et cinq fois plus que l'Asiatique. Les plus heureux vivent dans des villes de deux mille cinq cents à cinquante mille habitants, sont mariés et, *surtout* parmi les femmes, travaillent. Les vieux ne sont pas moins heureux que les jeunes. Et même dans les grandes villes, où la proportion est la plus faible, la grande majorité des gens se disent heureux. Les professions qui satisfont le plus sont animateurs de loisirs, psychologues et pasteurs... ■

★ *American Averages. Amazing facts of everyday life*, Mike Feinsilber et William Mead. Dolphin Books-Doubleday and Cy, 407 pages.

---

puissent se répandre mieux *qu'elles ne le font.* J'ai d'ailleurs des sentiments contradictoires sur ce point : je ne crois pas qu'il soit désirable que la variété des cultures disparaisse. Une civilisation « *planétaire* », uniforme, serait un cauchemar, dont nous sommes en train de voir l'apparition. Il serait affreux que toutes les régions du monde soient identiques et que les civilisations différentes oublient leurs racines. Peut-être cela est-il impossible. Heureusement, dès qu'une langue commence à conquérir des grands territoires nouveaux, elle se diversifie et se transforme au contact des cultures locales. De même dans les autres domaines de la civilisation. Pour ce qui est des droits de l'homme, je ne pense pas qu'ils soient spécifiquement européens. Dans les grandes religions, il y a les racines d'un respect pour la personne humaine comme valeur inéchangeable.

Impasse

— Le socialisme demeure-t-il pour vous l'idée directrice pour une communauté terrestre ?

— Le mot « socialisme » est utilisé en tant de sens différents qu'il a perdu un contenu clair. Il ne signifie rien sans explication. Il est vrai que les valeurs principales qui ont contribué à former le mouvement socialiste au dix-neuvième siècle ne sont pas périmées. Mais, dans la me*sure où elles sont viables, elles ne* suffisent plus pour formuler une idée politique. La gauche aujourd'hui est dans l'impasse spirituelle et n'a plus d'alternative à offrir. Elle répète des *clichés* qui sont ou chimériques ou destructeurs. On entend sans cesse le mot « alternative ». Mais, dès qu'on veut en connaître le contenu, c'est ou bien de la médecine magique pour tous les maux — l'étatisation universelle — ou les slogans anarchistes, politiquement inadaptables et se réduisant économiquement au libéralisme d'il y a un siècle et demi, également impossibles. Le socialisme de la première moitié du dix-neuvième siècle était d'abord l'attitude de ceux qui prenaient sentimentalement le parti des pauvres, des exploités, des sans-défense. Cette attitude est tou*jours* essentielle, mais, en elle-même, elle n'offre aucune solution sociale. Le socialisme, c'était aussi l'idée d'une société qui garantirait à tous la participation aux valeurs importantes, où *nul* ne serait exclu de la jouissance des biens terrestres par le hasard de la naissance. Sous cette forme générale, elle est toujours aussi viable, mais ce n'est pas, non plus, un programme politique. Traduire cette idée dans une doctrine d'étatisation globale ne peut aboutir qu'à l'esclavage totalitaire.

— *Les sociétés capitalistes* offrent-elles plus de possibilités au développement de l'esprit d'initiative et à la démocratie que les systèmes *socialistes, où l'information* est monopolisée par un parti ?

— Il faut cesser de penser selon les catégories du socialisme et du capitalisme, tels deux êtres séparés par l'abîme de la grande révolution ; ce sont les catégories imposées par la tradition marxiste et qui n'ont rien à voir avec *la réalité. Si « le capitalisme »* signifie aujourd'hui quelque chose de tangible, c'est surtout le marché. Or il est bien prouvé par l'expérience qu'abolir complètement le marché revient à abolir aussi la liberté. Toutes les réformes économiques dans les pays communistes, dans la mesure où elles sont efficaces ou partiellement efficaces, vont dans la même direction : restauration du marché. Mais l'option d'un libéralisme absolu préconisé par *Friedmann ou Hayek* me paraît également morte. Si le communisme est bien possible dans un seul pays (mais, d'après le vieil adage, il faut alors habiter ailleurs...), un libéralisme parfait dans un seul pays me paraît *simplement* impossible : il ne peut opérer qu'à l'échelle du marché mondial.

» Je ne crois pas à une société parfaite ou à une solution finale, qui n'existera jamais ; il n'y a que des solutions provisoires, des réponses à des problèmes particuliers. Il n'y a que des compromis entre les exigences contradictoires qui émergent dans la vie sociale. Le socialisme reste viable comme attitude, comme tendance à penser la société du point de vue des pauvres et des opprimés, et non pas comme une technique susceptible de garantir le bonheur. C'est une façon de réagir aux conflits, avec la préoccupation des plus démunis. Le communisme en tant que modèle est ruiné, et l'idéologie socialiste, sous forme d'un programme aux prétentions universelles, est une impasse.

— Quelles seraient donc vos options politiques propres ?

— Je n'appartiens à aucun parti politique. J'hésiterais même à accepter l'étiquette de social-démocrate, puisque ce mot ne *définit* aujourd'hui aucune idée claire. Je partage certaines valeurs de la tradition socialiste, mais je me dirais conservateur dans un sens et libéral dans un autre. Encore, ces mots sont-ils fatalement ambigus et obscurs. S'il est vrai que le socialisme s'est développé en opposition au christianisme (c'est beaucoup moins vrai pour la France que pour l'Allemagne, bien sûr), ses sources historiques sont chrétiennes : être du côté des pauvres et des sans-défense. Ce qu'il y a de meilleur en lui vient de ces sources. » ■

Né en 1927, à Radom (Pologne), Leszek Kolakowski a été exclu en 1968 du parti communiste, auquel il appartenait depuis 1946 et privé de sa chaire *d'histoire de philosophie* moderne à l'université de Varsovie. Après avoir enseigné deux années à Montréal et à Berkeley, il est professeur au All Souls College à Oxford.

De la vingtaine d'ouvrages qu'il a publiés, seuls ont été traduits en français *Chrétiens sans Eglise* (Gallimard, 1969), monumental essai sur la cons*cience religieuse et le lien* confessionnel au vingtième siècle, *la Philosophie positive* (Denoël-Gonthier, 1976), *l'Esprit révolutionnaire*, recueil d'essais contre la pensée utopique et révolutionnariste (éditions Complexe 1978), ainsi que plusieurs articles, dans les revues *Arguments*, *les Temps modernes* (« Responsabilité et histoire », 1958) et *Commentaire* (« Qui est barbare ? », automne 1980). Les trois tomes de ses *Principaux courants du marxisme* (Clarendon Press-Oxford 1978), sont en cours de publication.

JEUX

La fascination du mal

B. SPITZ ET A. WICKHAM

DANS *le Mal américain* (1), Michel Crozier raconte la surprise qui l'attendait à l'université Harvard où il retournait enseigner après dix ans d'interruption. Les étudiants américains qu'il avait connus autrefois vifs, ouverts, chaleureux, étaient devenus tristes et indifférents. Il écrit : *« Il y a de toute évidence un mouvement général de découragement et une sorte de retournement pervers qui poussent les jeunes Américains à brûler ce que l'Amérique a adoré, à piétiner les idoles positives, à prendre toute chose par le mauvais côté (...). Le travail est soigné mais l'imagination s'étiole. Et si l'on sort parfois de cette routine, c'est au profit d'expériences et de propositions tout imprégnées de cette fascination du mal. »*

Les jeux de société américains offrent une illustration particulièrement frappante de cette évolution. Plus ancrés dans l'actualité proche, plus compliqués comme pour faire pendant à la complexité du monde, ils délivrent un message cruel et angoissé qui s'exprime à travers une vision implacablement cynique de tout ce qui nous entoure. Un nouvel état d'esprit qui pourrait trouver son illustration dans l'histoire du pessimiste qui ne cesse de se lamenter en disant *« ça va mal, ça va très mal, ça ne peut aller plus mal »* et de l'optimiste qui répond *« mais si, mais si »*.

Ultimatum

La science est l'un des premiers domaines touchés par ce phénomène. Aux jeux sur l'écologie, sans doute encore trop positifs, ont succédé les scénarios apocalyptiques. Dans Nuclear War (guerre nucléaire), de deux à sept joueurs combinent la propagande et l'agression par mégatonnes pour éliminer les populations adverses. Le principe du jeu est clair : une fois qu'un joueur a lancé un missile sur un autre, aucune trêve n'est plus possible jusqu'à l'extermination finale de l'un des deux concurrents. Ça ne peut pas aller plus mal ? Mais si : dans Ultimatum les conditions sont recréées avec encore plus de réalisme. Dans ce « wargame » après s'être doté d'un système de défense efficace et d'un arsenal suffisant, les joueurs lancent leurs missiles puis font le compte des survivants. Comme le précise la règle, il est normal qu'un jeu sur la guerre nucléaire ne comprenne qu'un tour.

En attendant la disparition de la planète, le regard que portent les jeux américains sur le passé ou l'époque actuelle n'est guère encourageant : dans Machiavell, un nouveau « wargame » proposé par Avalon Hill (2), nous sommes plongés au cœur de l'Italie de la Renaissance. Chaque joueur contrôle un ou plusieurs des huit pouvoirs en présence, de la République de Florence à la France des Valois, en passant par le royaume de Naples, les Habsbourg autrichiens et bien sûr le pape. Il s'agit alors de négocier habilement pour arriver à réaliser l'unification de l'Italie trois siècles en avance. Pour cela, tous les moyens sont bons : de la force brutale aux méthodes plus subtiles, comme les assassinats des chefs ennemis, les révoltes paysannes, la famine, les épidémies de peste ; bref, comme le précise la règle, avec une fausse ingénuité, « tout ce qui faisait le charme de l'époque ». Un jeu machiavélique et complexe, certes, mais passionnant et, ce qui ne gâte rien, superbement présenté.

Pourtant c'est encore l'époque contemporaine qui offre aux Américains le plus d'occasions de s'abandonner aux délices d'un mal qu'ils ont longtemps refoulé. Michel Crozier l'explique : *« L'Américain semblait autrefois beaucoup plus capable de générosité, mais, moins bien vacciné contre les difficultés, il s'enlise d'autant plus aisément dans le cynisme ou l'aliénation qu'il se montrait naguère plus naïf. »* Ce qui caractérisait autrefois la société américaine et ce qui se reflétait par conséquent dans ses jeux, c'était la croyance au bien qui fondait une société de confiance. *« Les Américains ont tout bonnement décidé de ne pas croire au mal »*, écrit Michel Crozier.

Et effectivement, dans un jeu comme le Monopoly, on retrouve les principes de cette société de confiance : chaque joueur a les mêmes chances au départ, les seuls problèmes pouvant survenir étant le fait du hasard représenté par les cartes « chance ». Au pire, on peut être contraint à payer quelques amendes, mais c'est pour le bien de la collectivité ; et quand on prend de l'argent aux autres joueurs, c'est toujours pour une raison légitime : paiement d'un loyer, anniversaire (!). Enfin, le parcours en forme de cercle clos, pouvant donc être poursuivi à l'infini par les pièces, symbolise la foi dans l'avenir, l'espoir pour chacun de la réussite présente ou future.

Aujourd'hui, avec Class Struggle (la lutte des classes) (3), nous avons droit exactement à l'inverse. Sur la boîte, la photographie — montrant Karl Marx en train de disputer une partie de bras de fer contre un sémillant milliardaire dont la pochette laisse échapper quelques grosses liasses de billets — donne le ton. Le jeu réside dans l'affrontement sans merci du capitalisme et du marxisme jusqu'à la victoire de l'un ou de l'autre dans une confrontation finale qui débouche soit sur la barbarie, soit sur le socialisme.

Aux péripéties à l'eau de rose du Monopoly, Bertell Olman, l'inventeur de ce jeu (il est professeur de sciences politiques à l'université de New-York), a préféré la satire sociale poussée à outrance. Chacun des joueurs, à l'issue d'un tirage au sort baptisé « aléa génétique », représente l'une des classes de la société. Seuls les capitalistes ou les prolétaires peuvent gagner la partie. Les autres classes — professions libérales, paysans, petits commerçants et étudiants — ne constituent que des forces d'appoint qui sont ballottées d'un système d'alliance à un autre. Les joueurs avancent sur le parcours en forme de spirale jusqu'au dénouement final. Entre-temps, à travers des élections, des grèves et des révolutions, ils ont peu à peu scellé leur destin. Les cartes « chance » qui modifient l'allure de la partie sont autant de prétextes à l'ironie et à la critique : *« La C.I.A. assassine dans des conditions mystérieuses le chef d'un pays ami. Les capitalistes nient tout et reculent de deux cases » ; « Vous venez d'être renvoyé de votre travail. Si vous rendez responsable la concurrence étrangère, les Noirs ou les juifs, reculez de deux cases. Si vous accusez les capitalistes, avancez de deux cases. »*

L'autosatisfaction des auteurs qui apparaît dans la brochure de présentation (le premier jeu auquel le *New York Times* ait consacré un article, etc), et même sur le plateau (à la case 82, on lit : *« Le gouvernement ordonne la destruction de tous les Class Struggle. Il est peut-être trop tard, néanmoins »*) est toutefois un peu trop manifeste, le mécanisme du jeu se révélant d'une banalité affligeante.

Tel n'est pas le cas de Junta (la junte), *« jeu de pouvoir, d'intrigue, d'argent et de révolution »*, qui allie des règles très originales à un humour noir dévastateur (4). Les premières lignes du manuel d'instructions sont sans ambiguïté : *« Le plateau de jeu représente le plan de la capitale d'une nation du tiers-monde. L'immense majorité de la population est misérable, illettrée et apolitique. Néanmoins des émeutes et des troubles éclatent de temps en temps. La junte au pouvoir est généreusement soutenue par une super-puissance qui ne pose pas de questions. Le but de la poignée de famille qui dominent la junte est de détourner un maximum de cette aide sur ses propres comptes en banque en Suisse grâce aux intrigues, aux assassinats, à la corruption et aux coups d'Etat. Chaque joueur représente l'une de ces familles. »*

La partie se déroule suivant un cycle qui est censé durer un an et qui se renouvelle à chaque fois. On procède d'abord à l'élection du président à la Chambre des députés. C'est l'occasion d'une première négociation où chacun se sert de la force politique qu'il représente grâce à des cartes politiques distribuées au préalable. Puis le président procède aux nominations civiles et militaires, notamment à celle du ministre de l'intérieur, qui dispose du contrôle de la police secrète. On passe ensuite au vote du budget, une procédure qui permet à chacun de se remplir les poches. Si tout se passe bien, les participants sont alors libres de regagner, qui son quartier général, qui son foyer, sa banque, son night-club préféré ou le lit de sa maîtresse. Mais gare alors aux tueurs en tous genres !

En revanche si aucun compromis n'aboutit et que le budget est rejeté, c'est la crise, qui peut avoir deux dénouements : soit le président fait encercler le Parlement par la police et impose malgré tout le budget par la force ; soit un coup d'Etat éclate. Pour que ce dernier réussisse, il faut qu'à l'issue des affrontements — qui font intervenir pêle-mêle, selon un mécanisme simplifié de « wargame » les trois divisions militaires de la capitale, la marine, l'aviation, la garde présidentielle, la police, la milice, les groupements chrétiens de défense, les dockers, les chômeurs et les étudiants — une alliance quelconque des rebelles parvienne à contrôler trois des objectifs-clés que sont le palais présidentiel, la banque centrale, la station de chemin de fer, la Chambre des députés et la Maison de la radio. Si le coup d'Etat échoue, les rebelles peuvent toujours tenter de se réfugier dans une ambassade pour échapper au peloton d'exécution. Mais plus tard, traqués par la police secrète, il leur sera difficile de s'enfuir.

Pas de vengeance

Tout au long de la partie, des cartes événementielles peuvent influer sur le déroulement en provoquant une modification de l'équilibre des forces politiques ou en déclenchant des mouvements de révolte. Ainsi une rébellion des paysans peut immobiliser une division de l'armée pendant un tour. En revanche, que ce soit *« la pétition des étudiants condamnant la répression »*, *« la disparition suspecte du rédacteur en chef du journal libéral »* ou *« la condamnation par l'opinion mondiale du gouvernement en raison de la torture des prisonniers politiques »*, le résultat est le même : *« No effect »*. La prolifération des assassins de tous poils rend également la vie dangereuse. N'ayant pas toujours les moyens de s'offrir les services d'un tueur professionnel, les joueurs sont parfois obligés de recourir à un criminel psychopathe qui risque en fin de compte de quitter le pays, de se suicider ou même d'assassiner son propre commanditaire !

Vincent Tsao, l'auteur du jeu, insiste sur l'aspect tactique de Junta, et donne quelques conseils aux débutants : *« La principale erreur, c'est le désir de vengeance. Il peut être tout à fait profitable de s'allier avec un joueur qui vient de tenter de vous assassiner. Je ne cherche pour ma part à me venger que si c'est rémunérateur. »* En guise de quoi, il recommande l'usage d'un gilet pare-balles avant de conclure sur cette maxime philosophique : *« Mieux vaut un accord avec le diable qu'un compte en Suisse vide. »*

Moins manichéen que Class Struggle, Junta en dit plus long que bien des discours moralisateurs. C'est en outre un jeu très drôle où la chance est largement compensée par la stratégie et la diplomatie, et dont le mécanisme assure un équilibre des forces toujours remis en question. Il offre une preuve de plus de la vitalité des éditeurs américains et de leurs sens aigu de l'irrespect envers toutes les institutions.

A la question : qu'est-ce donc qui manque à l'Amérique et à sa culture, Michel Crozier répond à la fin de son livre : *« Le mal, ou plus exactement la reconnaissance de l'existence du mal. »* Les jeux de société tentent à leur manière de combler cette lacune. C'est bien à cela que reviennent ce cynisme et cette désillusion : à introduire le mal dans la culture américaine. Reste à savoir si c'est pour en prendre vraiment conscience ou pour mieux l'exorciser. ■

(1) Editions Fayard.
(2) Avalon Hill Company, 4517 Harford Road, Baltimore, MD 21214.
(3) Class Struggle Inc. 487 Broadway, New-York, N.Y. 10013.
(4) Edité par Creative Wargames Workshop, 330 East 6th, suite 1 E New-York, N.Y. 10003.

LANGAGE

Drôle de mode !

JACQUES CELLARD

CELLES et ceux d'entre nous qui fréquentaient l'école aux époques barbares où l'on y enseignait bêtement le français, se souviennent sans doute d'avoir appris que la conjugaison des verbes comptait sept « modes », pas moins ! Quatre étaient « personnels », l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif et l'impératif ; et trois impersonnels, l'infinitif, le participe, et un certain ou incertain gérondif, qui n'était là, en fait, que pour singer le latin. Car la grammaire du français n'a longtemps été qu'une réplique passablement artificielle de celle du latin, langue noble et savante certes, mais tout de même étrangère aux petits français, et qu'il fallait donc leur enseigner systématiquement ; alors que le français nous est déjà tout « enseigné » quand nous arrivons à l'école.

Mais c'est une autre affaire. Restons-en à ces modes, dont je ne sais trop s'ils figurent encore tels quels dans la nomenclature grammaticale officielle, ou si une brise de modernisme en a au moins chassé le gérondif. Ce serait en tout cas récent, puisque aussi bien le « Bon Usage » de M. Grevisse que la « Grammaire Larousse du français contemporain » (de 1965, il est vrai, est un peu dépassée), reprennent la classification traditionnelle.

Cette classification a peut-être un intérêt pédagogique. Il faut au moins le souhaiter, car pour le reste, c'est-à-dire comme moyen d'analyse linguistique, elle est indéfendable. C'est à peu près ce que dit l'article « modes » du « Grand Larousse de la langue française » ; et c'est au passage l'occasion de redire l'intérêt constant de ces articles grammaticaux du G.L.L.F., et le service majeur que la librairie Larousse rendrait aux études du français en faisant un volume à part.

Renvoyons donc le lecteur au G.L.L.F. (volume 4, pp. 3409-3412) pour le détail de cette condamnation et les solutions de remplacement proposées, et lançons-nous pour notre compte dans cette bataille.

« Il est chimérique (écrit le G.L.L.F.) d'espérer une solution parfaite, inattaquable, au problème du classement des formes verbales. Une seule modification paraît unanimement souhaitée : l'intégration du conditionnel à l'indicatif ». Et nous ajouterons : celle du « gérondif » au participe.

Resteraient alors en présence trois modes personnels (indicatif, impératif, subjonctif), et deux impersonnels (infinitif et participe). Ne touchons pas à la distinction entre l'indicatif et le subjonctif : elle est effectivement fondée sur des différences de construction de la phrase et non des différences plus ou moins discutables de sens.

Mais le classement de l'impératif comme un « mode » nous paraît fort contestable. Pour le justifier, il ne suffit pas de dire qu'il sert à donner des ordres. A ce compte, il faudrait imaginer un mode « négatif » (qui sert à nier), un mode « interrogatif », un mode « hypothétique », et quoi encore ?

La définition de l'impératif comme le « mode du commandement » ne serait d'ailleurs acceptable que si elle était exclusive, c'est-à-dire si l'impératif seul pouvait être employé à cette fin. Ce n'est pas le cas. Entre : « Pour sortir, empruntez le passage souterrain », et : « Pour sortir, emprunter le passage souterrain », il n'y a aucune différence de sens ni de construction, seulement une légère différence d'intensité du message. Celui-ci est plus direct, et en quelque sorte plus personnel avec « empruntez » ; plus général et plus administratif avec « emprunter », qui n'a d'ailleurs d'emploi qu'en inscription.

L'indicatif lui-même est à l'occasion un mode du commandement. Ou, plus exactement, on passe insensiblement de l'indication : « Pour sortir, vous empruntez, ou vous emprunterez, le passage souterrain, à l'injonction : Empruntez ! Il ne reste donc pas grand-chose de la définition de l'impératif, si l'on s'en tient au sens et à l'étymologie du mot.

Il faut alors se rabattre sur une définition plus formelle, et si l'on veut plus « mécanique », de l'impératif, et, pour ce faire, montrer qu'il a sa conjugaison particulière, différente de celle des deux autres modes personnels, l'indicatif et le subjonctif.

C'est là que le bât blesse, et qu'il faut se rendre à l'évidence : il n'y a plus d'impératif.

Il n'y en a pas en tout cas à la troisième personne, du singulier ou du pluriel. Pour ces deux-là, les grammaires expliquent avec un peu de gêne que l'impératif « emprunte » ses formes au subjonctif. Autant dire tout de suite qu'on ne donne pas d'ordre à un absent. Ce serait trop beau ! Si l'impératif est vraiment un mode du commandement, il ne peut avoir qu'une deuxième personne : « Viens ! Entre ! Venez ! Entrez ! » A la troisième, on ne peut que demander à un interlocuteur présent de transmettre un ordre à un interlocuteur absent. Quand je dis : « Que monsieur Untel m'écrive ! Qu'il me téléphone ! », ce n'est pas à monsieur Untel que je m'adresse, mais à un ou une intermédiaire, et le subjonctif suppose nécessairement une phrase plus complète, du genre de : « Vous direz à monsieur Untel qu'il m'écrive ! Vous lui ferez savoir que je veux qu'il me téléphone ! »

Le « s » latin

Il n'y a pas davantage d'impératif à la première personne du singulier. « Je » ne donne pas d'ordre à Je, sauf dans des cas pathologiques de dédoublement de la personnalité, et encore. Il faut alors effectivement « dédoubler » l'impératif de telle sorte que Je donne un ordre à Moi, comme il le donnerait à un interlocuteur de la deuxième personne.

Pour le « nous », l'impératif « emprunte » cette fois ses formes au présent de l'indicatif. C'est une manie ! De même pour le « vous ». En fait, dans ces deux emplois, l'impératif ne se distingue de l'indicatif que par l'absence du pronom *nous* ou *vous*.

Mais il est bien difficile de parler de deux modes différents si l'on compare par exemple ces deux phrases : « Les enfants, entrez et asseyez-vous ! », phrase impérative à l'impératif, et : « Les enfants, vous entrez et vous vous asseyez ! », à l'indicatif.

Alors ? Pas de première personne, pas de troisième, une deuxième personne du pluriel (« Entrez ! Sortez ! »), peu convaincante ! Pour faire de l'impératif un mode à part entière, il ne resterait que la deuxième personne du singulier : « Sors, Entre ! ». La preuve ? C'est précisément que ce « Tu » du véritable impératif ne s'écrit pas comme celui de l'indicatif : « Alors, tu manges ? Mais mange donc ! », dira la maman à l'enfant sans appétit. Avec, à l'écrit, un S à l'indicatif, pas de S à l'impératif. Mauvaise preuve.

Ce S vient du latin. Il avait sa raison d'être dans cette langue, qui n'utilisait pratiquement pas son pronon TU, et n'avait qu'un moyen de distinguer « Tu chantes », de « Chante ! » ; c'était de dire : *Cantas* dans le premier cas, et *Canta !* dans le second, sans S final. En français, cette espèce de réduction est réalisée à l'impératif par la disparition de TU devant le verbe. La disparition du S n'est donc qu'un « latinisme » orthographique assorti de complications peu justifiables, comme le rétablissement du S final dans : « Manges-en ! », et non : « Mange-en ! », ou le maintien de ce S dans bon nombre de verbes usuels. On n'écrit pas : Fai cela, pren ce manteau, condui-moi à la gare, mais : Fais cela, prends ce manteau, conduis-moi à la gare.

Nous sommes donc sur ce point en plein désordre, par la faute des grammairiens puristes du dix-septième siècle qui ont contrarié la tendance naturelle de la langue à réduire les cas d'espèce et à aligner les emplois moins fréquents (ceux de l'impératif) sur les plus fréquents, ceux de l'indicatif.

Conclusion provisoire : si les autorités compétentes se résignaient un jour, sous la pression de la nécessité, à entreprendre une réforme sérieuse de l'enseignement du français, le dossier de l'impératif, ce drôle de mode, devrait figurer en bonne place dans le lot des simplifications heureuses. ■

Les travaillistes

(Suite de la page XV.)

Perry Anderson et Tom Nairn ont estimé pour leur part que le pragmatisme de la classe ouvrière anglaise fait écho à l'empirisme de la bourgeoisie britannique. Dans la mesure où celle-ci ne se serait pas dotée d'une philosophie triomphante, la classe ouvrière n'aurait pas été contrainte de s'opposer à elle : d'où son défaitisme et sa passivité. Le marxisme de Perry Anderson diffère donc de celui de R. Miliband. Si tous deux constatent le caractère parlementariste du Labour, le premier semble estimer qu'il exprime les valeurs réelles de la classe ouvrière britannique et se prononce donc pour la création d'un nouveau type de parti d'inspiration léniniste qui pourrait seul échapper à ces pesanteurs, tandis que le second proclame l'existence d'une culture ouvrière véritablement révolutionnaire, pour conclure à la trahison du parti travailliste.

Ces multiples interprétations ne paraissent guère satisfaisantes: on ne peut, en effet, voir dans le Labour Party une simple machine politique, et ses programmes radicaux ne sauraient faire figure de simples stratégies fonctionnelles. On ne peut non plus considérer la culture ouvrière britannique comme simplement pragmatique, même si elle ne semble pas éminemment révolutionnaire. Toutes ces idées paraissent simplificatrices et l'expression d'un marxisme objectiviste ou, à l'inverse, d'une vision dépolitisée et utilitariste conforme à la traditionnelle thèse de la fin des idéologies. Le mouvement socialiste anglais est, en effet, constamment demeuré une force solide à travers le temps. Marqué par l'évangélisme, il est resté utopiste. Sa croyance en un monde nouveau et fraternel ne saurait s'interpréter comme une simple rhétorique fonctionnelle : elle exprime en effet un attachement à la justice sociale dont témoignent les dures luttes armées menées par la classe ouvrière britannique au cours de son histoire.

Dans un livre remarquable, David Coates souligne à son tour l'incroyable contradiction entre le programme du parti travailliste et ses pratiques. Mais, pour en rendre compte, il refuse aussi bien le marxisme objectiviste des uns que les thèses, sur l'apathie politique et la manipulation par les élites, proposées par les autres. Tout en se réclamant d'une pensée critique, il s'efforce, dans *Labour in Power ?* d'expliquer d'une autre manière cette opposition. Pour lui, le Labour pas plus que les syndicats ne peuvent faire figure de fidèles appareils d'Etat au service du capitalisme. Simplement, face à la réalité du pouvoir économique, en fonction également de la faiblesse du capitalisme anglais, qui n'a pas toujours réinvesti ses profits sur le sol national, et compte tenu de la structure des échanges internationaux et de la crise économique qui affecte le monde occidental, le Labour Party se trouve obligé d'oublier momentanément son inspiration utopiste pour attendre des jours meilleurs. Mais pour combien de temps ? ■

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les travaux les plus récents : Chris Cook et Ian Taylor, *The Labour Party* (Longman, London, 1980) ; David Coates, *Labour in Power ?* (Longman, London, 1980) ; Hughes Jenkins, *Rank and File* (Croom Helm, London, 1980) ; Stephen Haseler, *The Tragedy of Labor* (Blackwell, London, 1980) ; H.M. Drucker, *Doctrine and Ethos in the Labour Party* (Allen and Unwin, London, 1979) ; L. Panitch, « Socialists and the Labour Party : a reappraisal (in R. Miliband et J. Saville eds), *The Socialist Register, 1979* (London, Merlin, 1979).

Sont également utilisés dans notre texte : R. Miliband, *Parliamentary Socialism* (2e édit., Merlin Press, London, 1972) ; R. Mckenzie, *British Political Parties* (Heinemann, London, 1963) ; D. Howell, *British Social Democracy* (Croom Helm, London, 1976) ; P. Anderson, « The origin of the present crisis » *(New Left Review, n° 23, 1964)* ; Tom Nairn, « The nature of the Labour Party » *(New Left Review, nos 27 et 28, 1964)*. On peut également consulter le classique Henry Pelling, *A Short History of the Labour Party* (Macmillan, London, 1961).

FÉVRIER 1981 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. — EQUATEUR-PEROU: L'accord de cessez-le-feu signé après cinq jours de combat à propos d'un différend frontalier dans la cordillère du Condor n'interrompt pas totalement les accrochages dans cette région (3, 4, 22-23 et 24).

2. — FRANCE-VANUATU : L'ambassadeur de France à Port-Vila est expulsé des ex-Nouvelles-Hébrides, la veille du jour où devaient être signés des accords de coopération entre les deux pays (du 3 au 7).

3. — NORVEGE : Mme Gro Harlem Brundtland succède à M. Odvar Nordli, premier ministre démissionnaire. Elle forme un gouvernement travailliste qui ne compte que trois nouveaux ministres (4 et 5).

3-4. — MADAGASCAR : Des manifestations de lycéens sont suivies d'affrontements avec les forces de l'ordre : le bilan officiel s'élève à six morts et quarante-trois blessés (5, 6 et 7).

5-6. — R.F.A.-FRANCE : A l'issue du trente-septième sommet franco-allemand, à Paris, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing « expriment leur détermination de coopérer dans un esprit de confiance avec le nouveau gouvernement américain » pour contribuer à « la stabilisation des relations Est-Ouest » (du 5 au 9).

8. — CAMBODGE : Le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien, réfugié en Corée du Nord, se déclare favorable à la formation d'un Front uni cambodgien contre le Vietnam, qu'il dirigerait et auquel participeraient les Khmers rouges (10, 11, 17 et 19).

9. — POLOGNE : Le général Wojcieh Jaruzelski devient chef du gouvernement tout en conservant le ministère de la défense. Après sa nomination, des négociations sont ouvertes avec Solidarité sur tous les problèmes en suspens et des « compromis réalistes » sont établis dans les conflits en cours, avec les étudiants comme avec les agriculteurs, de sorte que, le 20, il n'y a plus aucune grève ou agitation dans le pays (du 11 au 21).

9-13. — PAYS NON ALIGNES : La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, réunie à New-Delhi, demande, après de laborieux compromis, le retrait des « troupes étrangères » d'Afghanistan et du Cambodge (du 8 au 14).

9-13. — PROCHE-ORIENT : M. Anouar El Sadate se rend à Luxembourg et à Paris, où il est reçu, le 11, par M. Giscard d'Estaing. Devant l'Assemblée européenne le 10, il demande à l'Europe « d'appuyer le droit à l'autodétermination et à la dignité nationale » du peuple palestinien (du 10 au 14).

10-14 — ZIMBABWE : Trois cents personnes, au moins, sont victimes, dans la région de Bulawayo, de combats entre anciens guérilleros, partisans de M. Robert Mugabe, premier ministre, et de M. Joshua Nkomo, ancien ministre de l'intérieur, devenu, en janvier, ministre sans portefeuille (du 12 au 18).

12. — GRECE : Les obsèques, près d'Athènes, de la reine Frederika, décédée, le 6, à Madrid, provoquent des remous politiques dus à la venue de l'ex-roi Constantin (8-9 et 14).

16-27. — VATICAN : Voyage de Jean-Paul II au Pakistan, aux Philippines, dans l'île de Guam, au Japon et en Alaska. Aux Philippines, devant les habitants du bidonville de Tondo, le pape met les pauvres en garde contre la tentation des idéologies « qui ne proposent que des valeurs matérielles » (du 15 au 28).

18. — C. E. E. : L'Allemagne fédérale saisit la Cour de justice de Luxembourg du conflit budgétaire européen, alors que la Commission a ouvert, le 4, une procédure contre la R.F.A., la France et la Belgique (6 et 20).

18. — GRANDE-BRETAGNE : Le gouvernement de Mme Thatcher renonce, pratiquement, au programme de restructuration des charbonnages par crainte d'une grève générale des mineurs (du 18 au 23)

18-20. — FRANCE-TUNISIE : M. Mohamed Mzali premier ministre tunisien en visite officielle à Paris, qualifie les rapports franco-tunisiens d'« excellents à tous points de vue » (du 19 au 23)

19. — R.F.A. : Les mesures prises par la Banque fédérale pour soutenir le mark provoquent un doublement des taux d'intérêt au jour le jour, qui atteignent, le 25, près de 20 % (21 et 26).

23. — U.R.S.S : M. Leonid Brejnev inaugure le vingt-sixième congrès du P.C. soviétique en proposant aux Etats-Unis de reprendre avec l'U.R.S.S. « un dialogue actif ». M. Ronald Reagan se déclare « très intéressé » (à partir du 24).

23-25. — FRANCE-ETATS-UNIS : La visite officielle, à Washington, de M. Jean François-Poncet s'achève par un entretien « extraordinairement amical et chaleureux » avec le président Reagan (du 22 au 27).

23-25. — POLOGNE : Après avoir obtenu de l'U.R.S.S., le 20, un moratoire pour le paiement de sa dette, la Pologne négocie, à Paris, un délai pour le remboursement d'une partie importante des crédits que lui ont accordés quinze pays occidentaux (22-23, 25 et 27).

24. — GRANDE-BRETAGNE : L'annonce officielle des fiançailles du prince Charles avec lady Diana Spencer est reçue par les Britanniques comme une bonne nouvelle dans une époque difficile (25 et 26)

24. — KOWEIT : Après quatre ans et demi de suspension de la vie parlementaire, une Assemblée nationale est élue dans laquelle la famille régnante est assurée de la majorité (24 et 26).

25. — COREE DU SUD : Le général Chon, président par intérim depuis le 27 août 1980, est élu président de la République par un collège électoral désigné au suffrage universel, le 11 février (26).

28. — R.F.A. : Une manifestation contre la centrale nucléaire de Brokdorf, dans l'extrême nord de la R.F.A., rassemble plus de cent mille personnes malgré l'interdiction (1-2 et 3/III).

LES « DÉBUTS » DE M. REAGAN

Le 2, M. Ronald Reagan indique à quelques journalistes que les Etats-Unis devraient renforcer leur présence militaire au Proche-Orient, y compris « au sol ». D'autre part, au terme de la visite de M. Chon, président par intérim de la Corée du Sud, Washington confirme le maintien des troupes américaines stationnées dans ce pays.

Le 3, le général Alexander Haig, secrétaire d'Etat, accuse Cuba d'intervenir « massivement » au Salvador avec l'« aide du Nicaragua », tandis que M. Caspar Weinberger, ministre de la défense, se déclare favorable à l'ouverture de consultations avec les alliés européens des Etats-Unis sur le déploiement de la bombe à neutrons.

Du 16 au 19, M. Lawrence Eagleburger, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, se rend dans plusieurs capitales d'Europe occidentale pour présenter aux gouvernements amis des Etats-Unis des preuves que « la direction politique, l'organisation et l'armement de l'insurrection salvadorienne sont coordonnés et lourdement influencés par Cuba, avec l'appui actif de l'U.R.S.S. et de la R.D.A., du Vietnam et d'autres Etats communistes. Le général Vernon Walters effectue une tournée d'explications analogue en Amérique latine.

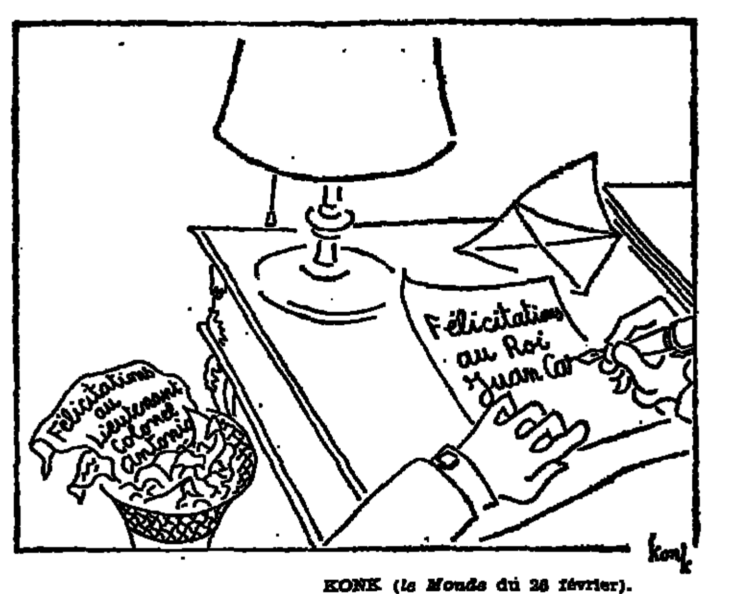
Le 18, M. Ronald Reagan expose devant le Congrès son programme de redressement économique. Il comporte une diminution des impôts de 44,2 millions de dollars et un allègement des réglementations administratives pour relancer les investissements. D'autre part, à l'exception des crédits de défense, les dépenses publiques vont être réduites (41,4 milliards de dollars) pour combattre l'inflation. Ce plan suscite un certain scepticisme dans les milieux financiers : le dollar, qui avait atteint, le 16, 5,20 F, retombe en dessous de 4,90 F.

Le 20, alors que le président Reagan favorise un rapprochement avec le régime chilien du général Pinochet, une personnalité ultra-conservatrice est nommée assistant de M. Haig pour les droits de l'homme.

Le 22, M. Edwin Meese, homme de confiance de M. Reagan, juge « parfaitement possible » un blocus de Cuba si le camp socialiste continue à approvisionner en armes les guérilleros du Salvador.

Le 27, le général Haig déclare que les Etats-Unis pourraient supprimer leur aide économique au Nicaragua si le soutien actif de ce pays à la guérilla est confirmé. Il annonce l'envoi au Salvador d'une cinquantaine de nouveaux « conseillers techniques ». Cependant, des sénateurs démocrates dénoncent une « politique cocardière » menant à un « nouveau Vietnam ».

L'alternative



KONK (le Monde du 26 février).

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

ESPAGNE : LA NUIT DES CORTÈS

Du 3 au 5, le roi Juan Carlos effectue sa première visite officielle au Pays basque, tandis que se prolonge la crise politique ouverte par le départ-surprise, le 29 janvier, de M. Adolfo Suarez, chef d'un gouvernement centriste depuis juillet 1976. Le 4, à Guernica, le discours du roi au Parlement basque est troublé par des manifestations d'hostilité de députés séparatistes.

Le 9, le succès des grèves et manifestations organisées au Pays basque pour protester contre l'assassinat, le 6, d'un ingénieur de la centrale nucléaire basque de Lemoniz, enlevé le 30 janvier par la branche militaire de l'ETA, montre l'isolement des séparatistes. Mais, le 16, les provinces du Nord sont à nouveau paralysées par la grève après la mort en prison, le 13, de José Arregui, un militant de l'ETA qui avait été torturé dans les locaux de la sûreté. De nombreux policiers, mécontents de l'arrestation de cinq inspecteurs et des manifestations d'hostilité à leur égard, proposent leur démission. Après l'intervention de la hiérarchie militaire, qui rappelle les policiers au « sens civique », seuls trois hauts fonctionnaires de la police quittent leurs fonctions.

Le 23, M. Leopoldo Calvo Sotelo, ancien bras droit de M. Suarez, désigné, le 10, par le roi pour former le gouvernement, se présente à nouveau devant les députés pour recevoir l'investiture à la majorité simple : le 20, il lui a manqué sept voix pour obtenir la majorité absolue. Mais le débat est interrompu, vers 18 heures, par l'irruption de cent cinquante gardes civils armés, dirigés par le lieutenant-colonel Tejero. Après plusieurs heures d'incertitude, il apparaît que le coup d'Etat a échoué grâce à la fermeté du roi: vers 1 heure, le 24, Juan Carlos réaffirme à la télévision sa fidélité à l'« ordre constitutionnel ». Les ministres et les parlementaires retenus en otages ne sont autorisés à quitter le palais des Cortès que vers midi. L'ampleur du complot militaire n'est mise en évidence que les jours suivants, lorsque plusieurs hauts responsables de l'armée sont arrêtés, dont le général Milans del Bosch, capitaine-général de la région militaire de Valence, et le général Alfonso Armada, chef d'état-major de l'armée de terre, considéré comme le chef de la conspiration.

Le 25, M. Calvo Sotelo obtient l'investiture des députés, à la majorité absolue qu'il n'avait pu atteindre avant la tentative de putsch. Il forme un gouvernement presque identique au précédent qui entre en fonctions le 27, jour où plusieurs millions d'Espagnols manifestent dans tout le pays à l'appel des partis politiques légalistes pour défendre « la liberté, la démocratie et la Constitution ».

Le 28, la branche politico-militaire de l'ETA, après avoir libéré les trois consuls étrangers qu'elle avait enlevés, le 20, au Pays basque, suspend « inconditionnellement » la lutte armée (à partir du 4).

LIBERTÉS

3. — FRANCE : La loi « sécurité et liberté » entre en application après sa publication au « Journal officiel ». M. Alain Peyrefitte déclare, le 20, que cette loi « n'est encore que partielle, donc insuffisante » (4, 17 et 22-23).

8. — FRANCE : Le Conseil supérieur de la magistrature révoque M. Jacques Bidalou, ancien juge d'instance à Hayange (Moselle). Le mot d'ordre de grève lancé pour le 12 par le Syndicat de la magistrature est diversement suivi (du 7 au 14).

16. — ONU : A la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège à Genève depuis le 2 février, s'ouvre un débat sur les « disparitions » à partir d'un rapport se référant à treize mille cas dans neuf pays. Quatre-vingts pour cent des plaintes déposées concernent des Argentins (4, 25 et 28).

18. — GUATEMALA : Amnesty International accuse le président Lucas Garcia de diriger un « programme de meurtre et de torture » (19).

18. — U.R.S.S. : M. Iossip Mendelevitch, condamné en juin 1970 pour avoir tenté de détourner un avion, est autorisé à émigrer en Israël : ses deux coaccusés restent emprisonnés (3, 19 et 21).

21. — FRANCE : L'équipe de « Libération » décide de suspendre la parution du quotidien. La gestion du titre est confiée à M. Serge July, directeur de la rédaction, qui envisage de faire reparaître le journal avec une équipe réduite, avant de lancer une nouvelle formule au mois de septembre (du 15 au 24).

25. — GRANDE-BRETAGNE : La vente de l'« Observer » intervient après celle du « Times ». Tandis que M. Rupert Murdoch, P.-D. G. australien d'un empire international de presse, est devenu, le 12, propriétaire du « Times » (et du « Sunday Times ») après avoir conclu un accord avec les syndicats, M. Roland Rowland, homme d'affaires et président d'un groupe de presse écossais, rachète l'« Observer », le plus ancien des journaux du dimanche, créé en 1791 (4, 11, 14 et 27).

FRANCE

1. — Mort de Norbert Ségard, ministre-délégué auprès du premier ministre (3, 4, 5 et 6).

2. — Mgr Jean-Marie Lustiger, évêque d'Orléans, est nommé archevêque de Paris pour succéder au cardinal François Marty (3, 4, 5 et 28).

6. — Mort de Marthe Robin, la « stigmatisée » de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) (10, 14 et 17).

8-16. — M. François Mitterrand et une délégation du P.S. se rendent en Chine et en Corée du Nord. A M. Deng Xiaoping, qui dénonce l'« hégémonie soviétique », les dirigeants socialistes font valoir que la France doit rester, pour des raisons de sécurité, en bons termes avec l'U.R.S.S. (du 10 au 17).

10. — Mort du général Claude Vanbremeersch, ancien chef d'état-major des armées (12 et 17).

13. — Mort de Mgr Jean-Julien Weber, ancien archevêque-évêque de Strasbourg (14).

19. — Mort de Germaine Poinso-Chapuis, ancien député M.R.P. et ancien ministre (21).

22. — Un deuxième conseil des ministres extraordinaire est consacré au bilan des « actions prioritaires » du gouvernement, au château de Rambouillet (24 et 25).

25. — Yves Maupetit et Jeanine Terriel, reconnus coupables de trois meurtres, sont condamnés par la cour d'assises du Val-de-Marne, le premier à la peine capitale, et la seconde à la réclusion perpétuelle. Yves Maupetit est le septième condamné à mort en quatre mois (du 19 au 27).

26. — Une jeune avocate parisienne est écrouée pour avoir fourni à un condamné à mort une arme dont il a fait usage contre un surveillant (26, 27 et 28).

27. — Deux détenus s'évadent par hélicoptère de la prison de Fleury-Mérogis (28/II et 1-2/III).

ECONOMIE

16. — CHOMAGE : Un pacte pour l'emploi des cadres est présenté par M. Jean Matteoli, ministre du travail. Il sera adopté en conseil des ministres le 23 (12, 19, 24 et 25).

18. — COMMERCE EXTERIEUR : La balance commerciale a subi en janvier le plus lourd déficit jamais observé en un mois : 8,4 milliards de francs (20).

25. — CHOMAGE : M. Raymond Barre présente le bilan de l'action du gouvernement et annonce des mesures visant à créer ou à sauvegarder deux cent mille emplois (27).

26. — AFFAIRES : Le groupe Paribas prend le contrôle de l'empire Empain-Schneider. Le baron Edouard-Jean Empain quitte la présidence de Schneider S.A. (27 et 28).

HORIZON ÉLYSÉE

1. — M. Lionel Jospin, nouveau premier secrétaire du P.S., estime que la demande communiste de participation à un gouvernement de gauche est « incompatible » avec la politique des dirigeants du P.C. (3).

2. — M. François Mitterrand présente l'organigramme de sa campagne présidentielle : M. Pierre Mauroy est porte-parole du candidat et M. Paul Quilès, directeur de sa campagne (4).

3. — M. Jacques Chirac annonce sa candidature pour « arrêter le processus de dégradation » qui « condamne notre pays au repliement ». MM. Henri Le Corno et Charles Pasqua sont chargés de diriger et coordonner la campagne. M. Pierre Messmer est nommé président du comité national de soutien (4 et 5).

5. — M. Jacques Chirac est désigné, par un congrès extraordinaire, pour être le candidat du R.P.R. : il obtient 95 % des suffrages, Mme Garaud et M. Debré n'ayant pas autorisé leurs partisans à présenter au congrès leurs candidatures (du 7 au 10).

17. — M. Jacques Chirac précise, à TF 1, son programme économique, qui prévoit, en particulier, des réductions d'impôts et de dépenses de l'Etat (19).

19. — M. Bertrand Renouvin, candidat « royaliste et révolutionnaire », affirme que le « giscardisme est une caricature de monarchie » (20).

22. — M. Olivier Guichard justifie son soutien à la candidature de M. Michel Debré mais estime que ce dernier a tort de condamner globalement la politique du gouvernement (24).

24. — Parution du premier numéro de « Combat socialiste », quotidien du soir lancé par le P.S. (25 et 26).

27. — M. Valéry Giscard d'Estaing se pose en garant de l'ordre et de la stabilité dans un entretien avec « le Figaro Magazine » (28/II et 1-2/III).

28. — M. Michel Crépeau est officiellement désigné pour être le candidat radical de gauche par un congrès extraordinaire du M.R.G. (1-2 et 3/III).

LE P.C.F., SEUL CONTRE TOUS

Le 2, M. Robert Hue, maire communiste de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), lance dans sa ville une campagne contre la drogue. Une manifestation est organisée, le 7, au cours de laquelle une famille marocaine est nommément accusée de trafic de stupéfiants. M. Hue reçoit, les 9 et 10, le soutien de M. Marchais et d'autres dirigeants communistes, tandis que les pratiques de délation organisées à Montigny suscitent des réactions hostiles tant dans la majorité qu'au P.S. Elles relancent, après la mise à sac fin décembre d'un foyer d'immigrés à Vitry, la polémique sur le « racisme du P.C.F. ».

Le 16, un débat sur les jeunes organisé par Antenne 2 et Europe 1 est interrompu après l'intervention de militants du P.C. et de la C.G.T. qui, selon M. Georges Séguy, « ne pouvaient admettre que l'organisation syndicale la plus représentative soit exclue de l'émission ». M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, proteste contre « ces procédés scandaleux » et Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine qui devait participer à l'émission, parle de « méthodes fascistes ».

Le 20, M. Georges Marchais tient une réunion électorale à Montigny-lès-Cormeilles, alors que, la veille, des stupéfiants ont été découverts au domicile de la famille qui avait dénoncé les « trafiquants ». Ignorant ces éléments nouveaux, M. Marchais félicite M. Hue d'avoir « honoré son mandat et sa qualité d'homme communiste ».

Le 26, une soixantaine de personnalités se réclamant du communisme lancent un manifeste dans lequel elles contestent la ligne actuelle du P.C.F., affirment leur volonté de « tout faire pour (...) assurer la victoire du candidat de gauche » arrivé en tête au premier tour et envisagent une tentative de « recomposition » du parti. (à partir du 5).

CULTURE

7. — Ouverture à Paris de l'exposition Thomas Gainsborough, au Grand Palais (10).

9. — Mort de Bill Haley, chanteur et musicien de rock'n roll (11).

14. — Une transcription de la Symphonie n° 1 de Gustav Mahler pour quatre pianos et huit pianistes est interprétée à l'occasion de la journée consacrée par France-Musique au post-romantisme (17).

15. — Mort de Karl Richter, chef d'orchestre et organiste (17).

19. — « David et Jonathas », opéra sacré de Marc-Antoine Charpentier, est interprété à Lyon, sous la direction de Michel Corboz et dans une mise en scène de Jean-Louis Martinoty (21).

25. — Sortie à Paris du film américain « Raging Bull », film de Martin Scorsese, inspiré de l'autobiographie de l'ancien champion de boxe Jake La Motta, et interprété par Robert de Niro (19 et 27).

Le Monde DIMANCHE

COURRIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

CHRONOLOGIE



ALAIN LETORT.

UNE NOUVELLE INÉDITE DE JEAN-LOUIS TERRADE

Malika

Pour Catherine.

UN proverbe oriental dit (je cite de mémoire) que désirer une femme, c'est recommencer une aventure lue ou rêvée. Je me reconnais trop bien dans cette phrase pour résister à l'envie de l'illustrer d'un bref récit.

Elle s'appelait Malika.

Je l'avais prise en stop, à la sortie de Montpellier, sur la route des Cévennes. Son visage ne m'était pas inconnu, mais j'étais incapable de me souvenir du lieu et de l'instant de notre première rencontre.

Quand, après avoir refermé la portière de la voiture, Malika m'avait indiqué le nom du village à proximité duquel habitait une de ses amies, sa voix rocailleuse m'avait surpris.

« Vous êtes libanaise !

— Parfaitement ! », avait-elle répondu, non sans emphase.

Puis elle avait voulu savoir comment j'avais réussi à deviner son origine.

Elle parlait un français clair et précis en roulant fortement les « r ». Sa peau était brune, presque olivâtre ; de grands yeux noirs, rendus brillants par le khôl, soulignaient, jusqu'à l'exagération, son type.

C'étaient des indices suffisants, mais j'écartai ce genre de réponse trop facile et déclarai qu'elle ressemblait à une jeune fille que j'avais connue.

« Une amie ? », interragea-t-elle.

Je pris le prétexte d'un incident dans le paysage pour éviter de lui répondre ; la couleur automnale de la vigne prolongea ma distraction. Le matin, j'avais fumé un peu d'herbe, et j'avais envie de garder la légère ivresse née du haschich et de la présence troublante de la jeune femme pour moi seul.

Mais elle revint à la charge : *« Vous avez eu une amie libanaise ? »*

Son exaltation complice m'agaça. Je regardai fixement la route et annonçai d'un ton évasif que la jeune fille à laquelle je pensais était blonde et vivait à Oslo.

Nous nous tûmes. Le ciel était très bleu, un vent léger soulevait, sur le bord de la chaussée, les feuilles jaunies des platanes. Je songeai au chant d'un poète soufi qui parlait d'un ermite rêvant d'une femme au milieu du désert et de sa « joie dépaysante ».

Nous approchions du village. Avec plus de politesse que d'intérêt, je demandai à Malika si elle résidait depuis longtemps à Montpellier.

« Non, depuis six mois environ, mais je reprends l'avion demain pour Beyrouth. A dire vrai, ajouta-t-elle presque négligemment, *je suis venue en France parce que les Palestiniens se sont emparés de mon quartier. »*

Je lui jetai un coup d'œil étonné :

« Mais ce prénom de Malika... Vous n'êtes pas arabe ? »

Elle se mit à rire franchement en expliquant que nous avions la manie, en France, de vouloir tout étiqueter. Au Liban, on pouvait encore s'appeler Malika et être chrétienne.

Elle ajouta, d'une voix mélancolique, que cela ne durerait peut-être plus très longtemps...

Puis, avec cette vivacité un peu brusque qui la caractérisait, elle se pencha soudain vers moi et me glissa à l'oreille :

« Vous m'excusez pour mon indiscrétion de tout à l'heure...

— Oh ! Ce n'est rien, dis-je !

— Si, si, poursuivit-elle, *je vous demande pardon à quatre pattes. »*

L'expression me surprit. Je déclarai, en cachant mal mon trouble :

« Chez nous, on dit : pardon vous demande pardon à quatre pattes. »

— Et chez nous, à quatre pattes..., quand il s'agit d'une femme, évidemment, corrigea-t-elle. *Sur ce point, les chrétiens n'ont rien à envier aux musulmans, vous savez ! »*

Je la soupçonnais d'exagérer un peu (n'avais-je pas déjà remarqué que le paradoxe est un art libanais...), mais je n'avais pas envie d'entamer une discussion sérieuse là-dessus.

« Et si je vous prenais au mot, dis-je, *si vous me demandiez pardon, vraiment, à quatre pattes... »*

Elle décroisa les jambes et sa robe fit un pli à la hauteur de sa hanche. Elle n'était pas très grande, mais svelte, avec quelque chose d'un peu fragile dans les épaules.

Sur le bord de la route, un panneau annonçait l'entrée du village. Malika gardait le silence. Elle frottait l'une contre l'autre les paumes de ses mains sans dire *« Laissez-moi ici... »* ou *« Me voici arrivée... »* Je pensais au pli à la hauteur de sa hanche ; je me demandais également si sa robe s'ouvrait à l'aide d'une fermeture à glissière.

La voiture roulait tout doucement dans la rue principale. J'aperçus, sur une place, des tables et des chaises de café fraîchement peintes en vert. Aucun passant. Un chien dormait, comme renversé, sur le trottoir. C'était l'heure vide et blanche de la sieste. La chaleur était devenue oppressante, presque toxique : le vent, entre les arbres, soulevait des nuages gris et roux de poussière.

Nous sortîmes du village. Brusquement, elle rassembla ses affaires et me dit, en désignant un chemin de terre bordé de cyprès qui s'enfonçait dans la campagne :

« Vous pouvez me déposer ici... Je marcherai à pied jusqu'à la maison de mon amie. »

Je ralentis, mais dépassai le chemin sans m'arrêter. Venait ensuite une longue descente : je laissai glisser la voiture en mettant le levier de vitesse au point mort.

« Ce que vous faites est dangereux, dit-elle — puis, plus bas : *Comment t'appelles-tu ? »*

Je mentis et répondis que mon prénom était Hans. J'ajoutai que ma mère était norvégienne.

« Et tu n'as pas voulu t'arrêter, Hans ? »

Elle avait prononcé cette phrase d'un ton indifférent : l'indifférence théâtrale, presque excessive, pensais-je, des femmes dans les livres avant qu'elles ne livrent leurs lèvres.

Je respirai profondément et dis, comme pour m'enfoncer plus avant dans mon rêve :

« J'ai envie, très envie de faire l'amour avec toi, Malika »

Elle ne broncha pas, se contentant de fouiller dans son sac, mais sans gestes véhéments, d'une façon paisible et posée. Son visage lui-même demeurait terriblement calme.

L'idée qu'elle pourrait sortir une arme ou tout simplement un de ces petits gadgets à la mode dont se servent, pour se défendre, les femmes m'effleura. J'étais persuadé que je ne saurais opposer aucune résistance.

La voiture était parvenue au bas de la descente. Je passai une vitesse pour relancer le moteur. Mais sous le capot se produisit un bruit mou et le moteur cala.

« Serions-nous tombés en panne, Hans ? », demanda Malika en ouvrant la portière. Elle me dévisageait en souriant.

« Vous le voyez bien ! », dis-je, agacé.

ELLE s'assit sur un bloc de calcaire. L'ombre des nuages courait sur la garrigue. Un vent violent tordait les arbustes.

Impossible de remettre en marche la voiture. J'avais ouvert le capot et je fouillais dans le moteur : à l'aveuglette, car la mécanique n'a jamais été mon fort !

Les nuages montaient très vite dans le ciel maintenant ; la lumière s'amenuisait : on ne voyait déjà plus, noyés dans la brume, les contreforts des Cévennes. Dans le fond du décor, le tonnerre roula.

« Vous ne devez pas être très loin de chez votre amie, dis-je en tendant le bras vers le village. *Vous pourriez couper à travers la garrigue et arriver avant que l'orage n'éclate. »*

Je n'osai pas ajouter qu'elle pourrait m'envoyer un garagiste.

Elle se leva et me prit des mains les outils. Ses gestes étaient précis, nets, sans impatience ni maladresse. Elle avait noué ses cheveux en bandeaux mais de fines gouttes de sueur perlaient à ses tempes, mettant sur son visage, que je trouvais empreint d'une détermination presque guerrière, une note de fragilité rassurante.

Dix minutes plus tard, le moteur de la voiture ronflait à nouveau. Elle effectua encore quelques réglages, puis me tendit en souriant la clef de contact.

« Pourquoi voulais-tu coucher avec moi, Hans ? »

Je répondis, par bravade et par souci puéril de reprendre l'avantage, que notre histoire me faisait penser à une nouvelle de Borges : *Ulrica* ; je crus bon de préciser qu'il s'agissait d'une brève histoire d'amour.

Elle ne connaissait pas Borges. J'échouai à lui donner un aperçu de l'intrigue ; mais je lui expliquai que ce qui m'attirait souvent chez une femme, c'était sa ressemblance avec un personnage rencontré au cours d'une lecture. Lire ou rêver, c'est avoir le sentiment qu'une chose inespérée est à la portée de nos doigts, de nos lèvres.

« Peut-être, continuai-je, *que dans un autre temps ou une autre histoire — ce qui est la même chose — tu as été Ulrica, et que nous nous sommes aimés. »*

Il y eut un silence. La pluie avait commencé de tomber. Je caressai le volant du bout des doigts. Malika était à demi renversée sur la banquette arrière de la voiture.

— Ecoute, reprit-elle, *puisque tu m'as raconté une histoire, je vais t'en dire une, à mon tour. »*

Elle parla d'une traite. La lumière s'absentait : déjà dans le rétroviseur, je ne distinguais plus les traits de son visage. Ses paroles semblaient venir d'un pays lointain, cotonneux mais plein de détails précis, comme un paysage de rêve.

Oublie-t-on les paroles d'un rêve ?

C'ETAIT sur la route de la mer, à la sortie de Beyrouth-ouest. La veille, les Syriens avaient bombardé le quartier d'Aïn-Remmaneh. Un véritable déluge de feu. Le garçon avec lequel elle s'était réfugiée dans la cave d'un immeuble avait été gravement blessé : avant d'être transporté à l'hôpital, il lui avait remis un message urgent pour sa famille, dans la montagne.

A la sortie de Beyrouth, impossible de trouver un autocar ou une voiture. Les habitants fuyaient, à deux ou trois sur une bicyclette, ou bien entassés dans des charrettes tirées par des chevaux de labour. Elle vit un homme glisser de la bétaillère et se fracasser le crâne sur la chaussée.

Elle commença à marcher. Des avions ronronnaient dans le ciel incertain. Les champs étaient abandonnés : on y voyait des fleurs. Soudain, une automobile peinte en jaune s'arrêta à sa hauteur : au-dessus du pare-brise brillait l'écusson reconnaissable d'une société de taxis.

Le chauffeur était très jeune. Il portait une mitraillette Kalachnikoff en travers de la poitrine ; la crosse d'un revolver gonflait sa chemise.

« J'ai vu immédiatement que c'était un Palestinien, mais il avait des yeux bleus... comme toi », ajouta-t-elle.

La voiture roulait à toute allure. Le garçon ne disait rien, mais ralentissait parfois pour observer le ciel. Au sommet d'une côte, il quitta la route et s'engagea dans un chemin de terre : au bout du chemin, il y avait un bosquet et, à 200 mètres derrière environ, les ruines d'un village que les milices phalangistes d'abord, puis les commandos *fedayin* avaient bombardé.

Il lui ordonna très vite de se déshabiller et, comme elle demandait pourquoi, il la saisit par les cheveux l'obligeant à s'allonger. D'un geste pressé, il releva sa jupe.

« Il y a une arme entre nous », dit-elle, en désignant la kalachnikoff qui lui écrasait la poitrine.

Il se retourna pour déposer l'arme. Un vrombissement traversa le ciel. Des rafales crépitèrent, soulevant des flocons de poussière sur la route. Le garçon avait bondi vers la voiture.

Malika s'était mise à courir en direction du village détruit. Le garçon avait hésité, puis s'était lancé à sa poursuite.

Elle se dirigeait tout droit vers le carreau d'une fenêtre où brillait le reflet du soleil couchant : une trouée fuligineuse dans la grisaille du ciel. Elle dit se souvenir aussi d'un panache de fumée au-dessus de ce qui lui parut être une bibliothèque calcinée. On tirait toujours du côté de la route.

Le garçon se rapprochait. Malika courait toujours, mais ses jambes se dérobaient : elle imagina qu'elle rêvait et regarda la bibliothèque calcinee en cherchant désespérément la porte qui s'ouvrait sur le réveil.

Derrière elle, il y eut une déflagration sèche, un cri douloureux, puis le silence : louche comme après la chute mitraillante d'un bloc de givre.

Le garçon était étendu à plat ventre dans une mare de sang : sa casquette était accrochée dans les épines d'un arbuste : il avait dû sauter sur une mine.

« Ton histoire ressemblait à la page d'un livre, enchaîna-t-elle, *et la mienne a l'épaisseur indiscutable d'un souvenir vécu. Laquelle est la plus vraie ? Laquelle a donc ta préférence ? »*

Puis elle se pencha vers moi et m'embrassa au coin des lèvres. Je voulus la retenir :

« Non, Hans, c'est tellement mieux de se quitter ainsi... »

Elle consentit cependant à me donner son adresse à Beyrouth.

Huit jours plus tard, ma lettre revint avec la mention *« Destinataire inconnu »*. Malika était-elle bien arrivée à Beyrouth ? M'avait-elle menti ? Mais peut-être n'y avait-il rien eu entre nous, simplement le souvenir d'un livre. ■

JEAN-LOUIS TERRADE, trente-trois ans, a publié deux romans chez Gallimard : *Bleu algérien* (1977) et *Limousine noire* (1979).